

IMAGES DU PATRIMOINE

# BRY ET CHAMPIGNY DANS LES MEANDRES DE LA MARNE

ILE-DE-FRANCE





# BRY ET CHAMPIGNY DANS LES MEANDRES DE LA MARNE

ILE-DE-FRANCE

Textes  
**Isabelle Duham**

Avec la participation de  
Laurence de Finance

Photographies  
**Stéphane Asseline**

Avec la participation de  
Christian Décamps et  
Laurent Kruszyk

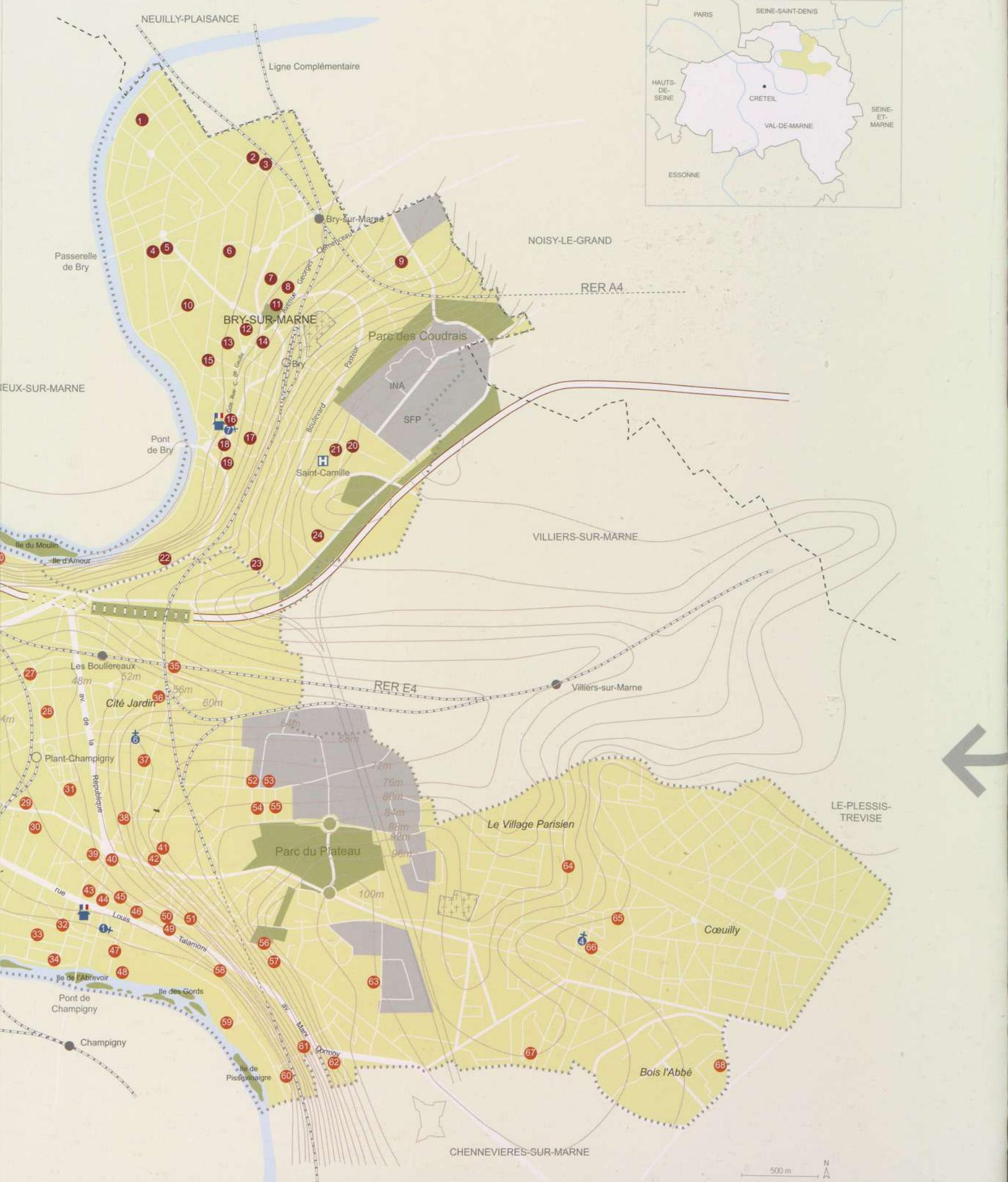


Inventaire général du patrimoine culturel

- 1 Cabanon, 66 rue Charles-Infirier, p. 106  
 2 Plaque émaillée, 15 rue du Docteur-Roux, p. 107  
 3 Le Rotin, 26 avenue de Verdun, p. 54  
 4 Castors « Notre Logis », p. 108  
 5 BFP Cindar, 48 avenue du Général-de-Gaulle, p. 56  
 6 Lottissement rues Pierre-Marie-Derrien et Yves-Farge, p. 117  
 7 Maisons, 214-218 boulevard de Stalingrad, p. 102  
 8 Groupe scolaire du Plant, p. 76  
 9 Résidence 112-114 avenue Roger-Salengro, p. 114  
 10 Lycée Louise-Michel, p. 80  
 11 Piscine Auguste-Delaune, p. 83  
 12 Cité, 159-161 et 174-180 rue Diderot, p. 96, 123  
 13 Maisons, 63 et 65 rue du Docteur-Charcot, p. 106  
 14 Immeuble, 121 boulevard Aristide-Briand, p. 112  
 15 Stade René-Rousseau, p. 86  
 16 Jardins familiaux, rue du Petit-Bois, p. 53  
 17 Maison, 94 boulevard Gabriel-Péri, p. 107  
 18 Lycée Langevin-Wallon, p. 80, 95  
 19 Lottissement, quai Lucie, p. 606  
 20 Maison, 44 allée Watteau, p. 111  
 21 Pleureuses, portail du cimetière, p. 95  
 22 Bains-douches, p. 90  
 23 Les Hirondelles, centre technique du bâtiment, p. 94  
 24 Lottissement, rue Eugène-Brun, p. 117  
 25 Plage artificielle, p. 82  
 26 Pont ferroviaire, p. 46  
 27 Maison, 4 rue Arthur-Adamov, p. 104  
 28 Groupe scolaire Irène-Joliot-Curie, p. 79  
 29 Moulin Pelletier et Maison, 36 et 40 bd de Stalingrad, p. 55, 105  
 30 Maison, 44 rue Julian-Grimau, p. 106  
 31 Patinoire Jules-Guesde, p. 83  
 32 Maison, 16 rue Joséphine-de-Beauharnais, p. 103  
 33 Résidence, 42-44 avenue Carnot, p. 114  
 34 Maisons, 1 rue de la Prairie et 24 bis quai Victor-Hugo, p. 102, 104  
 35 Passerelle piétonne, p. 46  
 36 Groupe scolaire Albert-Thomas, p. 58, 78  
 37 Lottissement du Moulin, p. 117  
 38 Monument des mobiles de la Côte-d'Or, p. 71  
 39 Petite fille et l'agneau, centre de santé M.-Thénine, p. 94  
 40 Immeuble, 2 rue Guy-Môquet, p. 112  
 41 Maison, 20 chemin d'exploitation, p. 105  
 42 Maison, 13 rue des Hauts-Perreux, p. 103  
 43 Ancienne mairie, écoles du Centre puis îlot du centre, p. 73, 76, 123  
 44 Foyer Ambroise-Croizat, p. 91  
 45 Rue du Four, p. 37  
 46 Caves, 75 rue Louis-Talamoni, p. 37  
 47 Rue de la Marne, p. 48  
 48 Résidence, 6 rue de la Marne, p. 115  
 49 Sans titre, rue du Monument, p. 95  
 50 Maison, 11 rue du Monument, p. 105  
 51 Demeure puis maison de retraite, p. 91  
 52 Spadaccini, 85 rue Alexandre-Fourny, p. 54  
 53 Laboratoires Peloille, 93 rue Alexandre-Fourny, p. 56  
 54 Castors du bâtiment, p. 108  
 55 Castors de la Pipée, p. 109  
 56 Monument commémoratif et ossuaire, p. 70  
 57 Maison, 50 rue du Monument, p. 97, 100  
 58 Maison, 7 sentier des Larris, p. 111  
 59 Résidence Pissevinaigre, p. 122  
 60 Maison, 9 sentier du Roc, p. 106  
 61 Demeure, 88, avenue Max-Dormoy, p. 99  
 62 Maison, 108 avenue Max-Dormoy, p. 103  
 63 Monument des Wurtembergeois, p. 71  
 64 Cabanon, 50 rue du 19-Mars-1962, p. 106  
 65 Groupe scolaire Romain-Rolland de Cœuilly, p. 76, 81  
 66 Château de Cœuilly, p. 39  
 67 Lottissement, villa Molière, p. 117  
 68 Groupe scolaire Anatole-France, p. 81  
 69 Eglise Saint-Saturnin, p. 36, 60, 66  
 70 Eglise Sainte-Marie-Libératrice du Plant, p. 62, 69  
 71 Eglise Sainte-Jeanne-de-France, p. 62  
 72 Eglise Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, p. 63  
 73 Eglise Saint-Joseph-du-Tremblay, p. 64  
 74 Eglise Sainte-Bernadette, p. 66



LE-PERRI



**Cet ouvrage a été réalisé**

par la Région Ile-de-France, Service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la France, sous la direction de Arlette Auduc, conservateur régional.

Il est édité dans le cadre d'une convention Région – Conseil général du Val-de-Marne avec la participation financière des communes de Bry-sur-Marne et de Champigny-sur-Marne.

**Relecture**

Ministère de la Culture, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, département recherche, méthode, expertise : Catherine Chapelain, Laurence de Finance, Catherine Gros, Pascal Liévaux et Bernard Toulier.

Service régional de l'inventaire général : Brigitte Blanc et Sophie Cueille.

**Nous remercions particulièrement**

Valérie Brousselle, directrice des Archives départementales et ses collaborateurs, Margaret Calvarin, conservateur du musée de Bry,

Chloé Chotard, chef du service Archives-Documentation de Champigny et ses collaboratrices dont Patricia Masson archiviste,

Le service de documentation de l'IAURIF,

Sylvie Colomb, documentaliste au centre de documentation de l'Ile-de-France à Sceaux,

Monsieur Lelièvre, Bry,

Messieurs Pelletier et Tolosana, Champigny,

Madame Eveline Humez, Champigny,

Les desservants des paroisses et tous les propriétaires qui ont bien voulu nous accueillir et permettre cette publication.

Sans oublier toute l'équipe de l'Inventaire général d'Ile-de-France dont les conseils et le soutien sont un réconfort permanent.

**Enquêtes d'inventaire topographique**

Marie-Agnès Férault (1985-1986)

Isabelle Duhau (2006-2007)

**L'ensemble de la documentation établie est consultable**

sur Internet :

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr), bases de données : Mérimée, Palissy et Mémoire ou

Région Ile-de-France

Centre régional de documentation de l'Architecture et du Patrimoine  
115, rue du Bac

75007 PARIS

01 53 85 78 35

© Inventaire général, ADAGP

Édité par les éditions Lieux Dits

17, rue René-Leynaud

69001 Lyon

Pour connaître les autres titres publiés par Lieux Dits :

[www.lieuxdits.fr](http://www.lieuxdits.fr)

Pour connaître les quarante-huit autres titres publiés par l'Inventaire général d'Ile-de-France :

01 53 85 78 34

<http://www.iledefrance.fr/culture>

Dépôt légal : décembre 2007

---

INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA FRANCE,  
Région Ile-de-France.

*Bry et Champigny, dans les méandres de la Marne.*

sous la direction de Arlette Auduc, par Isabelle Duhau, photogr. Stéphane Asseline.

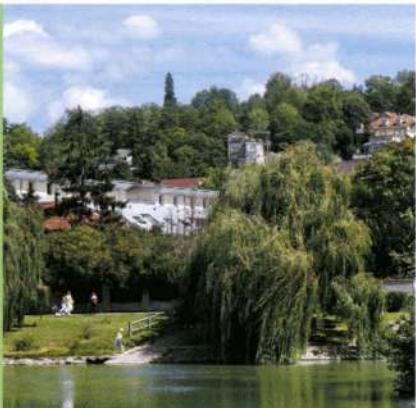
Lyon : Lieux Dits, 2007. 128 p. ; ill. en coul. ; 30 cm.

(Images du patrimoine ISSN 0299-1020 ; n° 247)

ISBN 978-2-914528-41-2

---

# Sommaire



En couverture :  
Le coteau méridional de Champigny, avant l'île de Pissevinaigre

## De la campagne à la banlieue : une histoire du territoire

### Un patrimoine en images

#### Le territoire - p. 32

La Marne – Les villages – Les châteaux – Les maisons de plaisance – Les ponts d'hier – Les ponts d'aujourd'hui – Le chemin de fer – Le temps des lotissements – Des grands ensembles aux ZAC – Les espaces verts – Petites industries et zones d'activités

#### L'espace public - p. 58

L'église Saint-Saturnin de Champigny – Les églises des Chantiers du Cardinal – Le décor religieux – Les vitraux religieux – Les monuments commémoratifs de la guerre de 1870 – Les mairies – Les établissements scolaires – Les équipements sportifs – L'architecture médico-sociale – La sculpture

#### L'espace privé - p. 96

Les demeures de la villégiature – Les villas de la villégiature – De la villégiature à la banlieue : maisons et pavillons – De la villégiature à la banlieue : pavillons et cabanons – Les Castors de Champigny – Des maisons aujourd'hui – Les immeubles de rapport – Immeubles de logements et résidences – Le logement social individuel – La cité-jardin de Champigny – Ensembles et grands ensembles – Le logement social aujourd'hui

## Annexes

### Notes - p. 124

### Bibliographie et sources - p. 126

Abréviations utilisées

### Index des concepteurs et des entrepreneurs - p. 127



## De la campagne à la banlieue : une histoire du territoire

*La Marne et ses îles, Champigny.*

**B**ry-sur-Marne et Champigny-sur-Marne bordent la rive gauche de la Marne, le long des dernières boucles que forme la rivière avant de rejoindre la Seine à Charenton-le-Pont au sud-est de Paris. Appartenant toutes deux à l'ancien département de la Seine, les communes dépendent aujourd'hui du Val-de-Marne, constitué en 1964. Selon le recensement de 1999, Bry compte 15 066 habitants pour 3,35 km<sup>2</sup> tandis que Champigny en dénombre 74 237 pour 11,33 km<sup>2</sup> et s'étend sur plus de sept kilomètres d'est en ouest. L'ensemble de ce territoire est découpé en quatre cantons, trois uniquement sur Champigny, le quatrième réunissant Champigny-nord et la totalité de Bry. Moins connues que Joinville-le-Pont ou Nogent-sur-Marne pour leurs guinguettes ou encore que Saint-Maur-des-Fossés pour sa villégiature bourgeoise, les deux villes partagèrent, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une histoire de village agricole assez similaire. Les transformations y furent plus lentes que dans les communes les entourant, desservies dès les années 1850 par le nouveau chemin de fer. Leur territoire ne se métamorphosa qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle, d'abord à la suite de

la création de nombreux lotissements puis, après la Seconde Guerre mondiale, lorsque chacune des deux communes réalisa des choix d'aménagements assez divergents. Bry et Champigny sont aujourd'hui des villes résidentielles ; mais tandis que la première attira la classe moyenne, la seconde, communiste depuis 1947 après avoir été socialiste durant l'entre-deux-guerres, conduisit une politique en faveur des plus démunis, accueillant notamment un parc important de logements sociaux.

### Des boucles de la Marne au plateau de la Brie

Durant des millénaires, le cours de la Marne, confluant vers la Seine, a érodé ses rives pour couler aujourd'hui au fond d'une sorte de vallée formant une plaine alluviale (le nord de Bry ou la moitié ouest de Champigny), bordée en certains endroits de coteaux assez abrupts. Ces versants raides conduisent au plateau qui annonce la Brie et qui culmine ici à l'altitude de 100 m. Du haut de ces coteaux, le panorama est incomparable ; en 1870, les Prussiens surent en tirer parti lors du siège de Paris car la rivière, ceinturant le territoire, l'isole de la capitale, située seulement à huit ou neuf kilomètres à vol d'oiseau. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, avant que le cours de la rivière ne soit régulé, la navigation était difficile et dangereuse dans ces boucles, dont la dernière était baptisée le « verrou marnais ». En effet, les crues hivernales inondant la plaine et empêchant toute installation pérenne succédaient aux longues périodes de basses eaux ou d'étiage. Les méandres ralentissaient le courant de la Marne, phénomène accentué par les nombreux îlots et îles qui la ponctuaient. Ceux-ci favorisèrent l'installation de moulins, de gords ou de pêcheries qui perturbaient également le débit. Au fil du temps, les rives accueillirent encore viviers, abreuvoirs et plus récemment, bateaux-lavoirs et enfin baignades. Sur le reste du territoire, avant que l'urbanisation ne le recouvre totalement, le limon du premier sol était favorable à l'agriculture et à la viticulture qui y occupaient tout l'espace. Cependant, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les carrières exploitant les alluvions, graviers et sables de la plaine devinrent plus nombreuses, comme celles extrayant du sous-sol du plateau le calcaire de Brie en surface et le fameux calcaire de Champigny plus en profondeur.

### Avant l'histoire

Comme souvent, les historiens sont partagés à propos de l'étymologie du nom des deux communes. Champigny aurait une origine romaine, dérivée de *campus* la campagne, ou, selon Fernand Bourdon, de *Campinus - Campanus*, nom du personnage gallo-romain qui y aurait été propriétaire d'un vaste domaine agricole, tandis que le terme de Bry proviendrait du celte, selon l'abbé Lebeuf, *Briw* évoquant un passage ou un pont. Adrien Mentienne (1841-1927), maire de Bry de 1868 à 1881 et éminent érudit, propose une autre thèse. Dans les langues d'où découle le celte gaulois, *Bry* signifierait une éminence, un sommet,

un lieu de défense. Ce qui le conduit à proposer une occupation plus ancienne du territoire sur les hauteurs du coteau dominant la Marne. Effectivement, l'attrait du site, dans l'une des boucles de la rivière, plaide pour une présence humaine à une époque très lointaine. Cependant, les découvertes archéologiques bryardes, matériel lithique et mégalithes, qui pourraient attester cette occupation dès le néolithique ont été faites au XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle et sont mal renseignées. En outre, les fouilles récentes n'ont rien livré qui confirmerait cette thèse. En revanche, certaines découvertes campinoises, publiées, sont ainsi mieux documentées. Entre 1867 et 1887, plusieurs érudits fouillèrent un secteur au nord de la commune, sur le plateau, au lieu-dit le Buisson-Pouilleux. Ils mirent au jour, sur une surface d'environ un kilomètre carré, « plus de douze cents » pièces en silex, armes, haches, lames, grattoirs, racloirs ou pointes de flèches qui confirment la présence de l'homme à Champigny dès le néolithique. A Bry, plusieurs autres



Bague et fibules trouvés par Mentienne dans la nécropole bryarde (musée Carnavalet).

découvertes, dont des sépultures, témoignent d'une occupation plus certaine à partir de l'âge du Fer.

Pour la période suivante, Mentienne découvrit dans une de ses propriétés, en 1886, une nécropole de plus de trois cents sépultures. L'ensemble est situé au sud de sa commune, sur la pente du coteau dominant la Marne et s'étend jusqu'à la limite de Champigny. L'historien, membre de la Commission du Vieux Paris, légua sa collection au musée Carnavalet et sa documentation aux Archives de Paris<sup>1</sup>. Le réexamen récent des différents objets mis au jour confirme la datation gallo-romaine du complexe et par conséquent, une occupation humaine stable. Même si rien ne permet encore de certifier la présence d'un pont antique enjambant la Marne, à peu près à l'emplacement de l'actuel pont de Bry, plusieurs indices laissent penser qu'il y avait là un axe routier assez important ; l'habitat qui se serait fixé à côté serait à l'origine du village médiéval de Bry.



Extrait de la carte des Chasses du Roi (SHDV).

## Le Moyen Âge

Les premières mentions écrites connues de Bry remontent au IX<sup>e</sup> siècle. Elles concernent des dons effectués à l'abbaye toute proche de Saint-Maur-des-Fossés de biens ou de droits possédés dans le village. L'église paroissiale aurait été construite vers 1130 mais consacrée seulement en 1254. Mentienne fait référence à de nombreux actes qu'il a consultés concernant le terroir bryard pour les siècles suivants. Les propriétaires, communautés religieuses ou laïques, s'y succèdent. Durant tout le XIV<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de l'Hôtel-Fort, implantée au-dessus de l'église (dans l'actuelle enceinte de la maison de retraite départementale), appartient à la famille de Pacy. Jean de Malestroit (1375-1443), grand chancelier de Bretagne, possède un autre fief (qui porte son nom) dont le logis jouxte l'église.

La première mention écrite de Champigny date, quant à elle, du règne de Philippe I<sup>er</sup>, aux environs de 1060, tandis que celle de l'église

paroissiale ne remonte qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle. Cependant, les parties actuelles les plus anciennes de Saint-Saturnin auraient été bâties à la fin du XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, époque des premières mentions de ses deux chapelles, Saint-Jean – Saint-Jacques et Notre-Dame. La cure relève de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, tandis que celle de Saint-Maur-des-Fossés possède des biens dans le village, ainsi que des terres et des bois dans le hameau de Cœuilly. Ce domaine, largement en écart à l'est du territoire campinois, est attesté depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Champigny souffre de la guerre de Cent Ans. En 1420, les Armagnacs exterminent les habitants – y compris les femmes et les enfants – ainsi que tout le bétail et brûlent le château-fort<sup>2</sup>. Henry Guillot<sup>3</sup>, historien campinois qui vécut au début du XX<sup>e</sup> siècle, en aurait observé, à l'occasion de divers travaux en centre-ville, les fondations calcinées. Il situe ce premier château au devant du croisement des rues Jacques-Richard et Louis-Talamoni.

Comme nombre d'autres villages alentour, Bry et Champigny tiennent leur prospérité (et leurs malheurs) de la proximité de la capitale. Ils se consacrent quasiment exclusivement à l'élevage et à l'agriculture, le vin y demeurant longtemps l'une des principales productions.

## L'Ancien Régime

### Le territoire

La cartographie s'avère de plus en plus détaillée durant le XVIII<sup>e</sup> siècle et apporte des précisions aux documents d'archives. Les informations de la carte générale de la capitainerie de Vincennes, Saint-Maur et ses environs<sup>4</sup> (1709), de la carte de l'Abbé Delagrive<sup>5</sup> (1731), des planches des atlas de Trudaine<sup>6</sup> (1745-80), de la carte des Chasses du Roi<sup>7</sup> (1768-1774), de l'atlas de la seigneurie de Bry<sup>8</sup> (1787) ou bien encore de la minute de la première carte d'état-major<sup>9</sup> (1809) se complètent et permettent une analyse assez fine du territoire et de sa physionomie. Les terres inondables bordant la Marne sont réservées aux prairies et aux pâturages, tandis que la vigne recouvre les coteaux bien exposés et que les labours s'étendent sur le plateau. L'atlas de Bry ou le cadastre napoléonien (1810) renseignent sur l'organisation du parcellaire. A Bry, quelques immenses enclos, appartenant au seigneur, côtoient une multitude de très petites parcelles lanières (étroites et très étirées), orientées principalement est-ouest c'est-à-dire perpendiculairement à la pente, typiques des coteaux viticoles. Champigny présente les mêmes caractéristiques ; trois domaines, celui des châtelains de Champigny, celui de Cœuilly et le Tremblay,

se partagent de vastes terres tandis que le parcellaire lanière change ici d'orientation, adoptant une disposition nord-sud afin de rester perpendiculaire au versant. A mi-pente, le long de l'actuelle rue Guy-Môquet, des carrières, des fours à chaux et un moulin apparaissent. Les îlots qui parsèment la rivière sont plus nombreux et d'une configuration assez différente de leur dessin actuel, certains ayant été remblayés. Le chemin de halage, difficilement praticable en certains endroits sur la rive de Bry, oblige les bateliers à traverser au bac de Bry et à poursuivre le tirage de l'autre côté. Les deux principaux moulins sur la rivière (dits de Bry et de Champigny), construits à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'apparaissent que sur le cadastre napoléonien. Nul pont n'enjambe encore la rivière. Venant de Paris, on franchit la Marne au pont de Saint-Maur (aujourd'hui de Joinville), qui existe depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. On poursuit alors son chemin vers Vitry-le-François et Strasbourg par la grande route, l'actuelle Nationale 4 ; après avoir passé le carrefour de la Fourchette, on traverse le village de Champigny ou bien, empruntant la bifurcation vers le nord, on longe le domaine du Tremblay avant de rallier Bry. D'ouest en est, plusieurs surfaces boisées se succèdent à Champigny, le bois L'Huillier, le bois du Plant, le bois l'Abbé et le bois de Cœuilly. Les remises (bouquets de taillis plantés dans les champs de distance à distance pour la conservation du gibier) ponctuent les surfaces agricoles. Plusieurs sources, rus ou mares alimentent largement en eau le territoire. Ces eaux vives sont canalisées par des pierrées souterraines traversant les cultures. Bry compte sept fontaines, dont la fontaine des Suisses, la fontaine d'Argent ou la



Planche du cadastre napoléonien concernant le centre-ville de Champigny (AD Val-de-Marne).

fontaine Tarabi, laissée à l'usage des villageois malgré les prétentions seigneuriales, et où un lavoir sera construit au XIX<sup>e</sup> siècle ; à Champigny, le ru de la Lande descend du plateau, arrose la propriété du Bouquet avant de se perdre au niveau de l'actuelle place du Marché ; les cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle conservent la mémoire de l'abreuvoir de Cœuilly, bien visible sur la carte des Chasses.

Moins prisée que celle de la rive droite, plus accessible, cette campagne présente suffisamment d'agrément pour être vantée par l'abbé Lebeuf et constituer dès cette époque un but d'excursion apprécié.

Villiers où ces gens se sont réfugiés « pendant le temps des guerres ». Cette même année, les ponts enjambant la Marne (de Charenton, de Saint-Maur ou de Gournay) sont en partie détruits afin de protéger la capitale. Des murailles campinoises ou du château seigneurial, il ne reste aujourd’hui aucune trace tangible, ces réalisations ayant été détruites à la suite de la Révolution. Seuls subsistent divers documents d’archives contenant des mentions écrites qu’Henry Guillot releva en son temps. Elles lui permirent de proposer une localisation pour les murailles – bordées de fossés et percées de portes – qui encerclaient le

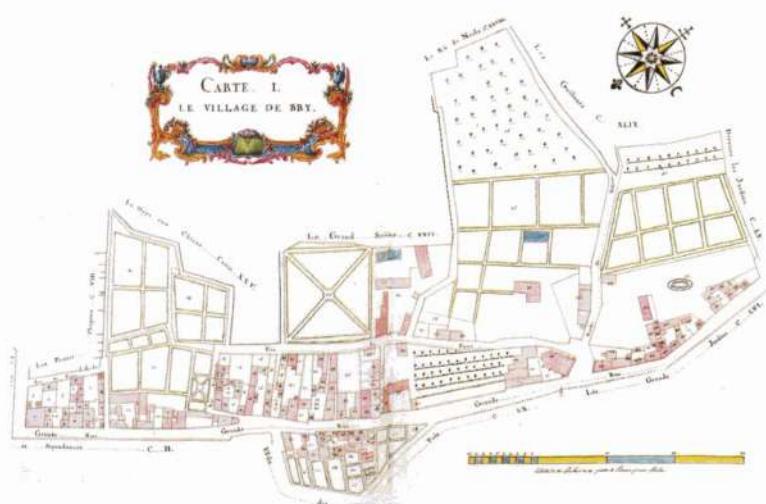
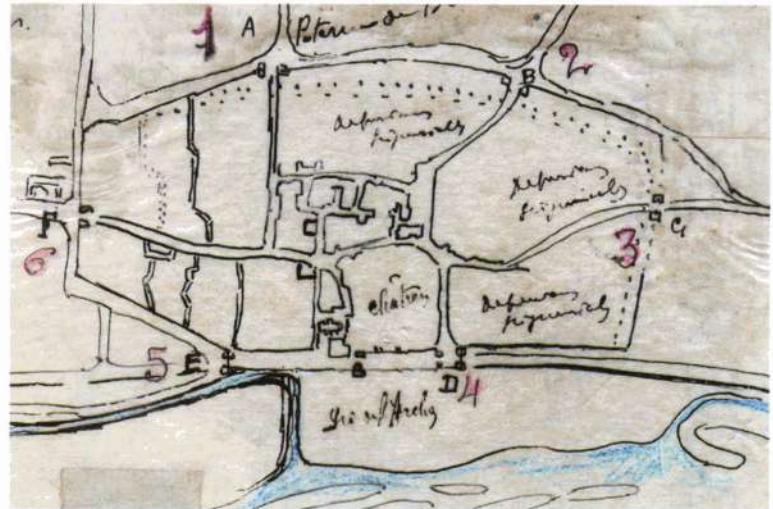


Planche de l'atlas de la seigneurie de Bry concernant le centre-ville (AN).



*Croquis de Guillot localisant le château et l'enceinte de Champigny (MM Bry).*

## Les villages

En 1709, on recense 175 feux à Champigny, alors que Bry n'en compte que 56. Dans les deux villages, les habitations sont regroupées à la naissance du coteau et présentent les caractères ruraux courants de la région. Les maisons s'alignent, parallèlement au cours de la rivière, le long des quelques rues et ruelles, réparties autour de l'église et de la demeure seigneuriale. Le cadastre napoléonien révèle l'existence de plusieurs cours communes, dont certaines, très restaurées, existent toujours, notamment rue de l'Eglise à Champigny.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'abbé Jehan Simon, archidiacre de Notre-Dame de Paris, seigneur de Champigny, entreprend de rebâtir un logis. Deux siècles plus tard, l'abbé Chastelain, dira de ce second château qu'il est aussi laid que le Petit-Chastelet<sup>10</sup> ! En 1545, le roi François I<sup>er</sup> autorise le village à se ceindre de murailles et à construire une halle pour le marché. Car si les campagnes entourant Paris sont prospères, elles souffrent également des conflits mettant aux prises les grands partis du royaume. Dans un acte notarié la concernant, une maison bryarde est dite « ruinée par les ligueurs » ; en 1649, le registre paroissial mentionne des décès d'habitants de Bry survenus dans la village de

village et pour le nouveau château, implanté plus près de la Marne (juste en arrière de l'église Saint-Saturnin). Le logis lui-même était modeste (certaines archives mentionnent une simple « maison » séparée de son jardin par un chemin communal). Cette disposition est confirmée par la carte de la capitainerie de Vincennes qui montre un long corps de bâtiment face à la Marne, précédé d'un jardin descendant jusqu'à la rive. La seigneurie vaut davantage pour les 300 cents arpents de terres cultivables<sup>11</sup>. Elle reste dans les mains de la famille Bochard durant plus de deux siècles sans que celle-ci habite Champigny. La demeure est louée à vie au baron de Pointis, chef d'escadre des armées navales du roi, qui y meurt en 1707<sup>12</sup>. Les Bochard de Champigny partagent désormais leur temps entre Paris et leur fief de Normanville près d'Evreux, acquis en 1740<sup>13</sup>. Après la tourmente révolutionnaire, leurs biens leur sont rendus. Le marquis de Champigny, Jean de Bochard, vend les derniers cinquante-six hectares de terres et une maison qu'il possédait encore en 1844<sup>14</sup>. Le hameau de Cœuilly, très à l'est, regroupe autour d'une place quelques maisons, le château et sa ferme. La chapelle seigneuriale devient le lieu de culte attitré des quelques habitants du fait de l'éloignement de l'église paroissiale Saint-Saturnin.

Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Bry comprend deux fiefs : celui de Malestroit, à gauche de l'église, reconstruite en 1610 et agrandie de deux bas côtés en 1757, et celui de l'Hôtel-Fort. Le siège de ce dernier est déplacé en 1662 dans un bâtiment plus vaste, nouvellement construit au nord du village. Nicolas de Frémont, marquis d'Auneuil, conseiller du Roi et Président de la cour des aides, acquiert l'hôtel de Malestroit en 1694 et le nouveau château de Bry deux ans plus tard, devenant ainsi le seul seigneur du lieu. En 1757, son fils, Adrien-Robert de Frémont, acquiert le long de la Grande-Rue plusieurs maisons qu'il fait détruire afin de dégager une perspective devant son château et aménager une cour d'honneur précédée d'une vaste allée conduisant au bac. L'une d'elles a appartenu au peintre François de Troy qui l'achète en 1700 et la conserve jusqu'à sa mort, trente ans plus tard. En 1760, Etienne de Silhouette, contrôleur général des finances, achète la seigneurie de Bry et, dans la foulée, plusieurs autres fiefs aux alentours ainsi que des terres appartenant à des particuliers. Il porte ainsi son domaine à plusieurs centaines d'arpents répartis sur Bry (outre le château et son parc, 410 arpents de terres exploitables) et sur les communes de Noisy-le-Grand et de Villiers-sur-Marne (environ 300 arpents). C'est lui qui confie à l'architecte François II Franque la reconstruction du château de Bry<sup>15</sup>. Devant l'hôtel de Malestroit et l'église bryarde, se déploie un vaste espace public (la future place de la mairie), appelé *les Préaux*, planté d'une salle d'ormes (deux rangées de six arbres) mentionnée depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Cet espace, défendu vivement par les villageois contre les prétentions seigneuriales (voir p. 41) voit son dernier arbre abattu en 1904<sup>16</sup>. Le seigneur, omniprésent dans le village, tire sa puissance et ses revenus de ses terres et de certains droits, généralement affermés. Il détient, outre son domaine, les droits sur le four banal et le pressoir, la rivière, le port, le bac, les pêches, îles et îlots ou bien encore les « places à construire moulins ». Bry possède encore en plein cœur du centre ancien, une rue du Pressoir et, comme Champigny, une rue du Four.

Les cahiers de doléances de 1789 esquisSENT quelques aspects de la situation générale du territoire et des villageois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, complémentaires des informations cartographiques. A Champigny, les réclamations sont établies au nom des « cultivateurs et gens de campagne » (les labours représentent 75 % des terres en 1784 et les laboureurs et petits paysans 61 % des redevables de la taille en 1789) : ils souhaitent une répartition moins injuste de l'impôt, c'est-à-dire basée sur la totalité des biens et revenus « sans aucune exception, soit à titre de privilège ou autrement ». Ils demandent la possibilité de détruire le gibier et surtout les lapins fort préjudiciables aux récoltes, celle de pouvoir commencer ces récoltes « quand ils le croiront nécessaire », de ne permettre l'exportation ou la thésaurisation des récoltes qu'en cas d'abondance, de clarifier les lois judiciaires qui entraînent des « formalités ruineuses » pour

un droit incertain et enfin de renforcer la maréchaussée, trop peu nombreuse pour assurer la sûreté des villages. A Bry, les rédacteurs s'élèvent contre les impôts, trop nombreux, arbitraires et inégaux, leur perception étant en outre mal organisée. Principalement vigneronS, ils énumèrent les différentes taxes auxquelles ils sont assujettis, concluant qu'« il serait à désirer qu'une taxe fixe sur chaque pièce de vin déchargeât de tous ces monopoles ». Ils remettent en cause « l'obligation consacrée par le temps » de payer le curé pour les mariages ou les enterrements, ou bien encore les frais dus au monopole des huissiers-priseurs organisant les successions. Enfin ils déplorent les dégâts occasionnés aux récoltes par le gibier et aux semences par les pigeons du colombier seigneurial.

La tourmente révolutionnaire passée, la vie des deux villages se poursuit presque inchangée. Les héritiers des anciens seigneurs reprennent possession de tout ou partie de leurs domaines placés sous séquestre, tandis que quelques riches paysans ont agrandi le leur en rachetant les biens ecclésiastiques déclarés biens nationaux, qui ont été mis en adjudication<sup>17</sup>. Les toutes jeunes municipalités auront à cœur durant les décennies suivantes d'organiser les affaires publiques en bonne intelligence avec ces grands propriétaires.

## Le XIX<sup>e</sup> siècle : une lente évolution

### Entre agriculture et villégiature

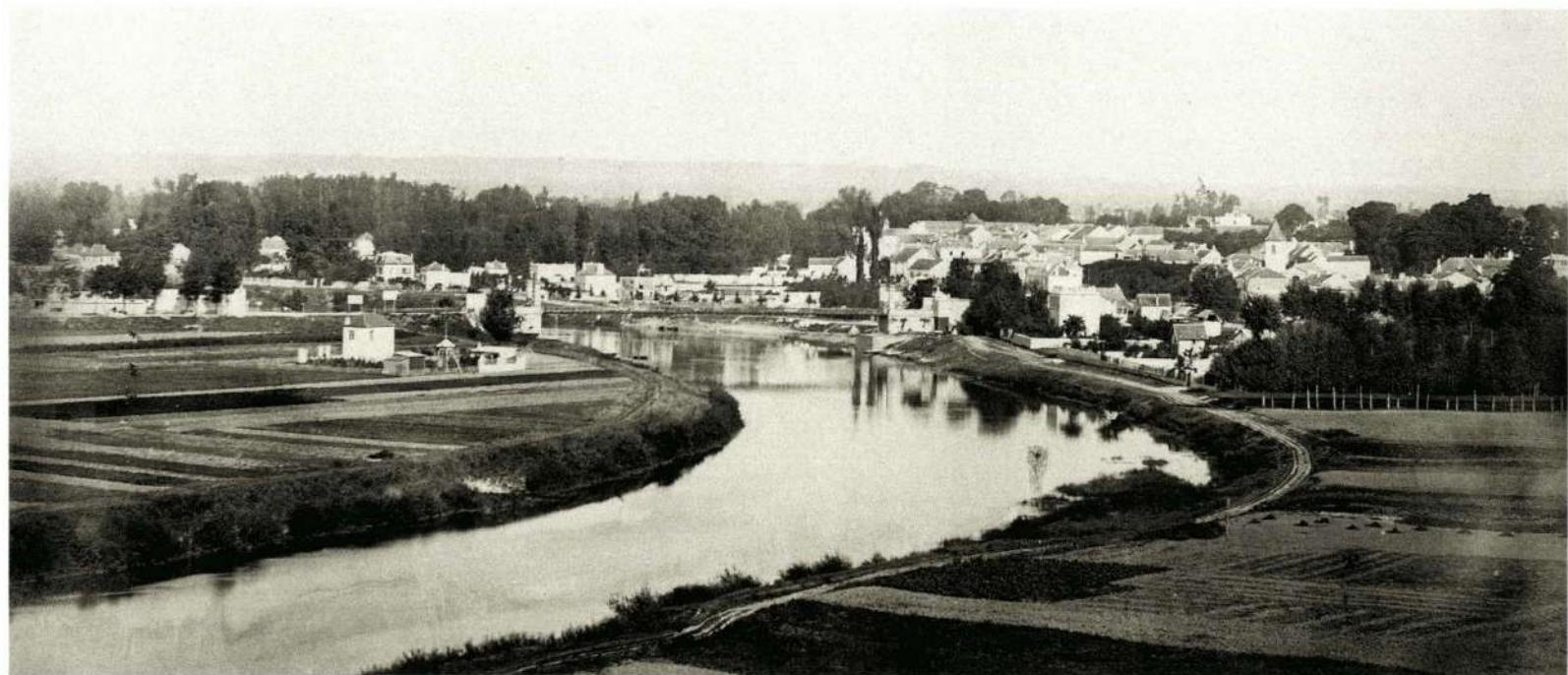
L'agriculture demeure prépondérante durant tout le siècle, mais la nature des cultures évolue peu à peu. La vigne perd de son importance au profit des labours et des cultures maraîchères. Vers 1900, 73 % du territoire reste agricole (244 hectares sur 332 à Bry et 830 hectares sur 1 133 à Champigny). A Bry, 36 hectares sont consacrés à l'arboriculture. La terre bryarde est désormais réputée pour sa production de cerises et de prunes, dont la *Bonne de Bry*. Les rives de la Marne, sujettes aux inondations, sont toujours dévolues aux pâturages. Le troupeau de la ferme nogentaise Beauséjour traverse la rivière en barque pour se rendre au Pré-aux-Vaches, à Champigny. Les anciennes demeures seigneuriales, devenues maisons d'agrément, accueillent quelques notabilités ou abritent, les dernières années, des bourgeois parisiens en mal de tranquillité. Talleyrand loue le château de Bry et y réside entre 1803 et 1808. Puis le baron Louis, ministre des Finances sous la Restauration et la monarchie de Juillet, lui succède dans la place. Il achète le domaine en 1816 pour y vivre jusqu'à son décès en 1837. A la même époque, la duchesse de Massa (veuve du duc de Massa-Carrara, ministre de la Justice de Napoléon), s'installe dans l'ancien Hôtel-Fort et y réside chaque année durant la belle saison<sup>18</sup>. La demeure est vendue après sa mort, survenue en 1834, au docteur Evrat, médecin du roi Louis-Philippe. Le peintre décorateur Louis Daguerre, l'un des inventeurs de la photographie, achète une autre maison du centre de Bry en 1839 ; il y apporte d'importantes modifications et y

habite jusqu'à sa mort en 1851. Jusqu'en 1849, le domaine campinois du Tremblay appartient à Jean-Denis Destors<sup>19</sup>, propriétaire qui est également maire de la commune de 1840 à 1847. Cœuilly, restitué aux Hocquart, reste dans cette famille jusqu'en 1832, année où Jean-Jacques Mirabel-Chambaud l'acquiert pour le revendre rapidement à Jean-Baptiste Chovet, baron de la Chance, tous deux propriétaires domiciliés à Paris selon les actes notariés<sup>20</sup>. Les deux villages possèdent quelques autres maisons de campagne<sup>21</sup>. Pour autant, ils demeurent encore bien trop inaccessibles pour susciter l'engouement, aussi conservent-ils leur physionomie ; l'évolution démographique y reste très lente. Champigny compte 1 233 habitants en 1801 et 1 610 cinquante ans plus tard ; Bry, qui comprend 399 habitants au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ne voit sa population augmenter que de treize habitants en cinq décennies. La progression ne sera manifeste qu'avec la création des premiers lotissements, durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Premiers lotissements

Le premier morcellement significatif de terres intervient en 1845 lorsque Geneviève de Rigny, châtelaine de Bry après le décès de son oncle le baron Louis, décide de vendre ses propriétés situées à

quelques décennies plus tard, les maisons de campagne s'y seront multipliées<sup>22</sup>. En 1859, après la mort de mademoiselle de Rigny, le domaine est morcelé. Le château et son parc constituent un premier lot de 23 hectares, vendu à François-Jules Devinck, industriel ayant fait fortune grâce à ses manufactures de chocolat et qui a joué un rôle politique<sup>23</sup>. La ville de Paris acquiert vingt hectares en bord de Marne pour y installer une pépinière modèle, tandis que Camille de Verdières achète une terre qu'elle transforme aussitôt en lotissement, faisant percer la rue du Bois-des-Chênes pour desservir les trente-huit parcelles tracées<sup>24</sup>. Surtout, messieurs Cocteau, notaire honoraire parisien, Poulet-Langlet<sup>25</sup> et Bertier, ancien régisseur du domaine, acquièrent l'essentiel des terres pour les lotir dans la foulée. Ils font tracer diverses avenues et rues, deux cent soixante lots répartis en dix-huit îlots et rédiger un cahier des charges. Les contraintes que celui-ci impose sont limitées : les établissements insalubres ou répandant des mauvaises odeurs sont interdits ; les distances réglementaires pour la plantation d'arbres doivent être respectées, mais les arbres existants conservés ; les clôtures et mitoyennetés seront soit en palis ou en treillage de 1,5 m de hauteur soit des murs qui ne pourront dépasser 2,3 m. Dès 1860, les investisseurs se retirent et les acquéreurs des



Le village de Bry et la plaine du Perreux, à gauche, photographiés en 1865 par Ildefonse Rousset (E. de La Bedollière et I. Rousset. Le Tour de Marne. Paris : Librairie internationale, 1865).

l'extrême sud-ouest du village, entre la Marne et la limite du territoire campinois, aux lieux dits les Grands Jardins et la Montagne du Verrou. Elle destine ces terres à l'agriculture et découpe donc des parcelles très étroites, perpendiculaires à la rivière, sans imaginer que

lots (de 281 m<sup>2</sup> à 4 hectares) se constituent en syndicat. Chacun doit acquitter une contribution dite de un centime, proportionnelle à son lot, afin d'entretenir les voies, tant que celles-ci n'ont pas intégré le domaine public. Parmi les cent quatre-vingt-quatorze nouveaux



Le panorama de la bataille de Champigny (A. de Neuville, E. Detaille, op. cit.).

propriétaires, seuls neuf d'entre eux sont domiciliés à Bry<sup>26</sup>. A la même époque, le moulin, installé entre l'île du Moulin et l'île d'Amour, est démolie parce que le barrage qu'il constitue gêne la navigation. Le propriétaire de l'île du Moulin vend sa terre en la morcelant et les premières maisons y sont construites.

A Champigny, la première opération de lotissement significative est celle de l'ancien bois du Plant, une seule parcelle de près de 25 hectares. La terre, propriété du marquis de Bochard jusqu'en 1844, est finalement acquise en 1862 par la société Plisson<sup>27</sup> et C<sup>ie</sup>, domiciliée à Vincennes. Les premières ventes de parcelles commencent dès l'année suivante et se poursuivront jusqu'en 1879<sup>28</sup>. Esprit-Charles-Gabriel de Bully<sup>29</sup> achète le domaine de Cœuilly en 1847. A partir de 1894, ses héritiers commencent à morceler leurs terres soit en créant eux-mêmes des lotissements soit en vendant de vastes parcelles, immédiatement loties par leurs acquéreurs. Ainsi Hector Lebfeuvre<sup>30</sup> achète 3 hectares et Arsène Ozanne<sup>31</sup> une cinquantaine d'autres pour créer notamment le lotissement du parc de Cœuilly (de part et d'autre de l'actuel boulevard Auguste-Blanqui, ancien boulevard Ozanne)<sup>32</sup>. Le château lui-même est cédé en 1898 à la Société Immobilière de la rue de Bourgogne<sup>33</sup>, puis en 1910 à une société d'Habitations à Bon Marché (HBM).

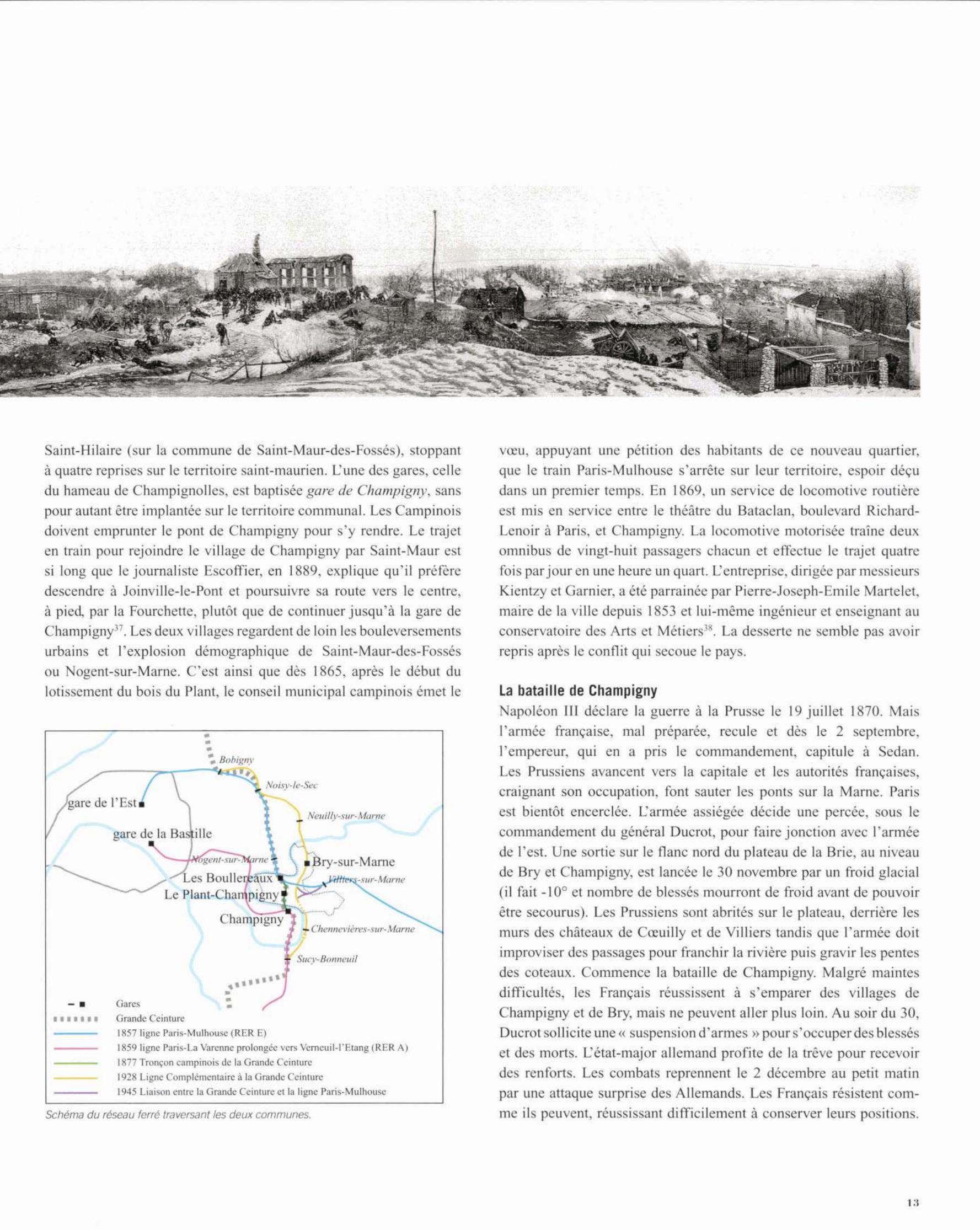
### Naissance de l'administration municipale

Durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, l'organisation des municipalités (qui ont succédé aux paroisses) est encore balbutiante. Faute de locaux, le conseil siège parfois chez le maire. Ce dernier, sans véritable budget et en l'absence de législation, se présente davantage comme un « négociateur » qui incite ou organise les dons ou concessions des habitants les plus riches, les grands propriétaires terriens, quand ces derniers n'occupent pas eux-mêmes les fauteuils municipaux.

La réglementation impose de déplacer les cimetières pour des raisons d'hygiène et afin que tous les défunt, quelle que soit leur religion, puissent reposer dans le même lieu. Grâce au don du terrain fait par

le baron Louis, membre du conseil municipal, en 1828, le nouveau cimetière de Bry est ouvert. Un premier agrandissement intervient dès 1847. La même année, le cimetière de Champigny est également déplacé et celui le long de l'église abandonné. Pourtant, il faudra attendre 1884 pour que les tombes familiales prennent place dans le nouveau cimetière. A Bry, lors du décès du baron Louis, sa nièce, Geneviève de Rigny, offre encore à la municipalité une somme de trois mille francs en hommage à sa mémoire dont cinq cents francs sont destinés aux pauvres, le surplus devant être employé à une chose d'utilité publique. En 1837, le conseil municipal campinois vote l'acquisition d'une maison dans la Grande-Rue pour y installer la mairie et la première école. En 1840, grâce à un nouveau don de mademoiselle de Rigny, Bry acquiert également un bâtiment qu'il destine à la maison commune. Bientôt, le maire organise avec la nouvelle châtelaine la révision du tracé des chemins qui traversent ses terres afin de faciliter la circulation des agriculteurs<sup>34</sup>. Lors de la crise de 1848, il suggère à cette dernière, effrayée par les événements, plutôt que de s'enfuir comme elle l'a d'abord pensé, de procurer du travail aux plus démunis. Avec Daguerre, qui prend la direction artistique du chantier, elle commande un décor en forme de grotte dans le fond du parc de sa propriété<sup>35</sup>.

Les deux communes ne connaissent pas le même développement que certaines de leurs voisines car elles demeurent enclavées. Le premier pont franchissant la Marne sur leur territoire est celui de Bry, construit en 1831 pour remplacer l'ancstral bac et reliant la commune à Nogent/Le Perreux puis à Paris, par la traversée du bois de Vincennes ; le pont entre Champigny et Saint-Maur est inauguré douze ans plus tard<sup>36</sup>. En 1857 la ligne de chemin de fer de Paris-est à Mulhouse est mise en service. Après une halte à la gare du pont de Mulhouse au cœur de Nogent-sur-Marne, elle enjambe la rivière grâce à un spectaculaire viaduc, traverse le territoire campinois, mais ne propose pas d'autre station avant Villiers-sur-Marne. En 1859, une seconde ligne de chemin de fer est ouverte à proximité : la ligne dite de Vincennes qui relie la gare de la Bastille à la Varenne-



Saint-Hilaire (sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés), stoppant à quatre reprises sur le territoire saint-maurien. L'une des gares, celle du hameau de Champignolles, est baptisée *gare de Champigny*, sans pour autant être implantée sur le territoire communal. Les Campinois doivent emprunter le pont de Champigny pour s'y rendre. Le trajet en train pour rejoindre le village de Champigny par Saint-Maur est si long que le journaliste Escoffier, en 1889, explique qu'il préfère descendre à Joinville-le-Pont et poursuivre sa route vers le centre, à pied, par la Fourchette, plutôt que de continuer jusqu'à la gare de Champigny<sup>37</sup>. Les deux villages regardent de loin les bouleversements urbains et l'explosion démographique de Saint-Maur-des-Fossés ou Nogent-sur-Marne. C'est ainsi que dès 1865, après le début du lotissement du bois du Plant, le conseil municipal campinois émet le

vœu, appuyant une pétition des habitants de ce nouveau quartier, que le train Paris-Mulhouse s'arrête sur leur territoire, espoir déçu dans un premier temps. En 1869, un service de locomotive routière est mis en service entre le théâtre du Bataclan, boulevard Richard-Lenoir à Paris, et Champigny. La locomotive motorisée traîne deux omnibus de vingt-huit passagers chacun et effectue le trajet quatre fois par jour en une heure un quart. L'entreprise, dirigée par messieurs Kientzy et Garnier, a été parrainée par Pierre-Joseph-Emile Martelet, maire de la ville depuis 1853 et lui-même ingénieur et enseignant au conservatoire des Arts et Métiers<sup>38</sup>. La desserte ne semble pas avoir repris après le conflit qui secoue le pays.

### La bataille de Champigny

Napoléon III déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. Mais l'armée française, mal préparée, recule et dès le 2 septembre, l'empereur, qui en a pris le commandement, capite à Sedan. Les Prussiens avancent vers la capitale et les autorités françaises, craignant son occupation, font sauter les ponts sur la Marne. Paris est bientôt encerclée. L'armée assiégée décide une percée, sous le commandement du général Ducrot, pour faire jonction avec l'armée de l'est. Une sortie sur le flanc nord du plateau de la Brie, au niveau de Bry et Champigny, est lancée le 30 novembre par un froid glacial (il fait -10° et nombre de blessés mourront de froid avant de pouvoir être secourus). Les Prussiens sont abrités sur le plateau, derrière les murs des châteaux de Cœuilly et de Villiers tandis que l'armée doit improviser des passages pour franchir la rivière puis gravir les pentes des coteaux. Commence la bataille de Champigny. Malgré maintes difficultés, les Français réussissent à s'emparer des villages de Champigny et de Bry, mais ne peuvent aller plus loin. Au soir du 30, Ducrot sollicite une « suspension d'armes » pour s'occuper des blessés et des morts. L'état-major allemand profite de la trêve pour recevoir des renforts. Les combats reprennent le 2 décembre au petit matin par une attaque surprise des Allemands. Les Français résistent comme ils peuvent, réussissant difficilement à conserver leurs positions.

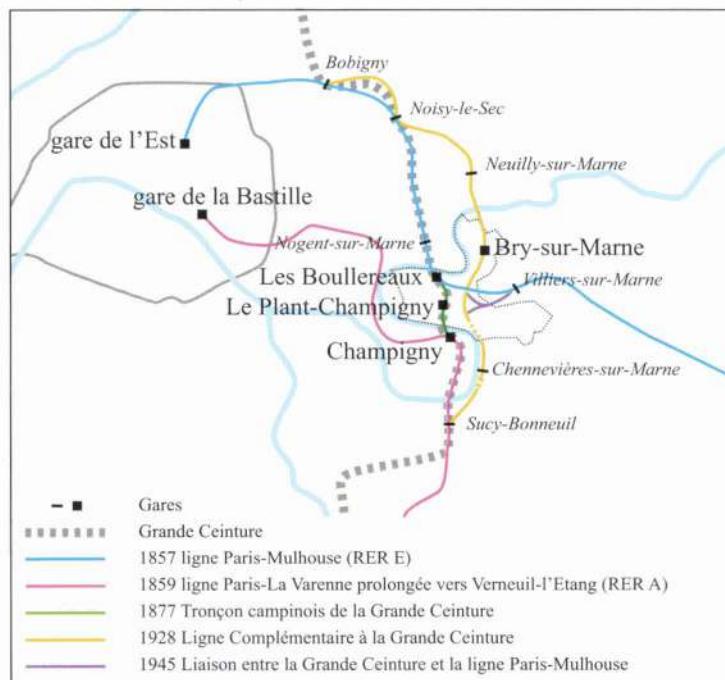


Schéma du réseau ferré traversant les deux communes.

Le 3 décembre au matin, devant l'épuisement des troupes, Ducrot décide le repli, persuadé depuis trois jours que le combat est en fait perdu ; la bataille de Champigny s'achève. A la fin janvier, Paris capitule.

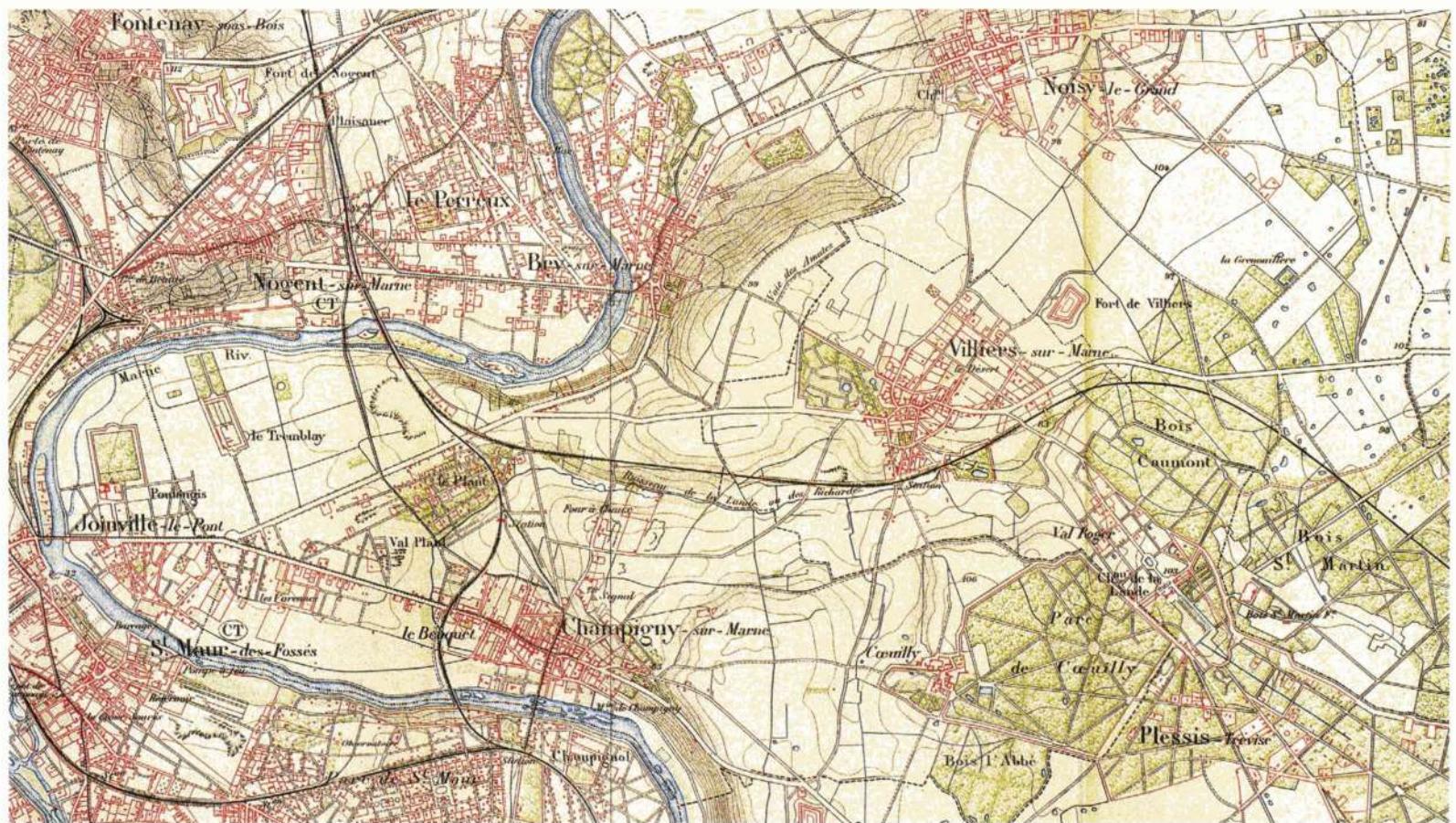
Après la défaite de 1870, le Général Séré de Rivières concevra un nouveau système de fortifications pour protéger Paris. Le Fort de Champigny, en fait implanté sur la commune de Chennevières-sur-Marne, s'inscrit dans ce système. Construit de 1878 à 1880, il est militairement obsolète dès son achèvement et très vite abandonné. Parallèlement, après la fin des hostilités, il faut donner des sépultures décentes aux morts. Plusieurs monuments funéraires et commémoratifs sont élevés sur les deux communes dont le plus imposant est l'ossuaire de Champigny, ville désormais baptisée « Champigny - La Bataille » pour quelques décennies. Les centres des deux villages, largement pilonnés, ne sont plus que ruines qui doivent être redressées.

### Reconstruction - expansion

L'église de Champigny, très endommagée, est entièrement restaurée ; nombre d'œuvres d'art qu'elle contenait sont à jamais perdues. La mairie est reconstruite à partir de 1879<sup>39</sup>. Soixante-quinze maisons du centre-ville sont également à rebâtir. Si son église a été moins touchée,

le centre-ville de Bry a subi les mêmes dégâts<sup>40</sup> : toutes les maisons ont été incendiées et sont plus ou moins effondrées le long de la rue de Joinville (actuelle avenue du Général-Leclerc) et dans la Grande-Rue jusqu'au château, lui-même très endommagé. La maison de Daguerre et l'Hôtel-Fort sont détruits. La mairie doit être reconstruite.

L'essor économique de la reconstruction est favorisé par une première desserte ferroviaire. Dès avant la guerre, plusieurs projets avaient été présentés pour créer une grande ceinture de chemin de fer qui viendrait compléter la petite ceinture, déjà engorgée. A l'est de la capitale, le tracé de cette nouvelle desserte emprunte un tronçon de la ligne Paris-Mulhouse, entre Noisy-le-Sec et le viaduc de Nogent, et au sud-est, un tronçon de la ligne du chemin de fer de Vincennes, entre la gare de Champigny et Sucy-Bonneuil (la ligne de Vincennes a déjà été prolongée). Les deux tracés sont raccordés par le tronçon de trois kilomètres, mis en service en 1877, qui traverse Champigny du nord au sud ; la gare du Plant-Champigny est finalement construite<sup>41</sup>. Cependant, le trafic voyageur ne se développe que lentement ; deux trains seulement circulent dans chaque sens à l'ouverture d'une partie de la ligne<sup>42</sup>. La halte du Plant est complétée par une gare militaire conformément aux décisions ministrielles de 1878. Les militaires, convaincus de l'intérêt stratégique



Extrait de la carte d'Etat-major de 1882 (AM Champigny).

de la Grande Ceinture, demandent que son tracé soit ponctué de quais d'embarquement et de débarquement ainsi que de ports secs, nécessaires aux opérations de mobilisation et de ravitaillement éventuelles.

Faute d'un trafic ferroviaire plus développé, plusieurs lignes de tramways

encore lotis. Enfin, au sud, l'assèchement général du « Tour de Marne »<sup>47</sup> rend le canotage lui-même difficile et dissuade les amateurs<sup>48</sup>. Pour autant, les villages demeurent résolument résidentiels ; ils n'accueillent que quelques rares petites industries, outre les carrières signalées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.



Le centre de Champigny après les destructions de 1870 (carte postale, AD Val-de-Marne).

sont finalement ouvertes. La première date de 1890 et relie la gare du pont de Mulhouse à Nogent au pont de Bry. Elle est bientôt prolongée, d'un côté jusqu'à la porte de Vincennes, et de l'autre vers Noisy-le-Grand<sup>43</sup>. En 1899, la ligne de Joinville-le-Pont au centre de Champigny (par la Fourchette) est mise en service. Poursuivie quelques années plus tard jusqu'à la porte de Vincennes, elle conduit les Campinois en quarante minutes à la porte de la capitale. En 1902, une autre ligne est livrée à l'exploitation qui relie Paris au centre de Champigny en passant par Nogent-sur-Marne et le quartier du Plant ; elle profite du nouveau pont construit, le pont de Nogent, ouvert à la circulation en 1899<sup>44</sup>. Les transports publics s'améliorent, les constructions commencent à se multiplier dans les nouveaux lotissements. Si quelques vastes parcelles accueillent d'imposantes résidences, le « château » Lorenz<sup>45</sup> à Bry ou celui du Verrou à Champigny, les nouvelles villas sont des maisons cossues, voire plus modestes, à l'exception du coteau ensoleillé du sud de Champigny, de part et d'autre de l'actuelle route nationale où quelques belles résidences demeurent encore visibles. La population campinoise triple en trente ans et passe de 2 200 habitants en 1872 à 6 655 en 1900 ; elle est multipliée par 2,3 à Bry (passant de 917 à 2 125 habitants). Les nouveaux habitants sont séduits par l'aspect champêtre et la tranquillité des lieux, peints vers 1860 par Camille Pissaro ou photographiés par Ildefonse Rousset<sup>46</sup>. Les guinguettes et autres équipements de loisirs bordant la Marne restent peu nombreux, concentrés sur la rive droite de Nogent et de Joinville, plus facilement accessible. De plus, la réglementation limite les installations sur la rive gauche, dévolue au halage. Au nord de Champigny, les prés ne sont pas



Les carrières du Plant à Champigny (carte postale, AD Val-de-Marne).

### L'industrie

En effet, durant encore tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la principale activité industrielle des deux communes reste l'extraction du sable de l'ancien lit de la Marne, celle de la pierre meulière et de la pierre calcaire, ainsi que l'exploitation de celle-ci pour la fabrication de la chaux. En 1809, sur dix-neuf carriers à chaux recensés dans la région, seuls deux ne sont pas domiciliés à Champigny ; la commune y est alors le seul lieu de fabrication<sup>49</sup>. En 1830, trois carrières y sont exploitées sans autorisation<sup>50</sup>. Les fours à chaux, adossés à la cote conduisant au plateau afin de faciliter leur accès lors du remplissage, marqueront longtemps le territoire, immortalisés dans le panorama de la bataille de Champigny<sup>51</sup>. Tandis que le sable est extrait à ciel ouvert, au lieu dit la Garenne au nord de Bry ou en lieu et place du futur lotissement du Tremblay à Champigny, ou bien encore au Bois-l'Huillier, l'extraction du calcaire n'est que ponctuellement souterraine, au Plant (lors du lotissement du quartier, deux parcelles de 9 000 m<sup>2</sup> chacune sont encore réservées à des carrières<sup>52</sup>) ou le long de l'actuelle rue Guy-Môquet (ancien chemin des Fours-à-Chaux et rue Bonneau) dans cette même commune<sup>53</sup>. Ces exploitations, dont certaines possèdent un dépôt à Paris même<sup>54</sup>, disparaissent au début du XX<sup>e</sup> siècle et les lotissements recouvrent peu à peu ces zones (dans les années 1920, les déblais de la tranchée ferroviaire de la ligne de chemin de fer traversant Bry viennent remblayer les dernières excavations). Seuls quelques vestiges des fours de la société La Chaux Industrielle subsistent, encastrés dans un mur de soutènement, rue Guy-Môquet. En 1867, ni Bry ni Champigny ne compte aucune autre industrie<sup>55</sup>. Trois

décennies plus tard, selon *l'Etat des communes*, « Champigny ne présente au point de vue industriel et commercial qu'une minime importance ». La ville possède deux fabriques d'huiles ou de vernis, une manufacture de touches d'ivoire pour pianos et une minoterie (le fameux moulin en bord de Marne). Tout juste créées, deux autres entreprises grandiront et occuperont une place importante dans l'histoire industrielle de la ville au XX<sup>e</sup> siècle : la fabrique de rotins filés installée rue des Batailles (future rue de Verdun) et la Société Française de l'Acétylène Dissous et Applications de l'Acétylène, future Air Liquide<sup>56</sup>. Son employé vedette, l'ingénieur Charles Picard, y inventa le premier chalumeau oxyacétylénique. Bry est dépourvu de toute activité d'importance et ne compte que quelques ateliers, une scierie mécanique, une blanchisserie de faux cols, une blanchisserie et teinturerie de paille pour chapeaux et une brasserie<sup>57</sup>. Chacune des deux communes dispose également de



Vue aérienne de Champigny avant la destruction des anciens ateliers de Air-Liquide, au premier plan (AM Champigny).

son usine à gaz, dont la production est destinée à l'éclairage public municipal, à l'approvisionnement de quelques particuliers et des rares manufactures. L'usine de Bry, ouverte en 1895, se réduit en fait à une maison sur le quai, les gazomètres sont installés à l'arrière, en fond de parcelle, le charbon étant stocké entre les deux constructions<sup>58</sup> ; celle de Champigny est plus importante, la Société de Gaz de Champigny (localisée le long de l'avenue de la République, juste avant la ligne de chemin de fer) étant rachetée en 1883 par la Fusion des Gaz - Société Anonyme d'Eclairage et de Chauffage dont le siège social est à Paris. En revanche, l'artisanat et la très petite industrie sont davantage développés, notamment à Champigny : huit cent vingt ateliers y sont recensés. Le quartier de la Fourchette ne conserve plus que quelques vestiges de la mixité du bâti que cette présence entraîna, imbrication des habitations et des locaux d'activité.

### La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : naissance d'une banlieue

Entre villégiature, terres cultivées et banlieue, les villages, au début du XX<sup>e</sup> siècle, présentent encore plusieurs visages différents. Même si les constructions ont commencé à se développer, le territoire est suffisamment vaste pour préserver d'importantes zones, encore dévolues à l'agriculture. Les dernières fermes disparaîtront dans les années 1970 (près de la place du Marché, en centre-ville de Champigny, une ferme avec vaches laitières est exploitée jusqu'en 1956). A Bry, les habitants sont regroupés au cœur du village et commencent à densifier les anciennes terres seigneuriales, loties. A Champigny, trois agglomérations se distinguent : le centre, le quartier du Plant et celui, limitrophe de Joinville, de la Fourchette, tandis que le hameau



Les bords de Marne de Bry peint dans un style néo-impressionniste par Louis Pignollet (mairie de Bry).

de Cœuilly reste un écart qui commence seulement à se construire. En bord de Marne, le long des chemins de halage et sur les coteaux la dominant, les résidences de loisir se succèdent dans un maillage relativement lâche. Ce sont moins les guinguettes qui attirent les Parisiens le dimanche ou aux beaux jours que les chanceux qui se sont installés définitivement et qui invitent leurs proches. Vers 1900, les Bryards adressent à leur mairie de nombreuses plaintes, réclamant une amélioration du trafic des tramways le dimanche soir et le lundi matin pour que les familles en visite qui veulent rentrer à Paris ne restent pas à l'embarcadère, faute de place<sup>59</sup>. En effet, les mauvaises conditions de desserte du territoire sont plus que jamais d'actualité, la dissociation entre lieu de résidence et lieu de travail étant consommée.

### Les réseaux

Dès avant la Première Guerre mondiale, un constat s'impose : la partie est de la Grande Ceinture est saturée dans les tronçons communs aux autres lignes de chemin de fer et le viaduc de Nogent constitue un goulot d'étranglement incontournable. En 1924, la décision est prise de construire une ligne dite complémentaire entre Noisy-le-Sec et Sucy-Bonneuil. La Complémentaire, longue de 21 km, franchit la Marne à Neuilly-sur-Marne, coupe en deux du nord au sud à mi pente du coteau le territoire de Bry et continue vers Champigny. Elle traverse ensuite le territoire campinois, durant près de 800 m en souterrain, afin de préserver le coteau dominant la Marne, avant de poursuivre vers Chennevières. Aucun passage à niveau n'interrompt les voies, enjambées par plusieurs ponts-route. La ligne, mise en service en 1928, est d'abord uniquement prévue pour un trafic de fret, mais devant les réclamations des communes traversées, les gares de Neuilly-sur-Marne, Bry et Chennevières-sur-Marne sont construites et le service voyageurs ouvre en 1932<sup>60</sup>. Ce n'est qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec l'apport de main-d'œuvre de prisonniers allemands, que le raccordement entre la Complémentaire et la ligne Paris-Mulhouse (Bâle aujourd'hui) est construit<sup>61</sup>.

Si la desserte par les transports en commun est fondamentale pour le développement des communes, l'organisation et la modernisation de la voirie le sont tout autant. Les premières rues créées par les lotisseurs entrent immanquablement dans le domaine public (après des négociations plus ou moins longues en fonction de leur état et d'éventuelles difficultés juridiques). Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, avant même le phénomène de multiplication des lotissements, Champigny compte déjà quatre-vingt-dix voies privées et Bry quatorze (les premières créées dans le parc du château ayant intégré en 1898 le domaine public). Les rues étroites des villages doivent être élargies et redressées afin de s'adapter au nouveau trafic, tandis que le réseau de chemins agricoles nécessite d'être peu à peu amélioré. A Bry, le problème de l'accès au plateau du côté de Villiers-sur-Marne se posait depuis l'Ancien Régime, le chemin montant le long de

l'église pratiquement en ligne droite étant impraticable à la moindre intempérie, à cause de sa trop forte pente. Pourtant, il faut attendre les années 1920 pour que le boulevard Pasteur soit ouvert et les hauteurs de la commune enfin aisément accessibles. Plusieurs opérations d'alignement se succèdent dans la Grande-Rue de Champigny<sup>62</sup> afin de remédier à son étroitesse d'origine. En 1899, dans la foulée de la mise en service du pont de Nogent, le boulevard du même nom (aujourd'hui de Stalingrad) est percé et conduit au centre-ville.

Au cœur de celui-ci, dans les années 1910, certains jours, les voitures attelées y embouteillent. Le comédien Albert Darmont, Campinois de naissance, soutenu par sa consœur Sarah Bernhardt, Campinoise d'adoption (elle réside au château du Verrou) incite les Parisiens à venir en excursion dans son village. Il y dirige durant quelques années un théâtre en plein air<sup>63</sup>. Lui-même tragédien, il baptise ses installations le théâtre antique de verdure. Il acquiert une vaste propriété près de sa propre maison (dans la rue qui porte désormais son nom) où il fait installer une immense scène profitant de la légère déclivité du terrain. Les comédiens et la centaine de figurants peuvent évoluer au milieu de décors montés devant une vaste toile peinte, tandis qu'à l'occasion de certaines représentations, quatre mille spectateurs se pressent dans les gradins. Darmont meurt en 1913 ; le théâtre ne renaîtra pas après la Première Guerre mondiale et le terrain, comme nombre de vastes parcelles, est découpé sous le nom de lotissement du Parc de la Montagne. Son prospectus publicitaire souligne « viabilité, électricité, eau, gaz, égouts »<sup>64</sup>, autant d'infrastructures qui vont généralement faire cruellement défaut.

### La multiplication des lotissements

En effet, ces opérations de morcellement du territoire se multiplient, souvent de plus en plus réduites ; il s'agit parfois de diviser de vastes parcelles issues des premiers découpages. D'une manière générale, les premiers lotissements avaient été le fait d'investisseurs avisés et responsables. Les cahiers des charges élaborés détaillaient les servitudes diverses, l'entretien des espaces communs, les conditions de leur rétrocession à l'autorité communale. Le nombre d'opérations s'accroît, et certaines semblent quelque peu bâclées. Devant l'appât du gain et en l'absence d'encadrement légal, de petits propriétaires initient des opérations sans précaution ; des sociétés sont constituées pour fédérer de modestes épargnants qui ont mis toutes leurs économies dans l'achat de leur part, correspondant au montant strictement nécessaire pour acquérir le terrain. Rien n'est prévu pour la gestion des espaces communs.

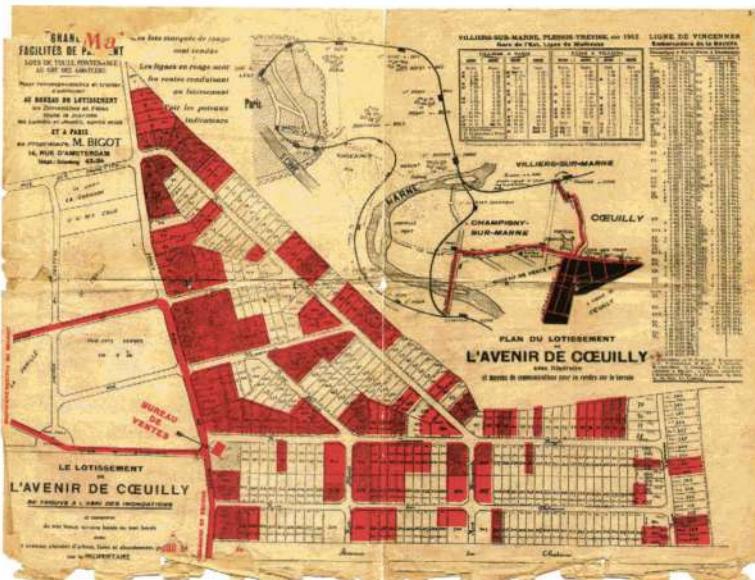
A Bry, la châtelaine Elvira Favier<sup>65</sup> mandate son homme d'affaires Mirthil Nathan afin de lotir sa propriété (le château et son parc, seuls vestiges du domaine d'Ancien Régime). A partir de 1897, celui-ci procède en plusieurs étapes, morcelant d'abord le parc, puis la Subdivision de l'Ilot du Château où les vingt-quatre parcelles s'alignent

le long de la rue du Sergent-Hoff, percée pour l'occasion<sup>66</sup>. L'Enclos de la Garenne, autre vaste propriété issue du morcellement du domaine seigneurial, est vendu en 1899 à la Société de la Villa de la Garenne. Les sociétaires attendent 1902 que le terrain soit totalement payé pour tirer au sort entre eux les soixante-dix lots qu'ils ont tracés entre la rue de la Garenne et la rue Léon-Menu. A la même époque, lorsque la ville de Paris vend le terrain de sa pépinière (toujours issu du domaine seigneurial), il laisse place à plusieurs opérations : les 3 hectares découpés en 50 parcelles du lotissement de l'Epi de Blé en 1897 et, à partir de 1900, le morcellement des hectares restant en parcelles d'un minimum de 300 m<sup>2</sup> par la Société d'Epargne La Marne et la Société Foncière et Immobilière des Quinze-Vingts. Les acquéreurs, à quelques exceptions près, viennent tous de l'est parisien ; ce sont des commerçants (marchands de vin), des artisans des métiers du meuble (vernisseurs, fabricants de petits bronzes, tourneurs, doreurs, ébénistes, ciseleurs, graveurs), des fonctionnaires (instituteurs, receveurs des postes). A l'Epi de Blé, on trouve également un avocat-député et deux architectes<sup>67</sup>. Dernier lotissement d'importance à Bry, celui de la rue des Mésanges, en bord de Marne, entrepris au début des années 1920 et dont les plus petites parcelles mesurent environ 250 m<sup>2</sup>. La voie créée intègre le domaine public, déjà viabilisée, dès 1933<sup>68</sup>.

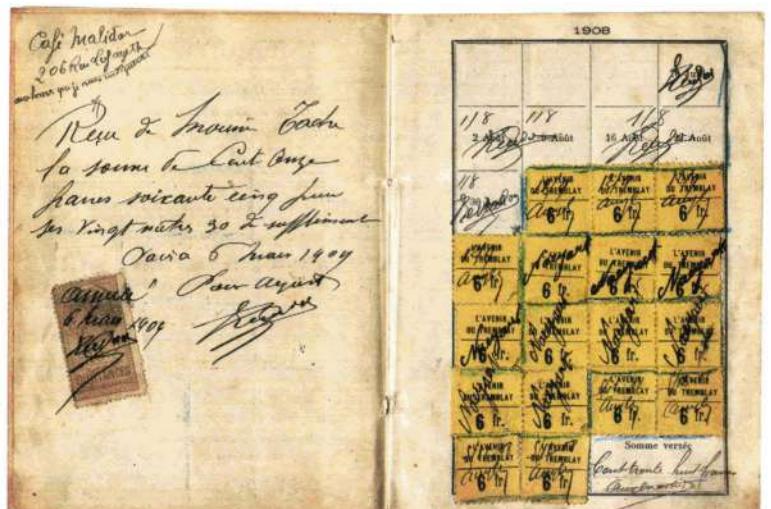
Le phénomène est sans équivalent à Champigny où des quartiers entiers se développent<sup>69</sup>. A Cœuilly, amorcées dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se poursuivent les opérations aux noms évocateurs : la Villa Parisienne ou le Village Parisien (qui donneront le quartier du même nom) ou bien encore l'Avenir de Cœuilly, la Famille, les Vétérans, le Nid de Verdure, l'Etoile, la Chanson, Chacun chez Soi, la Gauloise, la Santé pour tous (lotissement du grand parc de Cœuilly)<sup>70</sup>. Les

prospectus vantant les mérites des lieux ne reculent devant aucun argument, qu'ils soient hygiénistes ou économiques : « n'achetez aucun terrain avant de visiter l'Avenir de Cœuilly. La Maison... Le Terrain... payables 5 francs par semaine... sans précédent !!!... 180 lots vendus en 3 mois preuve indiscutable des avantages extraordinaires de ce lotissement... Pêche, Chasse, Sports, Distractions, Cafés, Restaurants, Casino, Skating-garden, Tennis, Cure d'air, 105 mètres d'altitude, Inondations impossibles, Téléphones... Monument historique (Guerre 1870-71)... Belles avenues plantées d'arbres faites et abandonnées gratuitement – Puits établis gratuitement pour l'approvisionnement des acquéreurs – Eau et gaz dans le lotissement même ». Cette description alléchante complète les indications, toujours présentes dans les publicités, sur les modalités d'accès au site, tramways et chemin de fer<sup>71</sup>. La promotion du lotissement la Santé pour Tous renchérit sur la qualité de l'investissement : « habitez la campagne ; respirez l'air pur et salubre ; devenez propriétaires en plaçant vos petites économies en terrains boisés devant doubler de valeur en quelques années ; vous serez prévoyants et ferez le plus sûr placement de père de famille ». Quelques hivers boueux sonneront le réveil douloureux des acquéreurs bernés.

A l'autre extrémité de la ville, le domaine du Tremblay appartient à la famille Choffin-Queutelot qui finit par vendre la propriété à la Société immobilière du domaine du Tremblay. En 1905, cette dernière loue soixante-quinze hectares à la Société de Sport de France pour y construire un hippodrome inauguré dès l'année suivante<sup>72</sup> et cède vingt-deux hectares à la société la Petite Propriété Foncière (dont la vocation est de favoriser l'augmentation du nombre des petits propriétaires fonciers en France)<sup>73</sup>. Ces sociétés lotissent, en plusieurs opérations,



Document publicitaire du lotissement l'Avenir de Cœuilly (MM Bry)



Registre de versements des cotisations à la société l'Avenir du Tremblay, en vue de l'acquisition d'une parcelle du futur lotissement. (coll. part.)

tout le quartier autour de l'hippodrome et la seconde revend même une partie des terrains à la société l'Avenir du Tremblay. Celle-ci, « société civile en participation ayant pour but l'acquisition et le partage d'un terrain situé en face du champ de courses du Tremblay » avait été constituée pour fédérer de modestes accédants à la propriété, qui payaient leur part en de multiples versements ; dès le prix du terrain réuni, en 1912, elle procède à son achat et à la répartition des parcelles entre ses actionnaires<sup>74</sup>. La zone à l'ouest de l'hippodrome jusqu'à Joinville-le-Pont est lotie avant la Première Guerre mondiale dans la foulée du lotissement de l'ancien domaine de Polangis, essentiellement sur la commune de Joinville<sup>75</sup>. Les limites communales sont modifiées en 1939 afin de se conformer au tracé des nouvelles rues. Au Tremblay, la seule zone échappant au lotissement est le Pré-aux-Vaches. Les sœurs Smith, possédant les deux demeures réunies en une seule vaste propriété, sur le coteau opposé à Nogent, détiennent cette immense prairie. Elles ont acquis ces vingt-trois hectares afin de préserver la perspective dont elles jouissent sur la rivière depuis leur résidence. Elles réussirent en 1921 à faire protéger l'ensemble au titre des sites. Sans héritiers, elles donnent leurs biens à l'Etat à la condition, pour le Pré-aux-Vaches, qu'il « soit conservé dans son état actuel comme espace libre et que rien ne soit changé à l'aspect des bords de la rivière, les deux prairies pouvant être consacrées à des jeux de football ou à une ferme modèle [...]. Le bois devant servir de promenade publique pour la région »<sup>76</sup>. Ni la protection ni la condition de leur donation n'empêchèrent l'implantation de l'autoroute A4 sur ce terrain ainsi dépourvu de toute construction<sup>77</sup>. Aujourd'hui, une partie du site a été concédée au Touring Club de France qui y gère un camping.

Plus près du centre-ville, les opérations sont d'une moindre ampleur : lotissement des rues Destouches et de la Liberté à la Fourchette, lotissement du Bouquet (autour de l'actuelle rue Edouard-Vaillant) ou des bords de Marne<sup>78</sup>, ou bien encore, après 1912, au Plant, le lotissement du Syndicat de la rue du Petit-Bois, dont les parcelles les plus réduites mesurent 190 m<sup>2</sup>. Dans le quartier du Maroc<sup>79</sup>, Monsieur Guyot lotit les rues Diane, René et Madelon lors d'une opération baptisée Lotissement des Patis, ou bien encore l'avenue d'Alsace-Lorraine et la villa du Bel-Air lors d'une autre opération baptisée de ce dernier nom. Sur le Plateau, monsieur Pouplier crée le lotissement des Lyonnais en traçant la rue de la Gaîté ainsi que le lotissement du Plateau de Champigny, en ouvrant les rues de Colmar et de Strasbourg.

### Le début de l'urbanisme raisonné

Ce développement, qui apparaît anarchique, est celui de toute la banlieue parisienne, dans des proportions plus ou moins importantes en fonction de la proximité des industries, des terres disponibles ou encore des réseaux de transports. Les grands travaux d'Haussmann, le développement du chemin de fer, l'exode rural provoqué par les besoins de l'industrialisation avaient amorcé durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>



*Champigny, la prairie du Pré-aux-Vaches avant la construction de l'autoroute A4 et le terrain de l'hippodrome du Tremblay à l'arrière-plan (cliché Henrard, AD Val-de-Marne).*

siècle l'installation des plus pauvres dans les faubourgs parisiens. Durant l'entre-deux-guerres, la pénurie de logements s'accentue ; l'inflation et la crise économique dissuadent les investissements dans la pierre, l'exode rural et l'immigration redoublent ; ainsi, le coût et l'insalubrité des logements parisiens, couplés à l'attrait jamais démenti des Français pour l'habitat pavillonnaire expliquent ce phénomène des lotissements qui accueillent, selon leur « standing », la classe ouvrière ou la cohorte des petits employés.

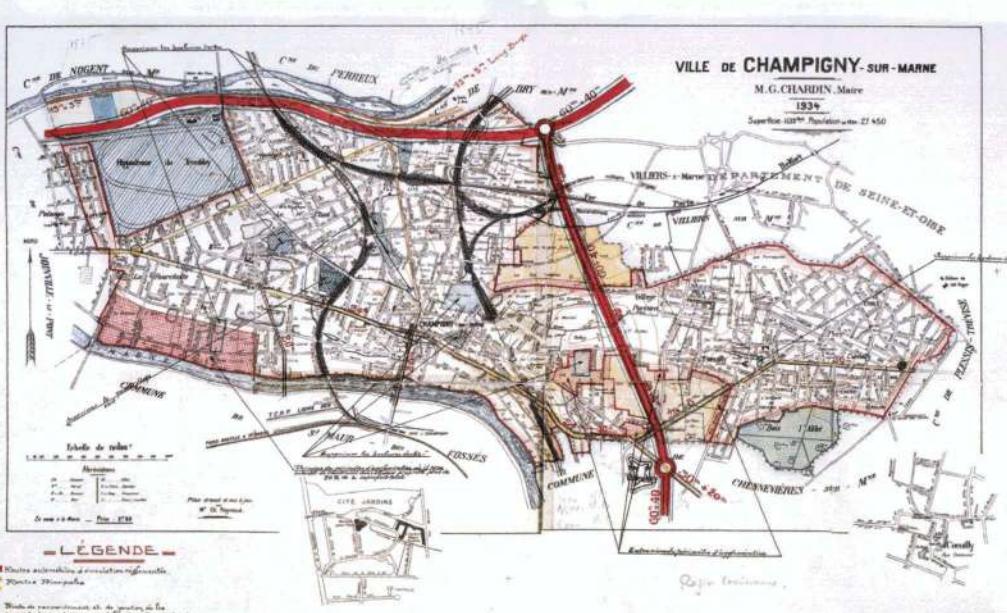
Les pouvoirs publics tentent de cadrer ces développements, d'abord sans aucun moyen légal adapté. Bientôt, devant l'ampleur du phénomène, la législation évolue. Les lois de 1902 et 1903 sur la protection de la santé publique demandent aux communes de se doter d'un règlement sanitaire qui encadre les nouvelles constructions (hauteur des bâtiments, surfaces minimum des courrettes, évacuation des eaux de pluies et des eaux usées...). Afin d'attester du respect de ce règlement, les propriétaires sont tenus de déposer en mairie le projet de leur construction, ce qui constitue l'ancêtre du permis de construire (ce dernier n'est instauré qu'en 1943)<sup>80</sup>. A partir de 1924, les nouveaux lotissements créés doivent être approuvés avant d'être entrepris. Pour autant ce contrôle reste sommaire et se limite aux questions d'hygiène. Ainsi, la préfecture autorise en 1926 le lotissement campinois de monsieur Peguri (entrepreneur de maçonnerie installé à Nogent qui souhaite découper son terrain de 888 m<sup>2</sup> en six lots) sous

la seule réserve qu'il assure l'alimentation en eau potable des terrains avant leur vente<sup>81</sup>. En outre, certains propriétaires, avec la complicité de leur notaire, détournent la nouvelle loi en vendant leur terrain, non divisé, mais à plusieurs acheteurs distincts, réunis au sein d'une indivision (le partage d'un terrain indivis n'étant pas soumis à la loi sur les lotissements)<sup>82</sup>. Enfin, en 1919, une loi, complétée en 1924, impose à chacune des communes de la Seine d'élaborer un « projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension ».

Bry et Champigny laissent la Direction de l'extension de Paris, service de la préfecture de la Seine, élaborer leurs documents<sup>83</sup>. Ceux-ci sont approuvés en 1928-29, le plan de Bry étant amendé dès l'année suivante à la demande du Conseil d'Etat. Comme pour onze autres villes dont

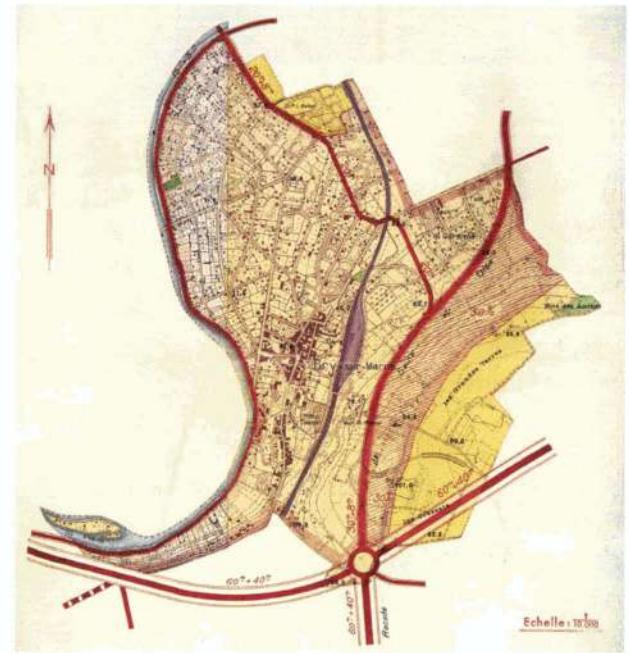
pour les différentes zones campinoises sont sensiblement les mêmes. Toutefois, les emplacements réservés pour les édifices et services publics ainsi que ceux destinés aux espaces verts libres publics sont nombreux et répartis sur l'ensemble du territoire.

Ces premiers documents d'urbanisme sont bientôt modifiés afin de s'adapter aux prescriptions du Plan d'Aménagement de la Région Parisienne (PARP), premier véritable document d'urbanisme d'échelle régionale, adopté en 1939<sup>86</sup>. Dans celui-ci, chaque commune dispose d'un « périmètre d'agglomération » (correspondant au territoire à urbaniser, lui-même décomposé en une zone d'habitations collectives, une zone d'habitations individuelles et une zone industrielle) et d'une « zone non affectée » (dans laquelle des procédures dérogatoires



Plans des documents d'urbanisme de Champigny (AM Champigny) et de Bry (AD Val-de-Marne), adoptés en 1939.

le plan était déjà adopté, le programme de servitudes est modifié en quelques points jugés sans fondement légal ; le principal concerne les établissements industriels se trouvant quasiment interdits<sup>84</sup>. A Bry, la zone d'habitation collective est limitée aux alentours de la Grande-Rue ; dans la zone dite résidentielle, les constructions ne peuvent pas couvrir plus de 50 % de la propriété, être implantées à moins de 2 m de l'alignement de la voie publique<sup>85</sup> et avoir plus de 12 m de hauteur (15 m pour les voies d'une largeur supérieure à 15 m). Des emplacements sont réservés pour les futurs services publics ou les espaces verts. Le reste du territoire demeure une zone dite non affectée. Mais en 1937 le Conseil municipal délibère afin que cette dernière zone soit réduite ; les voies au sommet du coteau offrent des points de vue magnifiques et sont recherchées pour des constructions individuelles que le conseil souhaite autoriser. Les règles et servitudes



peuvent tout de même admettre certaines constructions). Les communes sont réparties en quatre classes allant de la classe A, pour les plus urbanisées, à la classe D, pour les moins denses, en ce qui concerne l'utilisation des sols et les règlements de construction ; elles doivent se conformer, à quelques exceptions près, aux directives concernant leur catégorie. Bry est classée en catégorie C tandis que Champigny l'est en B<sup>87</sup>. Ainsi, par exemple, dans la zone d'habitations individuelles, les constructions ne doivent pas occuper plus de 50 % de la surface du terrain et être implantées à moins de 3 m de l'alignement à Champigny, pour une proportion de 40 % et un retrait de 4 m à Bry. Pour les futurs lotissements, les exigences s'accroissent : la viabilité doit être assurée, les impasses sont proscribes, les parcelles ne doivent pas mesurer moins de 200 m<sup>2</sup> et avoir moins de 8 m de façade sur rue. Des réserves importantes sont constituées pour les

futurs tracés routiers d'envergure régionale. Les pouvoirs publics se donnent enfin les moyens de maîtriser l'aménagement territorial. En effet, parallèlement à ces premiers documents, conçus pour organiser l'avenir, ils doivent aussi gérer l'anarchie des lotissements existants.

### Des lotissements défectueux

La loi Sarraut de 1928 organise l'aménagement de ces lotissements dits « défectueux ». Si les premiers acquéreurs disposaient d'une capacité financière manifeste et leur cahier des charges prévoyait le paiement de l'entretien des parties communes jusqu'à ce que celles-ci soient intégrées au domaine public, la viabilisation restait tout de même embryonnaire. Les préoccupations hygiénistes progressent rapidement en quelques décennies, et l'explosion démographique, due à la multiplication des opérations aux parcelles de dimensions de plus en plus réduites, entraîne des difficultés sanitaires croissantes ; en outre, les investisseurs sont de moins en moins scrupuleux ; la population visée, toujours plus modeste, n'a pas les moyens d'entretenir les parties communes encore privées, encore moins d'entreprendre de gros travaux ; les autorités municipales sont submergées. Grâce à la loi, l'Etat offre une subvention de 50 % du montant des travaux qui peuvent concerter la viabilisation, l'assainissement (pas toujours possible lorsqu'il n'existe pas d'égout collecteur aux alentours), l'alimentation en eau potable, l'installation de bouches d'incendie, ou bien encore la mise en place d'appareils d'éclairage. Pour en bénéficier, les propriétaires doivent se regrouper en associations syndicales et financer eux-mêmes le solde, éventuellement grâce à un prêt de la Caisse départementale d'aménagement des lotissements défectueux. A Champigny, devant l'ampleur du phénomène et la gravité de la situation (l'insalubrité est responsable de cas de fièvre typhoïde à Cœuilly<sup>88</sup>), la municipalité prend les choses en main. Elle coordonne



L'avenue Ambroisine, alors dans le lotissement défectueux du parc de Cœuilly à Champigny (AD Val-de-Marne).

la formation des associations, qui prennent le plus souvent le nom de la ou des rues concernées, les aide à constituer leurs dossiers, suit leur instruction et accorde même pour certains une petite subvention complémentaire<sup>89</sup>. Le problème revêt une moindre ampleur à Bry. Tandis que certaines associations campinoises ne seront dissoutes qu'au début des années 1950 (les prêts accordés duraient de 5 à 15 ans pour un taux d'intérêt de 2,75 à 4 %), les quelques cas sont réglés avant guerre à Bry.

### Des équipements publics

Devant cette croissance rapide, les municipalités sont également confrontées à la pénurie d'équipements publics. Champigny doit en outre prendre en compte les demandes spécifiques des habitants de



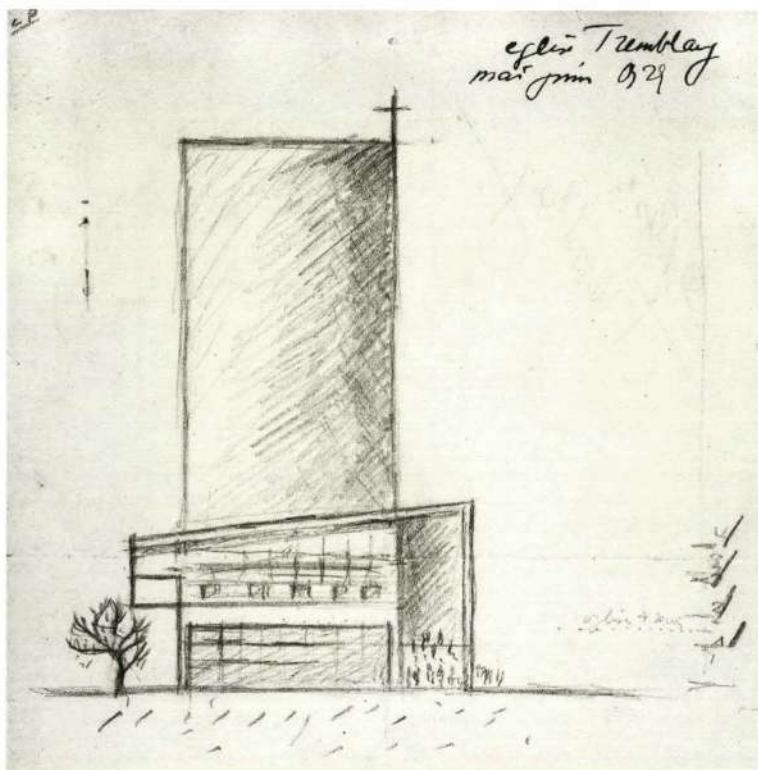
Les châteaux d'eau de Cœuilly.

Cœuilly qui souffrent de leur éloignement du centre-ville. Dès 1900, certains d'entre eux se regroupent et fondent le Comité des intérêts de Cœuilly dont la vocation est de servir de lien entre la municipalité et les propriétaires et habitants du hameau. Après la Seconde Guerre mondiale encore, Léopold Loÿe, ancien conseiller municipal, tente, sans succès, d'obtenir l'érection de Cœuilly en commune indépendante<sup>90</sup>. Les pouvoirs publics doivent lancer des programmes de construction afin de faire face aux besoins croissants et évolutifs des citoyens mais manquent cruellement de moyens. Pour autant, les idées sociales font leur chemin face au développement de la population ouvrière vivant dans un grand dénuement. Champigny peut s'enorgueillir d'un de ses enfants, le socialiste Albert Thomas. Né en 1878 dans une famille de boulanger, il commence par réaliser de brillantes études ; il est reçu major à l'agrégation d'histoire. Dès 1904, il collabore à *l'Humanité*, le journal de Jaurès, comme rédacteur en chef adjoint. Il entre au Conseil municipal de Champigny la même année, est élu député en 1910, devient maire en 1912. En 1914, il entre dans le gouvernement d'union sacrée comme sous-secrétaire d'état à l'artillerie et à l'équipement militaire, avant de devenir en 1916 ministre de l'Armement et des fabrications de guerre. Las des querelles politiques campinoises (il était à la tête d'une coalition où les socialistes étaient minoritaires), il démissionne de la mairie en 1919, se fait élire député du Tarn, la circonscription de Jaurès<sup>91</sup>, avant d'être appelé à Genève, comme premier directeur du

BIT (Bureau International du Travail), organisation complémentaire de la Société des Nations. Thomas mourra en 1932 après avoir sillonné le monde afin de recueillir des soutiens aux conventions et recommandations en matière de conditions de travail, élaborées par l'organisation. Dans ses nouvelles fonctions, il ne se désintéresse pas pour autant de sa ville natale et assiste ou écrit, lorsqu'il ne peut venir, aux inaugurations des équipements municipaux réalisés sous l'égide des socialistes qui ont reconquis la mairie aux élections de 1925. Julien Heulot, architecte municipal jusqu'à sa mort en 1967<sup>92</sup>, est l'auteur de nombre de ces réalisations. Il conçoit des bains-douches ou le groupe scolaire du Tremblay. En 1930, certains services municipaux s'installent dans l'ancien orphelinat tenu par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, acheté et réaménagé pour l'occasion. La plage et sa baignade ouvrent en 1933<sup>93</sup>. Champigny commémore finalement le souvenir de son illustre enfant en donnant son nom à la cité-jardin, inaugurée en 1937, mais dont il eut l'initiative, accompagnant l'action de son ami à la tête de l'office d'Habitations à Bon Marché du département de la Seine, le conseiller général socialiste Henri Sellier.

La croissance de la banlieue constitue également un défi pour l'Eglise catholique qui doit construire de nouveaux lieux de culte pour conserver son influence auprès des familles populaires et les soutenir dans leur détresse humaine et spirituelle. A Champigny, la chapelle Saint-Joseph du Tremblay est construite en 1930. L'édifice réalisé se révèle modeste et bien traditionnel après que Le Corbusier, d'abord pressenti, eut renoncé finalement à la commande, laissant quelques croquis<sup>94</sup>. Bientôt, l'association des Chantiers du Cardinal (l'œuvre, créée en 1931 par le cardinal Verdier, a pour vocation de bâtir des églises en banlieue pour évangéliser la classe ouvrière) poursuit les constructions dans les nouveaux quartiers ; au Plant, en 1932-35, l'église Sainte-Marie-Libératrice remplace en partie une chapelle plus ou moins provisoire ; Sainte-Bernadette est conçue en 1934 pour desservir la cité-jardin ; dès l'année suivante, Henri Vidal construit la chapelle Sainte-Jeanne-de-France au Maroc. La chapelle seigneuriale de Cœuilly, sécularisée et transformée en local agricole après 1905, est rachetée par l'archevêché en 1925 et rouverte au culte. A partir de 1953, les Chantiers du Cardinal bâtiront la nouvelle église de Cœuilly pour remplacer l'ancienne chapelle, devenue trop petite au fur et à mesure de la densification du quartier. Enfin, ils réaliseront un dernier édifice en 1972, le relais paroissial Jean XXIII au Bois-l'Abbé, dessiné par l'architecte M. Carles. Parallèlement, l'Eglise entreprend des œuvres charitables. A Bry, à l'initiative du père Lenglet, responsable de l'œuvre camillienne (ordre de serviteurs des malades) pour l'archidiocèse de Paris, l'hôpital Saint-Camille est commencé en 1936 ; le chantier est stoppé durant la Seconde Guerre mondiale et sera finalement inauguré en 1952.

Pour autant, dans le secteur social, les initiatives privées sont encore fréquentes à cette époque, telles celles de Léopold Bellan à Bry.



Esquisse pour la chapelle du Tremblay par Le Corbusier en 1929 (Fondation Le Corbusier).



L'entrée de Bry depuis le pont.

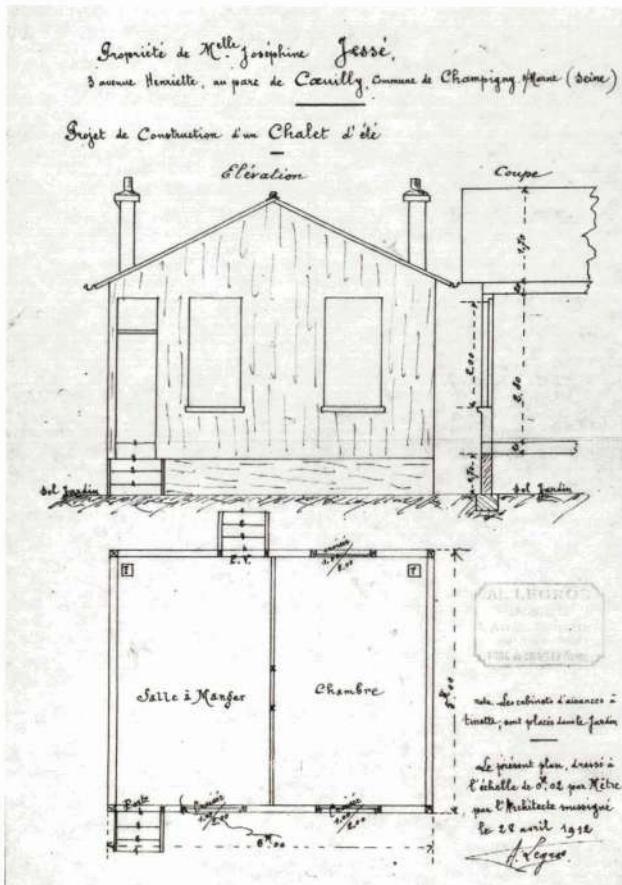
### Léopold Bellan

Commerçant né en 1857 dans une famille modeste, républicain laïque aux convictions sociales avancées, Bellan s'investit très jeune dans des œuvres philanthropiques. Cela lui vaut d'entrer au Conseil municipal de Paris en 1893, fonction qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1936. Il crée d'abord un patronage dans le II<sup>e</sup> arrondissement de Paris qu'il transforme bientôt en Société d'Enseignement Moderne (SEM). Celle-ci organise un enseignement populaire destiné aux adolescents et aux adultes grâce à un réseau de professeurs bénévoles ; la société est reconnue d'utilité publique en 1907. En 1913, La SEM réalise le complexe sportif de Bry pour ses sections d'éducation physique et de préparation militaire et entreprend d'y installer une école de plein-air pour les jeunes gens. La même année, Adrien Mentienne offre à la fondation, dont il est membre, la propriété bryarde où vécut naguère Daguerre. La SEM pense alors y installer une école de plein-air pour les jeunes filles. La guerre met un terme à ces projets. Tandis que les locaux destinés aux garçons sont transformés en hôpital de la Croix-Rouge, Bellan qui a perdu son fils unique en 1915, réoriente son action. La même année, la propriété Daguerre devient un orphelinat pour jeunes filles. En 1918, il ouvre, toujours à Bry, l'orphelinat Jules-Bache<sup>95</sup>, dans un bâtiment contigu au premier orphelinat. Il transforme la SEM en « Association Léopold-Bellan, œuvre de fraternité sociale » qui s'investit désormais dans des structures d'accueil des plus faibles, des résidences pour les malades, tout en poursuivant son action dans le domaine de l'enseignement. Ainsi, sont ouverts, en 1926, dans le vaste parc des deux orphelinats une maison de repos destinée aux jeunes femmes et en 1927, sur le terrain du parc de sport, une maison de convalescence pour des séjours post-opératoires. Refusant les standards d'une architecture hospitalière, ces deux derniers bâtiments construits ex-nihilo adoptent la typologie de résidences qui s'intègrent dans leur environnement.

### Une architecture pavillonnaire

Effectivement, durant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, Bry comme Champigny conservent largement un caractère de banlieue résidentielle. Dans les années 1920, la population bryarde (3 468 h en 1921) augmente encore d'environ 3 000 habitants qui viennent de Paris passer la belle saison. La population fixe, à l'origine entièrement agricole, ne compte plus alors qu'une quarantaine de familles de cultivateurs. Les 7/10<sup>e</sup> des foyers tirent désormais leurs ressources de leurs occupations à Paris ; le reste, outre les cultivateurs, comprend des retraités, des rentiers et des commerçants<sup>96</sup>. Champigny, dont la population a plus que doublé en vingt ans, compte elle aussi des résidences secondaires, certaines très bourgeoises (l'actuel musée de la Résistance) jusqu'aux plus modestes (le lotissement des Oiseaux en bord de Marne).

Le bâti demeure très majoritairement pavillonnaire. A Champigny, entre 1915 et 1948, 56 % des logements construits sont des maisons individuelles et jusqu'à 78 % à Bry. La préférence des nouveaux banlieusards, encouragée par les législations successives, de la loi de 1894 sur les HBM à la loi Loucheur de 1928, va à ce type de logement. Durant cette période, les pouvoirs publics adoptent un certain nombre de dispositifs permettant aux plus modestes d'acquérir leur logement, grâce à des prêts aidés (par l'intermédiaire de sociétés d'HBM ou même à titre individuel) et des avantages fiscaux (exonération d'impôt). Les archives de permis de construire campinois (celles de Bry sont perdues) recèlent nombre de dossiers ayant bénéficié de ces aides. A Polangis, certaines maisons sont construites par la société d'Habitations à Bon Marché les Prévoyants de Polangis. Terre et Famille, société anonyme coopérative d'épargne, de prévoyance et d'HBM à capital variable ou le Cottage de Saint-Maur<sup>97</sup> ou encore le Toit Familial<sup>98</sup>, autres sociétés d'HBM, déposent également des demandes pour leurs sociétaires. D'autres autorisations de construire sont accompagnées d'un courrier du maître d'ouvrage sollicitant le bénéfice de la loi Loucheur.



Plan joint à la demande d'autorisation de construction d'un « chalet d'été » av. Henriette (aujourd'hui Paul-Venzac), 1912 (AM Champigny).



Maison, 16 rue de la Marne, Bry.

Les constructeurs vendant des maisons sur catalogue, classées par catégorie de prix, commencent à se développer. On trouve à Champigny (comme partout en banlieue parisienne) des exemples de pavillons Netter, la plus fameuse des firmes de la région. 30 boulevard de Nogent (aujourd'hui Stalingrad), l'entreprise générale Le Cottage Français, spécialiste du béton armé, propose de construire des habitations, cités ouvrières et cottages moulés d'avance et assemblés sur place<sup>99</sup>. Pourtant, souvent encore, ce sont des architectes qui conçoivent les édifices. Joseph Bourniquel, architecte qui fait connaître ses réalisations grâce à des publications à succès, est l'auteur d'une maison campinoise toujours existante<sup>100</sup>. Les noms d'Emile Carré, H. Chaponet, Emile Herault (père et fils), A.-L. Hoüot, Emile Jousset, architectes domiciliés à Champigny (mais disposant parfois également d'une adresse parisienne)<sup>101</sup> apparaissent dans les archives ou sous forme de signature sur les constructions elles-mêmes. Enfin, dans certains cas, les constructions initiales sont si modestes qu'elles ne nécessitent l'intervention d'aucun professionnel. Le propriétaire ne demande, vague croquis à l'appui, que l'autorisation d'élever « un piédestal », un « cabanon » voire « une baraque » pour y passer ses dimanches.

En dépit du nombre de lotissements créés et de pavillons construits, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, Bry et Champigny disposent encore d'énormes réserves foncières et représentent un fort potentiel pour l'aménagement de la région parisienne désormais pris en main au plus haut niveau de l'Etat. Les deux communes vont continuer d'évoluer sous la pression immobilière, connaissant des transformations encore plus radicales que celles de la première moitié du siècle.

### Les Trente glorieuses : l'explosion urbaine

**Le temps de la densification et du triomphe du logement collectif**  
 Champigny, après avoir longtemps été socialiste, passe aux mains des communistes en 1947 et, durant vingt-cinq ans, garde à sa tête le même maire, Louis Talamoni. Comme les autres élus du parti, celui-ci est extrêmement sensible aux conditions de vie de la classe ouvrière ; aussi devant la terrible crise du logement (l'appel de l'abbé Pierre intervient durant l'hiver 1954), il encourage dans sa ville une intense politique de construction de logements sociaux. Elle connaît un développement sans égal, d'autant que l'OPHLM de la Seine, déjà

propriétaire de la cité-jardin, continue de bâtir à Champigny, bientôt suivie par l'OPHLM de Paris. En 1954, la commune construit un ensemble de petits pavillons, rue Yves-Farges. Parallèlement, dès 1954, afin de monter des opérations plus aisément, elle crée la société coopérative d'HLM de Champigny qui livre en 1957 ses cent premiers logements, rue Paul-Langevin. La société sera rebaptisée par la suite Campinoise d'habitation. En trente ans, elle inscrit à son actif près de quatre mille logements. En 1958 la ville crée également l'office public d'HLM de Champigny, dont l'action sera plus difficile : les 293 premiers logements de la résidence des Lyonnes (aux Mordacs) sont livrés en 1967 et représentent sa plus grosse opération. De son côté, l'OPHLM de la Seine (devenu pour une part l'OPAC du Val-de-Marne) bâtit, à partir de 1954, les 630 logements de la cité Blanche sur l'ancien terrain militaire désaffecté jouxtant la gare du Plant ; elle continue en 1956, avec 212 logements rue Prairial, la cité Rouge, puis à partir de 1962, construit 625 logements aux Boulleaux<sup>102</sup>. Les opérations dans le quartier du Maroc sont contemporaines, ainsi que celles des coteaux et des bords de Marne, qui remplacent d'anciens vergers. Enfin à partir de 1964, l'OPHLM de la Ville de Paris (avec un autre bailleur social, le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille, aujourd'hui 3F) entreprend le grand ensemble du Bois-l'Abbé<sup>103</sup> (4 260 logements répartis sur deux communes : 2 500 à Champigny, le reste à Chennevières) et construit dès l'année suivante 660 logements aux Mordacs<sup>104</sup>, complétant les 715 appartements entrepris peu de temps auparavant par la Campinoise.

Dans un premier temps, Champigny tente de concilier logement social et habitat individuel et initie quelques opérations constituées de pavillons. Durant les années 1950, parallèlement à ces initiatives publiques, dans une sorte de poursuite de la logique des associations de petits épargnants d'avant-guerre, plusieurs opérations de Castors<sup>105</sup> voient le jour. Mais très vite le concept de logement collectif triomphe, seul capable de répondre à l'ampleur des besoins, à l'industrialisation du bâtiment et aux économies censées être engendrées, d'éviter la lèpre pavillonnaire des lotissements d'avant-guerre qui défigura la banlieue, aboutissement des conceptions du Mouvement moderne formalisé dans la Charte d'Athènes rédigée par Le Corbusier. L'époque est aux barres et aux tours, le plus souvent implantées dans des plans masses qui abolissent le parcellaire traditionnel. A Bry, certaines opérations, sans revêtir la même ampleur, adoptent les mêmes caractéristiques architecturales : Bry Beau Site, Site et Parc et Bry-Pasteur, livrés au début des années 1960, se composent de quelques barres implantées sur le plateau, à côté de l'hôpital, au milieu des champs. Cependant, les critiques arrivent très vite, la « sarcellite » est diagnostiquée et, en 1973, la circulaire Guichard (du nom du ministre de l'Equipement) met un terme à la réalisation de nouveaux grands ensembles. Les opérations se veulent désormais plus petites, mêlant davantage les différentes typologies de logements ; les architectes cherchent des réponses plus adaptées au contexte, moins stéréotypées. C'est la fin du logement de masse. A Champigny, l'ensemble des Perroquets, construit à partir de 1972, associe des



Schéma indiquant la croissance de la population des deux communes et la densification de leur territoire.



Vue de l'entrée de la mairie de Champigny lors de l'exposition de 1963 retracant les opérations récentes d'urbanisme (AM Champigny).

logements collectifs répartis dans de petits immeubles en forme de plots et des pavillons individuels (comme cela sera également réalisé pour la vaste opération du Plateau).

En vingt ans, le préfet<sup>106</sup> délivre des autorisations pour la construction de 17 500 logements campinois, 3 000 pavillons et 14 500 logements collectifs (dont près de 55 % de logements sociaux). Si la Campinoise d'habitation construit un peu plus de 30 % de logements accessibles à la propriété, notamment des pavillons, la proportion est sans comparaison avec l'OPAC de la ville de Paris qui réalise seulement 191 logements en accession sur les 2 700 qu'elle construit dans la ville. Finalement, entre 1949 et 1989, Champigny commence par construire 85 % de logements collectifs pour redescendre quelques années plus tard aux alentours de 58 % et posséder, aujourd'hui, un parc de 32 % d'habitats individuels et 66 % de logements collectifs. Bry ne connaît pas ces variations et construit une moyenne de 70 % de logements collectifs durant quarante ans pour atteindre finalement une moyenne, assez similaire à la commune voisine, de 37 % de logements individuels et 61 % de logements collectifs.

Champigny prévoyait d'atteindre le chiffre symbolique de 100 000 habitants grâce à une opération qui ne verra finalement pas le jour. Le Conseil municipal adopte en 1957 le principe d'aménagement du plateau (où commence à se développer un bidonville) sur lequel les pouvoirs publics envisagent de construire 5 000 logements<sup>107</sup> et accepte en 1965 la création d'une ZUP<sup>108</sup> sur le site. Parallèlement, en 1963, l'administration municipale défend sa politique lors d'une exposition municipale en mairie ; en quelques panneaux, elle expose sa conception de l'habitat et de l'urbanisme : des « logements confortables dans un cadre agréable », c'est-à-dire des immeubles collectifs disposés dans de vastes espaces libres et complétés de tous les équipements publics. L'aménagement du plateau, encore présenté comme une opportunité à ne pas manquer, devait comprendre logements, écoles, terrains de sport et bâtiments administratifs, sociaux et culturels. Cependant, la résorption du bidonville sera long ; lorsque les terrains seront dégagés, la politique des grands ensembles aura fait long feu et la ville se battra pour promouvoir des aménagements moins radicaux. La population campinoise passe de 30 000 habitants en 1946 à 70 419 en 1970, chiffre sans doute approximatif du fait de la présence de l'immense bidonville.

### Le bidonville portugais

Parce qu'il existait déjà à Champigny une petite communauté portugaise avant la guerre, mais aussi parce que le secteur du plateau, non encore urbanisé mais recouvert de petits jardins et de quelques pavillons offre un vaste espace, un bidonville commence de s'y former dès 1956. Toute la zone est gelée dans la perspective du vaste projet d'aménagement d'un grand ensemble ; elle correspond également au tracé de la future autoroute A87 (qui ne verra pas le

jour). Les terrains, devenus inconstructibles, perdent leur valeur. Leurs propriétaires les louent ou les revendent, favorisant le développement des baraqués qui se construisent ainsi sur le domaine privé, à la différence d'autres bidonvilles installés sur le domaine public ou privé de l'Etat ou des collectivités. Alors que nombre de familles portugaises se dispersent dans différents bidonvilles de la région, Champigny devient essentiellement le bidonville des hommes seuls, travaillant quasiment exclusivement dans le bâtiment et les travaux publics, prenant ainsi la succession des Italiens arrivés en nombre avant-guerre et installés non loin, à Nogent-sur-Marne<sup>109</sup>. A la fois terminus où les passeurs conduisent leurs « passagers », vivier de main-d'œuvre pour les employeurs et lieu de regroupement communautaire pour des migrants déracinés, Champigny constitue rapidement le plus grand bidonville de France. Il accueille, selon les estimations, environ 15 000 personnes (à titre comparatif, on chiffrera la population du bidonville de Nanterre à 10 000 personnes ou celle des Francs-Moisins à Saint-Denis à 5 000).



Sur le plateau de Champigny : dernière zone non encore aménagée après la résorption du bidonville portugais couverte, de fait, de jardins et de quelques cabanons.

L'implantation des baraqués sur le plateau n'étant pas continue<sup>110</sup>, certains documents parlent « des » bidonvilles campinois ou « des quartiers » du bidonville, s'étendant sur plusieurs dizaines d'hectares. « *Les constructions sont en brique et en parpaing de ciment. Les baraqués sont élémentaires, et alignées en longues files. Elles mesurent en général 3 m / 2 m et servent au logement des isolés à raison de deux à trois hommes par baraque. Les logements des familles ont en général deux ou trois pièces et, très exceptionnellement,*

quatre pièces. L'ameublement des baraqués se réduit à un ou deux mauvais sommiers, achetés à un ferrailleur, et à une étagère où l'on voit quelques ustensiles de cuisine. Les baraqués des familles ont en général un peu plus de confort. Toutes les familles que j'ai vues avaient l'électricité et le chauffage (un poêle en général, mais une famille avait aussi un radiateur). Les points d'eau se trouvent à proximité des baraqués. » décrit une assistante sociale portugaise en 1967. Véritable spécificité du bidonville de Champigny, les autorités indiquent que les baraqués sont « souvent en dur, avec des toitures de tuiles ou de fibrociment [...] peu de tôle ondulée et de bois, ce qui réduit les risques d'incendie. [Elles] ont été édifiées par des gens de métier [avec] des matériaux de récupération [parfois] amenés sur place par les employeurs eux-mêmes. [...] Il existe également une fabrique de parpaings de ciment créée de toutes pièces dans le bidonville même, où un ouvrier italien coule à longueur de journée des matériaux destinés à être utilisés sur place ».

Au début des années 60, EDF installe finalement quelques compteurs, quatre ou cinq points d'eau sont perpétuellement pris d'assaut avant qu'une distribution d'eau soit organisée et un réseau d'égout et d'enlèvement des ordures ménagères mis en place. En 1965, afin de faciliter la régularisation des travailleurs sans papier qui affluent et pour tenter de court-circuiter les réseaux clandestins, la municipalité ouvre une antenne administrative à l'orée du bidonville, complétée l'année suivante par des bureaux de la préfecture de police. La même année, la banque franco-portugaise inaugure une agence à Villiers-sur-Marne, puis une autre à Champigny qui remplace la camionnette jusqu'alors chargée de collecter les fonds envoyés par les immigrants à leurs familles restées au pays. Tout en organisant un soutien aux Portugais (scolarisation des enfants, désinfection, collecte des ordures...), parfois grâce à des subventions, la municipalité ne cesse de dénoncer la situation et sollicite les pouvoirs publics pour organiser la résorption. Les premières opérations commencent en 1966-67 et concernent les hommes seuls relogés dans des foyers, parfois (ce qui est moins déroutant pour eux) à Champigny même (rue Guy-Môquet ou Alexandre-Fourny). Le processus se poursuit entre 1969 et 1972, plus difficilement car il concerne les familles. Les baraqués finissent alors d'être détruites, à l'exception de quelques unes qui le sont en 1994. En 1971, Champigny est devenue la deuxième ville du département pour sa population immigrée (après Vitry-sur-Seine) ; les Portugais y représentent le groupe national le plus important alors que quelques années auparavant, les Italiens, Espagnols ou Algériens constituaient les communautés étrangères les plus conséquentes<sup>111</sup>. Aujourd'hui encore, Champigny, Villiers et Chennevières regroupent la plus importante communauté d'origine portugaise en banlieue parisienne. Devant cette explosion démographique et face au dénuement des nouveaux habitants, construire parallèlement tous les équipements publics dont la population a besoin est une gageure.

## Des équipements municipaux renouvelés

Cette banlieue ne fait pas exception : comme partout ailleurs, les financements croisés tardent et sont toujours plus difficiles à réunir pour construire les écoles, les équipements sportifs, culturels ou sociaux que pour édifier les barres et les tours de logements. Par ailleurs, devant l'urgence, certaines réalisations n'ont parfois qu'un caractère provisoire ; d'autres ne présentent pas toujours de réelles qualités esthétiques ni même fonctionnelles.

Durant les années 1950/80, Champigny multiplie les réalisations. Dès 1950, l'école Albert-Thomas dans la cité-jardin est agrandie, celle de Cœuilly l'est également à partir de 1955. En 1956, le groupe scolaire Irène-Joliot-Curie est livré pour accueillir les nouveaux élèves des cités Blanche et Rouge ; deux ans plus tard vient le tour du groupe Marcel-Cachin, dans le quartier du Maroc. A partir de 1964 et jusqu'en 1975, chaque année voit s'ouvrir une école maternelle, un groupe scolaire, un collège ou un lycée, parfois deux la même année. Conformément à ses convictions politiques, la ville, bientôt soutenue par le tout nouveau département du Val-de-Marne, dirigé lui aussi par les communistes, réalise également de nombreux équipements sanitaires et sociaux, culturels ou encore sportifs. En trente ans, elle crée cinq crèches, deux centres médico-sociaux, cinq maisons de retraite ou foyers-résidence, un foyer pour les vieux travailleurs, un centre d'animation dans chacun des grands ensembles, deux bibliothèques, deux marchés couverts qui viennent compléter la place du marché du centre-ville. Elle achète, à la montagne ou au bord de la mer, six propriétés afin d'y organiser des colonies de vacances. Enfin, Champigny tente de rattraper son retard en matière d'équipements sportifs, secteur où, durant l'entre-deux-guerres, les municipalités de gauche avaient souvent pris l'initiative, mais dans lequel la ville était encore totalement démunie en 1945. Avant guerre, les sportifs s'entraînaient sur des terrains aménagés par leurs soins, d'abord sur une prairie inondable du bord de Marne, le long de la rue de Sucy (actuelle rue Musselburgh), puis sur un second, avenue de la République. En 1929, ils doivent l'évacuer : les travaux de la cité-jardin commencent. Ils s'installent route de Villiers (l'actuelle avenue de Général-de-Gaulle),



Panneau de céramique d'André Plisson représentant des sportifs sur la façade du gymnase Clemenceau à Bry.



*L'entrée de Champigny depuis le pont reliant la ville à Saint-Maur-des-Fossés.*

près de la voie de chemin de fer. En 1934, les clubs sportifs campinois fusionnent et donnent naissance au Red Star Club de Champigny, affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail<sup>112</sup>. Au sortir de la guerre, un terrain provisoire est sommairement aménagé sur le terrain militaire ; l'hiver, la grande salle des bains-douches/lavoir est mise à disposition des sportifs pour leurs entraînements. Il faut attendre 1949 pour que le premier véritable stade soit inauguré, le stade Léon-Duprat à Cœuilly (du nom du premier président du RSCC). En 1955 un second équipement est livré, le stade René-Rousseau, boulevard de Stalingrad au Plant ; des tribunes y sont construites en 1963. En 1958, ce dernier complexe sportif est équipé d'un bassin-école préfabriqué qui disparaîtra après la construction de la piscine Auguste-Delaune. Les années 1960 voient se construire plusieurs gymnases ; la patinoire ouvre en 1974, un an après les réaménagements de la plage, devenue base nautique. Le COSEC (Complexe Sportif Évolutif Couvert) Jean-Guimier au Bois-l'Abbé est achevé en 1977. En centre-ville, le complexe sportif Nelson-Mandela ouvre en 1985. Les besoins bryards sont moins aigus mais néanmoins réels. Durant les années 1960-70 s'élèvent les écoles Jules-Ferry, Paul-Barilliet et de la Pépinière<sup>113</sup>. En centre-ville, deux gymnases sont réalisés, celui de l'avenue Clemenceau en 1972 et le gymnase Félix-Faure, inauguré en 1979. Cette « course » aux équipements est conduite de front avec celle aux aménagements, rendus nécessaires par l'explosion démographique locale, mais plus généralement par la croissance de la banlieue parisienne qui nécessite de grands travaux structurants.

### **Grands travaux et grands réseaux**

En 1947, Champigny reste totalement sous-équipée. La ville est encore quasi exclusivement éclairée au gaz. Les égouts n'ont pas encore remplacé les puisards ; parfois le déversement des eaux usées s'effectue même directement dans les caniveaux. L'assainissement

et la viabilisation des rues doivent être poursuivis ; les sentiers, le long desquels les constructions se sont multipliées, demeurent très nombreux. L'accès à l'eau potable est inégal ; des puits (parfois contaminés par les puisards) alimentent encore des quartiers entiers. Au Maroc, ce sont les habitants eux-mêmes qui creusent les tranchées pour poser les canalisations d'eau, lors notamment des opérations de Castors. Durant la première décennie de l'après-guerre, cent six voies nouvelles sont alimentées en eau, tandis qu'en vingt ans, cinquante kilomètres d'assainissement sont réalisés. Le ru de Cœuilly (affluent du ru de la Lande) est finalement canalisé et d'importants travaux d'assainissement entrepris dans tout le secteur du Village Parisien et des Mordacs (où est construit l'un des grands ensembles).

Si la crue de 1910 reste mémorable, la rivière connaît d'autres crues importantes durant les années 1920. La dernière montée des eaux catastrophique de la Marne survient en janvier 1955. Cet hiver-là, Bry est en bonne partie submergée. La canalisation de la rivière, construction d'importants bassins de retenue, de barrages avec écluses et de réservoirs en amont ainsi que la surélévation générale des quais, permet de supprimer les débordements et facilite la multiplication des constructions dans les anciennes zones inondables.

Au sortir de la guerre, afin de répondre aux exigences d'amélioration, d'évolution et de développement ainsi qu'aux besoins nouveaux de circulation, les documents d'urbanisme municipaux sont révisés. Ils doivent désormais être cohérents avec les documents d'envergure régionale. En 1958, le PAGOD reprend le tracé de la future autoroute A4, envisagée dès 1935, et substitue au tracé nord/sud d'une future voie de 30 mètres de large l'idée d'une autre autoroute de deuxième rocade, baptisée A87 ou durant un temps ARISO (autoroute interurbaine de Seine-et-Oise). Déjà obsolète au moment de son approbation, le document régional est remplacé dès 1965 par l'ambitieux programme élaboré sous l'impulsion de Paul Delouvrier, délégué général de la

toute nouvelle entité administrative créée, le district de la région de Paris<sup>114</sup>. Le SDAURP, Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne, prévoit la création de plusieurs villes nouvelles, dont Marne-la-Vallée, territoire déclaré prioritaire pour le développement de l'est parisien. Bry est « associée »<sup>115</sup> à l'établissement public de Marne-la-Vallée. Sur le plateau, un pôle d'activités commence à se développer autour des toutes nouvelles installations de l'Office de Radiodiffusion Télédiffusion Française (ORTF) qui deviendront par la suite celles de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et de la Société Française de Production (SFP). Pour l'aménagement de l'ensemble de cette zone, un arrêté préfectoral crée le périmètre de la « ZAD<sup>116</sup> A2 secteur Est de la banlieue parisienne », à cheval sur les deux communes : l'est de Bry, au-delà du chemin de fer (125 ha) et tout le plateau du nord au sud de Champigny (175 ha). L'autoroute de ceinture A87 est reprogrammée (et le sera de nouveau dans le schéma de 1976). Finalement, le projet sera abandonné, mais les terres, gelées par l'Etat et laissées en friche, voient l'implantation du bidonville. Les travaux de l'autoroute A4 commencent quant à eux en 1971 ; la mise en service intervient cinq ans plus tard. La municipalité campinoise prend alors la tête d'une lutte serrée pour obtenir, d'une part, l'annulation du projet de péage prévu à Saint-Maurice pour la traversée du département et d'autre part, la couverture de la tranchée ouverte dans le secteur urbanisé de la ville. Son tracé, le long de la Marne au nord de Champigny, fait disparaître une partie du lotissement du Tremblay et altère le site classé du Pré-aux-Vaches. Cependant, la Commission des sites avait repoussé un contre-projet de tracé plus néfaste pour le site élaboré par les riverains du Tremblay qui, pour éviter les destructions, proposaient d'implanter l'autoroute sur le bras mort de la rivière. La traversée de Bry est moins problématique, en extrême limite du territoire, au cœur du plateau, encore agricole. En 1987, le raccordement sous-fluvial de l'A4 et de l'A86 est réalisé au niveau du pont de Nogent.



L'autoroute A4, au loin la cité des Boulleaux à Champigny.

Cette nouvelle voie améliore la desserte routière et le désenclavement des deux communes ; toutefois elle ne règle pas les difficultés rencontrées par les habitants en raison de l'indigence des transports en commun. En effet, le réseau de tramways a disparu au cours des années 1930, remplacé systématiquement par des autobus, devenus largement insuffisants au début des années 1960. Le service voyageurs dans les gares de Bry et du Plant est suspendu depuis 1939 ; seul subsiste le trafic des marchandises. Le schéma directeur de 1965 prévoit également la mise en place d'un Réseau Express Régional. A la fin de 1969, la ligne de RER A2 Nation / Boissy-Saint-Léger est mise en service grâce à l'électrification et à la modernisation complète de la ligne SNCF déjà existante. Le trafic passe en quelques mois de 120 000 voyageurs par semaine à 700 000 à la gare de Champigny (implantée sur le territoire de Saint-Maur-des-Fossés). De nouvelles lignes de bus transportent les Campinois depuis les différents quartiers vers la gare. En 1974, un nouvel arrêt est enfin ouvert sur la ligne SNCF de banlieue Paris-Est / Noisy-Gretz-Tournan, la gare des Boulleaux. Depuis, cette desserte est devenue l'embranchement E4 d'une autre ligne du RER, aussi connue sous le nom d'EOLE (acronyme de « Est-Ouest liaison express ») qui relie depuis 1999 cette banlieue au quartier parisien Haussmann / Saint-Lazare. Enfin, l'embranchement A4 du RER, le tronçon Vincennes / Noisy-le-Grand-Mont-d'Est ouvre en 1977. C'est au tour de Bry d'être desservie par le réseau express. Depuis, ce tronçon a été poursuivi jusqu'à Marne-la-Vallée / Chessy / Parc-Disneyland. Le territoire redouble d'attractivité.

### La fin du XX<sup>e</sup> siècle : des ZAC<sup>117</sup> à la rénovation urbaine

Bry, devenue la porte du centre économique que forme Marne-la-Vallée (la plus grande partie du plateau a été transformée en zones d'activités), subit une pression immobilière considérable. Les pouvoirs publics tentent de réguler le développement communal et la rénovation du centre-ville grâce à son POS<sup>118</sup>, approuvé en 1974, et par une politique de ZAC. Celle des Fontaines-Giroux, créée en 1973, permet la construction de 350 logements, principalement collectifs, dont la résidence de la Fontaine, derrière l'INA. Viennent ensuite la ZAC des Coudraies (1977), la ZAC des Armoiries (1988, qui s'étend aussi sur la commune de Villiers-sur-Marne), la ZAC des Maisons Rouges ou encore la ZAC des Graviers (2000). La ZAC du Colombier (remise sur le métier à plusieurs reprises) organise le réaménagement d'une partie du centre-ville, près du château. Elle tient son nom du colombier de la ferme seigneuriale qui a perdu tout son dispositif intérieur de boulins lors des travaux de rénovation de 1986, tandis que les bâtiments de la ferme étaient détruits. D'autres opérations, plus petites, sont encore entreprises, comme en 1980, le lotissement de l'allée du Bac, au niveau du 78/86 quai Victor-Berrière. Afin de rééquilibrer son déficit en équipements sportifs ou en espaces verts,



*La désindustrialisation touche également Bry. En 2006, l'ancienne Société des engrenages de Bry qui était implantée entre les rues des Templiers et de la Garenne, est détruite. A la place, un vaste programme immobilier est en cours de réalisation.*

la ville entreprend le parc des sports et l'espace de jeu des Maisons-Rouges et le parc des Coudraies, sur le plateau.

Si Champigny souhaite stabiliser sa population, elle cherche également à développer le secteur économique, qu'elle estime bien trop faible. Durant les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, les quelques industries importantes qui étaient implantées ferment devant les difficultés économiques ou quittent le territoire face à la pression foncière qui empêche toute évolution immobilière. L'atelier de construction d'automobiles de course Deutch et Bonnet (106 avenue du général de Gaulle) cesse ses activités en 1964<sup>119</sup>. L'usine de roulements à billes ADR, devenue filiale de SKF, qui compta jusqu'à 200 employés, ferme en 1984. La société du Rotin disparaît au début des années 1980, comme les établissements Wander (151 avenue Roger-Salengro), connus pour leur fabrication de l'Ovomaltine, qui délocalisent leur production en 1987 (près de 130 ouvriers), ou les laboratoires Peloille, fabricant des adhésifs pharmaceutiques. La plus importante entreprise, Air Liquide (plus de 800 emplois), stoppe sa production. L'emprise foncière des anciens ateliers (près de 5 hectares) donne lieu à la ZAC des Bords de Marne où la société maintient un pôle engineering de 600 emplois, construisant plus de 2 000 m<sup>2</sup> de bureaux. La commune envisage alors d'y réaliser des logements et un groupe scolaire mais la pollution du site l'oblige à redéfinir le programme. Les activités artisanales ou semi industrielles insérées dans le tissu urbain disparaissent également, phénomène récurrent de la proche banlieue parisienne. Le déficit d'emploi est flagrant ; selon le recensement de 1975, 75 % des actifs quittent quotidiennement la commune pour aller travailler. Pour contrer cette désindustrialisation et ses néfastes retombées économiques, la municipalité crée plusieurs zones d'activités qui subissent toutefois la difficile concurrence de Marne-la-Vallée. Sur le plateau, après l'annulation du projet de grand ensemble, elle initie en 1971, au nord, une première zone industrielle, la ZAC A3, étendue par la suite.

Quelques années plus tard, elle entreprend la ZAC du Plateau, plus au sud. Principalement résidentielle et sociale, celle-ci accueille un secteur pavillonnaire composé de 160 logements et des petits immeubles collectifs représentant environ 500 logements. Entre les deux zones, vingt hectares sont réservés à l'aménagement du parc départemental du Plateau. Enfin, tout au sud du plateau, à partir de 1984, la zone d'activité des Grands-Godets complète l'ensemble, ainsi que les ZAC du Marché Rollay et des Nations. Parallèlement, le Plan d'Occupation des Sols est adopté en 1980, qui formalise la volonté d'arrêter les trop grosses opérations, au profit d'autres mieux insérées dans le tissu urbain, mais aussi celle de maintenir les activités artisanales autant que possible, et enfin de conserver l'habitat pavillonnaire dans toutes les zones où il existe et de créer davantage d'emplois, des espaces verts et de loisirs publics. Ainsi, la même année, la promenade Camille-Pissaro, réaménagement de l'ancien chemin de contre-halage, est inaugurée. Champigny mène également un long combat pour que s'ouvre enfin le parc de loisirs et de détente du Tremblay, après des années d'atermoiements et de revirements des différents partenaires. Reste la gestion et l'évolution des grandes cités existantes, qui vieillissent vite et mal. En 2000 Champigny signe avec l'Etat un Contrat de Ville pour la durée du XII<sup>e</sup> plan (2000-06)<sup>120</sup>, complété afin d'en amplifier les moyens et les effets par un GPV (Grand projet de Ville)<sup>121</sup> en 2001. Ce dernier cible trois territoires, le Bois-l'Abbé, les Mordacs et le secteur environnant l'ensemble des Boulleaux, dit aujourd'hui des Quatre cités (la cité-jardin, la cité Blanche, la cité des Boulleaux et la cité Rouge). Ses objectifs principaux sont de revaloriser les équipements publics, de redynamiser les espaces commerciaux et de repenser les espaces publics et la voirie afin de sortir ces quartiers de leur isolement et de mieux les intégrer à la ville. Parallèlement, sur le plan économique, Champigny s'implique dans la mise en œuvre d'un dispositif de ZFU (Zone Franche Urbaine)<sup>122</sup>, sur ces trois mêmes zones, qui permet des créations d'emploi significatives. Depuis 2005, la commune a contractualisé avec le Conseil général et l'ANRU (l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)<sup>123</sup> afin de poursuivre son processus de renouvellement urbain. La réhabilitation des logements des Quatre cités est presque achevée ; l'accent porte désormais sur la création d'équipements publics, la rénovation de la gare des Boulleaux et la revitalisation des espaces commerciaux (complétés par la ZAC des Simonettes, nouvelle zone d'activités). Aux Mordacs, une tour de l'Opac de Paris sera détruite, de nouveaux logements construits, le centre commercial rebâti, des petits commerces réaménagés au pied des immeubles. Des équipements publics, écoles, centre de loisirs, installations sportives devraient venir compléter le tout. En 2007, la rénovation de la principale place du grand ensemble de Bois l'Abbé, la place Rodin, est en cours, qui devrait être achevée en 2009. La dalle de plus d'un hectare, vide et inhospitalière, au pied de la tour Rodin, a été cédée par l'Opac de Paris pour un euro symbolique

à la commune. Celle-ci a entrepris de réorganiser les niveaux de parkings, de revoir les circulations, de concevoir des espaces verts et de construire une maison de quartier ainsi que deux équipements départementaux.

Simultanément, Champigny, qui souffre de son éclatement, tente de reconstituer une centralité en entreprenant la rénovation de son centre-ville, vétuste et de plus en plus engorgé<sup>124</sup>. En 1972, la rue Georges-Dimitrov qui longe aujourd’hui le nouvel hôtel de ville et débouche sur la place du marché est percée. Les locaux de la caisse d’allocations familiales sont inaugurés en 1983. Tout le secteur autour de l’église est réaménagé. La ville tente également, mais bien tardivement, de sauver les vestiges du vieux centre ancien. Une OPAH (Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat) est lancée en 1997 sur les derniers immeubles du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui demeurent en centre-ville lorsqu’ils n’ont pas été détruits par la guerre de 1870. L’école du centre (derrière l’ancienne mairie), d’abord transformée en collège puis désaffectée dans les années 1970, est détruite pour laisser place à un nouvel îlot mariant commerces et logements. Finalement, après l’extension de l’hôtel de ville, les derniers bâtiments (des logements) de cet autre îlot sont livrés en 2007.

Le XX<sup>e</sup> siècle et ses grands bouleversements appartiennent résolument au passé. Désormais, les municipalités s'accordent pour envisager des évolutions urbaines et architecturales d'une autre ambition, moins radicales mais davantage contextuelles.

A Champigny, la population ne progresse plus, stabilisée depuis vingt-cinq ans autour de 75 000 habitants. Un tiers des résidences restent des logements individuels ; 45 % des habitants sont désormais propriétaires. Le parc locatif social représente 39 % des logements, mais les nouveaux programmes conjuguent plus que jamais le locatif et les dispositifs d'aide à l'accession à la propriété. Afin de poursuivre les efforts de diversification et de rééquilibrage engagés, la ville élabore son Plan Local d'Urbanisme (PLU)<sup>125</sup> (qui nécessairement se fonde sur un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)), qui devrait être approuvé en 2007. Ses objectifs visent, tout en tenant compte du bâti et des paysages existants, à poursuivre les actions en faveur de l'habitat et du renouvellement urbain, à développer les services et équipements publics, à améliorer les moyens de déplacement, à soutenir la politique de création d'emploi (zones d'activités ou hôtels d'artisans), enfin à redonner au centre-ville un véritable rôle fédérateur. Son désengorgement pourrait s'amorcer grâce à une liaison routière nord-sud entre l'autoroute A4 et la N4 en amont de la commune (depuis Bry au nord jusqu'au fort de Champigny au sud, sur l'emplacement réservé de l'A87 abandonnée). Le boulevard aurait l'avantage de desservir également les zones d'activités du plateau. Le TVM (Trans Val-de-Marne, bus rapide en site protégé) devrait être prolongé jusqu'à la gare EOLE des Boulleaux ; cette interconnexion

aidera à redynamiser le quartier et son centre commercial en difficulté. Le projet le plus attendu demeure sans doute les aménagements de la ZAC des bords de Marne qui verra s'élever des équipements culturels et de loisirs : le comité départemental du tourisme, le centre départemental de documentation pédagogique, une maison des arts plastiques, un équipement de culture scientifique et technique dédié à la terre « Planète Eurêka » et un pôle d'exposition.

A Bry, la population continue de progresser lentement. 37 % des logements sont encore individuels et 68 % des habitants possèdent leur résidence. Le parc social ne représente que 12 % de l'ensemble, mais la ville rattrape son retard afin de se mettre en conformité avec les 20 % imposés par la loi SRU (notamment par la construction de logements pour les étudiants ou les jeunes travailleurs). Le PLU a été approuvé fin 2006 qui vise à conserver le caractère actuel de la commune en renforçant la réglementation pour limiter la densification, en valorisant le patrimoine vert et bâti, en améliorant les transports, déplacements et stationnements, en stimulant les activités commerciales et économiques et enfin, en réalisant un règlement d'urbanisme plus lisible. Par ailleurs, la ville soutient l'ambitieux projet de la Région qui, dans le cadre du rééquilibre de l'est parisien, souhaite y construire un lycée international. Le site interdépartemental, à cheval sur les deux communes de Noisy-le-Grand et de Bry, n'est pas encore définitivement circonscrit qui accueillera 1 800 élèves d'ici 2010/12.

Ainsi Bry, comme Champigny, adhèrent à l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien (ACTEP) qui, réunissant deux départements (Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis) et dix-sept communes par-delà les clivages politiques, structure leur objectif commun de construire une dynamique raisonnée de développement de leur territoires pourtant contrastés.



Le coteau nord à la limite en Bry et Champigny.



## Le territoire

### **Vue vers le centre-ville de Champigny**

Le contraste est important entre la forte urbanisation de la plaine, de part et d'autre de la route nationale, et le coteau boisé. Tandis que les immeubles ont remplacé les terres agricoles durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le coteau a conservé son tissu pavillonnaire hérité de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, période où les villégiateurs puis les premiers banlieusards recherchaient à s'isoler dans une nature domestiquée non loin de la capitale.

### **Partie de pêche au pont de Champigny**

L'illusion d'un territoire sauvage encore à découvrir demeure vivace, le long du chemin piéton de contre-halage ou de la promenade Camille-Pissaro, dans cette zone aujourd'hui protégée au titre des sites.



En cent cinquante ans, le territoire de Bry et de Champigny a connu de telles transformations qu'il pourrait, au premier abord, sembler méconnaissable à qui serait resté absent trop longtemps. Pourtant, à bien y regarder, cette évolution par strates successives

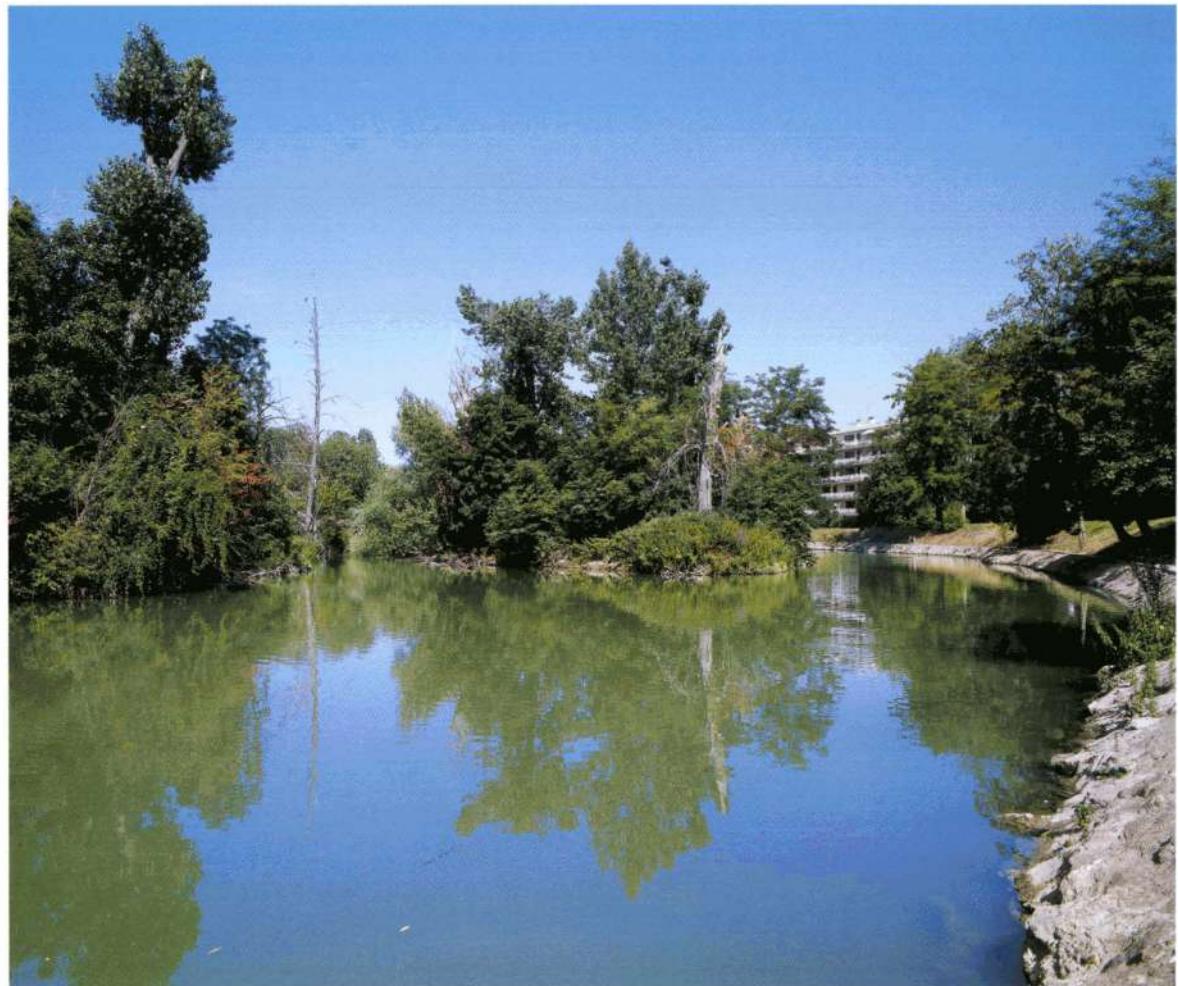
des villages ruraux aux ZAC les plus récentes s'est inscrite dans la durée, sans faire nécessairement table rase du passé. Ainsi, le paysage actuel recèle-t-il maints éléments de cette histoire urbaine qu'il s'agit d'observer et d'interpréter.

## Le territoire La Marne

« Il fit dimanche une très belle journée. Nous allâmes nous promener sur les bords de la Marne. Nous la suivîmes depuis le pied de nos coteaux jusqu'à Champigny.

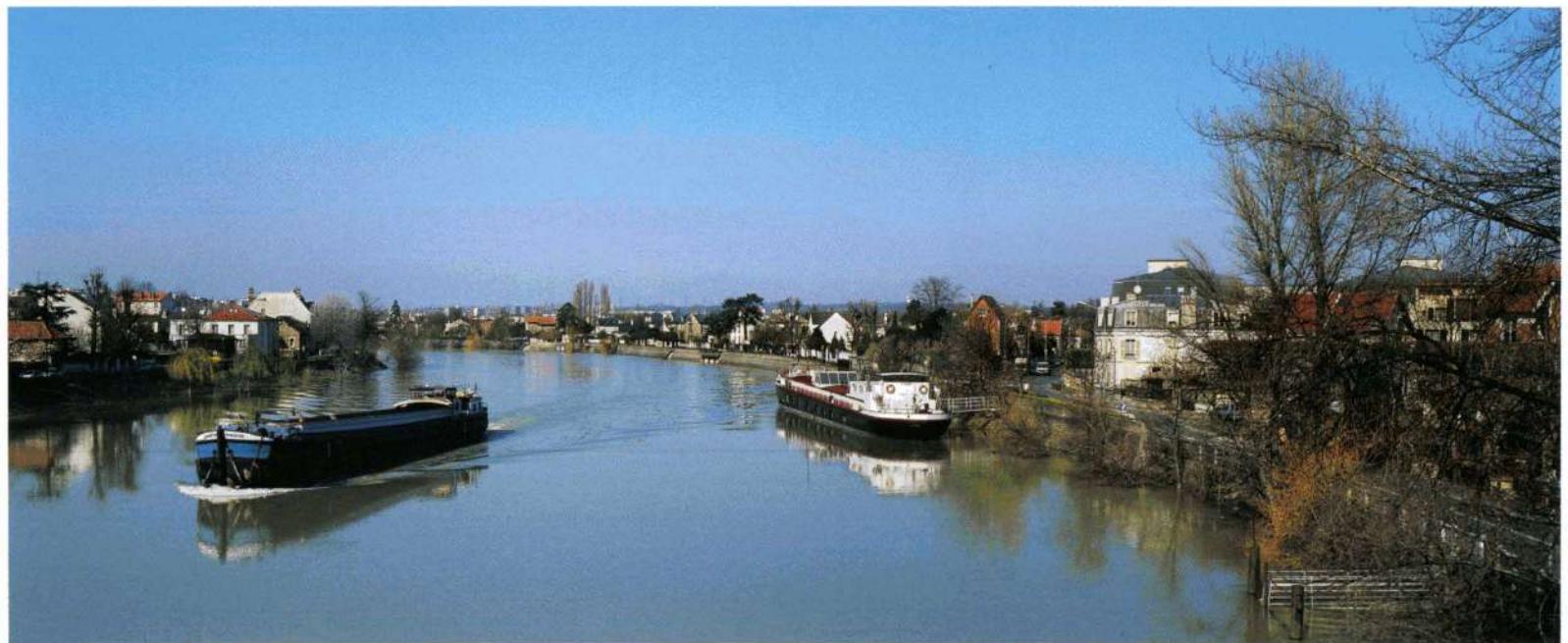
Ce village couronne la hauteur en amphithéâtre. Au-dessous, le lit tortueux de la Marne forme en se divisant un groupe de plusieurs petites îles couvertes de saules. Ses eaux se précipitent en nappes par les intervalles étroits qui les séparent. Les paysans y ont établi des pescheries. C'est un aspect vraiment romanesque. Saint Maur d'un côté, dans le fond ; Chennevières et Champigny de l'autre sur les sommets ; la Marne, des vignes, des bois, des prairies entre deux. L'imagination auroit peine à rassembler plus de richesse et de variété que la nature n'en offre là » écrit Denis Diderot dans une lettre à son amie Sophie Volland, le 30 octobre 1759. Moins aisément accessible depuis Paris que la rive droite et donc moins rapidement urbanisée, la rive gauche de la Marne garde longtemps cette image bucolique de territoire préservé, déjà notée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les rives et les nombreux îlots sont souvent décrits, peints ou photographiés à partir de 1860.

Aujourd'hui, tandis que les bords de Marne à Bry sont très urbanisés et





qu'on tente d'y maîtriser la circulation automobile (d), certains rivages de Champigny sont demeurés piétonniers. Au nord, au-delà du pont de Nogent, une promenade a été réaménagée le long du Pré-aux-Vaches, après que les travaux pour le passage de l'autoroute l'eurent définitivement altéré, malgré son statut de site classé depuis 1921 (c). Au sud, l'ancien chemin de contre-halage transformé en promenade Camille-Pissaro en 1980 borde une seconde zone protégée au titre des sites (a et b). Les deux îles des Gords, l'île Pisseyvinaigne et la partie aval de l'île de l'Abreuvoir, appartiennent au Conseil général qui a demandé leur classement en réserve naturelle volontaire (RNV), protection effective depuis 1999. L'inventaire de leurs ressources biologiques en confirme l'intérêt patrimonial (25 espèces de l'avifaune - oiseaux - et 153 espèces végétales ont été observées) et a mis en évidence la nécessité de protéger et même d'augmenter leur diversité biologique en préservant les habitats et en maintenant les processus écologiques naturels (crues, érosions...).



## Le territoire Les villages



**Champigny : Hameau de Cœuilly (a)** (cli-  
ché AD Val-de-Marne)

**Rue de l'Eglise (c)** **Rue du Four (e)**

**Cave, 75 rue Louis-Talamoni (f)**

**Bry : Maisons, rue du Colombier (b)** **Grande-Rue-Charles-de-Gaulle (d),**  
**4, Grande-Rue Charles-de-Gaulle (g)**

Le cœur des anciens villages s'est beaucoup transformé au cours du XX<sup>e</sup> siècle. En 1985, lors de l'enquête de l'inventaire général, Bry ne comptait déjà plus que 16 maisons non dénaturées antérieures au cadastre napoléonien, et Champigny 48. Ainsi, la place du hameau de Cœuilly, ici photographiée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est désormais totalement méconnaissable (a). En revanche, la Grande-Rue de

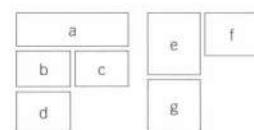
Bry (d), ainsi que quelques rues autour de l'église et de l'ancienne mairie de Champigny (c et e), conservent leur allure villageoise. Les maisons, généralement élevées sur cave, possèdent un rez-de-chaussée et un seul étage carré. Des lucarnes plus tardives ont parfois été ouvertes dans les toits à longs pans couverts de tuiles plates. Ces maisons sont construites en moellons de calcaire et recouvertes d'un enduit à la chaux. Celui-ci peut avoir été repris au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et présenter désormais un décor soigné de joints refendus, pilastres et corniches moulurées (b). Les murs gouttereaux s'alignent sur la rue tandis que les jardins sont rejettés sur l'arrière. Cependant, à Champigny, certaines maisons sont orientées face à la pente (e) ou organisées autour



de cours communes, accessibles depuis un passage sur la rue. Cette disposition, fréquente en Ile-de-France, permet de desservir des logements et remises implantés en cœur d'îlot. Rue de l'Eglise, le passage au premier plan conduit à la cour Saint-Vincent (c). Parallèlement à ces ensembles, demeurent également quelques éléments plus exceptionnels. A Bry, les communs de l'hôtel de Malestroit sont vendus en 1697 et transformés en presbytère (f). L'édifice, construit au XVII<sup>e</sup> siècle en alignement sur la rue, est également implanté dans le prolongement de la terrasse de l'hôtel. Le balcon en surplomb, dont la balustrade présente un intéressant travail de serrurerie au motif constitué de longs panneaux décoratifs alternant avec des pilastres stylisés, a été ajouté au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'édifice est inscrit Monument historique depuis 1975.

A Champigny, l'hôtel-restaurant *Aux caveaux du vieux monastère*, bâti au tout début du XX<sup>e</sup> siècle avec quelques éléments décoratifs néo-médiévaux aujourd'hui disparus, tenait son nom des caves sur lesquelles il fut édifié (g). Un titre de propriété de la parcelle, datant de 1830, précise que l'ensemble se compose de deux niveaux de plan rectangulaire dans le prolongement l'un de l'autre. Un premier, constitué d'une allée centrale aux travées voûtées

d'ogives de part et d'autre de laquelle se répartissent quatorze niches voûtées en berceau, conduit en descendant quelques marches à un second niveau comprenant sept autres niches. En 1904, la Commission du Vieux-Paris a encore observé ce deuxième niveau et le signale en mauvais état. Remblayé, il est aujourd'hui inaccessible. L'ensemble, perpendiculaire à la Grande-Rue, s'enfonce dans le coteau ; une cheminée d'aération est percée dans l'axe de la dernière travée du premier niveau. Le bâti en superstructure n'existe déjà plus sur le cadastre napoléonien, et l'on ignore aujourd'hui à quel type d'édifice, certainement une importante propriété, appartenait cet ensemble remarquable pouvant dater du XVI<sup>e</sup> siècle. On connaît des exemples similaires de ce type de cave (très probablement destiné au stockage du vin) en Seine-et-Marne ou à Étampes (Essonne), mais aucun d'une telle ampleur en Val-de-Marne. Ces caves mériteraient une étude archéologique poussée.



## Le territoire Les châteaux

### Château de Bry 12

#### Façade sur jardin avant 1870 (a)

(cliché MM Bry)

#### et façade sur cour en 1985 (b)

Une étude récente a démontré que le château avait été reconstruit à partir de 1764 par François II Franque pour le compte d'Etienne de Silhouette, ancien contrôleur général des finances. Toutefois, l'édifice qu'on observe aujourd'hui ne comprend que des vestiges de cette bâtie. Ayant abrité des Prussiens, elle avait été en grande partie détruite par l'artillerie française lors de la guerre de 1870. Son propriétaire de l'époque, François-Jules Devinck, la fit rebâtir en y apportant certaines modifications. Alors que dans le parti de Franque, les ailes comprenaient chacune deux travées en façade et sept en profondeur ainsi qu'un niveau d'entresol entre le rez-de-chaussée et l'étage (a), elles ont été réduites lors de la reconstruction (une seule travée en façade, six en profondeur et suppression de l'entresol) (b). Malgré certaines différences dans le traitement de la modernité des élévations ou la disparition des pots-à-feu qui flanquaient le pavillon central, le château de Bry conserve maintes caractéristiques de l'architecture privée de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'édifice, aujourd'hui propriété d'une congrégation religieuse, abrite désormais une école.



### Château de Cœuilly, Champigny 66

L'édifice, inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1977, a beaucoup pâti du lotissement de son parc, de sa division en lots distincts, ainsi que des aménagements urbains et équipements municipaux construits dans son environnement, nécessités par l'essor démographique. Autrefois centre d'un écart de quelques feux, le château et sa chapelle sont aujourd'hui au cœur d'un quartier de 7 500 habitants.

Ce qui constitue l'actuel corps principal, exposé au sud, a été construit dans les années 1740 pour Louis-Jacques-Charles Hocquart (1698-1783), trésorier de l'artillerie à Paris, frère de Jean-Hyacinthe, seigneur de Monfermeil et de





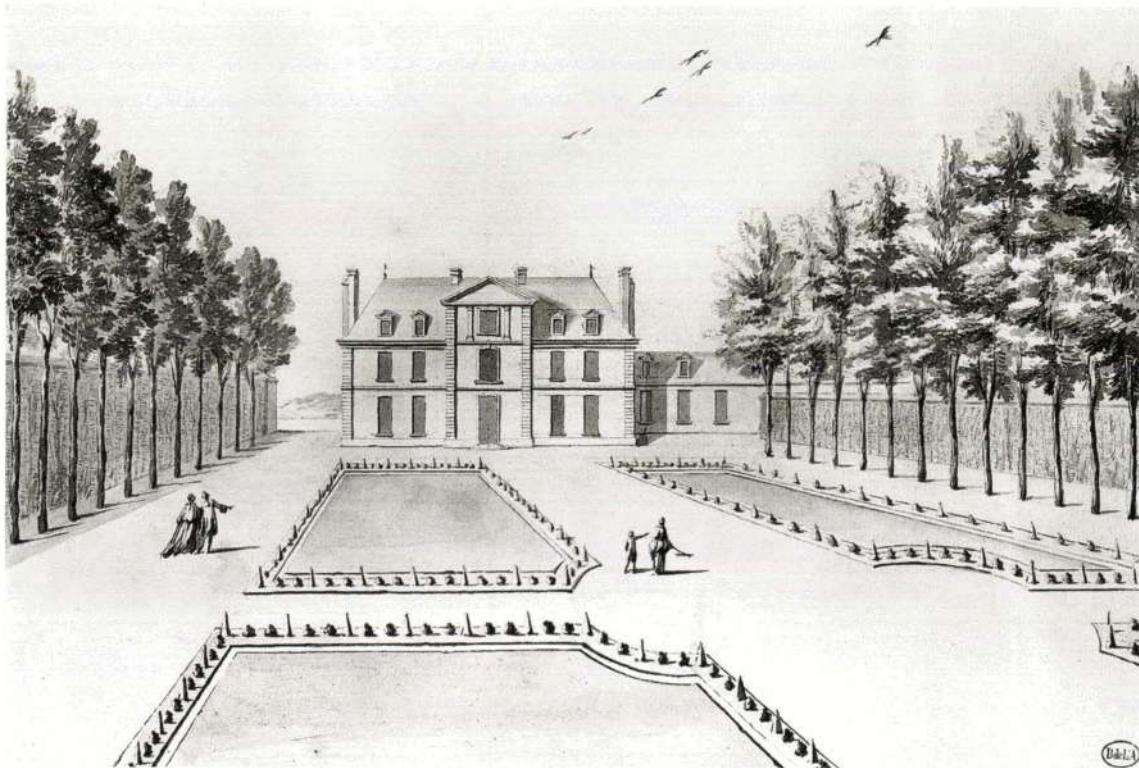
Coubon (Seine-Saint-Denis), à proximité. Il s'agit, en réalité, d'une aile implantée en retour d'équerre du bâtiment antérieur édifié au XVII<sup>e</sup> siècle et dont il subsiste une partie, à l'ouest. Ce nouveau corps, double en profondeur et séparé par un mur de refend longitudinal, fut notamment conçu pour abriter des espaces de service avant que des pièces de vie n'y soient aménagées à la fin du XVIII<sup>e</sup>

siècle ; des remises à voiture occupaient le rez-de-chaussée du corps central, ce qu'indiquent, outre les textes, les reprises des baies autrefois plus larges. Les éléments de décor sculpté (les mascarons au premier étage, les agrafes enroulées au dessus, ou le fronton triangulaire présentant un cartouche aux armes de la famille Hocquart, bûché à la Révolution – récemment refait –

encadré de guirlandes végétales et de palmes) soulignent l'avant-corps central, en légère saillie. L'élévation en pierre de taille, le toit brisé recouvert d'ardoises, la forme des baies couvertes en segment, les chaînes d'angle ou les jambes de bossages, l'égalité de hauteur des deux étages (avec toutefois le maintien d'un effet de hiérarchie par le traitement en bossages continus

du parement du rez-de-chaussée évoquant un soubassement) sont autant de caractéristiques de l'architecture à la française de cette période. Cœuilly est tout proche du château de Champs-sur-Marne construit au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui servit longtemps de modèle à la maison de plaisance.

## Le territoire Les maisons de plaisance

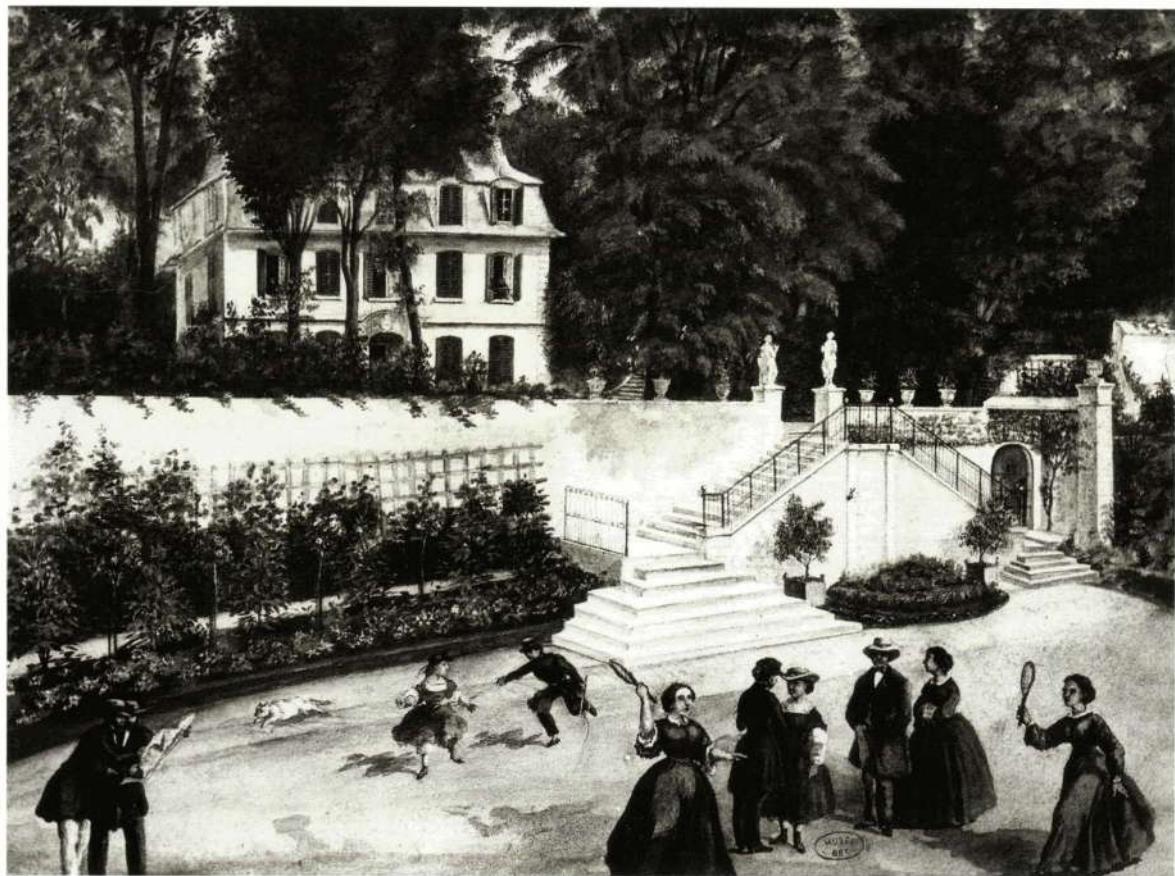


### Le Tremblay, Champigny (a)

(Dessin à la plume et au lavis, 1753. Œuvre topographique du marquis d'Argenson. Bibliothèque de l'Arsenal, Paris)

Cette illustration constitue la seule représentation connue du château du Tremblay ; l'examen des cartes anciennes jusqu'au cadastre napoléonien laisse à penser qu'il fut à maintes reprises remanié.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une description textuelle, bien différente du dessin, nous apprend que la demeure est composée d'un corps de logis principal simple en profondeur et de deux ailes. Elevée sur caves, elle comprend un rez-de-chaussée, un premier étage et un étage sous-comble dans le corps de bâtiment central. Salons et vastes chambres occupent ce bâtiment principal, tandis que les communs et les locaux de l'exploitation (grange, vacherie, bergerie, hangars...) se répartissent dans les constructions entourant deux cours annexes. Toutes les caractéristiques d'une maison des champs liée à un domaine agricole sont ici réunies. D'ailleurs, si le domaine est composé de plus de 150 hectares de terres labourables, le jardin d'agrément n'est pas négligé. Une longue allée de tilleuls conduit de la route à l'avant-cour en hémicycle tandis que le parc est situé au devant de la maison. En partie clos de murs garnis d'espaliers des deux côtés, il est planté à l'anglaise avec bosquets et pelouse pour la partie la plus proche de l'habitation. A la suite, un vaste potager garni d'arbres fruitiers et de vignes est organisé de part et d'autre d'une allée de tilleuls conduisant jusqu'à la Marne. L'ensemble appartient à Jean-Denis Destors, maire de Champigny de 1840 à 1847, jusqu'à sa mort en 1849. Le domaine commence alors à être vendu par ses héritiers, jusqu'à sa disparition totale au début du XX<sup>e</sup> siècle lors de la création du champ de courses et de plusieurs lotissements.



### Hôtel-Fort, Bry (b) <sup>17</sup>

(AD Val-de-Marne, fonds Mentienne)

Le siège de l'ancienne seigneurie bryarde, devenu simple maison de campagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a été détruit en 1870, lors de la bataille de Champigny. On ne connaît la demeure que par des descriptions textuelles et



les rephotographies, faites par Adrien Mentienne, de trois dessins aujourd'hui disparus. La modeste bâtisse jouissait d'un agréable point de vue, implantée dans un jardin d'agrément s'étageant sur le coteau dominant la rivière et dont il subsiste quelques vestiges dans le parc de la maison de retraite Favier.

**Hôtel de Malestroit, Bry (c, d et e)** <sup>(16)</sup>  
(e. cliché, circa 1933. Médiathèque du Patrimoine)

Siège d'un fief appartenant au début du XV<sup>e</sup> siècle à Jean de Malestroit, qui lui a

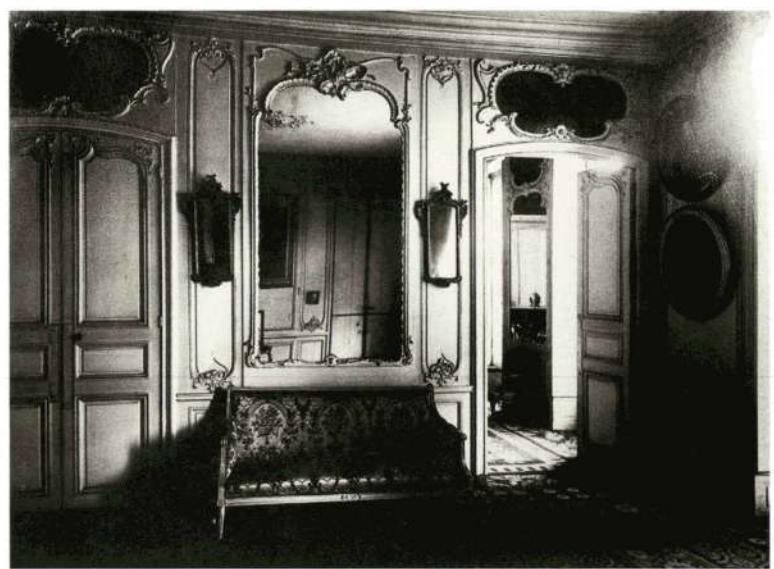
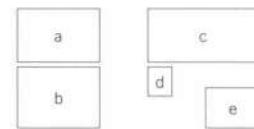
donné son nom, l'hôtel a été reconstruit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il est devenu une demeure de plaisance sans droits attachés après leur regroupement dans les mains du propriétaire du château de Bry.

Afin de jouir de la vue vers la Marne depuis le jardin et les pièces principales, l'étage noble ouvre sur une terrasse en terre-plein soutenue par un mur le long de la rue et repose sur un niveau de soubassement dans le prolongement de ce mur. En 1747, le seigneur de Bry vend même au propriétaire de Malestroit un droit de perspective sur la rivière. En fait, il s'engage à ne rien planter sur son domaine qui pourrait obstruer la vue entre la rivière et la maison et sa terrasse tout en garantissant le respect de la salle d'ormes existante sur la place. Le seigneur dispose ainsi de ce préau qui appartient en réalité à la communauté villageoise, ce qui en dit long sur son pouvoir !

Certains éléments intérieurs, inscrits au titre des Monuments historiques en 1933, ont disparu en 1965, lorsque le bâtiment, devenu vétuste, fut voué à la démolition (e). Il n'est plus possible de savoir si les boiseries sont d'origine ou si Adrien Mentienne, propriétaire de la

maison jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les y fit remonter. On sait par ailleurs que celui-ci acheta en 1871 des vestiges du château des Tuilleries, après l'incendie qui le détruisit, et les réinstalla dans sa résidence (la colonne encastrée dans le mur de soutènement, la grille de clôture ou bien une cheminée intérieure « faite avec un balcon » du château brûlé).

Sauvé in extremis, Malestroit a été radicalement restauré et abrite désormais des espaces culturels municipaux.



## Le territoire Les ponts d'hier



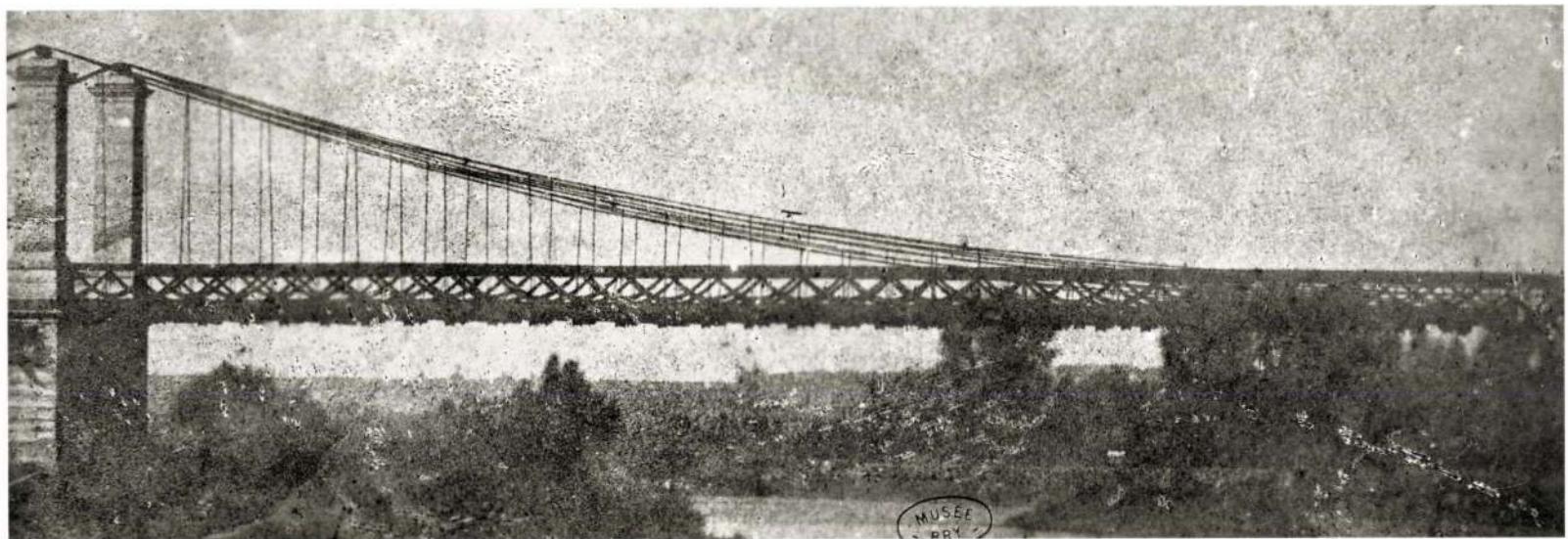
### Premier pont de Champigny (a et b)

(a. Cliché, mairie de Champigny, b. in : *Le Tour de Marne décrit et photographié par Émile de La Bédollière et Ildefonse Rousset.* Paris : Lacroix, 1865.)  
Ce premier ouvrage, qui relie Champigny à Saint-Maur, est inauguré par le préfet Rambuteau en 1843 (a). Il est construit par l'entrepreneur parisien de travaux publics M. Dupan, qui a emporté la soumission et la concession du péage pour 98 ans. Le pont comporte cinq arches en charpente, trois sur le grand bras et deux sur le petit, qui reposent sur de hautes piles de pierre de taille. En partie détruit lors de la guerre de 1870, il est remplacé durant quelques années par un pont de bateaux. Le tablier, constitué de poutrelles et de madriers pour le plancher, repose sur des bateaux d'artillerie ancrés (b).



### Second pont de Champigny (e)

(Cliché, médiathèque du Patrimoine Augustin Alquié, ingénieur du matériel des voies au chemin de fer du Nord et principal actionnaire de la Société du pont de Champigny, organise la restauration de l'ouvrage endommagé. Plutôt que de reconstruire à l'identique les deux arches détruites, solution la moins coûteuse mais insatisfaisante au regard de l'augmentation du trafic, il imagine une solution financière pour perfectionner l'ensemble de l'ouvrage. Le nouveau pont est livré à la circulation en 1873. Les fondations en maçonnerie du premier pont sont conservées ; un nouveau tablier, à poutres droites métalliques reliées entre elles par des entretoises servant d'appui à des voutains en brique, est réalisé. En 1884, les pouvoirs publics rachètent le droit de péage du passage, en même temps que celui du pont de Bry ; les ouvrages sont enfin livrés à une libre circulation.



#### Premier pont de Bry (c)

(Cliché, MM Bry)

Après avoir emprunté durant des siècles un bac pour rallier les terres du Perreux, les Bryards disposent d'un premier pont mis en service en 1831 et construit par les frères Marc et Jules Seguin, respectivement inventeur et célèbre constructeur de ponts suspendus. Deux pylônes en pierre de taille éloignés de 76 m tendent les câbles métalliques auxquels le tablier de bois est suspendu.

L'ouvrage est emporté par une tempête en 1844. Il est immédiatement reconstruit à l'identique mais

ne satisfait pas au trafic : l'étroitesse de son unique voie rend difficile la circulation et sa fragilité empêche la troupe de traverser (seuls vingt hommes à la fois sont autorisés). Également détruit lors de la guerre de 1870, un pont de bateaux le remplace durant quelques années.

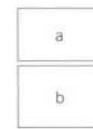
#### Deuxième pont de Bry (d)

(carte postale, MM Bry)

Comme à Champigny, les concessionnaires, ici messieurs Bayard de La Vingtrie, obtiennent de réaliser un nouvel ouvrage répondant aux besoins du trafic, plutôt que de reconstruire l'ancien pont à l'identique. L'ouvrage



métallique est conçu selon les prescriptions du polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, Armand-Marie Bellom. Il comprend trois travées reposant sur des piles en maçonnerie. Son tablier, d'une largeur utile de 7 m 50, est soutenu par des poutres continues en treillis, tandis que la chaussée asphaltée repose sur des voûtes en brique.



## Le territoire Les ponts d'aujourd'hui



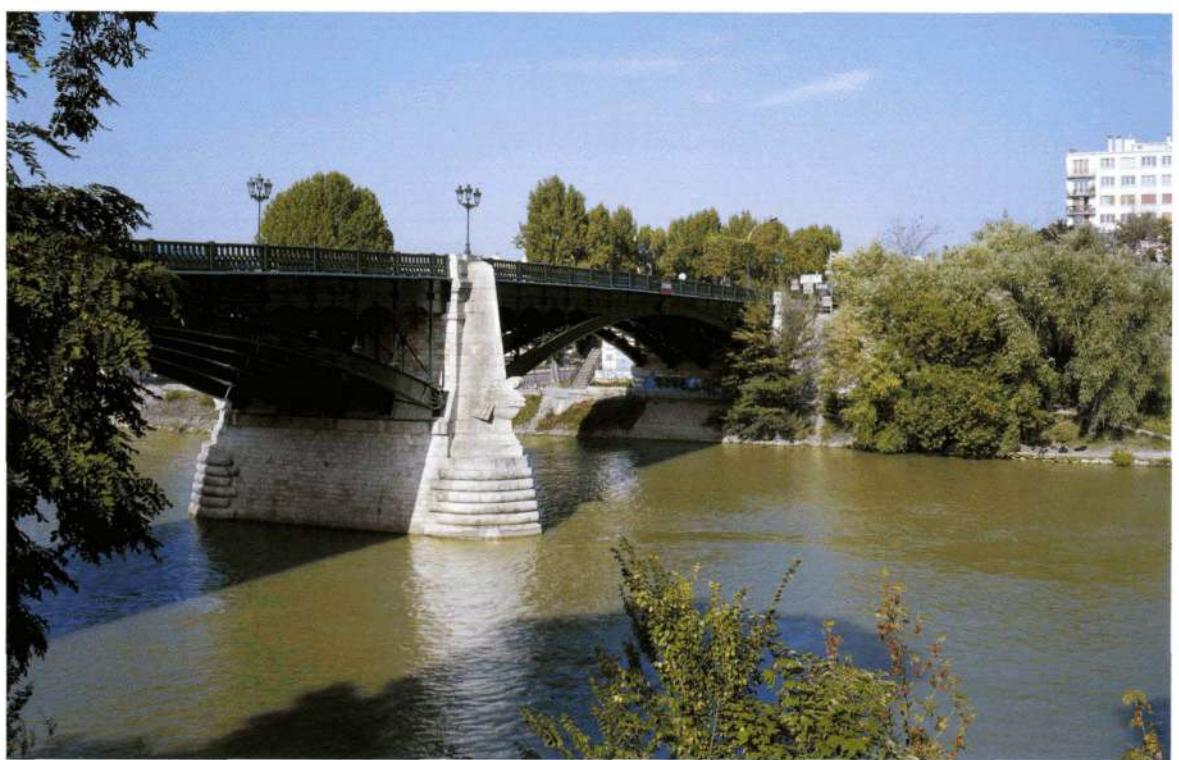
### Pont de Champigny (a)

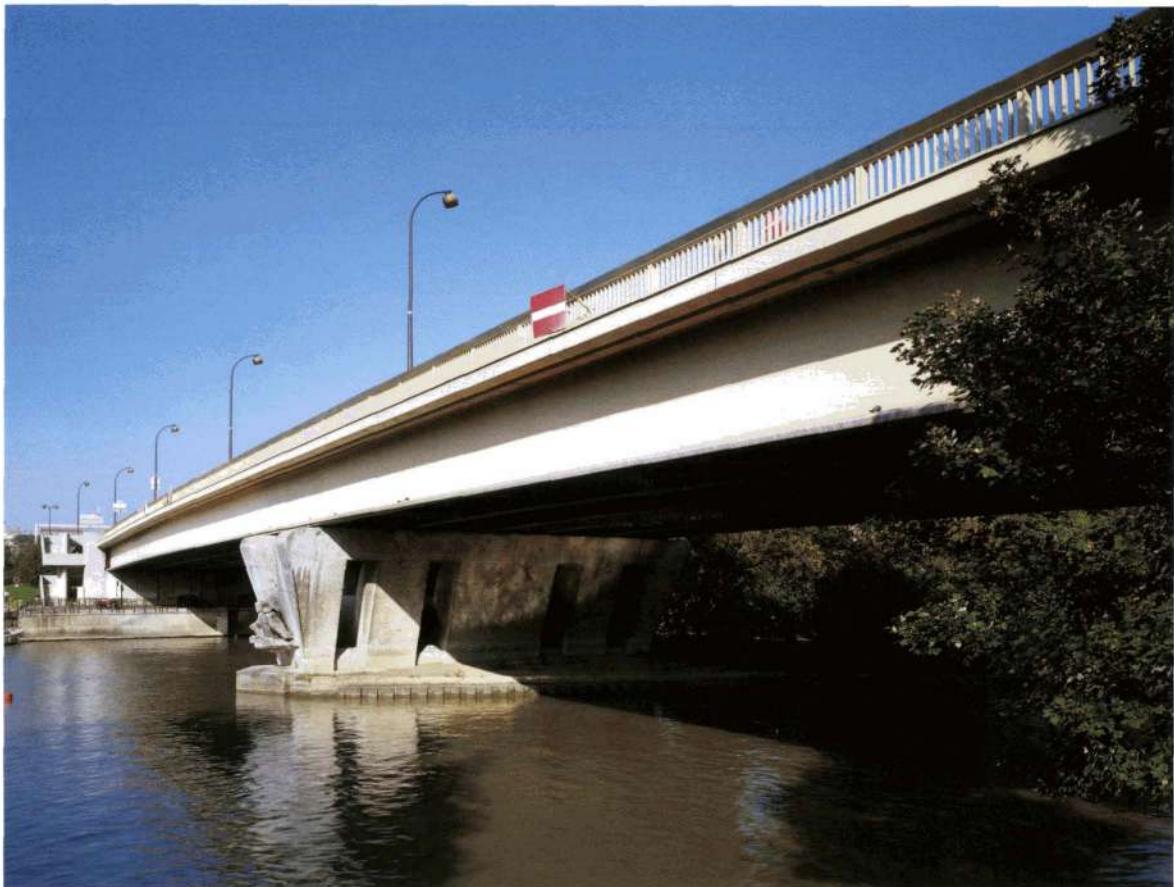
Une fois encore insuffisant, l'ouvrage est reconstruit entre 1930 et 1934. Il est formé de deux ponts en béton armé, constitués chacun de deux arcs articulés aux naissances de respectivement 35 et 60 m d'ouverture. Sur l'île de l'Abreuvoir, un viaduc intermédiaire de 32 m, également construit en maçonnerie et béton armé, les relie. La largeur utile du tablier est désormais de 19 m. Le dessin du pont, autant que celui du garde-corps en fonte, lui confère une silhouette traditionnelle.

### Pont du Petit-Parc

### ou pont de Saint-Maur (b)

L'ouvrage, conçu pour relier Saint-Maur à la plaine de Joinville/Champigny, au niveau de la limite entre les deux communes, est programmé en 1904. La municipalité de Champigny souhaite voir son tracé modifié, afin de relier (pratiquement en ligne droite) la gare saint-maurienne



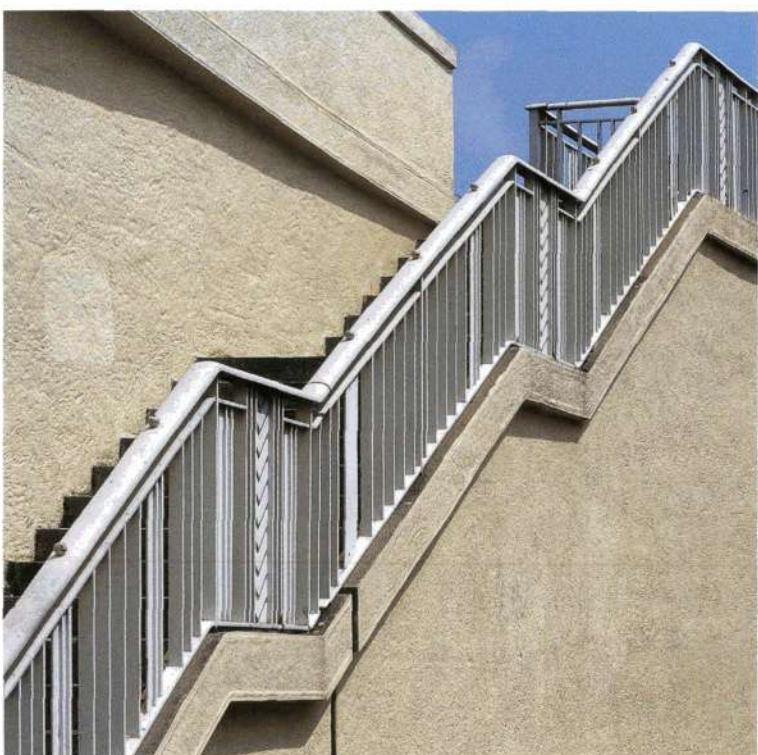


67 m) : celle du centre repose sur une seule pile en forme de Y, ornée d'une statue monumentale toute de béton, représentant la Marne, due au sculpteur Gaston Cadenat. Le pont est constitué de deux tabliers accolés, chacun de 7 m de large, formés de trois poutres continues en acier reliées par des entretoises. Ce principe permet le maintien du trafic durant le chantier, l'ancien pont n'étant détruit qu'à la mise en service du premier « demi » pont. En 1983, les travaux pour le passage de l'autoroute A86 nécessitent un élargissement de quatre à cinq voies, rendu possible par la réunion des deux tabliers.

Implanté dans un secteur protégé au titre des sites, l'ouvrage, conçu par le service des Ponts et Chaussées, a bénéficié des études architecturales et paysagères de Paul Domenec, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, premier Grand prix de Rome.

#### Pont de Bry (d)

Le pont métallique, insuffisant, est remplacé par l'actuel pont, construit entre 1935 et 1938 par les Ateliers Schwartz-Haumont, sous la direction du service des Ponts et Chaussées. L'ouvrage en béton armé du type *Cantilever* (la travée est constituée de poutres en porte-à-faux, cantilever en anglais) est à moitié détruit en juin 1940. Un passage provisoire, un pont suspendu complétant la partie conservée, est aménagé en attendant la reconstruction qui intervient en 1946. Du fait de la pénurie d'acier, le garde-corps n'est pas refait à l'identique des parties subsistantes ; il est réalisé avec des éléments en béton armé. Ces derniers, une nouvelle fois restaurés en 1979, sont remplacés par un parapet en verre. Aujourd'hui, seuls subsistent quelques vestiges du garde-corps original en acier au discret motif décoratif 1930, du côté de Bry.

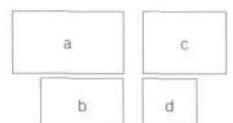


de Champigny et celle du Plant. Elle n'obtient pas gain de cause et se désengage du financement de l'équipement. Parallèlement, les autorités réalisent un contreprojet au pont projeté en maçonnerie car les sondages réalisés pour les fondations révèlent des difficultés. Finalement le service des Ponts et Chaussées dessine un ouvrage métallique rivé de deux travées symétriques de 46 m, formée chacune de cinq arcs parallèles, articulés aux naissances.

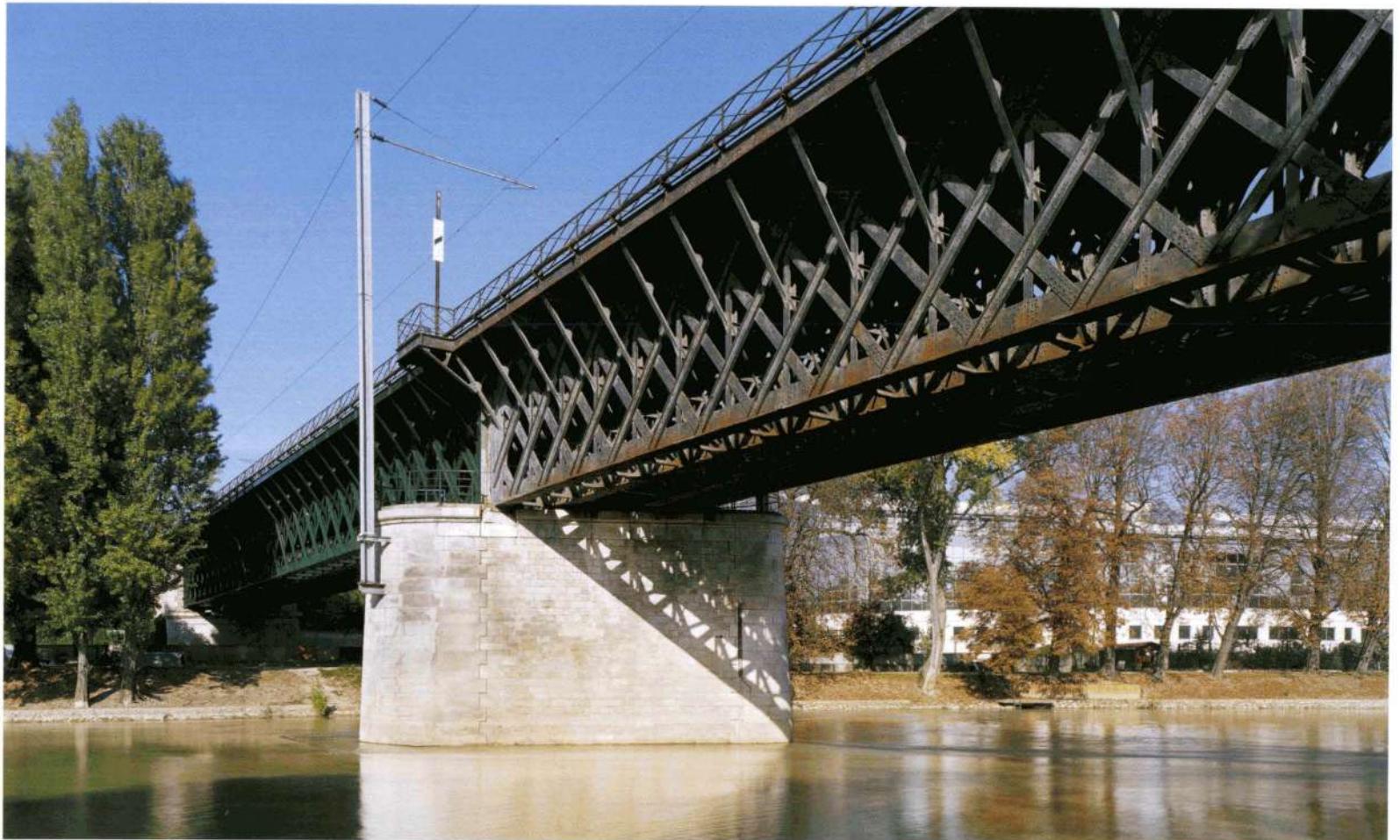
Le prolongement de la ligne de bus TVM (Trans Val-de-Marne) depuis Créteil/Saint-Maur devrait emprunter le pont pour rejoindre La Fourchette, la gare des Bollereaux et enfin Marne-la-Vallée.

#### Pont de Nogent (c)

Le premier pont, s'appuyant sur la pointe aval de l'île des Loups, est ouvert à la circulation en 1899. L'ouvrage actuel date de 1964. Il comporte trois travées (77 m, 7.5 m,



## Le territoire Le chemin de fer



### Pont ferroviaire (a) 26

L'ouvrage, reliant la rive de Champigny à celle de Saint-Maur, appartient au tronçon réalisé en 1877 pour relier la ligne Paris-Mulhouse à celle de Paris-Vincennes, lors de la création de la première section de la Grande Ceinture. Dans un premier temps, le pont étant prévu en maçonnerie, une première pile est coulée. Mais devant les difficultés techniques pour réaliser les fondations, dues à la mauvaise qualité du sol, la compagnie décide de substituer aux quatre arches en pierre projetées un tablier métallique à poutres droites en treillis. Le pont finalement construit comprend deux travées de 57 m qui reposent sur les premières fondations, réutilisées.

### Gare du Plant, Champigny (d)

(Carte postale AD Val-de-Marne)  
Il n'était pas prévu de halte voyageurs le long de ce raccordement du

premier tronçon de la Grande Ceinture. Devant les réclamations des habitants relayées par les élus, une gare est construite. Elle adopte le modèle utilisé pour bon nombre de celles de la Grande Ceinture, un pavillon central flanqué de deux ailes (mais ici aucun décor éclectique ne vient égayer l'ensemble). La gare du Plant ne sert qu'entre 1877 et 1939 ; elle est finalement détruite en 1999.

### Gare de Bry (c)

La ligne dite Complémentaire de la Grande Ceinture entre Bobigny/Noisy-le-Sec et Sucy-Bonneuil est mise en service en 1928 ; elle n'est d'abord destinée qu'au trafic de fret. Devant les protestations des habitants des villes traversées (Neuilly-sur-Marne, Bry et Chennevières-sur-Marne) qui ne disposent pas de desserte voyageurs, trois gares sont finalement construites et ouvertes à l'exploitation en 1932.



Les trois édifices, quasiment identiques (ainsi que la nouvelle gare de Bobigny), affichent une certaine monumentalité qui ne correspondit jamais au besoin du trafic, fermé aux voyageurs dès 1939.

#### Viaduc de Nogent (e)

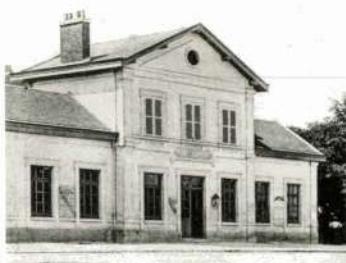
(Carte postale AD Val-de-Marne)  
Il est construit en 1857/59 pour permettre à la ligne Paris-Mulhouse d'enjamber la vallée de la Marne entre les coteaux de Nogent et ceux de Champigny. Brillante réalisation technique à l'époque de sa construction (voir les *Images du Patrimoine* n° 237 sur Nogent et Le Perreux), le viaduc devient rapidement un goulot d'étranglement avec la multiplication des lignes qui l'empruntent. Aujourd'hui, malgré des modifications (arches refaites en béton après la destruction de piles en 1944 et suppression de certaines autres piles afin de dégager le passage de l'A4), il reste le seul ouvrage en pierre et maçonnerie subsistant aux environs : les ponts routiers ont tous été refaits.



#### Passerelle piétonne (b),

#### Rue Eugène-Varlin, Champigny 35

La passerelle de béton armé a été construite en 1935 afin de permettre aux piétons de franchir sans danger les voies du chemin de fer Paris-Mulhouse. Elle a été relevée de deux marches (bien visibles au pied de l'escalier) en 1972 lors de l'électrification de la ligne Noisy-Tournan, devenue aujourd'hui branche du RER E.



90. Nogent-sur-Marne-Champigny  
Chemin de Halage et le Viaduc



## Le territoire Le temps des lotissements



**Rue de l'Avenir (a et b) et rue de la Fédération (c) au Village Parisien, (Carte postale AD Val-de-Marne)**

**Rue de la Marne (d) <sup>47</sup>**

**Plan du lotissement du Parc de Cœuilly (e)**

(in : ROBLIN, Jean. *Cœuilly...*, ill. 98)

**Affiche pour le lotissement l'Avenir de Cœuilly (f)** (MM Bry, archives Roblin), Champigny

**Plan du lotissement du domaine de Bry (g) et affiche du lotissement du parc du château de Bry (h)** (MM Bry)

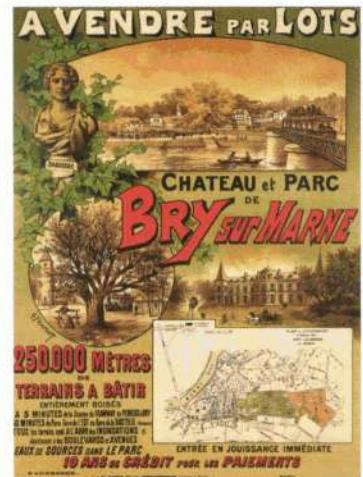
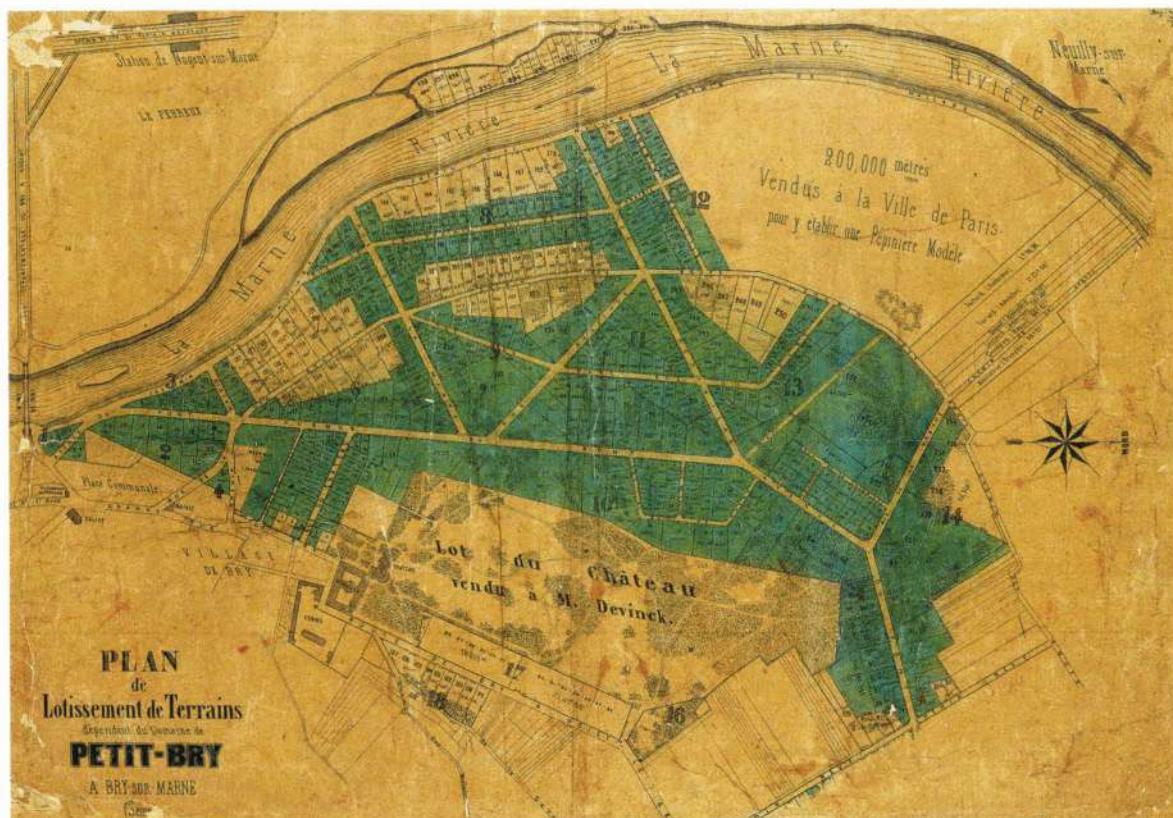
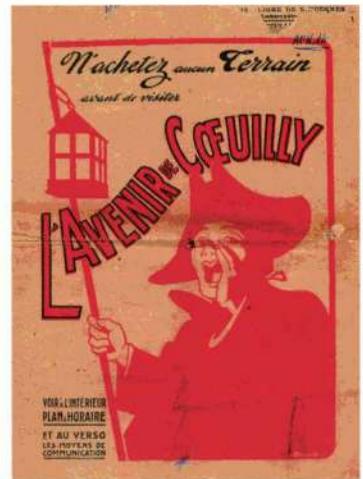
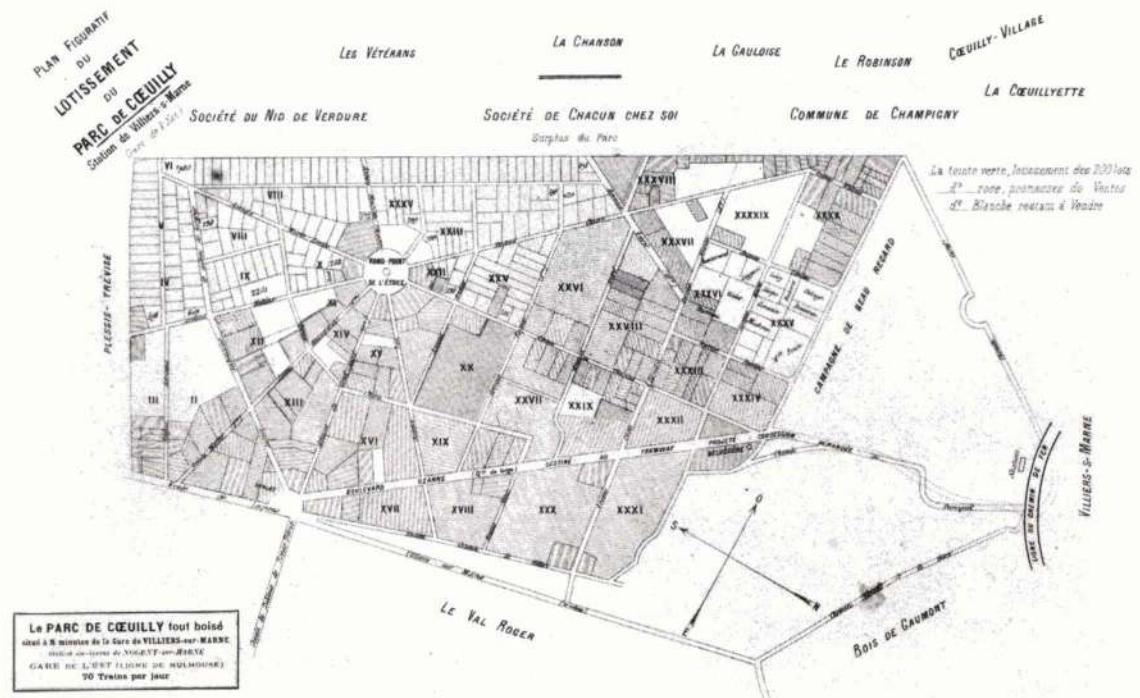
Les quartiers lotis durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> et qui se sont couverts de constructions demeurent aujourd'hui des zones pavillonnaires (a à d). D'une part, le parcellaire très morcelé empêche la construction d'ensembles immobiliers d'importance et d'autre part, les documents d'urbanisme

(élaborés dès avant la Seconde Guerre mondiale) réglementent ces zones afin de leur conserver cette vocation. Leur densification s'opère par le redécoupage des premières parcelles tracées (pour les plus vastes) accueillant de nouveaux pavillons, ou par la construction de multiples extensions et annexes (pièces supplémentaires, surélévations, garages, ateliers...) pour les autres. Aujourd'hui, les édiles se trouvent confrontés au dilemme de la pression immobilière croissante face au souhait général de préserver ces zones. Dans le cadre d'opérations spécifiques, tandis que certains immeubles de plusieurs niveaux sont finalement autorisés, une autre solution consiste à permettre la construction d'ensembles de « maisons de ville » où le bâti reste de faible hauteur mais où le terrain affecté à chaque

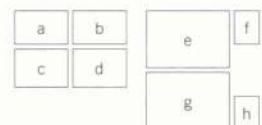
logement est considérablement réduit ; depuis longtemps le jardin ne nourrit plus la famille et le besoin individuel en espace vert d'une population désormais citadine n'est pas comparable avec celui des banlieusards des deux siècles passés.

Comme souvent, à Bry (mais aussi à Cœuilly), les anciennes terres seigneuriales sont loties, mais la demeure conservée. Ce plan de 1858 indique comment toute la boucle de la Marne est quadrillée ; l'ancien chemin rural formant une vaste courbe est maintenu tandis que des voies strictement rectilignes sont dessinées pour desservir les nouvelles propriétés. Les lotisseurs ne manifestent aucun souci d'aménagement paysager, ne prévoient aucun espace réservé commun (comme ce fut le cas à Maisons-Laffitte, au Vésinet

ou dans une moindre mesure à Saint-Maur-des-Fossés ou au Perreux) ; ils rentabilisent au maximum leur investissement, comptant sur les qualités intrinsèques du site pour attirer la clientèle. Le parc du château est réduit à un vaste jardin d'agrément : il se développe en s'éloignant du village, les terres les plus proches du centre, les plus rentables, étant morcelées. Le lot du château (lui-même découpé à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle (e)) est vendu à un riche industriel, François-Jules Devinck. La vaste parcelle 17 est acquise par un commerçant prospère qui y construit la demeure dite aujourd'hui « Lorenz » (voir p. 98). Le lotissement du hameau de Cœuilly débute près de quarante ans plus tard. Le schéma d'ensemble reste identique : les allées en étoile autour du rond-point



du parc sont conservées et des voies complémentaires rectilignes tracées (dont le boulevard Ozanne pour lequel le plan précise que ses 12 m de large sont destinés au tramway projeté) ; des lots en forme de quadrillages suffisamment larges pour permettre l'implantation d'une maison isolée en milieu de parcelle sont dessinés. Ici, les avantages de la localisation du site et ses qualités paysagères sont moins évidents et pour réussir la commercialisation de leurs terrains, les lotisseurs s'adressent à des bourses très modestes pour lesquelles des terrains mieux situés sont inabordables.



## Le territoire Des grands ensembles aux ZAC

Les « quatre cités » (a), Bois-l'Abbé (b) et les Boulleaux (c), Champigny. Le plateau, Bry (d)

Dans cette proche banlieue, les terres agricoles ou demeurées en friche jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, sont l'objet de toutes les convoitises durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les pouvoirs publics organisent de vastes opérations d'aménagement en soustrayant certaines zones de la spéculation foncière par des procédés juridiques (ZUP ou ZAD). Les premières comprennent des logements en masse afin de répondre aux besoins considérables. A partir de 1967, la ZAC devient le principal outil d'urbanisme opérationnel initiant des aménagements plus polyvalents, pouvant par ailleurs déroger au POS.

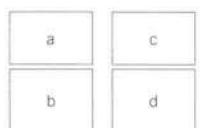
Dans les années 1950, le nord de Champigny apparaît comme un quartier en pleine mutation (a). En bas à gauche de l'image, une zone pavillonnaire forme un contraste flagrant avec l'organisation des bâtiments des cités alentour : à droite la cité-jardin (près de 1 200 logements), en haut à gauche les barres de la première tranche de la cité Blanche (630 logements) et celles de la cité Rouge (212 logements) en haut à droite. Les quatre tours (12 étages), les cinq plots (4 étages) et les trois barres (5 à 8 étages) de la quatrième cité, celle des Boulleaux (625 logements), datent de 1962 (c). L'image révèle l'enclavement de cette dernière zone, entre les voies du chemin de fer Paris-Mulhouse à gauche (dont on devine le viaduc enjambant la Marne au loin) et celles de la ligne Complémentaire en bas, ainsi que l'autoroute A4 à droite. La tranchée du tronçon campinois de cette dernière, traversant un territoire très urbanisé, a été couverte et partiellement aménagée en jardin public.





Des années 1960 date également l'ensemble du Bois-l'Abbé qui tire son nom du bois (ayant appartenu au Moyen Age aux abbés de Saint-Maur) sur lequel il est construit (b). Les 29 étages de la tour Rodin occupent le centre du vaste terrain ovoïde où se répartissent les 4 260 logements des barres, des tours, des plots et de quelques pavillons (répartis aussi sur la commune de Chennevières-sur-Marne).

En 1936, à Bry, le début de la construction de l'hôpital Saint-Camille (les deux barres en brique rouge formant un T au premier plan) amorce l'aménagement du plateau, alors quasiment vierge (d). Puis au début des années 1960, derrière l'hôpital, les résidences Beau Site, Site et Parc et Bry-Pasteur (l'ensemble représentant environ cinq cents logements) sont livrées : à cette même date, la vocation principale de zone d'activité est finalement scellée pour le reste du plateau. L'altitude de celui-ci permet d'y envisager le regroupement des services de l'ORTF (les divers bâtiments du centre de la vue aérienne), dont les émetteurs nécessitent une implantation en hauteur. En outre, l'équipe du tout nouveau District met au point le document d'urbanisme régional qui prévoit la création de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, dont Bry constitue une des limites extrêmes de l'implantation. Les aménagements se sont multipliés sur le plateau depuis cette prise de vue datant de 1986, où l'on distingue, à droite l'autoroute A4, au fond Noisy-le-Grand, derrière l'INA la ZAC des Fontaines-Giroux (320 logements collectifs et une trentaine de pavillons) en voie d'achèvement, et à gauche, les zones pavillonnaires des coteaux et de la plaine bordant la Marne.



## Le territoire Les espaces verts



Parc départemental du Plateau (a et b)

Parc du Tremblay (c),

Jardins familiaux (e), rue du Petit-

Bois (18), Champigny

Square du Maréchal de-Lattre-de-

Tassigny (d), Bry (11)

Malgré son image de cité très urbanisée, Champigny est aujourd'hui l'une des villes les plus vertes du Val-de-Marne. Ces dernières années, les pouvoirs publics (municipalité et département) ont conjugué leurs efforts afin de créer de vastes parcs abritant de multiples activités, mais aussi lancé des opérations moins spectaculaires, comme l'ouverture en 2002 de jardins familiaux au cœur de la ville (e).

Au Tremblay, dès 1961, Roland Nungesser, alors député-maire de Nogent-sur-Marne, propose de construire le grand parc sportif, essentiellement destiné aux Parisiens et initialement prévu dans le bois de Vincennes, à l'emplacement de l'hippodrome du Tremblay (voir p. 86). Cet immense espace paysager en bord de Marne n'est alors utilisé qu'une soixantaine de fois par an. Le projet, devenu « grand parc de détente et de loisirs », doit être financé par la Ville de Paris, l'Etat et le District. En 1967,

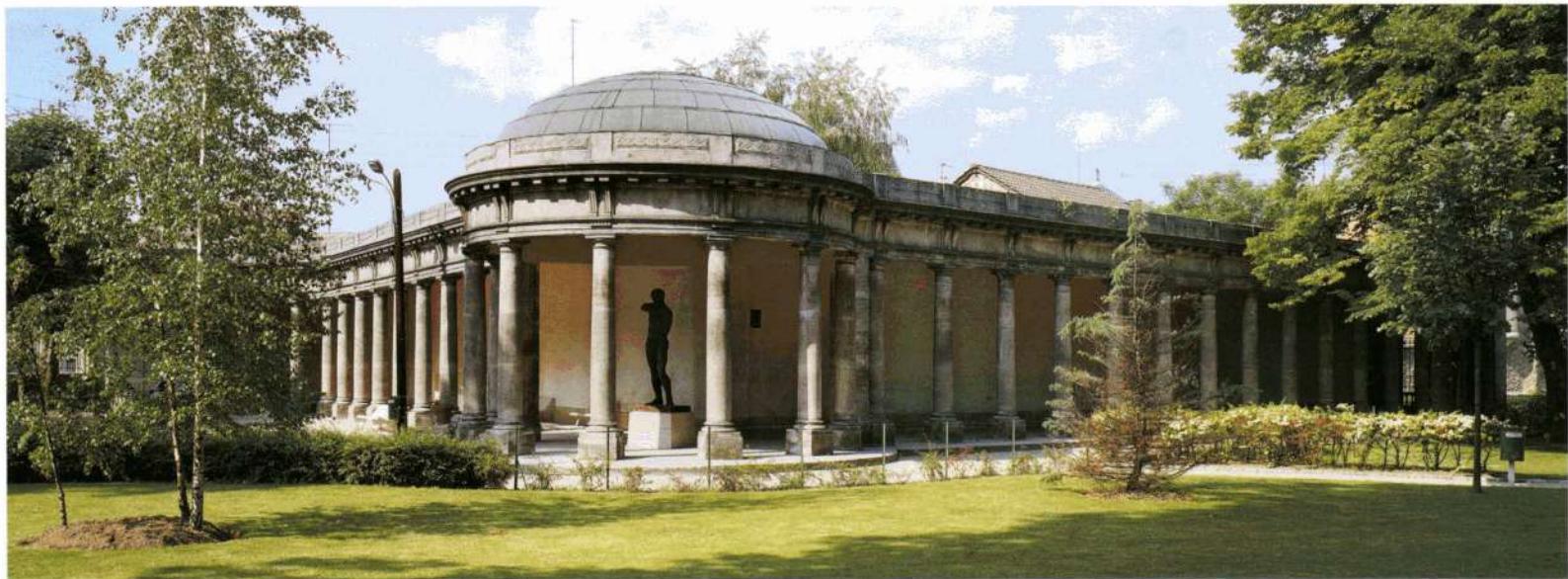


la Société de sport de France est expropriée et l'année suivante, tous les bâtiments rasés. Mais très vite, l'opération est stoppée, en raison des difficultés multiples nées de la réorganisation régionale et de la création du département du Val-de-Marne et envenimées par le conflit politique local entre la municipalité communiste et l'élu voisin, pilier du gaullisme et président du Conseil général de 1970 à 1976. Après des

années d'abandon, le Tremblay est aujourd'hui devenu le plus vaste des six parcs inter-départementaux entourant la capitale (72 ha). Les nombreuses installations sportives bordent le terrain (parcours compact de golf (c), huit terrains de foot, quinze cours de tennis etc.), tandis que son centre est consacré à une plaine de jeux.

Le parc du Plateau (20 ha), aménagé en quatre phases par le service

des espaces verts du Val-de-Marne (Vincent Benard paysagiste de la troisième phase et Florence Carrière de la quatrième), est en grande partie implanté sur les espaces libérés du bidonville. La première tranche ouvre en 1980, qui offre de vastes esplanades destinées aux activités sportives et de détente (b). Elle contraste avec la rigueur quasi architecturale des terrasses et des bassins orthogonaux s'étagant sur la pente du coteau



du parc plus récent ; la quatrième tranche date de 2005 (a).

Dans la plaine de Bry, aucune réserve foncière n'a permis de tels aménagements. Seul espace vert significatif, le square de Lattre de Tassigny est formé de l'ancien jardin de la propriété Lorenz, acquise par la commune après la Première Guerre mondiale. Son dernier propriétaire y a fait éléver ce péristyle dans le goût néo-classique au tout début du

XX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble serait dû aux architectes Juste Vieux et René Vieux, son fils. Récemment, la municipalité a fait aménager, sur le plateau, le parc des Coudrais (4 ha) ainsi que le parc des sports des Maisons-Rouges (8 ha).



## Le territoire Petites industries et zones d'activités



### Le rotin (a et b) 3

(a. cliché Henrard, vers 1950, AD Val-de-Marne)

#### 26, rue de Verdun, Champigny

C'est en 1905 que monsieur Parent fonde une fabrique « où l'on travaille le bois à l'aide d'une machine à vapeur » au milieu des terrains maraîchers de la Grande Prairie (futur quartier du Maroc). L'usine du Rotin filé est née ; une première extension des ateliers intervient dès 1913. L'établissement prospère durant l'entre-deux-guerres et étend encore ses installations.

En 1945, l'entreprise fonde un département plastique, cherchant à concevoir des produits de substitution au rotin et se spécialise dans la filature et l'usinage de matières profilées thermoplastiques pour l'ameublement et d'autres industries (comme l'automobile). Sur cette image on mesure l'ampleur des ateliers dont les plus anciens sont construits en brique sur une structure de bois (b) tandis que d'autres sont à ossature béton et couverts de sheds. La chaufferie possède encore sa cheminée. De l'autre côté de la rue, on distingue d'autres petites industries, notamment une fonderie dont les locaux sont aujourd'hui occupés par une maison d'édition (41, rue de Verdun).

La société SEIM Rotin, qui compte jusqu'à 220 employés, est mise en liquidation judiciaire en 1981. Les locaux qui existent toujours sont désormais loués et abritent différentes activités.



### Négociant en marbres Spadaccini (c)

#### 85, rue Alexandre-Fourny, Champigny 52

L'entreprise familiale, gérée aujourd'hui par la quatrième génération, installe son entrepôt d'abord à Paris, à la gare de Reuilly, avant de déménager en bord de Seine, à Ivry. Cherchant toujours davantage d'espace, elle



s'installe en 1984 sur 6 000 m<sup>2</sup> dans la nouvelle zone d'activité créée sur le plateau campinois. Elle devrait dans un proche avenir étendre ses installations, devenues, une fois encore, trop petites.

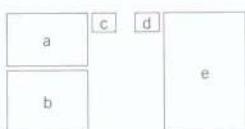
**Moulin de Champigny (d) <sup>29</sup>**

(aquarelle d'Albert Capaul, vers 1880, AD Val-de-Marne)

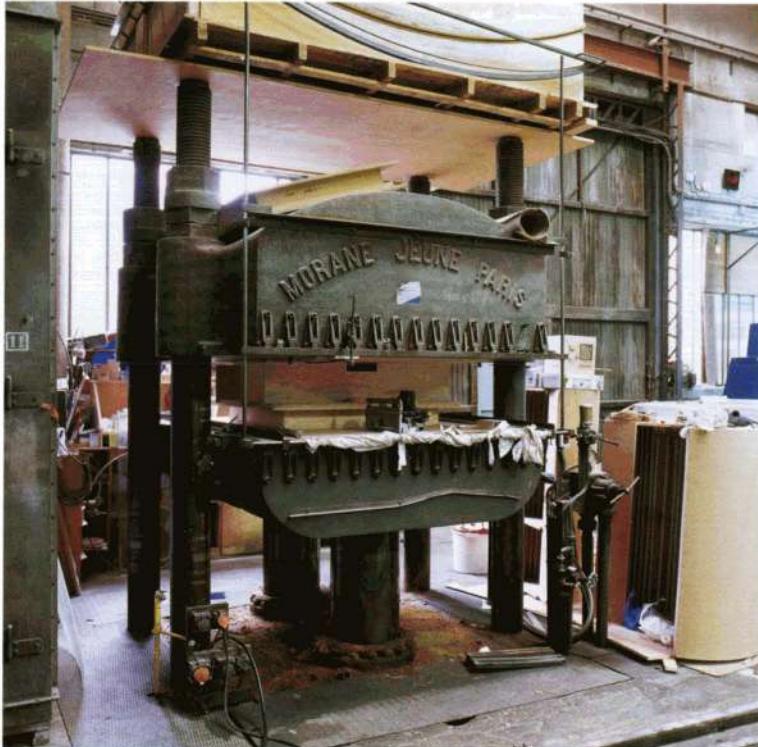
**et biscuiterie Pelletier (e)**

**40, bld de Stalingrad, Champigny**

Le moulin de Champigny, installé sur la rive à la hauteur de l'île des Gords au début du XIX<sup>e</sup> siècle, fonctionne à l'aide d'une roue à aubes jusqu'à ce qu'un incendie la détruisse en 1890. Trois bâtiments sont alors construits (les magasins, la machinerie qui fonctionne désormais à la vapeur et le logement du meunier). En 1908, la famille propriétaire édifie un nouvel établissement situé près de la gare du Plant, boulevard de Stalingrad, afin de faciliter l'approvisionnement en matière première, la production locale devenant insuffisante. Le bâtiment principal (e) est surélevé en 1929 et le moulin, électrifié en 1934. L'affaire prend de l'importance et se diversifie dans la boulangerie industrielle au milieu des années 1930 (fournissant les hôpitaux de Paris) puis la biscuiterie, près de vingt ans plus tard. Les bâtiments en bord de Marne, dont l'activité cesse vers 1924/25, sont détruits durant les années 1950. La maison Pelletier arrête elle aussi définitivement son activité en 1974. En partie vide (certaines annexes sont louées), l'ensemble ne devrait pas être conservé dans les projets de réaménagement du quartier.



## Le territoire Petites industries et zones d'activités



### Entreprise BFP-Cindar (a et b) 48, av. du Général-de-Gaulle, Champigny 5

Tandis que les zones non urbanisées du Plateau ou le Maroc accueillent de vastes établissements, nombre d'autres entreprises s'installent dans le quartier de la Fourchette, le long des deux principaux axes de circulation. Cependant, la densité urbaine actuelle rendant compliquée toute activité, la mixité du bâti y a quasiment disparu. Seuls

subsistent quelques ateliers, comme celui de la société BFP-Cindar, entreprise de transformation de matières plastiques, installée à Champigny depuis plus de cinquante ans dans les locaux d'un ancien garage automobile. Afin de gagner de la place, une mezzanine en béton a été ajoutée dans l'atelier principal (qui abrite une presse à vérins de 900 tonnes de pression, achetée par l'entreprise à ses débuts mais qui date probablement de l'entre-deux-guerres).



### Laboratoires Peloille (c et d) 93, rue A.-Fourny, Champigny 53

L'entreprise revêt une certaine importance, employant jusqu'à 300 personnes dans les années 1960. Installée sur le Plateau depuis 1935 (elle réalise elle-même les travaux de viabilisation, aucune zone industrielle n'étant encore organisée), elle se spécialise dans la fabrication des produits adhésifs pharmaceutiques (dont le fameux Tricosteril), fournissant les hôpitaux, l'Assistance

publique ou le corps pharmaceutique. En 1955, soucieuse de développer sa production en améliorant l'installation des machines-outils et en investissant dans du matériel plus moderne, capable de travailler en continu (ce qui explique la vaste nef), l'entreprise fait bâtir de nouveaux ateliers (d) ainsi qu'un bâtiment pour les recherches et études (c). L'architecte P. Meige, est chargé des travaux. Les locaux abritent aujourd'hui un des sites de La Plateforme du Bâtiment.



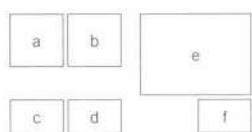


#### Société Française de Production

##### (e et f), Bry

Au début des années 1960, contribuant au développement de l'est parisien, l'ORTF s'installe sur le plateau de Bry. Les premiers bâtiments, tout en béton (les panneaux de remplissage sont fabriqués par l'entreprise Coignet), accueillant notamment un centre de formation professionnelle, sont construits par l'architecte Pierre Laborde. Le site ne cesse d'être complété par diverses réalisations, en particulier après 1974, lorsque l'ORTF disparaît, divisé en sept structures. Seuls restent à Bry l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et la Société Française de Production (SFP).

Aujourd'hui cette dernière propose aux sociétés de production ses installations composées de plateaux de tournage (e), d'ateliers de construction de décor (pré-montage, peinture, thermoformage, menuiserie), de stocks d'accessoires, d'espaces de stockage de décors pour les tournages longs et réguliers, ou encore d'un décor extérieur, maintenu en permanence, qui évoque un quartier ancien de ville française (f).





# L'espace public

## Hall de l'école Albert-Thomas,

Champigny 

L'école de la cité-jardin conserve intacts ses revêtements de céramique et la serrurerie de ses rampes d'escaliers. Leur préservation atteste de leur qualité et confirme le soin apporté par les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de cet équipement, destiné aux enfants les plus modestes.

## Monument aux morts de la guerre

1914-18, ensemble Léopold-Bellan,

av. de Rigny 

On ne sait rien de ce monument commémoratif érigé dans l'enceinte du complexe sportif, probablement réalisé à l'initiative personnelle de Léopold Bellan (le philanthrope perdit son fils unique lors du conflit). Le classicisme monumental de l'athlète effectuant le salut olympique, rendant ainsi hommage à la mémoire des élèves sportifs de la préparation militaire morts au champ d'honneur, constitue une figure déjà rencontrée dans la région (à la société d'éducation physique alsacienne et lorraine du Perreux ou au Stade Français de Saint-Cloud).



De l'église médiévale de Champigny au complexe sportif bryard des Maisons-Rouges, achevé en 1999, les édifices et les équipements destinés aux habitants présentent une grande diversité. Pour autant, ils s'avèrent, le plus souvent,

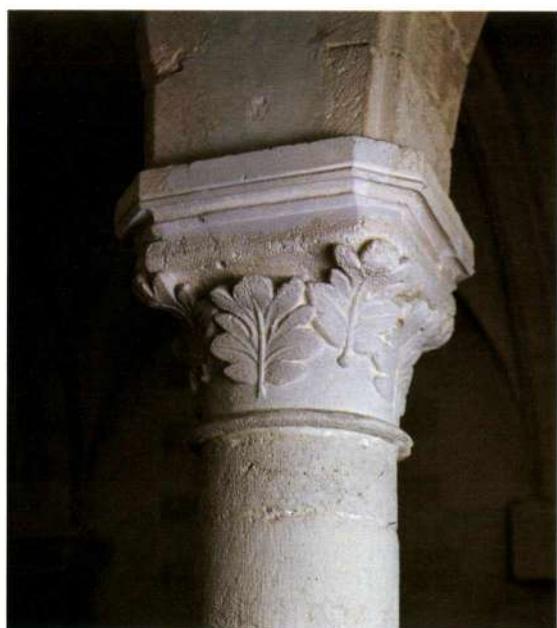
révélateurs de leur implantation dans cette proche région parisienne, reflétant également une volonté affirmée de leurs maîtres d'œuvre de s'inscrire dans leur époque et de produire une architecture d'actualité.

# L'espace public L'église Saint-Saturnin de Champigny

1 Maintes fois restaurée (notamment après les lourds dégâts de la guerre de 1870), l'église Saint-Saturnin possède cependant suffisamment d'intérêt patrimonial pour être classée Monument historique dès 1913. Son plan présente une nef et deux bas côtés de trois travées, sans transept. Une quatrième travée, supportant le clocher au nord, forme



l'ensemble du chœur. Celui-ci est prolongé d'une abside semi-circulaire, au niveau du vaisseau central, de part et d'autre de laquelle s'implantent deux chapelles : une absidiole à pans coupés (reconstruite en 1878) dédiée à la Vierge au sud, et une à chevet plat vouée à sainte Geneviève au nord. L'élévation des travées doubles de la nef comprend un premier niveau de grandes arcades reposant alternativement sur une pile cruciforme ou sur une colonne. Ce niveau est surmonté de tribunes où chaque travée se décompose en quatre arcades reposant soit sur des sobres piliers soit sur des colonnes jumelles. Enfin sous les arcs formerets, repris par des arcs de décharge visibles sur l'élévation extérieure, des oculi éclairent directement la nef. Les voûtes d'ogive qui couvrent le vaisseau central, peu élancées, et qui reposent en outre à mi-hauteur des tribunes sur des colonnes engagées, confèrent à l'ensemble un caractère de solidité, sentiment renforcé à l'extérieur par la présence de lourds contreforts soutenant l'édifice. La façade occidentale, dépourvue de tout décor sculpté, est percée d'un étroit portail en plein cintre tandis qu'au niveau supérieur, s'ouvrent, sous un arc unique de décharge, deux fenêtres en arc brisé surmontées d'un oculus. L'hétérogénéité qui se dégage du bâtiment



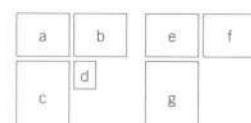
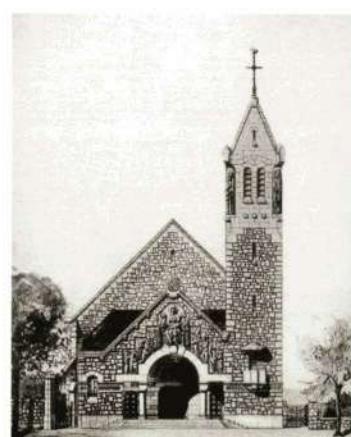
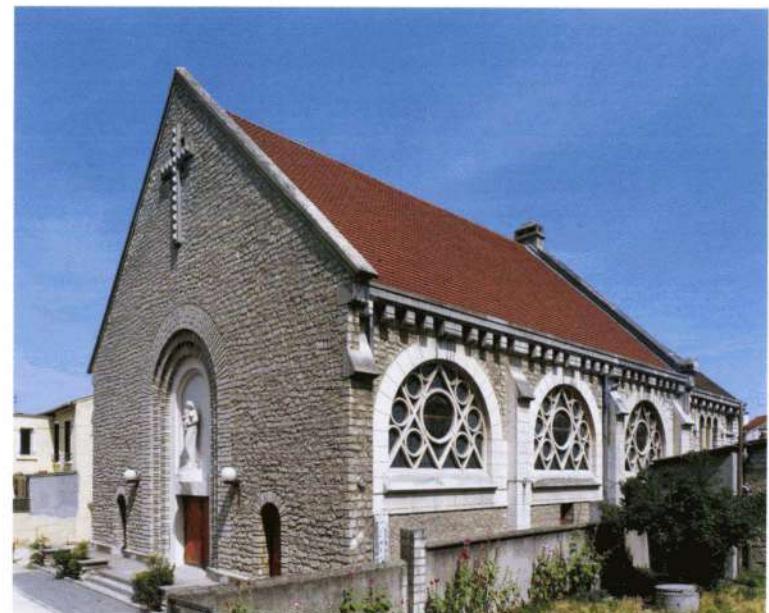
atteste de phases de construction ou reprises successives, ainsi que de plusieurs campagnes de restauration, rendant une analyse délicate sans étude archéologique approfondie. Pour autant, certains historiens locaux ont voulu croire que la construction de l'église de Champigny était antérieure à celle de Notre-Dame de Paris et qu'elle aurait même servi de modèle à cette dernière. En réalité, l'édifice, bien que probablement commencé à la fin

du XII<sup>e</sup> siècle, date plus certainement du XIII<sup>e</sup>. Comme d'autres églises de la région, tout en présentant également bien des dissemblances, il s'inspire du chef-d'œuvre du premier gothique commencé dans les années 1160. A la façade ou à la base du clocher encore romans (sa partie haute est refaite au XVII<sup>e</sup> siècle) répond une nef déjà gothique par ses grandes arcades reposant sur des colonnes aux chapiteaux ornés de divers feuillages

stylisés et aux tailloirs à pans coupés ou par son niveau d'oculi surmontant les tribunes. L'église s'inscrit ainsi dans la famille des réalisations contemporaines de Ferrières-en-Brie, d'Arcueil, de Bougival, de Vitry-sur-Seine ou encore de Bagneux, influencées par la cathédrale parisienne.



## L'espace public Les églises des Chantiers du Cardinal



### Ste-Marie-Libératrice-du-Plant <sup>1</sup>

(a, b et d) (cliché, Archives des Chantiers du Cardinal et carte postale, AD Val-de-Marne)

### 25, rue Maurice-Pirolley, Sainte-Jeanne-de-France (c et g) <sup>2</sup>

44, rue d'Alsace-Lorraine,

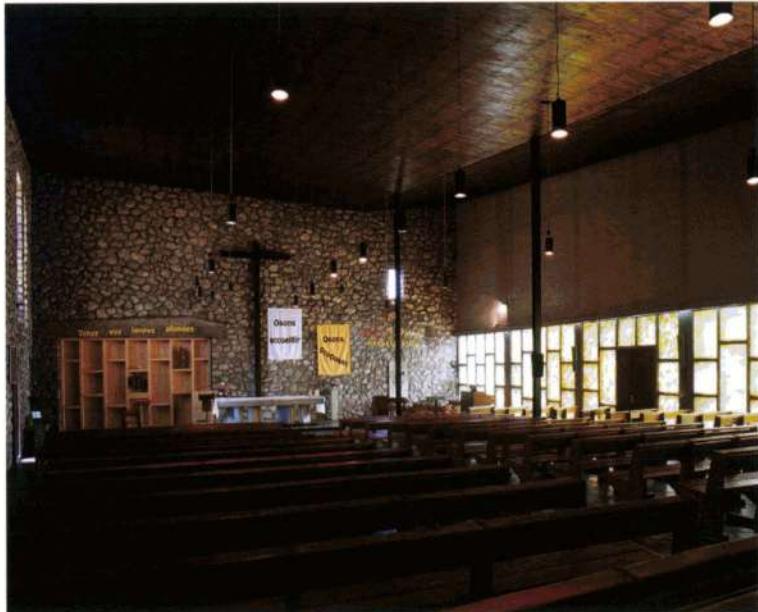
### Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (e et f) <sup>3</sup>

(cliché, Archives des Chantiers du Cardinal)

### Avenue Elisa-Roubaud, Champigny

La modeste chapelle du quartier du Plant, construite au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, en brique sur une structure métallique, se révèle rapidement insuffisante. En 1932, un vaste projet, conçu par l'architecte Paul Bezault,

est approuvé (d). Mais faute de fonds suffisants, il est prévu de n'en réaliser, dans un premier temps, que le chœur (surmontant une importante crypte) et une première travée qui est ainsi raccordée à l'ancienne chapelle servant de nef pour quelques années encore (a). En 1956, la chapelle est détruite ; Bezault achève l'église en construisant deux nouvelles travées mais il revoit son projet à la baisse, ne réalisant finalement ni le porche ni le clocher ni deux autres travées de son dessin original (ce qui explique l'ampleur de l'actuel parvis) (b). Le traitement des parements en maçonnerie de moellon est caractéristique des églises des Chantiers dont deux des principaux architectes sont



Charles Venner (auteur, dans ce même esprit, de l'église campinoise Sainte-Bernadette à la cité-jardin) et Henri Vidal. A Champigny, ce dernier construit en 1938 la petite chapelle (150 m<sup>2</sup>) Sainte-Jeanne de France dans le quartier du Maroc (c et g). Ici, il choisit la brique, autre matériau de prédilection des architectes des Chantiers (mais aussi largement utilisé durant les années 1930). L'étroitesse de la parcelle empêchant les ouvertures latérales, l'architecte dessine de vastes baies dans les deux murs pignons, découpées par un système de claustras ; faut-il voir une référence à l'appellation du quartier dans leurs formes rappelant un dessin de zelliges ? A l'intérieur, Vidal utilise la charpente (où les assiseurs courbes reposent directement sur le sol) comme principal élément décoratif. L'équilibre et la précision du dessin de la composition, tout en respectant les principes de simplicité et d'économie de la commande, attestent du savoir-faire de Vidal, auteur de dix-huit autres réalisations pour les Chantiers, dont la plus célèbre, l'église Sainte-Marie-Médiatrice (2 830 m<sup>2</sup>), boulevard Serrurier à Paris.

L'ancienne chapelle du château de Cœuilly transformée en église paroissiale s'avère trop petite. Les Chantiers entreprennent un nouvel édifice en 1958, confié à l'architecte Guy Varnier,

déjà auteur sept ans auparavant de Notre-Dame de la Miséricorde à Nanterre (e et f). Le maître d'œuvre conçoit un édifice d'une grande sobriété, parallélépipède où le béton, matériau de la modernité, ose désormais s'afficher ; sur une ossature apparente, les murs, simple remplissage, sont réalisés soit en parpaing soit en moellon (rappelant ainsi les églises de l'entre-deux-guerres) ; une dalle de ciment armé assure la couverture, une autre l'avant protégeant le porche. Le baptistère de plan elliptique composant la base du clocher, lui-même en forme de trépier évidé, dessiné sur ce photomontage mais différé faute de financement dès l'origine, ne sera finalement jamais construit.

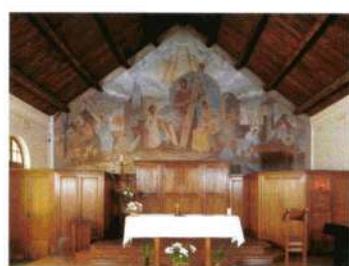
## L'espace public Le décor religieux



**La vie de saint Joseph**  
Eglise Saint-Joseph du Tremblay  
40, rue du Docteur-Charcot, 94240  
Champigny

La fresque, datée de 1943 et signée du peintre Paul-Joseph Delormoz, illustre trois temps de la vie de Joseph, patron de cette chapelle qui est devenue aujourd'hui paroisse à part entière. Tandis que la première scène, à gauche, représente la fuite en Egypte et celle à droite la mort de Joseph, la scène centrale le montre enseignant son métier de charpentier

au Christ enfant. Le calme des personnages et le traitement par aplats des couleurs confèrent à l'ensemble un certain hiératisme. L'artiste est connu pour être l'auteur de plusieurs autres compositions religieuses en région parisienne, à Vincennes (Val-de-Marne) ou Drancy (Seine-Saint-Denis).



**Marie médiatrice de toutes grâces en gloire**  
Chapelle de l'hôpital Saint-Camille, Bry

Lucien Fontanarosa réalise en 1951 la toile marouflée du chœur de la chapelle hospitalière. La Vierge en gloire est encadrée par des anges dont certains soutiennent et reconforment, à gauche, une femme brisée par l'épreuve incarnant la détresse morale et, à droite, une seconde femme incarnant la souffrance de la douleur physique.



Le peintre, premier Grand prix de Rome en 1936, a séjourné à Bry durant la guerre et peint des paysages alentour. En 1950, sa renommée n'est plus à faire ; les achats de ses tableaux ou les commandes de décors par les pouvoirs publics se succèdent. Il illustre également nombre de livres d'art et de couvertures de livres de poche. Cette toile est représentative de son travail, qui assume l'héritage du classicisme occidental. L'artiste, d'origine transalpine et ayant souvent séjourné en Italie, conçoit ici une



œuvre empreinte d'équilibre et de sérénité baignée par une lumière dorée qui évoque la tradition vénitienne. Le bleu intense du manteau de la Vierge ainsi que son calme intemporel répondent aux tons sourds et d'une grande subtilité des couleurs posées avec une certaine vigueur du reste de la composition.

La tradition veut que l'artiste ait représenté Marie sous les traits de sa mère et qu'attaché à son œuvre, il ait proposé de la racheter si la chapelle venait à être désaffectée.

## L'espace public Le décor religieux



**Jésus tombe pour la seconde fois,  
7<sup>e</sup> station, Sainte-Bernadette,  
Champigny (a)**

**Jésus meurt sur la croix,  
12<sup>e</sup> station, Chapelle de l'hôpital Saint-Camille, Bry (b)**

Ces chemins de croix, le premier conçu aux environs de 1938, le second de 1952, offrent des similitudes de composition : les personnages y sont présentés à mi-corps, l'attention étant retenue par les expressions des visages dont le rendu diffère en raison des matériaux utilisés. A Champigny (a), Gabriel Loire a conçu et dessiné les quatorze stations, gravées ensuite par un sculpteur sur bois resté anonyme, avant d'être à nouveau reprises par Loire qui y posa les différentes patines et les feuilles d'or pour les auréoles. A Bry (b), chaque station est peinte à l'émail sur une plaque métallique hexagonale inscrite au centre d'une croix de bois.

Par souci d'économie ou pour une plus grande rapidité d'exécution, le profil du visage du Christ est repris d'une scène à l'autre.

### Font baptismaux (c)

#### Sainte-Bernadette, Champigny

Ils ont été réalisés vers 1934 par l'atelier d'art liturgique parisien de Maurice Chéret auquel on doit également l'ensemble du mobilier et l'agencement du chœur d'origine aujourd'hui modifié. D'une grande sobriété et pureté de lignes, ils ont été conçus par M. Colas, un des deux dessinateurs de l'atelier installé par Chéret en 1923 à l'emplacement de l'ancienne maison d'ornements liturgiques Cabaret.

### Arrestation du Christ, sa Comparution devant Caïphe (d)

#### Saint-Saturnin (1), Champigny

classé MH, 1975

Le panneau de bois sculpté réemployé

en devant d'autel provient sans doute d'un retable du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Deux des premières scènes de la Passion du Christ y sont représentées : à gauche, *l'Arrestation* proprement dite, sans l'intervention de Judas mais avec saint Pierre coupant l'oreille du soldat Malchus selon l'évangile de saint Jean ; à droite, *la Comparution du Christ devant Caïphe*, le grand prêtre, en présence du Sanhédrin représenté par un Ancien et un scribe. Malgré les empâtements dus à une surcharge picturale, des détails permettent de rattacher stylistiquement ces compositions à des modèles gravés. La densité de la composition de gauche, le tourbillon dans lequel est pris le groupe de saint Pierre et Malchus, la corde servant à arrêter le Christ, la présence de colonnes pour délimiter les scènes renvoient à des gravures germaniques et des anciens Pays-Bas de la première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle. Malgré les



initiales gravées sur la jambe gauche du soldat amenant le Christ devant Caïphe, l'auteur de ce panneau n'a pu être identifié.

### Diorama

#### Saint-Gervais, Saint-Protais, Bry

Louis Daguerre, retiré depuis trois ans à Bry, réalise ce diorama en 1842. L'œuvre, sorte de trompe-l'œil de 6 m par 5 m 35, représente un vaste chœur gothique d'une imposante monumentalité dans la petite église villageoise. Bien entendu, elle est placée au chevet de l'édifice, au devant d'une petite extension construite à cette fin grâce à la générosité de Geneviève de Rigny, la châtelaine. Cette annexe est couverte d'une verrière qui apporte une lumière zénithale « éclairant », par transparence depuis son revers, la toile, peinte sur ses deux faces. L'effet de transparence n'est plus perceptible aujourd'hui car le diorama, en mauvais état, a été rentoilé. L'œuvre, classée Monument historique depuis 1913, bénéficie actuellement d'une restauration complète qui devrait bientôt lui permettre de retrouver toute sa splendeur.

Bien que ce diorama ait été conçu dans l'esprit de magnifier la modeste maison de Dieu, le clergé l'a bien souvent, dans le passé, occulté durant les offices, craignant que l'œuvre ne distraie les fidèles de la liturgie plutôt qu'elle ne les aide à se recueillir. Il fut même question un temps de la confier à un musée.





## L'espace public Les vitraux religieux

### Saint-Gervais-Saint-Protais , Bry (a)

L'église est éclairée de sept verrières hagiographiques réalisées en 1928 par les frères Delange, dont c'est la principale œuvre répertoriée à ce jour. L'archaïsme de la composition surprend dans le contexte de l'Art déco qui privilégie la pureté des lignes et la stylisation des formes. Dans chaque baie, les personnages sont présentés debout au centre d'un portique néo-Renaissance dont l'espace est fermé par une tenture et orné de colonnes et fronton peints au jaune d'argent dans l'esprit de la Renaissance. Toutes les verrières de l'église sont dues à la générosité du curé et des paroissiens. *Saint Louis portant la Couronne d'épines* a été offert par les enfants d'Adrien Mentienne en mémoire de leurs parents, sans doute en raison de la vénération particulière qu'ils portaient au saint roi auquel la catholicité mais aussi les laïcs du XIX<sup>e</sup> siècle rendaient une égale dévotion, les uns pour sa piété, les autres pour son patriotisme.

### Chapelle de l'hôpital Saint-Camille, Bry (c)

La chapelle est ornée de vitraux dont la mise en place devait être terminée pour son inauguration par Mgr Feltin le 22 octobre 1952. Le programme iconographique de cet ensemble très homogène sur le plan formel met l'accent sur la Vierge, recours des affligés et sur saint Camille, patron de la chapelle, auquel trois verrières sont consacrées. L'une d'elles évoque la mission que le Christ lui confia en lui apparaissant, comme à saint Grégoire, au-dessus de l'autel pendant qu'il célébrait la messe. A la suite de cette apparition, le prêtre fonda en 1585 l'ordre des Camilliens appelés aussi pères de la bonne mort. Canonisé en 1746, saint Camille fut proclamé en 1886 par le pape Léon XIII patron des hôpitaux, ce que rappellent les lits de malades visibles à l'arrière-plan. Le verrier R. Brunner réalisa ces verrières à Paris ainsi que les compositions géométriques qui complètent l'ensemble traitées dans le même esprit que les encadrements des scènes figurées. Elles ont été dessinées par le Parisien J. Le Breton et posées par l'entreprise locale L. Baudet comme l'indique

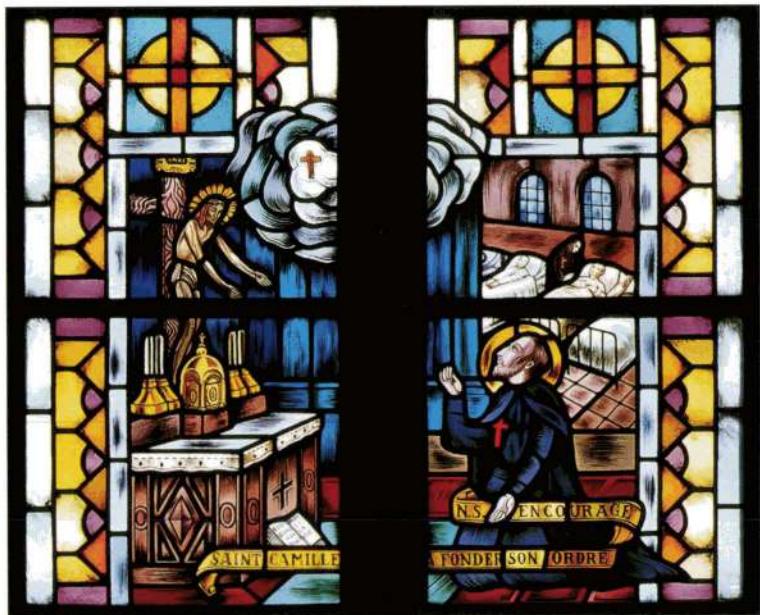


l'inscription placée au bas d'une des fenêtres. On retrouve la signature de ces mêmes artistes au bas des verrières consacrées à saint Pierre et à saint Paul en l'église de Courbevoie (Hauts-de-Seine).

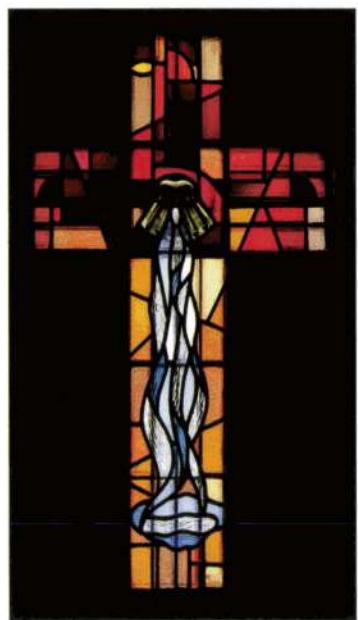
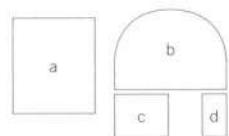
### Sainte-Marie-Libératrice du Plant, Champigny (b et d)

La mise en place des verrières actuelles de l'église suit de près la construction de la nef en 1956. On fit alors vraisemblablement appel à un atelier parisien pour remplacer les dalles de verre de l'ancien chœur réalisées en 1933 par Pierre Gaudin pour les Chantiers du Cardinal. La nef

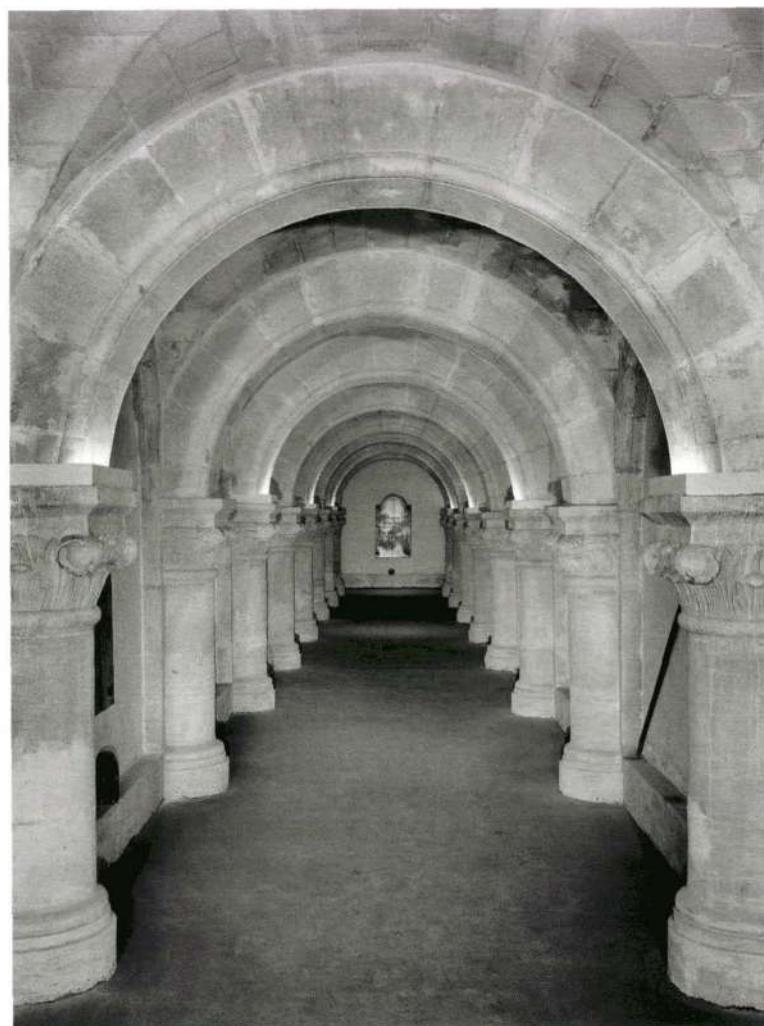
actuelle est éclairée par six grandes roses polylobées, dont seul l'oculus est figuratif. Des personnages à mi-corps, dessinés à la grisaille posée en hachures entrecroisées se détachent sur un fond géométrique. Ils évoquent six scènes de la vie de la Vierge. Des fragments de verre imprimé coloré dans la masse, dépourvus de grisaille, remplissent les compartiments



circulaires et triangulaires délimités par la maçonnerie. Le dynamisme de l'ensemble est assuré par les compositions rayonnantes des lobes et les lignes de fuite des agencements des triangles inférieurs. On doit sans doute au même atelier la verrière de la Croix qui éclaire la travée des fonts baptismaux, sur laquelle le corps du Christ est remplacé par une évocation de la fontaine de Vie. L'eau du baptême est matérialisée par une alternance de verre imprimé et de verre plat, propre à rendre la fluidité de l'eau.



## L'espace public Les monuments commémoratifs de la guerre de 1870



**Monument commémoratif et ossuaire de Champigny (a, b et c), 45, rue du Monument, <sup>56</sup>**  
**Monument des Wurtembergeois (f), 49, rue de Dunkerque, <sup>63</sup>**  
**Monument des Mobiles de la Côte d'Or (e), 25ter, rue Guy-Môquet, <sup>38</sup>**  
**Champigny.**  
**Monument aux morts (d), rue du 2 Décembre 1870, Bry. <sup>21</sup>**

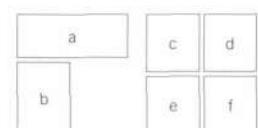
En 1873, le Conseil général de la Seine fait ériger le principal monument commémoratif campinois par Joseph Vaudremer, architecte de la Ville de Paris (c). Son projet avait obtenu le quatrième prix du concours d'architecture organisé pour les pierres commémoratives des combats parisiens. Mais le traité de paix de Francfort précisait que les deux pays s'engageaient à faire respecter et entretenir les tombes des soldats ensevelis sur leurs territoires. L'Etat français réalise donc, en complément du monument, l'ossuaire, inauguré en 1878, qui abrite les corps de plus de 1 000 soldats français et 400 soldats allemands (a). La crypte, une succession de caveaux de part et d'autre d'une galerie voûtée accueillant les dépouilles regroupées par corps de troupe, occupe trois côtés d'un quadrilatère (b) ; la façade sur la rue forme le quatrième côté. Les architectes Alfred Rivière et M. Lerout sont les auteurs de cette ample réalisation, la plus vaste des environs de Paris.

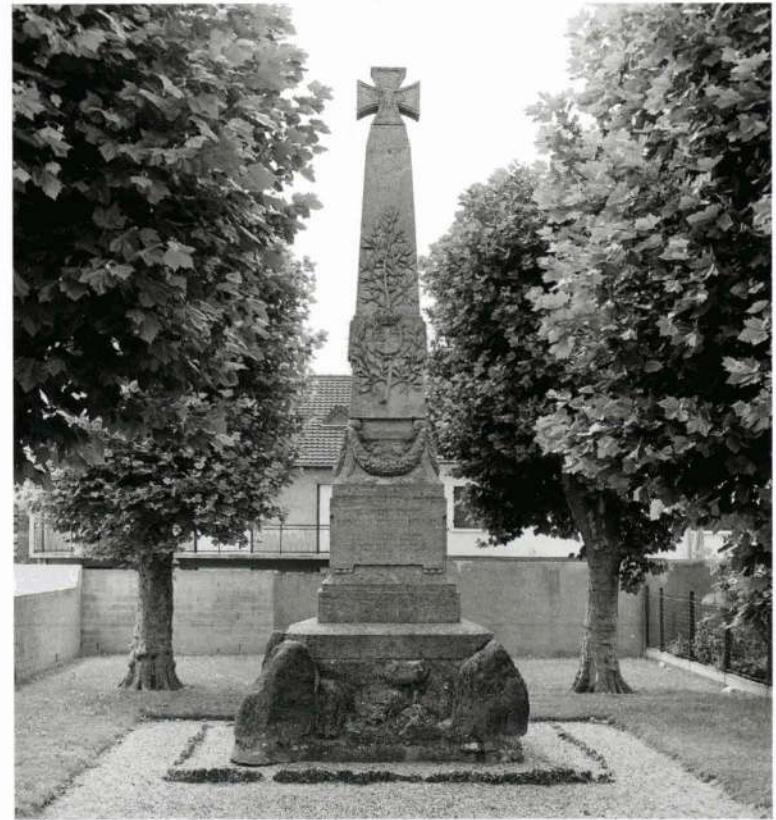
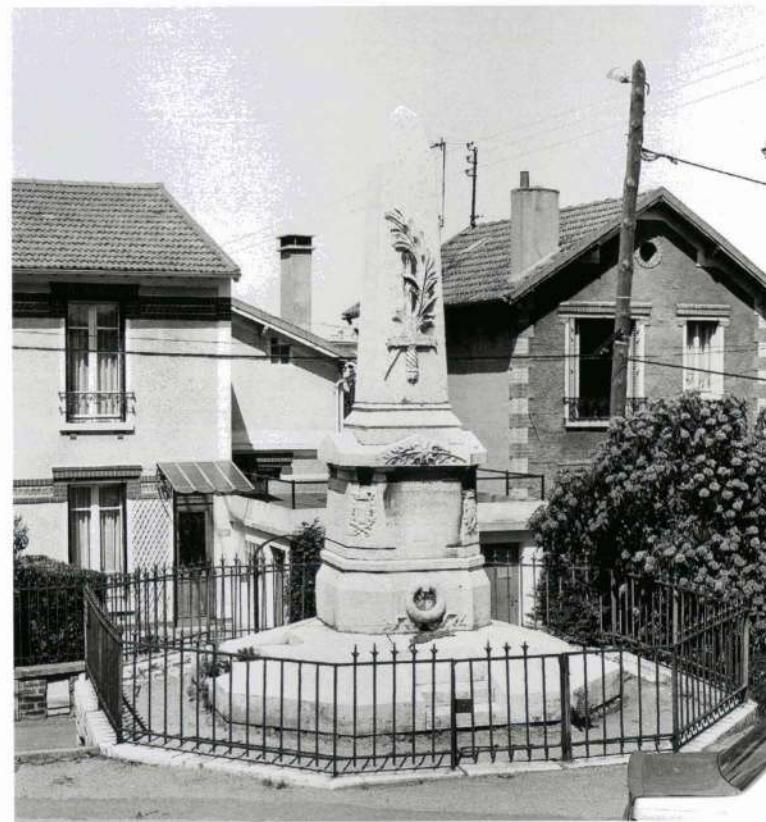
Durant plusieurs décennies, les cérémonies commémoratives réunissent, autour du monument, des milliers de participants ; aujourd'hui encore, tous les cinq ans, des délégations françaises et allemandes s'y recueillent lors d'une célébration commune.

A Bry, l'Etat réalise en 1876 un monument similaire mais plus modeste, sur un terrain offert par Adrien Mentienne alors maire du village. Près de 500 dépouilles de soldats français et allemands y sont regroupées dans deux caveaux (d).

Le monument dédié à la mémoire des mobiles de la Côte-d'Or est érigé en 1883 par Rossi et Pagani, entrepreneurs du même département (e). La stèle se dresse à mi-pente du coteau, tout près des fours à chaux, l'un des lieux clés des combats.

En 1910, l'Etat allemand du Wurtemberg commande à l'architecte Tremd un monument en l'honneur de ses fils morts à Champigny (f). Une fois encore, l'habituelle stèle pyramidale est ornée des traditionnelles représentations symboliques végétales (rameaux d'olivier, palmes, feuilles de chêne) mais ici, elle est en outre couronnée d'une croix de fer.





## L'espace public Les mairies



### Mairie de Bry

La mairie et les écoles étaient installées dans des locaux inadéquats (pourtant bâtis à cet usage en 1840) lorsqu'en 1857, le legs de Geneviève de Rigny en faveur de la commune suscite l'élaboration d'un nouveau projet. Claude Naissant, architecte de l'arrondissement de Sceaux (dont dépend Bry) puis du département de la Seine, dessine le bâtiment, construit entre 1864 et 1866 par l'entrepreneur bryard Guillemin. L'ensemble, un corps central de plan carré pour la mairie, flanqué de part et d'autre d'ailes en retrait pour les écoles de filles et de garçons, est endommagé en 1870. Rapidement remise en état, la mairie ne cessera plus d'être jugée trop petite et donc agrandie. Les locaux scolaires sont annexés tandis que le corps central est doublé en profondeur en 1900. Aujourd'hui, différents services municipaux sont installés dans plusieurs édifices implantés aux alentours.

A la même période, Naissant dessine nombre de mairies du secteur (en 1857 Vanves, en 1858 Fontenay-sous-Bois, en 1860 Fontenay-aux-Roses, en 1862 Saint-Mandé, en 1868 Charenton...). Il conçoit des édifices encore relativement modestes, mais où les éléments emblématiques du modèle de « Palais de la République » de la III<sup>e</sup> République (architecture « Beaux-Arts », fronton portant une horloge, campanile, balcon de la travée axiale) s'affirment déjà. Tandis que ces édifices sont bâtis en pierre de taille, la mairie bryarde n'est construite qu'en moellons sous enduit.



#### Ancienne mairie de Champigny 43

En 1854 la municipalité achète un terrain pour y construire la mairie. Le bâtiment, détruit en décembre 1870, est entièrement reconstruit en 1879-80, selon des premières esquisses réalisées par l'architecte municipal Ducerf, qui, décédé, est remplacé par Jules Simonet (expert-conseil auprès de la préfecture de la Seine, co-auteur de l'hôtel de ville de Neuilly-sur-Seine en 1882-86). Le projet initial est plusieurs fois repris afin de respecter les contraintes financières de la commune. Toutefois,

la préfecture précise dans son ultime autorisation que « le toit de la tourelle qui occupe la droite de l'édifice devra [...] prendre franchement le caractère d'un beffroi », entraînant un léger surcoût. Ainsi, les caractéristiques de l'architecture de l'hôtel de ville s'affirment en quelques années. Les rares images conservées des ruines du premier bâtiment laissent supposer une élévation plus proche de la demeure privée tandis qu'ici, la monumentalité de l'ordre colossal ou l'important beffroi contribuent à l'affirmation du pouvoir communal.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le bâtiment, trop petit, reçoit l'adjonction sur l'arrière d'une salle de réunion ; aujourd'hui il n'accueille plus que les services techniques de la ville.



#### *Repas pantagruélique des marmousets* Hall de la mairie, Champigny

Ce décor ornait une pâtisserie de la Grande-Rue, détruite lors des travaux d'élargissement de la voie. Judicieusement sauvées par le chef de chantier (avec deux autres panneaux, un ange ivre et une vue bucolique du bateau-lavoir qui exista sur la Marne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), les peintures murales ont été replacées dans le hall de la mairie. La nuée de putti dans un ciel tourmenté évoque la peinture du XVIII<sup>e</sup> siècle de François Boucher ou des Tiepolo.

## L'espace public Les mairies



### **Mairie de Champigny (a et b)**

Afin d'agrandir la maison commune, Champigny acquiert en 1927 la propriété de la congrégation des Filles de la charité de saint Vincent de Paul, implantée de l'autre côté de la Grande-Rue, juste en face de la mairie (a). Les sœurs, installées depuis 1858, y avaient géré un orphelinat et une école avant d'être obligées de fermer leur institution après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905. Les bâtiments avaient encore servi d'hôpital durant la Première Guerre mondiale.

Des travaux sont entrepris sous la direction de Julien Heulot, l'architecte municipal, afin d'aménager différentes salles de réunion, de rénover et d'unifier les bâtiments (quatre corps distincts) ; un décor sensiblement Art déco homogénéifie les différentes façades. Finalement, le siège de la mairie y est transféré en 1952, l'ancienne construction demeurant une annexe. Une nouvelle fois jugé trop petit, l'hôtel de ville est agrandi en 1977 ; une aile en préfabriqué est réalisée dans la cour. La salle des mariages (l'ancienne chapelle du couvent) est rénovée en 1981.

Enfin, derniers travaux en date, une extension est commandée à l'agence de Borja Huidobro et Paul Chemetov (auteurs du ministère des Finances) et inaugurée en 1999 (b). Permettant un redéploiement des services (bureaux, espaces d'accueil ou de réunion), la nouvelle construction, architecture métallique au style résolument contemporain, participe du réaménagement complet de l'ilot (complété depuis par des logements achevés en 2007).

### **Nymphes dans une barque**

#### **Mairie de Bry**

98 x 129 cm

La toile est signée du peintre Louis-Edouard Rioult, élève de Jacques-Louis David et maître de Théophile Gautier (dans sa jeunesse, ce dernier hésita entre les beaux-arts et les lettres). Rioult, deuxième prix de Rome en 1814, exposa régulièrement au Salon jusqu'en 1850. Son œuvre, empreinte d'un romantisme qui inspira des vers au jeune poète, son élève, comprend des portraits, des sujets allégoriques ou mythologiques et des scènes de genre. Ici, il pourrait s'agir du tableau exposé à Valenciennes en 1835 intitulé *Deux jeunes filles dans une barque*. L'artiste interprète le sujet, une enfant et une jeune fille nues posant dans une nature obscure, à plusieurs reprises (en 1831, dans le tableau *Deux jeunes filles près d'une fontaine* ou dans celui conservé



au musée d'Alès *Les deux sœurs*. Adrien Mentienne, maire de Bry de 1868 à 1881, offrit la composition (ainsi que d'autres œuvres) à la commune.

#### **Portrait féminin, Mairie de Bry**

85 x 65 cm

Ce tableau est attribué à François de Troy (1645-1730). La commune, qui l'a acquis en 1989 en vente publique, souhaitait ainsi rappeler que le peintre posséda une propriété à Bry durant trois décennies. Dès ses débuts, de Troy s'illustra comme portraitiste. Il reçut des commandes du roi Louis XIV, de nombreux membres de la cour ainsi que du clergé et de la grande bourgeoisie ; il réalisa une carrière officielle au sein de l'Académie royale jusqu'à en devenir directeur puis adjoint à recteur. Issu et allié à des familles d'artistes, il est le père du très célèbre peintre Jean-François de Troy (1679-1752).

Le tableau de Bry est caractéristique de la manière de l'artiste qui renouvela l'art du portrait officiel s'attachant à embellir sans le trahir son modèle féminin (qui n'est pas identifié) grâce à ses talents de coloriste et au traitement de la somptuosité et de l'éclat des étoffes.



## L'espace public Les établissements scolaires



**Ecole du Plant (a)** 8

**Ecole de Cœuilly (b)** 65

**Ecole du Centre (c)** (Cartes postales AD Val-de-Marne) 43, **Champigny**

L'école du Centre, implantée derrière la première mairie et qui n'existe plus aujourd'hui, subit également les bombardements qui ravagent la maison commune en décembre 1870. Elle est reconstruite dès 1874 par l'architecte municipal Ducerf associé à Simonet (l'architecte de la Préfecture) (c). En

1896, Emile Héault (futur maire de 1901 à 1904) édifie l'école du Plant (ou de la Fourchette, selon les documents) (a). La première école de Cœuilly date de 1912, bâtie par le nouvel architecte communal, Henri Legrand (b). Ces établissements adoptent l'organisation traditionnelle de l'époque : une école de garçons, une école de filles et quelques classes de maternelle. Bâties en moellon sous enduit pour la plus ancienne, puis en meulière pour

les suivantes, leurs volumes étirés s'alignant sur la rue (les cours rejetées sur l'arrière isolent les enfants de la ville) sont caractéristiques des établissements de cette période en banlieue parisienne. Devant l'afflux de nouveaux habitants, les écoles se révèlent rapidement trop exigües et sont agrandies (dès 1885 pour celle du Centre, en 1904 pour celle du Plant et en 1925 pour celle de Cœuilly). Ainsi, au sortir de la

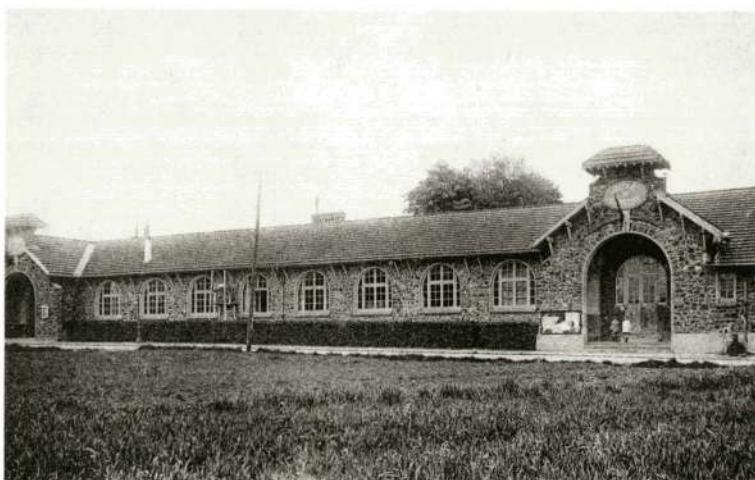
Seconde Guerre mondiale, des corps de bâtiments ont été surélevés, des baraques encombrent les cours, les préaux ont été aménagés et les effectifs peuvent atteindre cinquante élèves dans certaines classes. De nouveaux équipements s'imposent avant même l'explosion démographique de l'après-guerre.

**Ecole Henri-Cahn (d à f)** 7

(Carte postale, coll. part), **Bry**

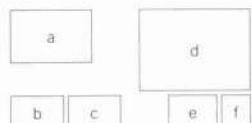
Construit par les architectes René Mourzelas et R. Doublot (architecte municipal), le groupe scolaire porte le nom du maire de Bry qui concrétise le projet et meurt prématurément à 44 ans, en 1930, avant l'achèvement des travaux. L'école est bâtie sur l'ancienne propriété Lorenz, rachetée par la commune après que son propriétaire, d'origine allemande, ait été dépossédé de ses biens et déchu de la nationalité française en 1919. Elle apparaît alors comme un projet ambitieux au regard de la taille de la commune, venant remplacer les classes situées de part et d'autre de la mairie. En réalité, la municipalité profite d'une opportunité foncière exceptionnelle et anticipe de futurs besoins.

L'ensemble, qui accueille aujourd'hui un collège, bien que construit en brique (matériau économique en vogue dans les années 1930), présente une modernité assez tempérée. L'absence de toit terrasse, le rythme des larges baies éclairant les classes, la symétrie de l'élévation organisée autour d'une travée centrale surmontée d'un fronton,





les façades à la modernité ouvragée inscrivent l'école de Bry dans la lignée du modèle républicain de la Troisième république. Cahn, tout dévoué à sa ville et convaincu par les idéaux républicains, avait d'ailleurs, en guise de manifeste, fait inscrire au fronton de l'établissement la citation d'Emile Zola « La France vaudra demain ce que vaudra l'école ».



4602, BRY-sur-MARNE  
Les Nouvelles Ecoles E. M.



## L'espace public Les établissements scolaires





**Ecoles Albert-Thomas (a et c)** <sup>36</sup>

**Champigny**

Les écoles, entrant dans le projet global de la cité-jardin, sont dessinées par les mêmes architectes de l'OPHLM de la Seine, Paul Pelletier et Arthur-Pierre Teissere, ainsi que la salle des fêtes. Conçues à l'origine pour neuf classes de filles et neuf de garçons, elles se révèlent rapidement trop petites. Après la guerre, l'école maternelle est achevée et dès 1950, Julien Heulot, architecte municipal, adjoint à l'ensemble

un nouveau corps de bâtiment.

Construites en béton et en brique, avec des éléments de second œuvre aux motifs typiquement Art déco, ces écoles, inaugurées en 1935, sont caractéristiques de l'architecture moderniste de l'entre-deux-guerres.



**Ecole Irène-Joliot-Curie (b et d)** <sup>28</sup>

**Champigny**

Il s'agit du premier établissement scolaire construit après la Seconde Guerre mondiale à Champigny. Son auteur, l'architecte Julien Heulot, conçoit un projet soigné, dans la lignée des écoles de plein-air de l'avant-guerre, vastes et largement ouvertes sur l'extérieur. Mais l'époque est aux économies drastiques et le coût estimé de l'ensemble dépasse le prix de revient moyen par classe prescrit par le minis-

ter de l'Education nationale. Le préfet demande à la ville de revoir son projet à la baisse, en réduisant la taille des baies, en substituant des menuiseries ordinaires en bois aux menuiseries métalliques envisagées, en supprimant des espaces communs ou en remplaçant les carrelages prévus par des revêtements de sol plus économiques. L'école ouvre en 1956.



## L'espace public Les établissements scolaires



### Lycée technique Langevin-Wallon

(a et b) 18

### Lycée général Louise-Michel (c)

10

### Ecole maternelle Romain-Rolland,

Cœuilly (d)

### Groupe scolaire Anatole-France,

Bois-l'Abbé (e)

### Champigny

### Groupe scolaire Louis-Daguerre (f)

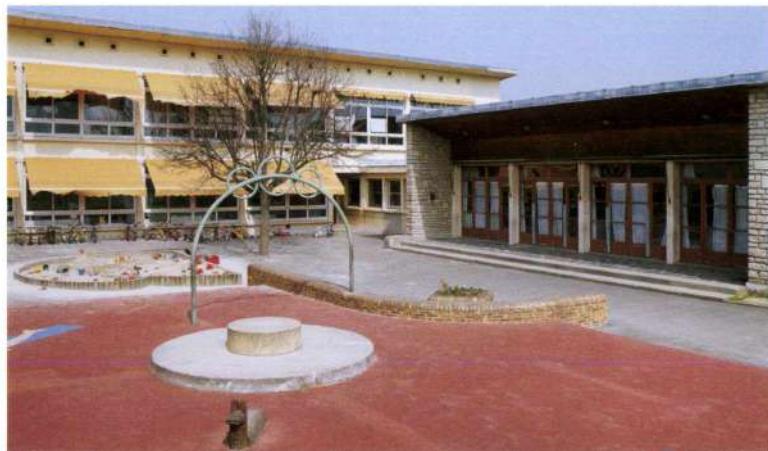
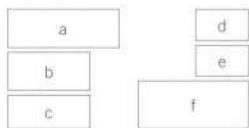
Bry

La ville de Champigny, poursuivant sa politique volontariste en matière d'architecture scolaire, commande à son architecte municipal Julien Heulot, l'école maternelle de Cœuilly, livrée en 1960 (c). M. Auchapt (l'un des architectes d'opération du Bois-l'Abbé) réalise à partir de 1967 le groupe scolaire du nouveau quartier, construction métallique selon un procédé industriel de l'entreprise GEEP Industrie (groupement d'études et d'entreprises parisiennes). Une œuvre en béton de Gérard Vincent (né en 1930, il a dirigé l'atelier de sculpture de l'école des Arts Appliqués) orne l'entrée de l'établissement (e). Au début des années 1960, la ville ne possède toutefois pas de lycée. Afin d'éviter aux élèves les déplacements quotidiens jusqu'à Saint-Maur-des-Fossés, au lycée Marcelin-Berthelot, et parce que celui-ci est déjà surchargé, des classes provisoires sont ouvertes sur les terrains de l'ancienne usine à gaz, au nord de la ville. Parallèlement, la commune acquiert dix hectares le long de la grande route, à mi chemin

entre la Fourchette et le centre, sur lesquels elle construit d'abord un lycée technique. Cet établissement, conçu par Julien Heulot, n'est nationalisé qu'en 1966, trois ans après l'ouverture de sa première tranche. Terminé, il accueille 1 300 élèves, dont une petite partie dans un internat (qui n'existe plus aujourd'hui). A côté, en 1967, ouvre le lycée général, complété d'un CES pour le 1<sup>er</sup> cycle, d'une capacité d'un millier d'élèves.

Construits selon des procédés préfabriqués, dans des quartiers en devenir, sur de très vastes parcelles, ces établissements présentent nombre de similitudes formelles, nées du triple souci d'efficacité, de simplicité et d'économie. On leur reprochera leur standardisation. Les classes se succèdent dans de longues barres perpendiculaires au réseau viaire ou éloignées de la rue. Selon la même logique, un système de sheds éclaire la salle des machines du lycée technique, lui conférant ainsi un aspect industriel caractéristique. Après quelques années, ces établissements, eux aussi, se révèlent insuffisants et d'autres classes doivent être aménagées. Depuis quelque temps, les pouvoirs publics redoublent d'efforts afin d'améliorer les qualités

intrinsèques des bâtiments scolaires comme l'attestent les extensions du lycée Louise-Michel dues à l'architecte Philippe Freiman ou le groupe Daguerre à Bry (f). Les sept classes de maternelle et les cinq classes de primaire ont été réalisées par l'atelier 2A +, Gilles Lefebure et Jean-Louis Quertinmont, architectes également auteurs de la réhabilitation-extension de l'école maternelle Paul-Vaillant-Couturier à Champigny. Unicité du travail formel, adéquation avec le site (ici, la construction semble s'élancer comme une proie de navire vers la pente, tandis que l'arrière du bâtiment repose sur le coteau), diversité des volumes, souci des détails, variété des matériaux et des mises en œuvre sont désormais les maîtres mots d'une nouvelle architecture scolaire.



## L'espace public Les équipements sportifs



### Plage artificielle

(cliché AM Champigny et carte postale AD Val-de-Marne) 2, quai Gallieni, Champigny 25

Jusqu'en 1970, date à laquelle la baignade est interdite, on se baigne dans la Marne en maints endroits, pourvus d'équipements plus ou moins précaires, voire carrément sauvages (comme au pied du pont de Champigny). Ainsi, le Conseil municipal autorise l'installation de cette plage, en raison de l'intérêt de tous « au triple point de vue de l'hygiène, du sport et de la sécurité ». Il négocie avec le concessionnaire privé des tarifs particuliers pour les Campinois et la gratuité à certains horaires pour les enfants et les sociétés sportives. Les installations, réalisées suivant les plans dressés par M. Fromont, architecte parisien, ouvrent en 1933. Une étendue recouverte de sable (aujourd'hui d'herbe) longe la rive, encadrée de deux bassins en béton placés dans le lit de la rivière et précédée d'un long bâtiment de cabines côté quai. La construction, surélevée afin de la protéger des crues, est rythmée par trois escaliers monumentaux qui descendent vers la plage. Une terrasse, abritée par



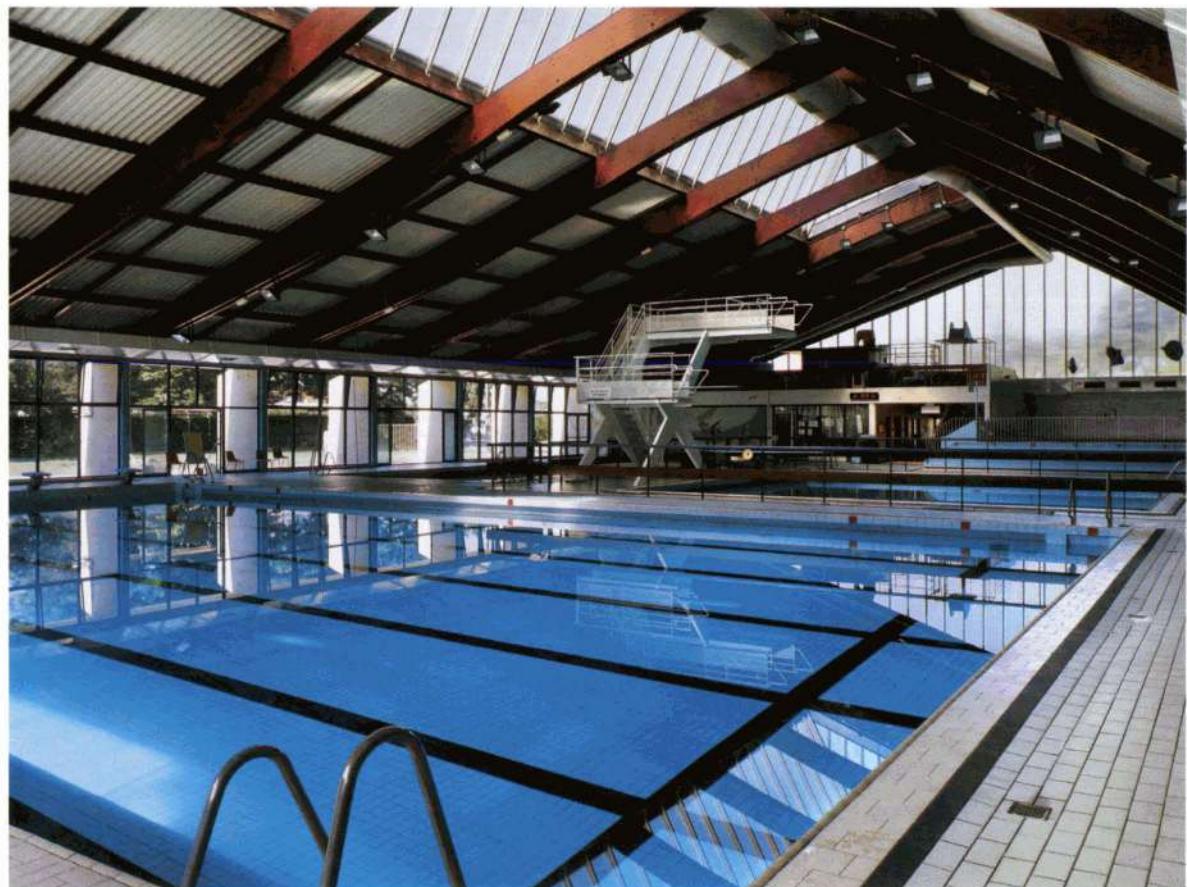
une pergola en béton typique de cette époque, précède le second niveau du pavillon central. L'ensemble rouvre en 1973, transformé en base nautique. Depuis peu, il accueille la manifestation Champigny – Plage durant le mois de juillet, malheureusement sans possibilité de baignade.

#### **Piscine Auguste-Delaune** ⑪

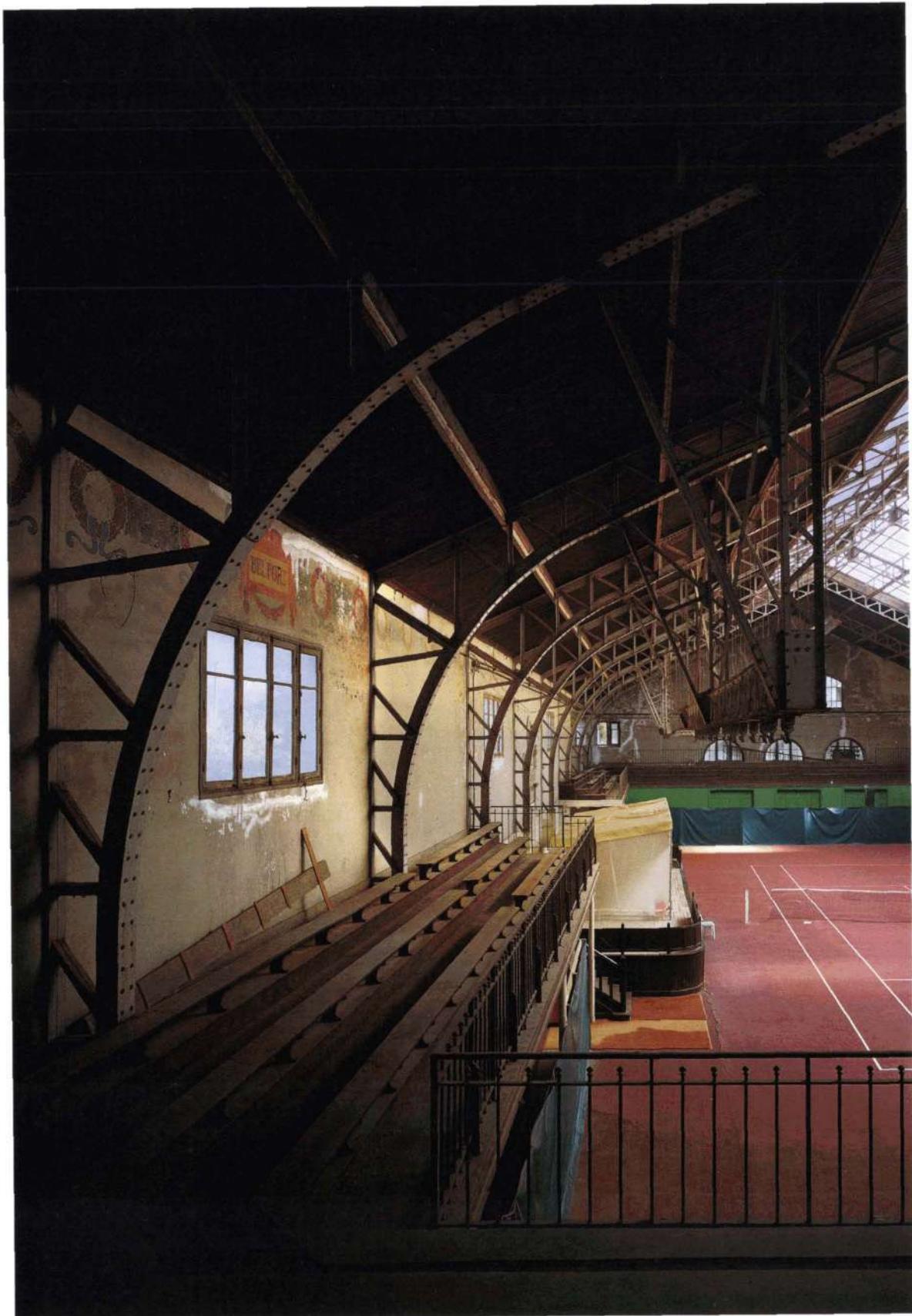
#### **Patinoire Jules-Guesde** ⑬

#### **Champigny**

Le projet de piscine est en cours lorsque l'architecte municipal Julien Heulot, ici simple architecte d'opération, décède en 1967. Ses collaborateurs reprennent l'agence et construisent l'équipement suivant le concept élaboré par Paul Chemetov et Jean Deroche de l'AUA (atelier d'urbanisme et d'architecture). L'ensemble, couvert d'une sobre charpente en lamellé-collé, comprend quatre bassins (un d'eau chaude pour les bébés, une pataugeoire de 12 x 8 m, un bassin de 25 m et une fosse à plonger), des terrasses extérieures accessibles aux beaux jours et un bar implanté sur la mezzanine (aujourd'hui désaffecté). Le modèle a été réalisé à plusieurs reprises en banlieue, comme à Corbeil-Essonnes en 1966. Quelques années plus tard, Champigny fait construire une patinoire dont elle confie la gestion à un concessionnaire. Le projet de l'architecte parisien Claude Lunel (spécialiste des charpentes en bois lamellé-collé de grande portée, il a été expert auprès du tribunal de Versailles) date de 1972. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Saint-Maurienne Quillery. La structure se compose de poutres courbes de 31 m reprises d'un côté par des soutiens boulonnés dipôdes, également en bois, et de l'autre par des piles en béton armé. La patinoire, de dimensions conformes aux normes de la fédération (56 m x 26 m), accueille des compétitions auxquelles peuvent assister 450 spectateurs.



## L'espace public Les équipements sportifs



### Gymnase Léopold-Bellan (a et d)

#### 67, avenue de Rigny (2), Bry

En 1913, l'œuvre de Léopold Bellan, la Société d'Enseignement Moderne, achète un terrain de 5 hectares à l'extrême nord de Bry pour y construire un complexe destiné à ses jeunes élèves des sections sportives et militaires. Une logique associant la valorisation de la pratique sportive pour des raisons d'hygiène et l'esprit de Revanche patriotique règne alors dans les esprits. L'équipement, subventionné par l'Etat grâce au fond de répartition sur le produit des jeux, doit comprendre un gymnase, un stand de tir, une piscine (la seule qui ne sera pas réalisée), un stade et des équipements d'hébergement. Le gymnase, immédiatement construit, est dessiné par l'architecte Théo Petit (auteur du théâtre parisien Tristan-Bernard toujours pour le compte de L. Bellan), tandis que la structure métallique est réalisée par l'entreprise de G. Vinant, « membre patron » de la fondation et que le reste de la mise en œuvre est dû à l'entrepreneur J. Chaussivert. La même année, la fondation décide de compléter le complexe par la création d'une école de plein air ; mais la guerre éclate et les locaux abritent un hôpital de la Croix-Rouge. Après le conflit, le gymnase est transformé en court de tennis couvert. Le déclin des actions de la société en matière sportive la conduit à louer les installations à diverses associations dont le club de tennis de l'ALB, fondé en 1925, devenu le tennis club de Bry et qui occupe toujours le site. Si le passage de la ligne A du RER au milieu du terrain a profondément bouleversé les aménagements sportifs d'origine, le gymnase reste intact. Sa vaste nef est couverte d'une toiture supportée par une charpente de Dion. Le principe en a été élaboré en 1878 pour la galerie des machines de l'Exposition universelle. Les supports et les arbaletriers rendus solidaires forment des poutres triangulées en arc de cercle qui doivent être fortement ancrées dans les fondations afin de contenir les poussées obliques ; les tirants peuvent ainsi être éliminés, dégageant totalement le volume. Les décors d'origine (d), sculptés en façade ou peints à



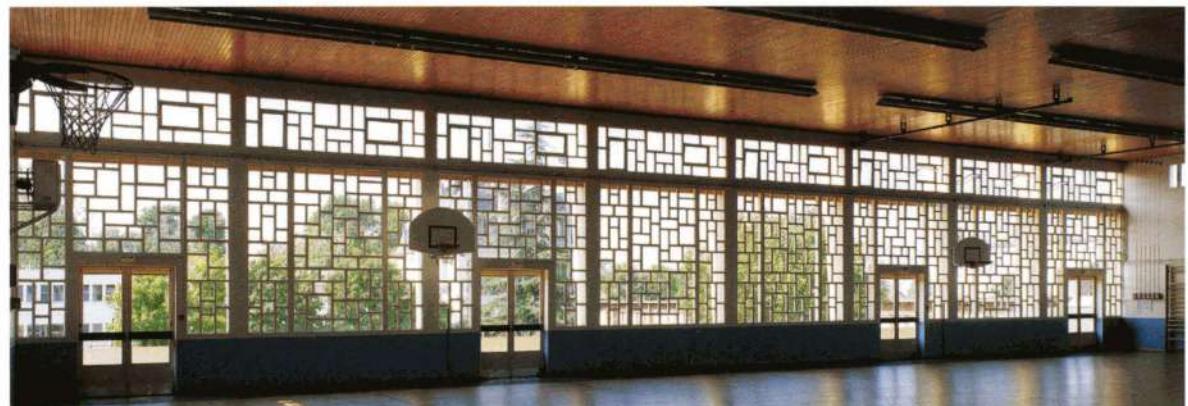
l'intérieur (une frise végétale, rythmée par des cartouches contenant les noms de grandes batailles de la guerre de 1870 court le long du mur des tribunes), ajoutent à l'intérêt de l'édifice. Celui-ci, témoignage exceptionnel d'une architecture sportive disparue, est en cours de protection au titre des Monuments historiques.

#### Gymnase Clemenceau (b et c)

11 bis, av. Clemenceau  Bry

L'édifice, inauguré en 1972, est construit par l'architecte de la ville, Odile Fernandez-Heraud, qui réalise également l'école Jules-Ferry (1966/71) ou le gymnase Félix-Faure (1977).

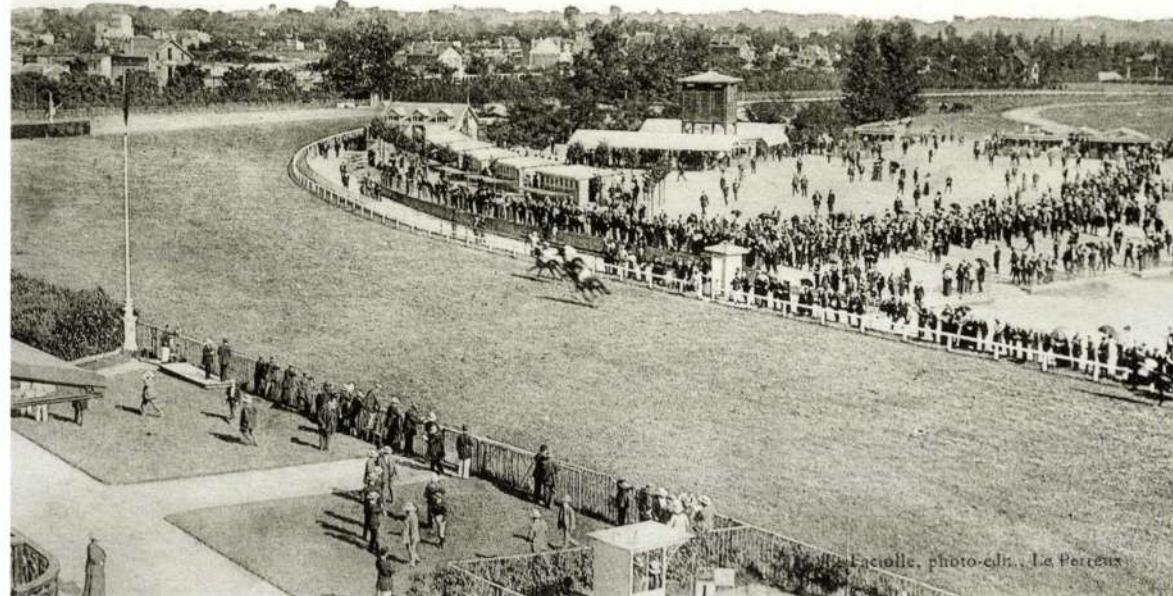
L'élégante et élancée structure de béton répond au terrain de sport, élément de la composition. Elle s'ancre dans le sol grâce à un monumental bandeau horizontal encadré d'escaliers, formant une circulation extérieure desservant la salle haute du gymnase. Aucun mur n'obstrue la façade principale, dont les travées sont composées de claustras également en béton jouant sur le motif géométrique du carré. Un soin tout particulier a été accordé à cet équipement qui le distingue des réalisations standardisées courantes.



## L'espace public Les équipements sportifs



6 — Champ de Courses du Tremblay - Vue Générale



Faciole, photo-écr., Le Poteau

### Hippodrome du Tremblay

(Cartes postales AD Val-de-Marne)

### (a et b) Champigny

La dernière course de l'hippodrome se déroule en 1967, puis l'ensemble les bâtiments est détruit pour laisser la place aujourd'hui, après bien des atermoiements, au parc de loisirs du Tremblay (voir p. 53). Il ne reste donc malheureusement aucun vestige du dernier grand hippodrome construit ex-nihilo en région parisienne, inauguré en 1906. Le plus moderne et le mieux conçu en son temps, il répond alors à toutes les exigences de l'activité d'un champ de course : piste (dont une ligne droite de 1 100 m, à l'intérieur de laquelle est tracée une piste d'entraînement de trot), tribunes (avec point de vue sur la Marne), bâtiment de pesage, écuries pour les chevaux venant de loin (56 boxes séparés avec pavillon de garde), kiosques du Pari mutuel implantés sur les vallonnements de la « pelouse » (le centre du terrain où s'installent les parieurs modestes qui



n'ont pas accès à la tribune), réservoir d'eau avec pompe élévatrice pour l'entretien de la piste et paddock. Une structure formée d'équerres métalliques supporte l'auvent des tribunes qui ne repose plus sur aucun porteur pouvant gêner les spectateurs. Le public privilégié fréquentant ce bâtiment circule dans les espaces de réception (différents salons, immense buffet) et ne se rend sur les gradins que pour regarder les courses. Le bâtiment de pesage (à droite des tribunes), implanté près de la piste en est toutefois séparé par des grilles, ce qui permet d'isoler les chevaux du public. Jouant de la valeur paysagère du site, ce bâtiment comprend deux terrasses dont l'une tournée vers le paddock et la Marne. L'architecte, Octave Raquin qui s'illustre dans le style Art nouveau (les décors de l'hippodrome sont confiés à la maison Majorelle), a déjà construit en 1903 des écuries privées à Maisons-Laffitte pour le baron Waldner de Freundstein. A Champigny, il conçoit un ensemble

des plus pittoresque, utilisant la brique (avec pour certains bâtiments une mise en œuvre de décors géométriques polychromes) et les références néo-normandes, typiques de l'architecture du cheval de cette période. Tout le quartier du Tremblay connaît à cette époque un certain essor lié à l'activité équestre, installation aux abords de l'hippodrome de maréchaux ferrants ou de selliers, construction de boxes ou d'écuries transformées en logements ou en remises (80-82 rue Charles-Infroit, 135 bld Aristide-Briand ou encore 6, rue Raspail, par exemple).

**Stade René-Rousseau (d) 15, Champigny**  
L'équipement sportif date de 1953 tandis que les tribunes sont construites dix ans plus tard par Julien Heulot, l'architecte municipal. Un auvent reposant sur des consoles métalliques abrite les gradins en béton, sous lesquels sont placés les vestiaires, à l'éclairage en partie zénithal, grâce à un système de pavés de verre.

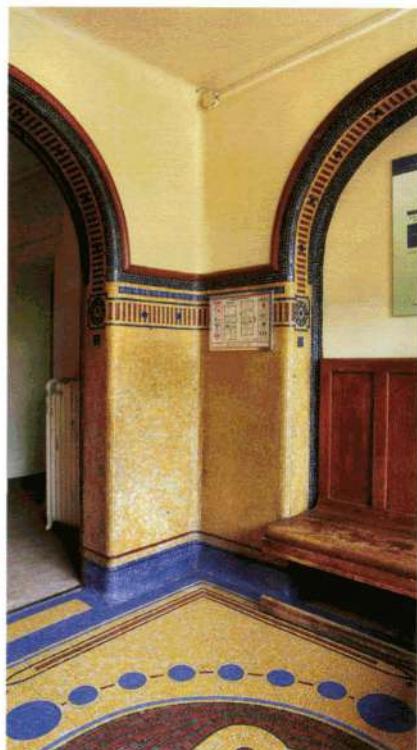
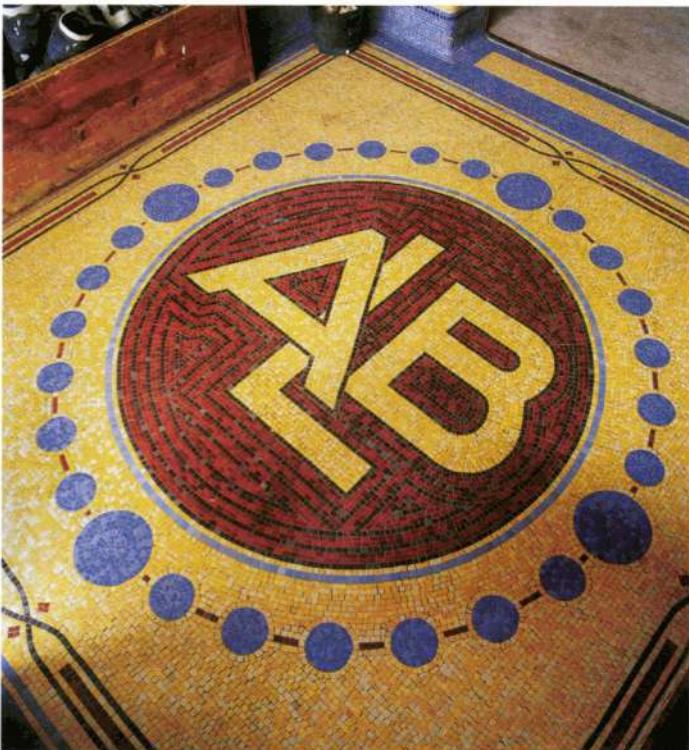


**Tribunes du parc des sports des Maisons-Rouges (c) 24, Bry**  
Inauguré en 1999, le complexe comporte un bâtiment de tribunes dont la conception recherche l'effet technologique. Il a été dessiné par l'Atelier 2A+, Gilles Lefebvre et Jean-Louis Quertinmont, architectes versaillais. Utilisant la déclivité du terrain, une longue rampe conduit de l'entrée du stade jusqu'aux gradins

qui surmontent les vestiaires, en partie enterrés du côté des pistes. L'ensemble, construit sur la base d'une structure mixte de béton et bois, complétée de tirants métalliques, peut accueillir 500 spectateurs.



## L'espace public L'architecture médico-sociale



### Etablissements Léopold-Bellan

67 bis, avenue de Rigny (a, b et c) ③

4, rue du 136<sup>e</sup>-de-Ligne (d et e) ⑯

(Carte postale coll. part.) Bry

Durant les années 1920, la fondation Léopold-Bellan ouvre deux nouvelles institutions à Bry, destinées uniquement aux femmes. La première est une maison de repos, où les pensionnaires peuvent se ressourcer plutôt que de tomber plus gravement malades (d) ; la seconde, est une maison de convalescence où les résidentes parachèvent leur guérison (a, b et c). Les maîtres d'œuvre de ces deux réalisations restent inconnus, les archives de la fondation restant muettes à ce sujet.

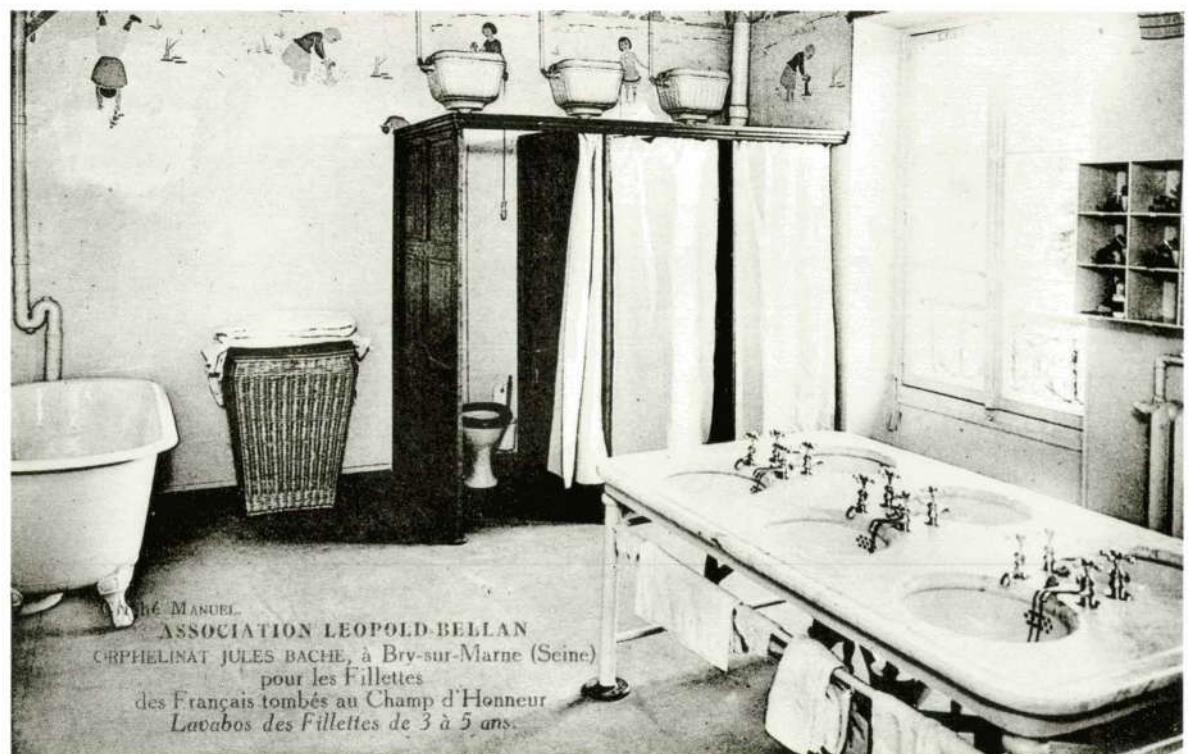
La maison de repos est construite dans le parc des orphelinats Mentienne et Bache (e et voir p. 99), agrandi vers l'avenue de Joinville (aujourd'hui du Général-Leclerc et rue Daguerre) par l'acquisition de deux propriétés en 1916. Inaugurée en 1926, elle se présente comme une vaste demeure néo-Louis XIII composée d'un corps principal de bâtiment encadré de deux pavillons. Les parements des élévations sont en brique avec des chaînages de pierre appareillée en harpe aux angles ; des lucarnes et des œils-de-bœuf diffusant la lumière aux pièces aménagées sous combles rythment les hautes toitures d'ardoise couronnées d'ornements en zinc. Des tirants métalliques, dont l'ancre est constituée d'un motif ornemental de ferronnerie où les initiales LB s'entrelacent, maintiennent les souches de cheminée monumentales. Si le style du bâtiment semble assez anachronique en pleine période Art déco, la modernité reprend ses droits pour les éléments de confort grâce aux équipements de chauffage central, d'électricité ou de salles de bains.

La maison de convalescence récuse également une typologie d'architecture hospitalière et se réfère tout autant à l'architecture domestique, mais elle adopte en revanche un style plus moderne. Inaugurée en 1927, elle associe un sens de la géométrie en vogue durant les années 1920 au pittoresque du goût néo-normand. Le hall d'entrée présente un intéressant décor de mosaïque resté en parfait



état, réalisé par la fameuse maison de céramique installée à Boulogne-Billancourt Gentil et Bourdet. Aujourd'hui, la maison de repos constitue l'un des pavillons (tout comme la maison Daguerre) de l'institut médico-pédagogique et professionnel spécialisé qui accueille, en partie en internat, des garçons et des filles entre six et vingt ans qui présentent des troubles du comportement et de la personnalité. La maison de convalescence est désormais une maison de l'enfance qui accueille trente-cinq enfants, de préférence des fratries, dans le cadre d'un service d'urgence ou d'hébergement éducatif.

a  
b c  
d  
e



## L'espace public L'architecture médico-sociale



### Bains-douches-lavoir

(Carte postale, AD Val-de-Marne)

**161, av. Roger-Salengro**  **Champigny**  
L'établissement de bains (pour les hommes 7 cabines de douches et 1 cabine de bains, pour les femmes 6 cabines de douches et 2 de bains), construit en 1926 par l'architecte municipal Julien Heulot, comprend initialement également un lavoir de 36 places, transformé assez rapidement en espace sportif. Heulot, sous l'influence du style Art déco alors en vogue, conçoit un bâtiment aux volumes géométriques simples et au décor de mosaïque typique (dû aux entrepreneurs Magnat et Reboul 67, boulevard de Picpus à Paris), pourvu d'équipements modernes (essoreuse électrique, séchoirs à air chaud à tiroirs individuels).

#### Foyer des vieux travailleurs Ambroise-Croizat

#### 35, rue Louis-Talamoni , Champigny

La municipalité communiste achète en 1951 un terrain situé tout près de la mairie, pour y construire un foyer où les vieux travailleurs pourront trouver aide et assistance, notamment des repas à des prix modiques.

C'est un agent-voyer communal qui dresse les plans de l'édifice, sous le contrôle de Julien Heulot qui signe le projet. Le sobre bâtiment, mariant le béton et la brique comme cela se fait encore couramment à cette époque, est tourné vers la ville et constitue un pendant à la mairie. Le classicisme monumental (ordre colossal surmonté d'un étage d'attique), ainsi que les armes de la ville incarnent l'image de l'administration municipale qui souhaite ici afficher sa nouvelle politique sociale.

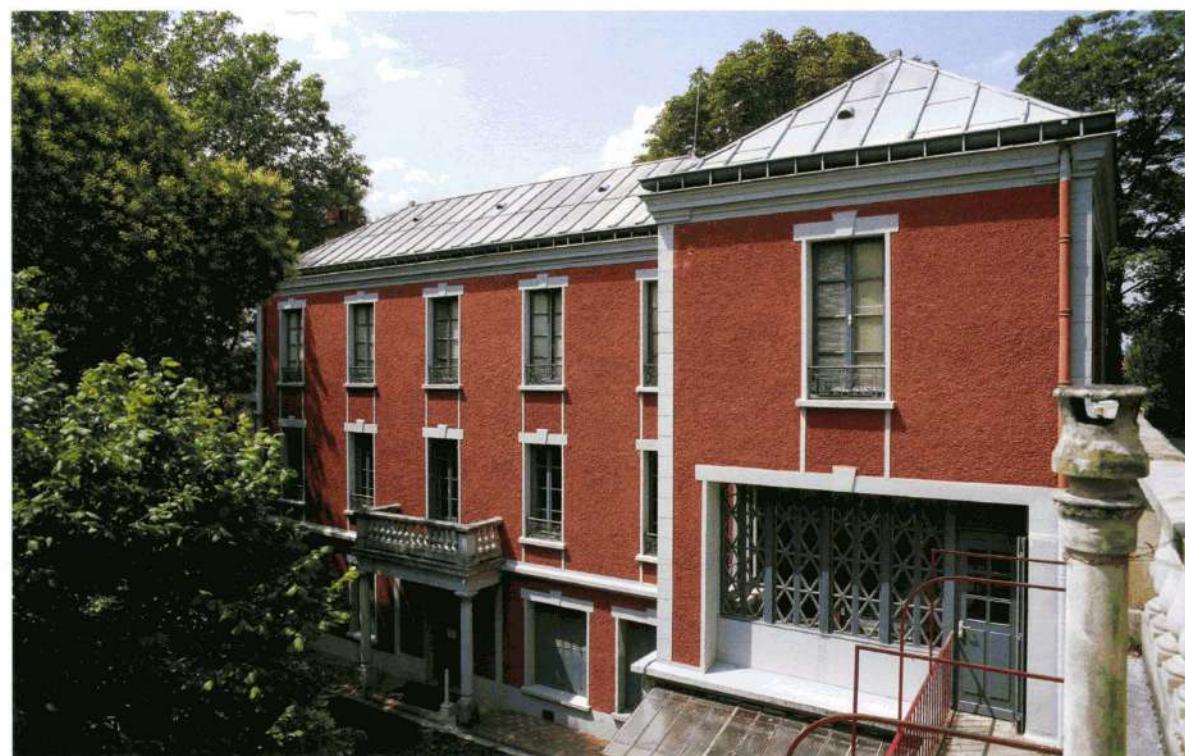


#### Demeure puis maison de retraite

#### 19, rue du Monument , Champigny

A la même époque, la commune achète cet édifice en 1952 pour le transformer en maison de retraite. En effet, le seul établissement qui existe jusqu'alors, l'hospice Guittard (installé dans deux maisons de la Grande-Rue données à la ville) ne compte qu'une dizaine de lits.

Cette grosse maison bourgeoise, maintes fois remaniée, figure déjà sur le cadastre napoléonien. Construite à flanc de coteau afin de jouir de la vue au sud vers la Marne et la boucle de Saint-Maur, elle est entourée d'un vaste jardin organisé en terrasses dans lequel la municipalité construit, dans les années 1970, un foyer-logement pour les personnes âgées, bâtiment plus adapté à cet usage. L'ancienne demeure accueille aujourd'hui la maison des associations.



## L'espace public L'architecture médico-sociale

### Hospice Favier, Bry 17

Conseillée par le maire Adrien Mentienne, Elvira Favier, châtelaine de Bry, fonde un hospice dans l'une de ses propriétés et l'offre au département de la Seine en 1890 (il relève aujourd'hui du Val-de-Marne). Les pensionnaires sont d'abord installés dans les communs du domaine de l'ancien Hôtel-Fort (voir p. 40), la maison de maître ayant été détruite durant la guerre de 1870.

Un nouveau bâtiment permettant de quintupler la capacité de l'institution est édifié par l'architecte du département, Jacques Lequeux et inauguré par le président Félix Faure le 4 février 1899.

Implanté au plus haut du parc, il adopte la silhouette (traditionnelle pour ce type d'équipement) d'un long corps de bâtiment, rythmé par un pavillon central, pouvant accueillir 160 pensionnaires en chambres prévues

pour des ménages ou en dortoirs (avec alcôves individuelles) répartis le long de couloirs rectilignes ; les services communs (cuisine, réfectoire, salles de réunion et salles de bains) sont implantés au rez-de-chaussée. Un second bâtiment est ouvert en 1934, puis un troisième beaucoup plus récemment, en 1994. Les extensions et accès plaqués sur la façade, qui facilitent les circulations entre bâtiments, viennent d'être achevés.





#### Hôpital Saint-Camille, Bry

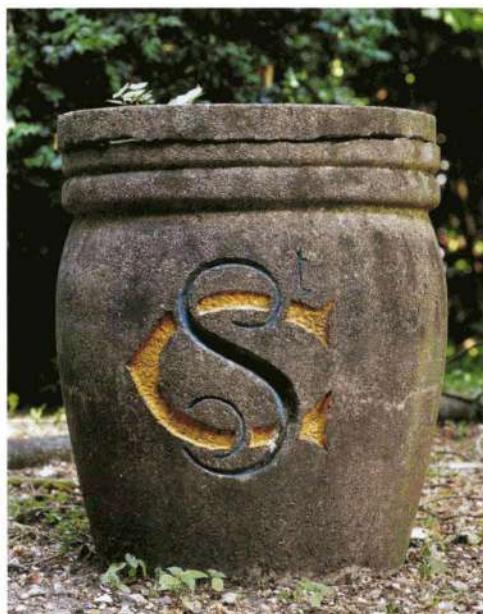
Dans les années 1920, devant la pénurie d'équipements sanitaires en banlieue parisienne, les religieux camilliens (dont l'ordre est au service des malades) souhaitent y construire un hôpital pour les pauvres. Le père Lenglet, responsable de l'œuvre, découvre avec enthousiasme le site du plateau de Bry en 1934. Parallèlement à la collecte de fonds, commence l'acquisition des nombreuses parcelles nécessaires. La conception du bâtiment est confiée aux architectes Lucien Billard et

André Vincent. Les travaux débutent en 1936, bientôt interrompus par la guerre. La première tranche, le pavillon central accueillant le bloc opératoire et la chapelle (matérialisant la symbolique de la table d'autel soutenant la table d'opération) et l'une des deux ailes, est inaugurée en 1952, co-financée par la fondation et les pouvoirs publics. La seconde aile est ouverte en 1963. Après cet achèvement du projet initial, l'établissement connaît plusieurs autres phases de travaux consistant en diverses extensions, jusqu'à lui

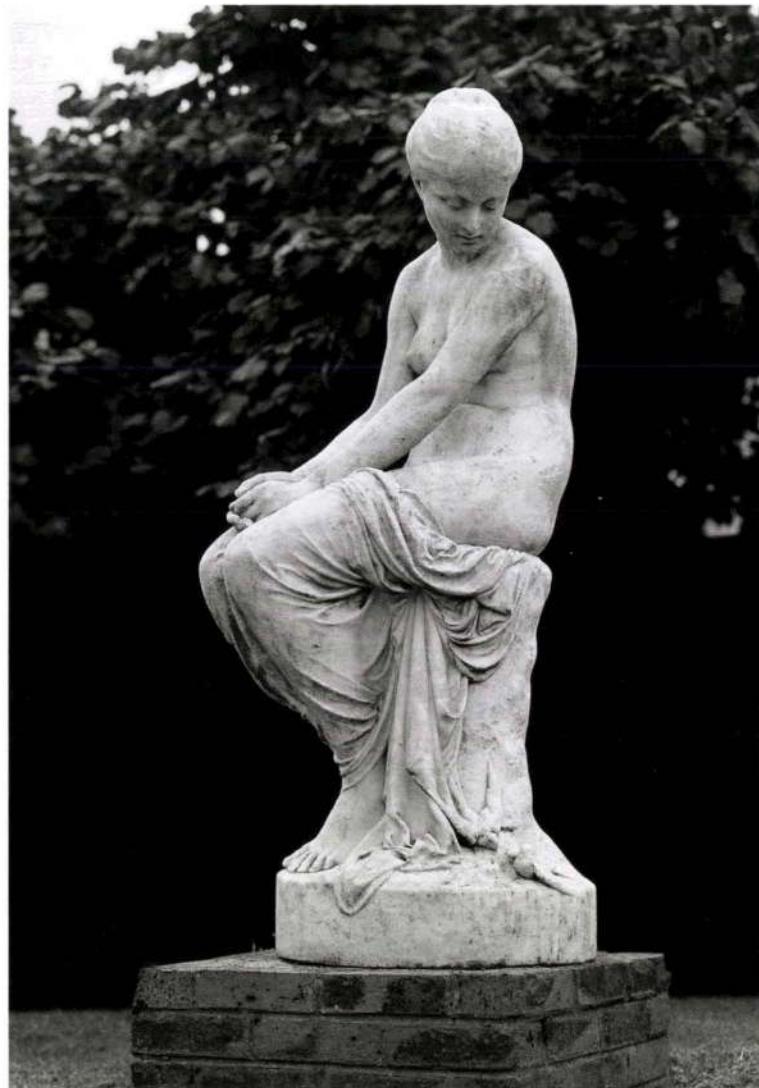


donner son envergure actuelle : un établissement général de proximité, couvrant l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales, de statut privé reconnu d'utilité publique. Le bâtiment d'origine, dont la maquette est publiée en 1937 dans la revue *la Construction moderne*, est implanté sur le plateau de telle sorte qu'il constitue un signal dans le paysage, placé perpendiculairement à l'axe principal traversant, depuis Paris, Nogent-sur-Marne et Le Perreux. Construit dans un parc (dont il demeure des vestiges,

une pergola et des jardinières en ciment armé), il adopte un plan étiré traditionnel (alors que les édifices tendent désormais vers un plan massé se développant en hauteur) dans une mise en œuvre au goût du jour. Les toits terrasses, les fenêtres en bandes, les balcons filants, la composition en masses géométriques, l'absence de décor sculpté sont autant de caractéristiques architecturales prônées par le Mouvement moderne. Toutefois, le béton reste encore discret, adouci par l'utilisation de la brique rouge en parement.



## L'espace public La sculpture



*Les hirondelles* (a)

Centre technique du bâtiment,  
rue de la Plage <sup>23</sup>, Champigny

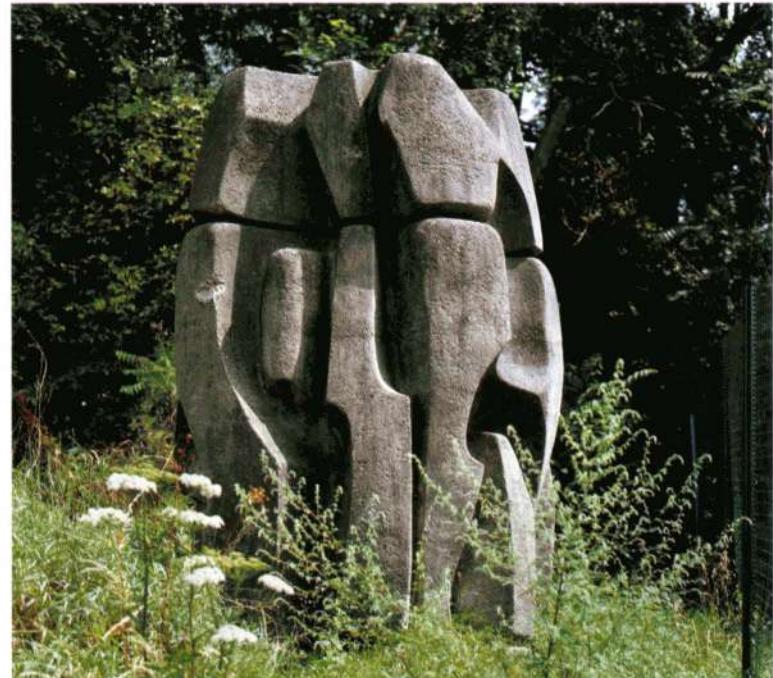
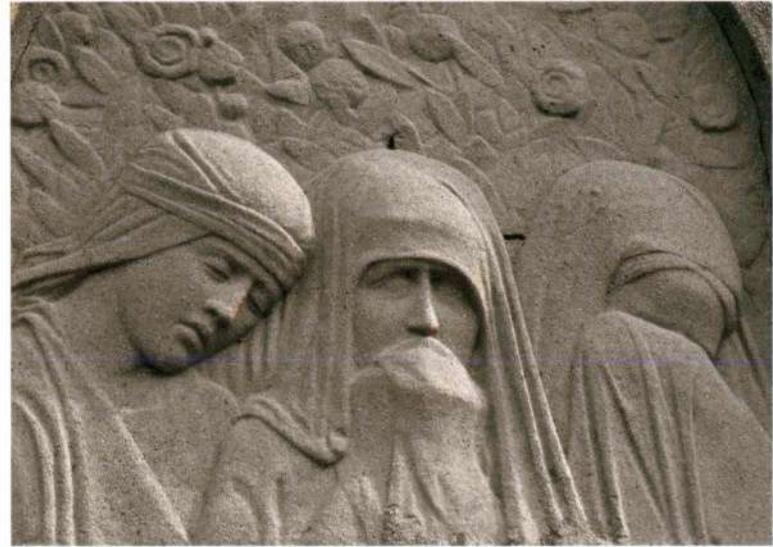
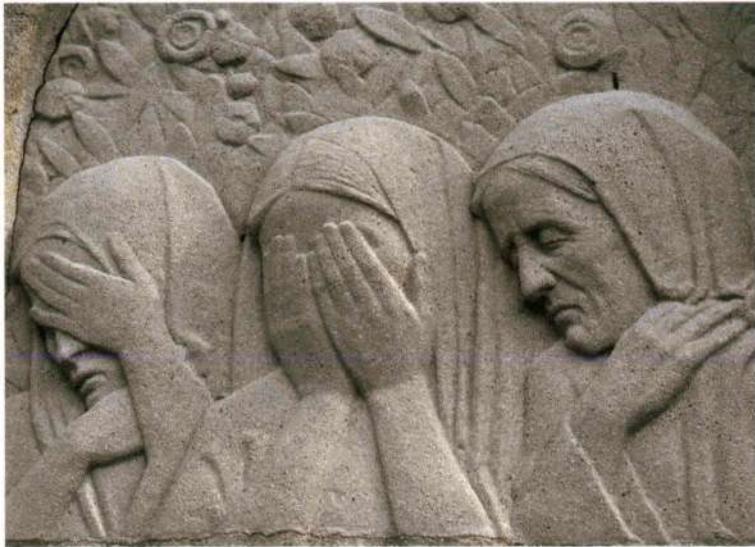
Le sculpteur Auguste-Joseph Peiffer est l'auteur de cette œuvre, dont la première version, un plâtre présenté au salon de 1876, reçut une mention honorable. La nymphe assise dans une position pudique, le bas du corps revêtu d'un drapé à l'antique, se penche sur deux hirondelles placées sur le socle. Comme il arrive fréquemment en sculpture, ce marbre a été décliné à plusieurs reprises (d'autres marbres et des bronzes de différentes dimensions sont connus). L'artiste, tout en s'inscrivant dans un certain académisme officiel, fait preuve d'une solide formation classique ; la subtilité du modelé du corps, la douceur du visage, la finesse du drapé confèrent à cette œuvre une délicatesse certaine, malgré son usure due aux intempéries.

*Petite fille et l'agneau* (b)

Centre municipal de santé Maurice-Thénine,  
rue Marcel-et-Georgette-Sembat, <sup>39</sup>  
Champigny

Le marbre est placé dans la cour de l'ancienne résidence de la poétesse campinoise Juliette de Wils (qui léguera ses biens à la commune). Il est signé de Raphaël-Charles Peyre, sculpteur qui étudia notamment auprès de Falguière. Dans la veine chère aux décorateurs des années 1920-30, l'artiste associe dans cette œuvre, relevant d'une certaine ambiguïté, un sage néoclassicisme à un goût pour l'équilibre et les formes d'une géométrie assouplie. Toutes proportions gardées, le bas-relief du socle évoque les grands décors animaliers réalisés à la même époque pour le paquebot Normandie ou pour le palais des Colonies de la Porte Dorée.





#### **Pleureuses (c et d)**

#### **Portail du cimetière 21, Champigny**

Agrandi (et complété d'un logement de gardien et d'un ossuaire) en 1923 selon les dessins de Julien Heulot, le cimetière reçoit un nouveau portail dont les piliers en hydrefquent (pierre calcaire provenant du nord de la France) sont ornés de bas-reliefs représentant des femmes éplorées sur fond de motif floral Art déco. L'ensemble est réalisé par l'entreprise campinoise Charles Borrio.

#### **Formes mathématiques (e)**

#### **Lycée professionnel Langevin-Wallon, 18**

#### **Sans titre (f)**

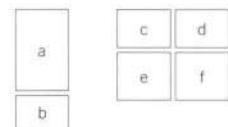
#### **Lycée professionnel Max-Dormoy, 49 Champigny**

L'obligation de consacrer 1 % du budget des constructions publiques de l'Etat à des commandes auprès d'artistes-plasticiens, imposée par le dispositif législatif dit du « 1 % artistique » de 1951, est souvent reprise délibérément par les collectivités territoriales. Aujourd'hui,

rares sont celles qui ne s'engagent pas dans cette politique de soutien à la création, la difficulté résidant désormais davantage dans l'entretien et la conservation des œuvres réalisées.

Le bas-relief en cuivre de plus de 12 m de large et près de 6 m de haut, commandé en 1967 au sculpteur campinois Francis Burette, orne toujours la façade sur la N4 du lycée Langevin-Wallon. Mais l'œuvre de béton (3,5 m de haut) de Jean-Michel Dalbin, réalisée

en 1974 pour le lycée Max-Dormoy, n'a pas été déplacée lors de l'installation de l'établissement dans ses nouveaux locaux. Elle se trouve aujourd'hui isolée au cœur d'une parcelle en friche, accessible depuis la rue du Monument.





## L'espace privé

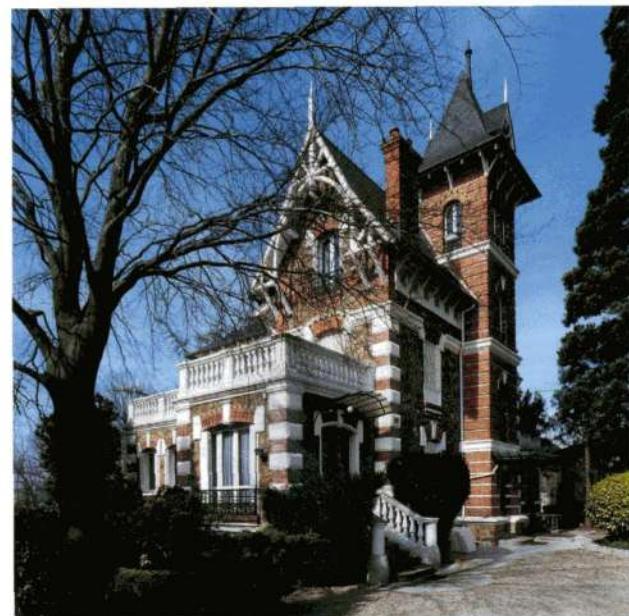
Nous l'avons vu, Bry et Champigny sont aujourd'hui avant tout des communes résidentielles. A elles deux, elles proposent un intéressant échantillon en matière d'habitat, destiné à une clientèle plutôt modeste et même ouvrière à Champigny. Les réalisations s'étalent sur plus d'un siècle. Quelques-unes, datant du temps bien révolu de la villégiature, sont encore visibles, bien que la pression foncière ou les dénaturations les menacent toujours davantage. Et, tandis que les lotissements pavillonnaires de l'entre-deux-guerres caractérisent certains quartiers, les ensembles de logements collectifs (de promotion privée ou d'habitat social) constituent l'essentiel des réalisations depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

**159-161, rue Diderot, Champigny**

(voir p. 123)

**50, rue du Monument, Champigny**

(voir p. 100)



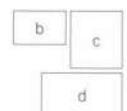
# L'espace privé Les demeures de la villégiature



## Château Lorenz (a), Bry (11)

En 1859, lors du premier lotissement du domaine de Bry, Pierre-Emile Lemoine, fabricant de bijouterie, et son épouse, née Bon, achètent près d'un hectare de terrain longeant la nouvelle avenue tracée. Ils font construire cette imposante demeure qui porte la date 1867 et où l'on retrouve leurs initiales entrelacées L et B sur certains éléments de ferronnerie. L'édifice au style néo-Louis XIII évoquant les châteaux du début du XVII<sup>e</sup> siècle (usage de la brique et de la pierre, hauts combles à la française, plan massé et avant-corps) incarne la prospérité des commerçants.

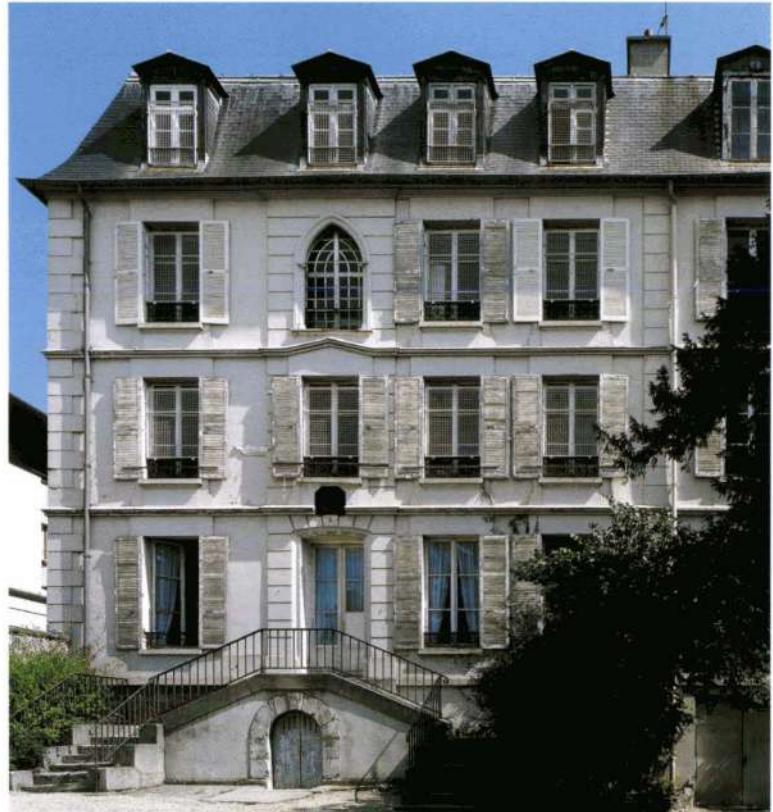
Christian Lorenz (1856-1919) achète certains lots du parc à partir de 1898 et la propriété Lemoine, l'année suivante, jusqu'à se constituer, juste avant la Première Guerre mondiale, un domaine de près de quatre hectares. C'est lui qui fait bâtir la colonnade dans le parc (voir p. 53). Ayant fait fortune dans le négoce, il partage désormais son temps entre sa villa de Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes) et sa demeure bryarde. Dès le début de la guerre, Lorenz, né allemand et naturalisé français en 1908, est victime d'une cabale locale : il est accusé d'espionnage pour le compte de son pays natal. Ses biens sont mis sous séquestre, il est déchu de sa nationalité française. Il meurt exilé en Suisse en 1919. Après le conflit, sa propriété, préemptée par l'Etat, est achetée par la municipalité pour y construire une école et créer un jardin public en plein centre-ville.





**Château du Verrou (b)** (carte postale, coll. part.), **Champigny**  
Cette demeure, construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en haut du coteau dominant la Marne, au nord de Champigny, présentait une allure néo-médiévale due à ses quatre tourelles d'angle. Elle a été vendue en 1956 et détruite peu après afin de laisser place à une opération immobilière. La tradition veut que Sarah Bernhardt y ait séjourné.

riches commerçants parisiens jusqu'en 1950. Elle est ensuite acquise par la fondation Joseph Berne dite des Dames Pauvres, qui y héberge des jeunes filles en difficulté, avant de la revendre en 1979 à la ville. Le parc, s'étageant sur la pente du coteau, ouvre au public dès l'année suivante, puis vient le tour en 1985 de la demeure, qui accueille désormais le musée de la Résistance.



**Maison dite de Daguerre (c)**  
**2 et 4, rue du 136<sup>e</sup>-de-Ligne** <sup>18</sup>, **Bry**  
De la propriété que Daguerre acquit à Bry, il ne reste plus que le parc. La maison qu'il habita et qu'il agrandit d'un atelier, vendue par sa veuve aux Sœurs de Sainte-Clotilde, fut détruite lors de la guerre de 1870. La demeure visible aujourd'hui a été reconstruite dans une autre partie du jardin, en limite de propriété, alors que la maison de Daguerre occupait le centre de la parcelle.  
Adrien Mentienne acheta l'ensemble (environ un hectare) et en fit don à la fondation Léopold-Bellan qui y ouvrit en 1915 un orphelinat de jeunes filles.



**Demeure (d)**  
**88, avenue Max-Dormoy** <sup>61</sup>, **Champigny**  
La propriété, construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, reste la résidence secondaire de

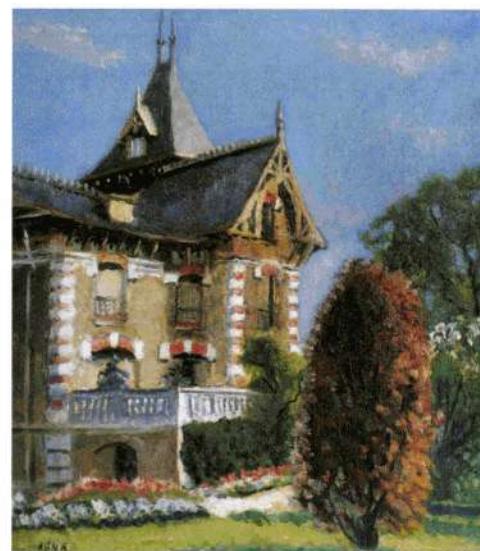
## L'espace privé Les villas de la villégiature



### 50, rue du Monument <sup>57</sup>, Champigny

Cette villa, datée de 1903, a été construite par l'architecte Emile Herault (le père également maire de Champigny de 1901 à 1904 ou le fils, prénom nommé également Emile, qui reprend le cabinet paternel). Le pavillon, à l'origine plus modeste, est implanté au plus haut d'une vaste parcelle, sur le coteau ensoleillé dominant la rivière. Dans les années 1930, un industriel achète la propriété et y installe sa famille. Un tableau peint en 1944 (signé Keller) montre

l'édifice tel qu'il était. Par la suite, le propriétaire fait réaliser plusieurs extensions dans l'esprit d'origine de la maison (après avoir adjoint une piscine dans le parc en 1935). Alors que ses immeubles en centre-ville restent plus sobres, l'architecte a ici multiplié les effets pittoresques, typiques de cette architecture éclectique du tournant du siècle (polychromie des matériaux, céramiques vernissées, complexité du plan, asymétrie des élévations, étagements des toitures aux formes différentes).





#### Villa de la Montagne et pavillon scandinave, Champigny

Fernand Martin (1849-1919), audacieux inventeur, a fait fortune grâce à sa manufacture parisienne de jouets automates. Au milieu des années 1880, il commande à Jean-Marie Boussard, architecte du ministère des postes et télégraphes, une villa dans laquelle il se retire à la fin de sa vie. Edifiée sur le coteau méridional dans un parc paysager dont certains éléments rocaillés subsistent, elle offre une vue magnifique vers la Marne et la boucle de Saint-Maur. Agrandie à plusieurs reprises, selon la tradition familiale par Lucien Gillet, les extensions (dont la tour à l'arrière aux baies en plein cintre ou les surélévations de parties secondaires



recouvertes de toitures à faible pente) confèrent une silhouette de villa rustique italienisante à l'ensemble.

Après la fermeture de l'Exposition universelle de 1889, Martin acquiert et fait remonter au fond du parc le pavillon scandinave de *l'Histoire de l'Habitation Humaine* conçue par Charles Garnier. Pour cette manifestation, l'architecte de l'Opéra avait dessiné 44 habitations, organisées selon un parcours historique qui obtint un succès considérable. Aujourd'hui, le pavillon, construction toute de bois sur un socle de pierre, demeure le seul vestige connu de cet ensemble. La demeure et le chalet bénéficient d'une inscription au titre des Monuments historiques depuis 1995.

## L'espace privé Les villas de la villégiature

### 24 bis, quai Victor-Hugo (a), 34

#### Champigny

La maison, située au centre d'une parcelle de 2 500 m<sup>2</sup> le long du quai, est un pied-à-terre assez simple avant d'être agrandi. Le jardin d'hiver, une salle construite en maçonnerie traditionnelle prolongée d'un oriel protégé d'une marquise, lui est notamment adjoint sur sa façade arrière. Cet appendice se compose d'une structure métallique ouvragée et d'une importante verrière ornée de motifs floraux et animaliers, caractéristiques du vitrail civil au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il semble que le travail ait été réalisé dans un atelier parisien, 76 rue de la Roquette, peut-être par un assistant du peintre verrier Pivain, installé à cette adresse (la signature est en partie illisible).

### 214 à 218, bld de Stalingrad (b), 7

#### Champigny

Le boulevard, percé en 1899 lors de la construction du pont de Nogent, relie cette commune au centre-ville de Champigny. Il longe le domaine du Tremblay où est inauguré en 1906 l'hippodrome du même nom. Le long de ce tronçon, les villas ne tardent pas à s'élancer, implantées en bordure de la voirie (le jardin est rejeté à l'arrière). Leurs élévations élancées permettent aux propriétaires d'espérer apercevoir les manifestations sportives.





#### 16, rue Joséphine-de-Beauharnais (d) 32 Champigny

Cette villa, en plein centre-ville, abrite aujourd'hui un centre de prévention médicale. Son plan massé, ses élévations aux travées régulières, sa toiture d'ardoise à pans brisés sont caractéristiques des demeures bourgeoisées bâties dans les années 1880 qui évoquent l'architecture savante « à la française » de l'Ancien Régime. Les quartiers des premiers lotissements de Bry et de Champigny possèdent bien d'autres maisons similaires, parfois plus modestes et qui n'ont pas toujours conservé, au gré de ravalements successifs, ces finitions soignées.

#### 13, rue des Hauts-Perreux (c) 42, et 108, avenue Max-Dormoy (e) 62, Champigny

Ces deux villas, construites dans l'entre-deux-guerres sur une position comparable (la hauteur du coteau méridional), présentent des caractéristiques architecturales bien différentes. Au certain archaïsme de la première, répond la maison que l'architecte municipal, Julien Heulot, bâtit pour son propre compte. Etagement des terrasses ou des balcons, larges baies horizontales ouvertes vers la vallée, jeu sur la mise en œuvre de la brique comme unique décor sont autant d'éléments qui attestent du goût du maître d'œuvre pour une modernité apaisée.

#### Île du Moulin (f), Bry

Lotie durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'île du Moulin, comme sa voisine l'île des Loups, n'est accessible qu'en barque. Cet isolement explique qu'elle conserve son caractère sauvage et ne comprenne que quelques habitations, simples bungalows ou garages à bateaux, transformés et agrandis depuis quelques décennies pour devenir des résidences principales.

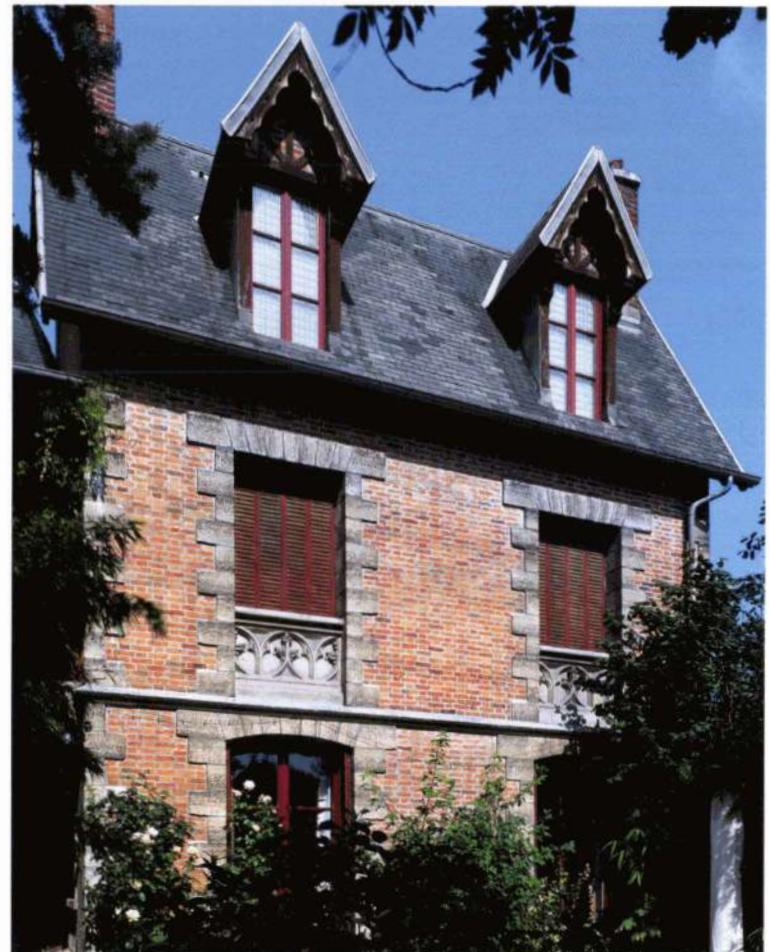
exemple bryard d'une telle ampleur, du modèle de la villa pittoresque. En outre, les décors rustiques en ciment imitant le bois, en vogue dans les aménagements de jardins à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se voient moins fréquemment dans le second œuvre, comme ici pour les balustrades de la terrasse et les rampes de l'escalier.

#### Place du Parc (g) 5, Bry

Laissée à l'abandon, cette maison semble aujourd'hui menacée malgré ses qualités architecturales indéniables. Elle constitue pourtant le dernier



## L'espace privé De la villégiature à la banlieue : maisons et pavillons



Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant que la multiplication des lotissements ne transforme définitivement les anciens villages en banlieue, les enjeux décoratifs ou d'insertion paysagère s'affirment tout autant pour les résidences plus modestes. Selon ses moyens, chaque propriétaire affirme sa personnalité et son individualité en choisissant le style de sa maison.

**4, rue Arthur-Adamov (a) <sup>27</sup>,  
1, rue de la prairie (b) <sup>34</sup>, Champigny  
110, av. du Général-Leclerc (c) <sup>22</sup>, Bry  
20, chemin d'exploitation (d) <sup>41</sup>,  
36, bld de Stalingrad (e) <sup>29</sup>,  
11, rue du Monument (f) <sup>50</sup>, Champigny**

La première maison, construite vers 1870 dans le lotissement du Plant, est caractéristique des villas suburbaines de la fin du Second Empire (a). La deuxième, postérieure de quelques années, est située en centre-ville, à deux pas du pont de Champigny.

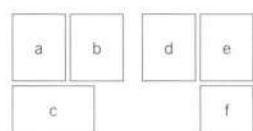


Elle conjugue éléments décoratifs néo-médiévaux et certaines références néo-normandes (b). Une pièce orientée au nord, éclairée d'une large baie vitrée, révèle que son commanditaire, probablement artiste, souhaitait disposer d'un atelier. La troisième maison, la plus ancienne de cet ensemble, domine le coteau face au Perreux. Implantée au bord de la route en limite de parcelle, elle profitait (jusqu'à un morcellement récent) d'un jardin en espaliers descendant jusqu'à la Marne. Dans un premier temps, le parti architectural ne tirait pas véritablement avantage de la vue, une véranda ouverte sur le panorama est ajoutée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De cette époque datent également les éléments de rocaillage en ciment qui ornent encore le jardin (c). Construite dans l'entre-deux-guerres, la maisonnette qui se dresse sur le plateau tout près d'une zone de

carrières, malgré sa modestie, se distingue par son belvédère auquel on accède par une simple échelle de meunier (d).

Contemporaine de la précédente, cette petite villa, par son décor de pan de bois ou ses motifs de briques posées en damier, montre le regain de faveur qu'a connu l'architecture régionaliste durant les années 1930 (e).

Enfin, cette dernière maison porte la date 1914 (f). Ultime étape dans l'évolution de la villa de bord de ville, ses caractéristiques plus urbaines où une certaine rigueur a remplacé les fantaisies décoratives la rattachent déjà à l'architecture de la banlieue.



## L'espace privé De la villégiature à la banlieue : pavillons et cabanons



9, sentier du Roc (a) 60, Champigny  
 16, rue Lamartine (b) 9, Bry  
 50, rue du 19-Mars-1962 (c) 64, Champigny  
 15, rue de la Marne (e) 10, Bry  
 66, rue Charles-Infroit (f) 1,  
 63 et 65, rue du Docteur-Charcot (g) 13,  
 44, rue Julian-Grimau (h) 30,  
 94 bld Gabriel-Péri (k) 17, Champigny

Avec la multiplication des lotissements et le découpage parcellaire de plus en plus dense, même les bourses modestes peuvent espérer acquérir un lopin de terre. Dès qu'ils le peuvent, les nouveaux



propriétaires engagent la construction d'une maisonnette, achètent un chalet en bois ou un modèle préfabriqué mais se contentent aussi parfois d'un simple cabanon ou d'un pied-à-terre provisoire. Le dimanche, à bicyclette, ils rejoignent alors leur jardinet en attendant de réunir l'argent nécessaire à la construction d'une hypothétique maison « en dur ». Aujourd'hui, lorsqu'on sillonne ces zones de lotissements, on peut encore observer quelques unes de ces réalisations intactes, vestiges d'une culture populaire disparue.



**Lotissement quai Lucie (d) 19, Champigny**  
 Les dix maisonnettes aux noms enchantés (villas les Colibris, les Bengalis, les Rouges-gorges, les Pinsons ...) de cet ensemble s'étagent sur des parcelles de 70 à 200 m<sup>2</sup> au bas du coteau nord de Champigny, face à la Marne. Elles ont conservé longtemps leur vocation initiale de villégiature car en 1940, seuls deux propriétaires habitaient sur place, les autres restant domiciliés à Paris.

25/27, rue des Clotaïs (i) 23, Bry

Les parents avaient acheté le terrain et ce sont leurs enfants, jumeaux, qui une fois adultes, construisirent eux-mêmes ces maisons jumelles en 1941. L'imposant passage permet au camion de leur petite entreprise de menuiserie-ébénisterie d'atteindre l'atelier, installé au fond de la parcelle.

15, rue du Docteur-Roux (j) 2, Champigny

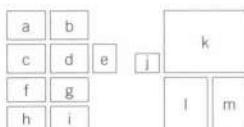
Une fois dans ses murs, il ne reste plus qu'à donner un nom à sa maison. Cette plaque émaillée accrochée en bonne place sur la façade d'un pavillon affiche, comme un raccourci émouvant, l'histoire d'une vie.



10 bis, rue Favier (I) 13 et

57, rue Denis-Lavogarde (m) 1, Bry

Les aménagements et édicules de jardin dans le goût rustique, construits en bois de châtaignier ébranché et parfois même écorcé ou en ciment imitant le bois sont à la mode à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans les parcs. Echos de cet engouement bourgeois, les jardins de la banlieue ont foisonné de modestes réalisations de ce genre, qui disparaissent aujourd'hui les unes après les autres, faute d'entretien ou usées par le temps. Bry et Champsigny en comptent encore quelques rares exemples.



## L'espace privé Les Castors de Champigny



La ville présente plusieurs opérations de castors, modestes propriétaires qui se fédèrent en coopératives d'auto-construction afin d'acquérir le terrain, les matériaux au meilleur prix et de réaliser eux-mêmes le maximum de travaux en mutualisant leurs heures de travail.

### Castors « Notre Logis » (a)

#### Rue des Pavillons-Fleuris ④

Cet ensemble de douze pavillons a été construit par les membres de la société anonyme coopérative d'auto-construction « Notre Logis ». L'opération a été financée grâce à un prêt consenti par le Comptoir des entrepreneurs et le Crédit foncier de France. Les sociétaires ont fait appel à deux maîtres d'œuvre, J. Albertella et R. Cibot architectes à Paris, pour signer le permis de construire, déposé en 1954. La voirie n'est entrée dans le domaine communal qu'en 1978.



**Castors du bâtiment (b et arrière-plan de e)** <sup>54</sup>

**Rue du Clos-de-Bourges et rue des Castors**

Cette autre opération a été initiée par la Fédération parisienne du bâtiment, en 1953. Les maisons jumelles répondaient aux caractéristiques des logements économiques et familiaux (LOGECO) du plan Courant (du nom du ministre de la Reconstruction, son initiateur). En tant que logements aidés, elles bénéficiaient ainsi d'une prime de construction. Le dossier de permis de construire, comprenant plan-masse, plan des réseaux et détails des bâtiments fut établi par les architectes M. Dastugue et Ch. Bivort.

**Castors de la Pipée (c à f)**

**Rue de la Pipée** <sup>55</sup>

A la même époque, vingt-huit familles se regroupèrent au sein d'une société au nom tiré de la toponymie locale afin de s'entraider pour construire leurs maisons. Ces photographies du chantier appartiennent à l'un des derniers propriétaires qui ait vécu l'aventure et qui habite toujours sur place. On y observe notamment les sociétaires réalisant la tranchée (dans l'axe de la parcelle d'un hectare) nécessaire à la viabilisation du lotissement.



D'autres ensembles de Castors ont été réalisés à Champigny, rue des Bons-Enfants, à la limite de Joinville-de-Pont, rue des Amis au milieu du grand ensemble des Mordacs ou encore chemin du Buisson.

## L'espace privé Des maisons d'aujourd'hui

### 61 bis, rue de la République (4), Bry (a)

Etre leur propre maître d'ouvrage donne aux architectes l'occasion d'une démonstration de leur métier et de leur créativité ; c'est la raison pour laquelle la maison d'architecte constitue une typologie rarement décevante. Michel Jacotey et Christine Voyatzis le démontrent une fois encore avec leur maison-agence, construite en 1993. Niché dans un terrain boisé de la boucle de Bry, le vaisseau (posé sur pilotis car le terrain est inondable) a facilement été agrandi depuis, d'une travée. En effet, l'ensemble s'organise sur une base modulable et n'utilise qu'un seul matériau : la structure, le bardage, les cloisons intérieures, les faux plafonds sont en bois. Le métal n'est présent que dans le zinc du toit arondi et dans les menuiseries en aluminium.

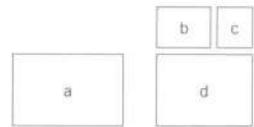
La maison étant largement vitrée, les résidents profitent depuis l'intérieur de la succession des saisons dans le jardin, aménagé en sous-bois. Les deux architectes ont ainsi modernisé le modèle du chalet de villégiature périurbain du XIX<sup>e</sup> siècle, retrouvant l'esprit pionnier du lotissement du domaine de Bry dans lequel il est implanté.

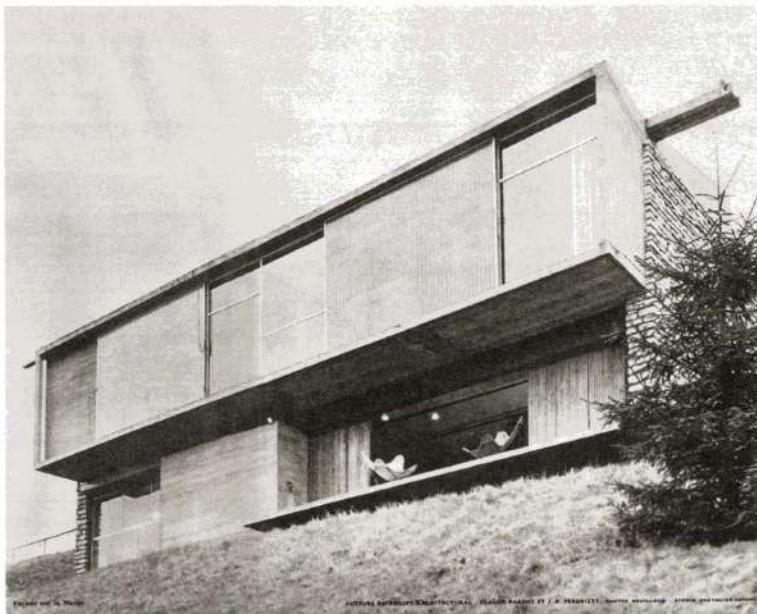
### 44, allée Watteau (b et c) (20) (clichés in : ELLE 18 déc. 1959)

**7, sentier des Larris (d) (58), Champigny**  
En 1955 Claude Parent, alors tout jeune praticien, devenu depuis l'un des architectes français les plus significatifs de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, construit cette maison (dite Perdrizet, du nom du commanditaire). Il s'agit de sa première réalisation sans associé (b et c). Didier Gourmelon, DPLG en

1995, bâtit la seconde en 1997 (d). Toutes deux parallélépipèdes accrochés à un coteau extrêmement pentu (celle de Parent orientée au nord vers Nogent, celle de Gourmelon orientée au sud vers Saint-Maur), elles possèdent chacune une façade principale entièrement ouverte sur le paysage et qui abolit les murs pleins. En revanche, les façades secondaires restent presque aveugles. A l'intérieur, les deux niveaux de chacune des maisons sont desservis par un escalier ouvert en colimaçon au volume sculptural, participant de la composition plastique pour laquelle les maîtres d'œuvre ont dessiné maints détails. Deux grands panneaux coulissant en polyester stratifié complétaient la façade sur la Marne de la maison de Parent, tout en permettant de moduler la lumière et l'intimité selon l'humeur (l'habitation est aujourd'hui

assez transformée et noyée au milieu d'une végétation peu maîtrisée et des constructions qui se sont multipliées). Les deux maisons, pourtant relativement modestes (conçues pour accueillir un couple avec un enfant), affichent la volonté conjointe de leurs commanditaires et des maîtres d'œuvre de s'inscrire dans leur époque. La plus ancienne est construite en béton, suivant les principes du Bauhaus que Parent n'a pas encore abandonné pour des recherches plus personnelles. La seconde s'articule sur une structure laissée apparente en acier galvanisé et un remplissage de pavés de verre ou de panneaux de bois.





## L'espace privé Les immeubles de rapport





### 17, rue Léopold-Bellan (a) ⑯, Bry

On ne connaît pas l'auteur de cet immeuble, dont il ne reste, sur la façade du pan coupé, que la plaque de signature de l'entrepreneur : M. Thionnet du Perreux, celle de l'architecte étant perdue.

Le bâtiment est construit au cœur d'une zone pavillonnaire, l'ancien lotissement du domaine du château. Afin de se conformer au caractère résidentiel du quartier, l'édifice ne possède pas de commerce en rez-de-chaussée et les logements qui y sont implantés bénéficient de jardinet, l'immeuble étant construit en léger retrait par rapport à l'alignement sur rue. Le maître d'œuvre a particulièrement soigné les élévations : diversité des matériaux et polychromie, jeu dans la mise en œuvre de briques blanches

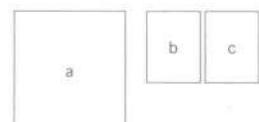
et rouges, des moellons de meulière jointoyés en creux pour le soubassement et de la meulière taillée à joints pleins en élévation, asymétrie des façades où chaque étage se distingue par des baies de formes différentes (rectangulaire, en plein cintre ou en arc segmentaire), toitures à fortes pentes, lucarnes à croupe et lucarnes pignons couronnant les avant-corps. Typique des villas périurbaines du tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, cet éclectisme se rencontre plus rarement dans l'architecture des immeubles qui présentent généralement davantage de caractères urbains.



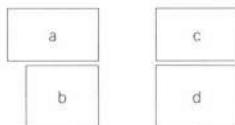
### 2, rue Guy-Môquet (b) ⑯, 121, bld Aristide-Briand (c) ⑯, Champigny

C'est le cas de ces deux édifices : le premier date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le second de l'entre-deux-guerres. Alignés sur la rue, ces modestes immeubles de rapport possèdent de sobres élévations symétriques. Les niveaux identiques de celles-ci s'y superposent, sans recherche d'originalité. Pourtant, chacun des deux présente une façade percée de baies, perpendiculaire à la façade sur rue, sans pour autant qu'il s'agisse de bâtiments d'angle. Ces élévations secondaires bénéficient de l'ensoleillement et de la perspective ; elles améliorent le confort des logements. Elles empêchent aussi toute future mitoyenneté et confirment le caractère

résidentiel des zones dans lesquelles ces immeubles sont construits, isolés au milieu des pavillons.



## L'espace privé Immeubles de logements et résidences



112-114 av. Roger-Salengro (a) 9,  
Champigny

Résidence Bry Beau-Site (c) 20  
181, blvd Pasteur, Bry

La notion de logement social peut évoluer ; ainsi ces ensembles, construits avec des aides de l'Etat relèvent-ils aujourd'hui du secteur privé.

Le premier (a), 40 appartements dessinés par Julien Heulot (architecte de la ville) en 1958, est destiné à « la petite propriété » et édifié par la société anonyme coopérative de HLM de Champigny. Le second (c) est constitué de deux opérations successives, 125 logements pour la résidence Site et Parc achevée en 1959 et 240 logements pour celle Bry Beau Site terminée en 1965. Ces derniers immeubles, répondant aux contraintes des LOGECO (voir p. 108) sont aujourd'hui organisés en copropriété. Robert Gizard, architecte communal de Bry bientôt assisté de



Christian Fernandez-Heraud, a conçu ces ensembles conformément aux règles de l'époque : les barres, isolées sur la zone alors totalement vierge du plateau, sont implantées dans un vaste espace paysager.

Ces résidences, bien conçues (nombreux balcons, loggias/séchoirs occultés par des claustres, garages en sous-sol ou places de parking, espaces verts), bien construites et bien entretenues prouvent la qualité de certaines réalisations en matière de logements collectifs durant les années 1950-60.



#### 42/44, avenue Carnot (b) 33,

Champigny

#### 6, rue de la Marne (d) 48, Champigny

Une dizaine d'année séparent ces deux autres ensembles, cette fois totalement de promotion privée. Le premier est construit en 1968 par l'entrepreneur-promoteur nogentais Pierre Schenardi (voir les *Images du Patrimoine* n° 237 sur Nogent et Le Perreux) sur des plans de l'architecte parisien Pierre Duprat (b). Georges Muckensturm est à la fois le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre du second, livré en 1973 (d).

Cherchant à rompre avec une architecture jugée trop monotone, les constructeurs apportent un soin particulier dans le dessin des balcons, filant sur la totalité des façades principales. Muckensturm en fait même un élément clé de sa composition : de vastes baies vitrées (les logements sont implantés dans le site privilégié du bord de Marne) ouvrent sur des volumes d'allèges – vastes jardinières – dessinés tout exprès, préfabriqués en usine et à la finition du parement en béton gravillonné, qui rappellent les réalisations contemporaines d'Andraut et Parat.



## L'espace privé Le logement social individuel



**Lotissement du Moulin (c)**  
**81, rue Guy-Môquet** 37, Champigny  
Avant de relever de l'initiative publique, les premières opérations de logement social, au XIX<sup>e</sup> siècle, sont initiées par le patronat. La briqueterie campinoise qui fonctionna jusqu'à l'entre-deux-guerres, construit ce petit ensemble pour loger ses ouvriers (à l'emplacement d'un moulin visible sur les cartes d'Ancien Régime, ce qui explique le nom du lotissement). Il est finalement vendu par lots en 1924. Les corps de bâtiment, au centre de la parcelle, sont découpés verticalement en une trentaine de maisonnettes mitoyennes. A chacune d'elles est affecté un Carré de jardin privatif, tracé sur le terrain en pourtour, au-delà d'une circulation commune desservant les logements.

### Cité-jardin (a), Champigny

Initiée en 1919, la cité est la première réalisation en matière de logement social public sur le territoire de Champigny. Elle associe logements individuels et logements collectifs dans un véritable projet urbain comprenant une hiérarchisation de la voirie, des commerces, une école, une salle de spectacle et une église (non réalisée).



### Rues Pierre-Marie-Derrien et Yves-Farge (b) 6 et rue Eugène-Brun (e) 24

Dès l'entre-deux-guerres, la nécessité de construire des logements collectifs s'est imposée. Pourtant, l'idéal du pavillon complété par son jardinet demeure suffisamment présent dans l'esprit des nouveaux élus, pour qu'ils lancent encore après la Seconde Guerre mondiale quelques lotissements sociaux sur ce modèle.

En 1954, la municipalité confie à son architecte Julien Heulot la construction de 29 pavillons LOGECO (voir p. 108) de 2, 3 ou 4 pièces destinés à la location (b). Celui-ci apporte un soin particulier aux plans afin de rationaliser au maximum l'espace, comme il est d'usage à cette époque. Un petit jardin est affecté à chaque logement. Les maisonnettes, ne répondant plus à certaines normes, ont été détruites en 2007 ; 32 logements collectifs et 30 maisons individuelles seront construits par la société d'HLM (qui depuis gérait l'ensemble), sur la même

parcelle de 9 300 m<sup>2</sup>, multipliant par près de 3 la densité du bâti.

Cette même typologie de cité pavillonnaire est encore mise en œuvre entre 1957 et 1961, rue Eugène-Brun, pour le compte de la Société coopérative d'HLM de Champigny, fondée entre-temps (e).

### Villa Mollière (d) 67, Champigny

Il s'agit ici d'une opération de logements sociaux en accession à la propriété. La Société anonyme coopérative d'habitations à loyer modéré de location-attribution « Champigny résidences » édifie cet ensemble de 27 pavillons entre 1967 et 1969. Leur allure moderne (toit terrasse en couverture, fenêtres en bande) contraste avec les silhouettes beaucoup plus ordinaires de l'ensemble de maisons du Fossé-Vert qui les entoure. La voirie a intégré le domaine public en 1987.



## L'espace privé La cité-jardin de Champigny



En 1914, le Conseil général de la Seine crée son office public de HBM, présidé par Henri Sellier (1883-1942), conseiller général et futur maire socialiste de Suresnes, ami proche d'Albert Thomas. Sellier, spécialiste des questions d'urbanisme et de logement de la « classe prolétaire », connaît les diverses expériences internationales, notamment anglaises. Dès la fin de la guerre, il initie plusieurs opérations de cités-jardins à travers le département, loin de toute utopie. Il ne cherche pas à réaliser une ville idéale, mais des logements exemplaires au regard des cabanes qui recouvrent les lotissements défectueux de la banlieue. Ces habitations, destinées aux plus modestes, doivent allier confort, hygiène et esthétique tout en restant économiques. La cité campinoise s'implante sur un terrain assez accidenté de près de

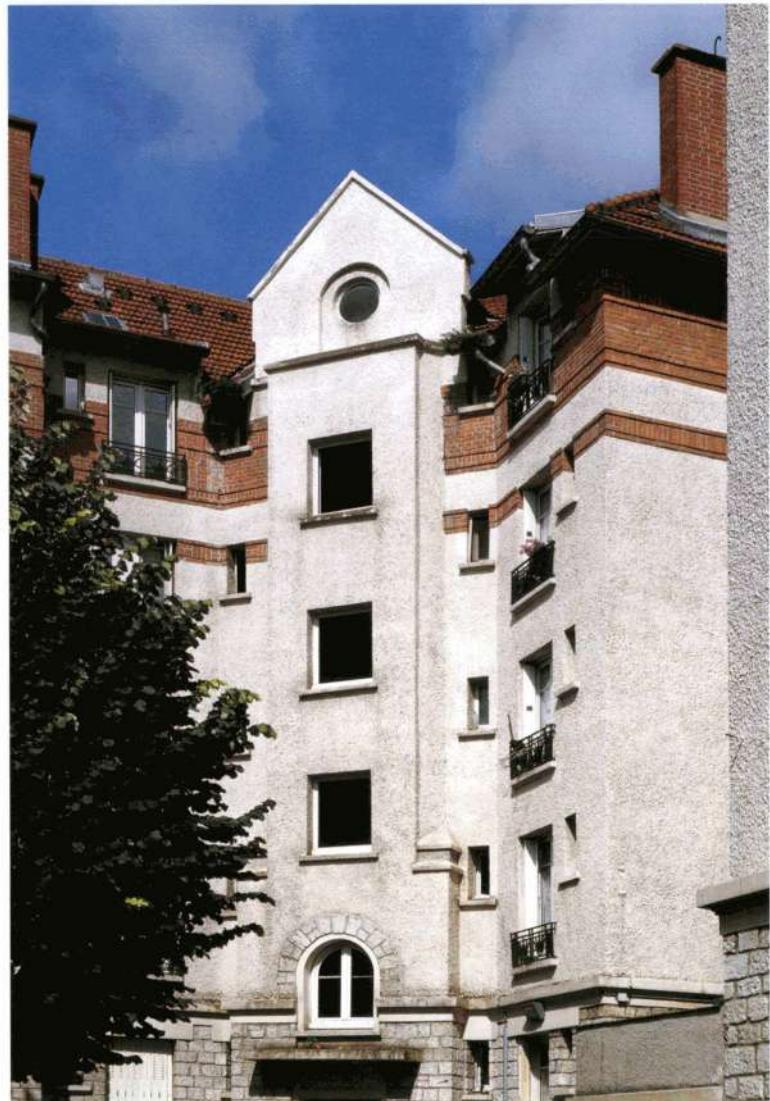


12 hectares situé au nord du centre-ville et bordé sur deux côtés par des voies de chemin de fer. Le premier projet, daté de 1919, comprenait une majorité de logements individuels. Peu à peu, le programme est densifié pour finalement aboutir, lors de sa mise en œuvre entre 1931 et 1936, à la construction de 1 054 logements collectifs et 142 maisons (50 logements collectifs sont en fait bâties en 1948-49 sur l'emplacement réservé à l'église dont l'édification est abandonnée puisque Sainte-Bernadette, toute proche, s'avère suffisante).

Les architectes, Paul Pelletier et Arthur-Pierre Teisseire, auteurs d'autres projets de HBM (l'ensemble 2 à 12 rue de la Solidarité à Paris ou la cité-jardin en partie détruite des Lilas en Seine-Saint-Denis), ont implanté les immeubles en périphérie du site et les maisons au cœur de

l'ensemble. Disposant chacune d'un jardin privatif, certaines d'entre elles s'organisent également autour de clos, espaces publics piétons, où étaient placés des jeux d'enfants, disparus aujourd'hui. Les immeubles délimitent d'autres espaces semi-collectifs similaires, formant des aires de jeu, des petites places ou des jardins qui sont ornés de pergolas en béton.

De construction traditionnelle, un soubassement de gros moellons équarris et des murs de briques apparentes, ou sous enduit pour certains édifices, l'influence du mouvement moderne et du fonctionnalisme se révèle davantage dans le traitement particulièrement soigné des volumétries simples (seul « élément » de décor), des fenêtres d'angles, des toits terrasses ou de l'horizontalité globale que soulignent les balcons. La cité de Champigny



était la seule, avec celle de Drancy-la-Muette, où le chauffage et les salles de bain étaient généralisés et où des garages automobiles avaient été prévus.

Pourtant, faute d'une desserte par les transports en commun, la cité ne connaît pas le succès escompté et une part importante des logements est affectée à la Garde républicaine. Aujourd'hui, l'OPAC du Val-de-Marne, après avoir formé le projet de détruire certains immeubles réservés aux gardes mobiles, a entrepris un vaste programme de rénovation et de commercialisation. Réhabilités depuis 2005 et agrandis (208 appartements n'en constitueront plus que 162), les nouveaux logements sont accessibles

à la propriété pour les locataires de l'OPAC.

La cité-jardin, désormais heureusement sauvée, demeure aujourd'hui une véritable réussite pour ses qualités urbaines, paysagères ou architecturales et mériterait une reconnaissance accrue.

## L'espace privé Ensembles et grands ensembles



### La cité Blanche (a à d), av. de la République et bld Jules-Guesde Champigny

Conçue en 1954 en partie sur l'ancien champ de manœuvre militaire de la gare du Plant, la cité Blanche compte 630 logements HLM construits par l'OPHLM de la Seine. Son architecte, Paul Pelletier (assisté de Michel Feuillas), avait déjà construit la cité-jardin, tout à côté. Il dessine ici un programme qui marque la transition entre les cités d'avant-guerre et les futurs grands ensembles. Les bâtiments ne s'abstraient pas totalement de la

voirie, des commerces sont prévus en rez-de-chaussée, les façades sont encore finement dessinées (rythmes des baies, balcons, fenêtres d'angles saillants, loggias en angles rentrants) mais l'immeuble dont le plan forme presque un cercle, prolongé d'une barre de près de 300 m se terminant par un redan bordant l'avenue de la République annonce la démesure des opérations à venir.

La réhabilitation de la cité est entreprise depuis 1999 (agrandissement des logements, ouverture de la barre pour supprimer l'effet de barrière dans

la ville, requalification des espaces extérieurs).

### La cité Rouge (f), rues Messidor et Prairial, Champigny

Les 212 logements LOGECO qui composent la cité, également réalisés pour l'OPHLM de la Seine (à deux pas de la cité Blanche) sont dus à Cazeneuve et Peray (notamment architectes d'opération de la reconstruction du Havre). Les bâtiments, des barres achevées en 1956, sont composés d'une ossature et de planchers en béton armé et de façades de remplissage.

### Résidence Ile-de-France (g) 58, av. de Rigny 6, Bry

C'est la Société anonyme coopérative d'HLM de l'Ile-de-France qui réalise les 62 logements en accession à la propriété de ce petit ensemble, achevé en 1962 et dessiné par André Montifroy, architecte à Saint-Mandé. Les trois bâtiments sont implantés près du centre ville, dans la zone résidentielle de la boucle de la Marne. Chaque appartement traversant dispose d'un grand balcon sur une façade et d'un séchoir ventilé par des claustres préfabriqués en béton armé, sur la seconde façade.

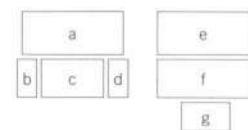


#### Les Lyonnes (e), avenue Maurice-Thorez, Champigny

Le quartier des Mordacs comprend près de 2 000 logements réalisés entre 1962 et 1971 par l'OPHLM de la Seine (661 logements), la société coopérative d'HLM de Champigny, future Campinoise d'habitation (715 logements) et l'OPHLM de Champigny. Ce dernier confie à l'architecte municipal Julien Heulot la réalisation des 293 logements de l'ensemble des Lyonnes, achevés en 1967. Le maître d'œuvre, contraint par le budget, doit abandonner le mode de construction initialement prévu (murs



porteurs en béton banché perpendiculaires aux façades et maçonneries traditionnelles) pour un procédé préfabriqué réalisé par la Société des grands travaux de l'Est. Celle-ci, déjà présente sur le chantier des Mordacs, est la seule à accepter la commande, jugée trop petite et donc trop peu rentable par d'autres groupes du BTP.



## L'espace privé Le logement social aujourd'hui



Devant l'échec, pour de multiples raisons dont l'analyse n'est pas terminée, des réalisations standardisées et monumentales de l'après-guerre, maîtres d'œuvre cherchent à renouveler l'image du logement social à partir des années 1970.

### Les hameaux du Plateau (b)

#### Mail de la Demi-Lune, Champigny

Sur le plateau, à la place de la ZUP aux milliers de logements initialement prévue, les pouvoirs publics n'en réalisent que 650, répartis en petites opérations baptisées zones, confiées à des équipes d'architectes distinctes et pour lesquelles les programmes diffèrent. Le permis de construire de la zone n° 10, 165 appartements, date de 1982 et est signé par l'Atelier d'Urbanisme et de Réalisations Architecturales (AURA), Karnik Ivan Mestoudjian,

Prospero Moryusef et S. Solère architectes. Le découpage en plusieurs bâtiments de R+3 ou 4 alignés sur une rue créée de toute pièce (dont l'échelle n'est



pas surdimensionnée), la diversité des logements (certains en duplex aux derniers étages), les façades soigneusement dessinées (les volumes cylindriques des escaliers sont traités comme des sculptures par l'artiste japonais Mitzui) confèrent à l'ensemble une nouvelle urbanité.

**Opération la Grande-Prairie, 174/180 et 159/161 rue Diderot (d et p. 96) <sup>12</sup>, Champigny**

Cette autre opération, découpée en deux îlots, répartis de part et d'autre de la rue (112 et 88 logements) est l'œuvre de Jacques Kalisz (1926-2002). Membre de l'Atelier d'urbanisme et d'Architecture (AUA) comme Paul Chemetov, Kalisz participe aux réflexions de ce regroupement interdisciplinaire dont les réalisations, depuis les années 1960, renouvellent la place de l'architecture dans les grandes opérations urbaines. Ici, il conçoit en 1986 deux ensembles de petite échelle sans pour autant renoncer à la modernité, utilisant le béton brut dans une mise en œuvre de volumes puissants aux motifs répétitifs. La rue intérieure (heureusement dans l'axe du château d'eau de Saint-Maur pour l'un des deux îlots) qui dessert les circulations verticales en partie ouverte, accorde davantage d'indépendance à chaque logement.

**Résidence Pissoirinaire, 82-84 rue Musselburgh (a et c) <sup>59</sup>, Champigny**

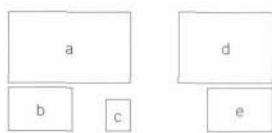
Cette volonté d'individualiser les logements se retrouve dans cette opération de 27 appartements, desservis par des coursives métalliques, conçue en 1997 par Michel Daquin et Olivier Ferrière, architectes montreuillois. L'immeuble, s'étirant sur une parcelle lanière (héritage du passé agricole) et possédant une étroite élévation en figure de proue, face à la Marne, est construit sur pilotis afin de se préserver des crues. Le volet paysager n'a pas été négligé : une allée piétonne, largement plantée, longe le bâtiment et conduit les habitants du quartier depuis la rue vers le chemin de contre-halage.

**Îlot rues Dupertuis, Louis-Talamoni et Albert-Thomas (e) <sup>43</sup>, Champigny**

L'agence d'Ignace Grifo remporte en 1996 le concours pour l'aménagement de l'important îlot du centre-ville, face à la nouvelle mairie. Commerces, salle



polyvalente, parkings et 152 logements de différentes catégories (PLA, PLA à loyers minorés, PLA d'intégration et PLS) composent le programme. L'architecte dessine plusieurs petits immeubles, aux élévations urbaines raffinées le long des voies de circulation et qui dégagent un cœur d'îlot aux cheminements piétonniers calmes. Les accès privatisés y sont distingués par des adresses individualisées. Le soin apporté aux finitions comme aux abords donne à l'ensemble l'aspect résidentiel recherché sans renoncer pour autant au langage



## Notes

<sup>1</sup> Ses archives ont été depuis reversées aux AD Val-de-Marne après la création du nouveau département. Mentienne publia également en 1916 une *Histoire de Bry-sur-Marne*, fruit de ses années de recherches. Il eut accès aux archives et à la bibliothèque seigneuriales, conservées au château de Bry, qui furent probablement détruites dans l'incendie du château lors de la guerre de 1870 ; il réussit cependant à sauver les portefeuilles contenant des copies de tous les actes.

<sup>2</sup> *Journal d'un Bourgeois de Paris, 1405-1449* publié d'après les manuscrits de Rome et de Paris par Alexandre Tuetey. - Paris : H. Champion, 1881. p. 137.

<sup>3</sup> Henry Gaillot, membre de la société préhistorique française et de la société d'anthropologie de Paris, se présentait comme sculpteur-dessinateur. Il entreprit une étude monographique de Champigny, *le Terroir Campinois*, qu'il prévoyait d'écrire en six fascicules. Ce travail n'aboutit pas. Ses notes, accompagnées de croquis, conservées au musée de Bry-sur-Marne, sont parfois confuses. Gaillot semble en outre manifester une certaine propension à l'extrapolation ; quelques-unes de ses conclusions paraissent hasardeuses. Cependant, il put observer en détail nombre de maisons et de caves qui n'existent plus et consulta des actes notariés en mains privées, devenus inaccessibles aujourd'hui.

<sup>4</sup> AN. F<sup>1</sup> 3574 art. 9. par Hypolite Matis, géomètre.

<sup>5</sup> Bry et Champigny figurent sur la seconde feuille de la « Carte topographique des environs de Paris », levée et gravée par l'abbé Delagrive, conservée notamment à la BnF.

<sup>6</sup> Les atlas des routes de France sont dits atlas de Trudaine du nom de l'administrateur des Ponts et Chaussées qui les ordonna. Pour Champigny : l'atlas pour la Généralité de Paris. Département de Compiègne. N<sup>o</sup> XI, grande route de Paris à Sézanne passant par Tournan et Rozoy, conduisant à Vitry-le-François ; pour Bry : l'atlas pour la Généralité de Paris. Département de M. Perronet. N<sup>o</sup> 15. Chemin de Nogent-sur-Marne à Guermantes passant par Noisy-le-Grand et Champs ; pour les deux communes : l'atlas pour la Généralité de Paris. Département de M. Perronet. N<sup>o</sup> 14. Chemin de Saint-Maur à Fontenelle. Ces atlas sont conservés aux Archives nationales mais la BnF en conserve des copies effectuées pour le Président Mérault et qui portent le nom de ce dernier.

<sup>7</sup> La carte originale et les minutes de levée (1764) sont conservées au Service Historique de la Défense à Vincennes ; la carte a été gravée au début du XIX<sup>e</sup> siècle et largement diffusée par ce biais.

<sup>8</sup> L'atlas est conservé aux Archives nationales ; les AD Val-de-Marne en conservent une copie annotée par Adrien Mentienne.

<sup>9</sup> IGN. Feuille n<sup>o</sup>62 de Paris, levée au 10 000<sup>e</sup> par M. Anfossi.

<sup>10</sup> L'abbé Lebeuf rapporte la visite que l'abbé Chastelain effectua en 1685.

<sup>11</sup> Archives de Paris. DQ<sup>10</sup> 704. Gestion du château appartenant à Bochard de Champigny 1792 à An IV. 300 arpents représentaient environ 120 ha.

<sup>12</sup> L'auteur de la prise de Carthagène en 1697 fut inhumé dans l'église paroissiale.

<sup>13</sup> AN. ET XVI/1710. Inventaire après décès et testament de la marquise de Champigny, disparue le 6 avril 1829.

Nous remercions Jean-Claude Leclerc de Mont-Saint-Aignan pour nous avoir communiqué ses recherches sur la famille Bochard qui devraient être bientôt publiées dans la Revue Généalogique Normande.

Franck Beaumont, Philippe Seydoux. *Gentilhommières des pays de l'Eure*. Paris : Ed. de la Morande, 1999. Nous remercions Elisabeth Wallez au service des Monuments historiques de la direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie.

<sup>14</sup> AD Val-de-Marne. Matrice cadastrale. La maison représente le seul vestige subsistant de la demeure, déclarée lors d'un conseil de famille de 1835 trop endommagée pour être conservée et pour laquelle un devis de reconstruction avait été demandé à l'architecte parisien Méri-Vincent, projet resté sans suite. AD Eure E 2412. Notes de lecture aimablement communiquées par monsieur Leclerc.

<sup>15</sup> Féauft Marie-Agnès. *Une œuvre inconnue de François II Franque : le château de Bry-sur-Marne*. In : Bulletin monumental, 1991, tome 149-3, p. 299-315.

<sup>16</sup> Une coupe du tronc est conservée au musée de Bry, cet arbre avait été planté à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup> AN. Q<sup>2</sup> 126. Biens nationaux et affaires domaniales. Pour Bry, les biens dépendaient de la cure, de la fabrique, du chapelain de la Madeleine, du couvent de Malnoue, des religieux de Saint-Martin, de la cure de Noisy-le-Grand, de l'abbaye de Saint-Antoine, du gouvernement de Vincennes, du collège de la rue Cornaille (réuni à celui de Louis-le-Grand) et du collège de Saint-Magloire. Pour Champigny, les biens dépendaient des chapelles campinoises de Notre-Dame et de Saint-Jean – Saint-Jacques, de la cure, des religieux mathurins de Paris, du chapitre Saint-Louis du Louvre, du

couvent des Minimes de Vincennes, du couvent des pères Nazareth de Paris et des religieux de l'abbaye royale de Saint-Denis – ordre de saint Benoît – congrégation de Saint-Maur.

<sup>18</sup> En 1835, la liquidation de la succession de la duchesse de Massa mentionne « la maison de campagne du Petit Bry », acquise en 1822 (AN 279 AP/4). Mathilde de Massa (1824-1907), sa petite-fille, décrit la propriété et évoque ses séjours bryard dans ses Souvenirs (manuscrit AN 279 AP 31) qui ont été retracés par Jean Roblin.

<sup>19</sup> Né à Gonesse en 1776, il garda des attaches dans cette ville et testa en faveur de l'hospice qui conserve son portrait (Ministère de la Culture. Base de données nationale Palissy. Notice n<sup>o</sup> IM95000327).

<sup>20</sup> AD Val-de-Marne, matrice cadastrale. [www.archivesnationales.culture.gouv.fr](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr), bases de données ARNO.

<sup>21</sup> Oudiette, Charles. *Dictionnaire topographique des environs de Paris, comprenant le département de la Seine en entier, et partie de ceux de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et de l'Oise...* Paris : chez l'auteur, 1817. 2<sup>e</sup> éd.

<sup>22</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 41.

<sup>23</sup> Devinck (1802-1878), en dehors de ses activités industrielles (dans ce cadre il mit au point un torréfacteur et exposa à Londres une machine à envelopper le chocolat) fut député de 1852 à 1863 et président du Tribunal de commerce. Sa sœur avait épousé Maurice-Hippolyte Archédeacon, propriétaire d'une vaste demeure d'Ancien Régime à Nogent-sur-Marne (16 rue Charles-VII, l'actuelle maison de retraite des artistes).

<sup>24</sup> Le plan du lotissement est conservé au musée de Bry.

<sup>25</sup> Charles-Henri-Désiré Poulet, ancien notaire, propriétaire de son état, domicilié à Paris à la date de l'acquisition, accola le nom de son épouse, Anne-Charlotte Langlet au sien. Il est également l'un des principaux lotisseurs du Perreux et de Neuilly-Plaisance. [www.archivesnationales.culture.gouv.fr](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr), base de données ARNO.

<sup>26</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 39. Bry, musée municipal pour le plan du lotissement. AD Val-de-Marne. Fonds Mentienne D 45 Z 9 pour le cahier des charges.

<sup>27</sup> Charles-Pierre Plisson, architecte domicilié à Vincennes, est également à l'origine du lotissement de la rue Plisson à Nogent-sur-Marne en 1871/72.

<sup>28</sup> AD Val-de-Marne. Matrice cadastrale.

<sup>29</sup> De Bully (1796-1858) fut payeur général du Trésor Royal à Lille (1822-1830). Légitimiste, il se refusa à servir le roi Louis-Philippe et démissionna. Voir <http://lefeuvre4.free.fr/>

<sup>30</sup> Comptable de profession, Lebfeuvre est domicilié 11 rue Louis-Blanc à Paris. Il rachète entre 1900 et 1906 certaines parcelles à Ozanne, qu'il redivise ensuite.

<sup>31</sup> Ozanne est domicilié à quelques centaines de mètres, avenue de la Maréchale à Villiers-sur-Marne.

<sup>32</sup> AM Champigny. Cahier des charges et conditions des ventes des parcelles à prendre dans le parc de Cœuilly, dressé le 8 octobre 1895.

<sup>33</sup> AD Val-de-Marne. Matrice cadastrale. Il s'agit de la structure juridique choisie par l'Eglise, effectivement propriétaire.

<sup>34</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 1 O 39. Plan de 1839 dressé par M. Molinos.

<sup>35</sup> Un dessin de Daguerre intitulé « grotte et ruines dans le parc de Bry du temps de mademoiselle de Rigny » est conservé à la George Eastman House (International Museum of Photography and Film), Rochester, Etats-Unis.

<sup>36</sup> AD Seine. Pour les ponts successifs de Bry 4 S<sup>6</sup> 2 ; pour les ponts successifs de Champigny 4 S<sup>6</sup> 6 ; pour le pont du Petit-Parc 4 S<sup>6</sup> 5.

<sup>37</sup> Escouffier Henri. *Voyage autour du viaduc de Nogent-sur-Marne*. Paris : C. Marpon et E. Flammarion, 1889. 253 p. Dans son ouvrage, Escouffier conte sa visite à son ami le dessinateur-caricaturiste Alfred Grévin, retiré à Champigny rue des Pavillons (aujourd'hui Marcel-et-Josette-Sembat), et qui mourut en 1892 à Saint-Mandé.

<sup>38</sup> L'Univers illustré. 12<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 754, 26 juin 1869.

<sup>39</sup> Une partie des archives municipales, restée à Champigny, fut détruite tandis qu'une autre, évacuée avant l'affrontement, fut largement sinistrée.

<sup>40</sup> Mentienne a laissé un témoignage émouvant de ces combats, indexé à la fin de son ouvrage sur Bry et intitulé : *Guerre de 1870. Siège de Paris, batailles des 30 novembre et 2 décembre, occupation allemande jusqu'en septembre 1871*.

<sup>41</sup> AD Seine. 7 S<sup>3</sup> 5. Grande Ceinture, section de Nogent-sur-Marne à Champigny.

<sup>42</sup> Gare de l'Est - gare d'Orléans (aujourd'hui Austerlitz) passant par Juvisy. La boucle complète de la Grande Ceinture ne sera mise en service qu'en 1883.

<sup>43</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 49.

<sup>44</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 20 2 et 20 5.

<sup>45</sup> Pour l'histoire de cette propriété et la biographie de son propriétaire,

voir : Ville de Bry, dossier d'acquisition du domaine et AN, dossier de naturalisation de Lorenz.

<sup>46</sup> La Bedollière de, Emile, Rousset, Ildefonse. *Le Tour de Marne*. Paris : Librairie internationale, 1865.

<sup>47</sup> Le « Tour de Marne » est le nom donné à la boucle presque fermée de la rivière encerclant la presqu'île de Saint-Maur-des-Fossés que la navigation put contourner après l'ouverture en 1825 du canal souterrain, percant l'isthme (au niveau de Joinville). Les mariniers évitaient ainsi un trajet périlleux de près de quatorze kilomètres, dévolu désormais au canotage. Cependant durant les années 1860 la reconstruction du barrage de Joinville et l'usine de Gravelle (destinée à alimenter les lacs du bois de Vincennes) accentuèrent l'assèchement et l'ensablement du Tour de Marne.

<sup>48</sup> Pétitions des habitants de Champigny en 1872, 73 et 74 contre l'insalubrité du Tour de Marne. Un courrier de l'ingénieur en chef de la direction des travaux des Ponts et Chaussées au préfet de la Seine confirme la situation « avec un débit de 4 m<sup>3</sup>/seconde en étage, moins en période de sécheresse, la rivière a perdu tous les charmes qui attiraient dans cette partie de la banlieue de nombreux visiteurs ». Cité par Delaive, Frédéric. *Op.cit.* p. 195.

<sup>49</sup> *Almanach des batiments pour 1809*. Paris : F.M. Garnier ; Et. Hocquet, impr., [1809]. Dans l'acte de mariage de François Gabriel LAVOYE-PIERRE (en 1802 à Chauconin-Neufmontiers) il est précisé qu'il réside à Paris et est entrepreneur de fours à chaux à Champigny-sur-Marne.

<sup>50</sup> AD Val-de-Marne. D437 9. Dévolution des archives de la Seine. Carrières.

<sup>51</sup> Le récapitulatif de l'état des sections du cadastre de 1841 décompte trois fours sur la communes.

<sup>52</sup> AD Val-de-Marne. D07 107. Dévolution des archives de la Seine. Dossier de la voire du Plant.

<sup>53</sup> AM Champigny. Plan d'ensemble des carrières souterraines de Paris et du département de la Seine dressé sous la direction de Mr Octave Keller, ingénieur en chef des mines, inspecteur général des carrières de la Seine, en 1889. Plan relatif aux carrières et à la nature du sous-sol de Champigny [après 1924].

<sup>54</sup> En 1865, selon l'annuaire Sageret, Jules Maury, successeur de Dufour, fabricant de chaux et de ciment possède un dépôt 302 quai de Jemmapes ; la veuve Vivant et Masson, son gendre, fabricants de chaux grasse et hydraulique ainsi que de ciment ont leur dépôt 8 rue du boulevard du Combat à Belleville.

<sup>55</sup> Naudet, Georges. *Deux enquêtes officielles*. In : Bulletin de la société historique et archéologique de Nogent-sur-Marne. N<sup>o</sup> 10, 1955.

<sup>56</sup> AM Champigny. Boite 234. Film de Blaise Bony : 57 avenue Carnot. Champigny : Air Liquide (départements Ingénierie et cryogénie), 1992. 23' 12".

<sup>57</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 51 1.

<sup>58</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 51 2.

<sup>59</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 20 5.

<sup>60</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 20 1 et 20 6. La pétition précise que sans train, une heure et demi est nécessaire pour gagner le centre de Paris depuis Bry. Pourtant, faute d'un trafic nécessaire le service sera revu à la baisse dès 1933.

<sup>61</sup> Les deux vastes courbes se détachent de la Complémentaire et se développent sur le territoire campinois s'appellent la « bifurcation de Bry » et les voies rejoignent effectivement la grande ligne sur le territoire de Villiers-sur-Marne. Cette bifurcation facilite l'accès des trains de marchandises provenant d'autres grandes lignes à la ligne de Mulhouse.

<sup>62</sup> Celles réalisées durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle feront disparaître les dernières maisons les plus anciennes du village.

<sup>63</sup> Darmont recevra également le soutien d'une autre Campinoise moins célèbre, la poétesse Juliette de Wils, mariée à l'architecte et aquarelliste Georges Duval. A sa mort, elle léguera une partie de ses biens à la ville de Champigny, collection présentée au musée de Champigny jusqu'à sa fermeture.

<sup>64</sup> La publicité précise qu'il dispose d'une autorisation préfectorale du 17 juin 1930. Coll. Part.

<sup>65</sup> Joseph-Frédéric Favier fit fortune en Italie, où avec son frère, il fonda une compagnie pour l'éclairage au gaz de la ville de Palerme. Il avait épousé Elvira Trozzi à Mestre en 1869 et rentré en France, avait acheté le château de Bry en 1879. Après son décès en 1886, sa femme regagna l'Italie, loua quelques années le château au négociant parisien, Félix Potin fils, avant de lotir sa propriété française après le décès de ce dernier. Voir AD Val-de-Marne. Fonds Mentienne D 45 Z 9.

<sup>66</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 38.

<sup>67</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 40 et 10 50.

- <sup>68</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 50.
- <sup>69</sup> AM Champigny. Boîtes 013285 et suivantes et boîtes 013321, 013341.
- <sup>70</sup> Voir les plans successifs de Champigny durant l'entre-deux-guerres qui localisent les différents lotissements. Voir aussi AM Champigny boîte 013297 plans (s.d.) des deux lotissements du Village Parisien.
- <sup>71</sup> Prospectus de 1912 pour le lotissement l'Avenir de Cœuilly. Musée de Bry, fonds Roblin.
- <sup>72</sup> Tourmen Erwan. *L'apparition d'une nouvelle typologie architecturale : les hippodromes, de 1834 à 1914 en Ile-de-France*. Mémoire de maîtrise ; Paris I, 2001. p. 67-72. Les deux sociétés étaient domiciliées à la même adresse ; certains actionnaires de la société immobilière étaient aussi membres de la société sportive.
- <sup>73</sup> Article d'un journal non identifié, non daté. Musée de Bry, fonds Roblin (archives Guillot).
- <sup>74</sup> AM Champigny. Humez, Eveline. *Historique du Tremblay 20<sup>e</sup> siècle*. Cdrom contenant les images numérisées du plan du lotissement, du cahier des charges et de divers actes de vente restés en mains privées.
- <sup>75</sup> Riousset Michel. *Joinville et ses quartiers de la Marne*. <http://joinville.asep.free.fr>. AM Champigny 13286.
- <sup>76</sup> Testament de Jeanne Smith du 26 avril 1940. AM Nogent-sur-Marne. AM 2L24. Voir aussi : Duhau Isabelle. *La bibliothèque Smith-Lesouëf à Nogent-sur-Marne, une fondation bien particulière*. In : *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*. n° 11, 1<sup>re</sup> semestre 2006, p. 32-50.
- <sup>77</sup> Le 5 novembre 1935, Madeleine Smith, informée du projet d'*« autostrade »* figurant dans le futur plan d'aménagement de la région parisienne, adresse une protestation au maire de Champigny. AM Champigny Boîte 13298.
- <sup>78</sup> AM Champigny, demandes de permis de construire pour certains lots.
- <sup>79</sup> Les cartes anciennes nomment cette zone la Grande Prairie. En 1919, les habitants y sont encore regroupés en syndicat des propriétaires de la Grande Prairie qui devient en 1920 le syndicat du Maroc. Nous ne connaissons pas l'origine de cette nouvelle appellation.
- <sup>80</sup> Les dossiers, depuis les années 1900, sont conservés au service des archives pour Champigny. En revanche, le service technique de Bry ne conserve les dossiers de permis de construire qu'à partir des années 1950. Ceux concernant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle semblent perdus. Ils ne sont présents ni au musée municipal ni aux Archives départementales qui pourtant gère un fonds important versé par la ville de Bry pour cette même période.
- <sup>81</sup> AM Champigny. Boîte 013341.
- <sup>82</sup> AM Champigny. Boîte 013285. Note du préfet de la Seine au ministre de la Justice, copie transmise au maire de Champigny le 31 mars 1928 exposant le détournement de la loi.
- <sup>83</sup> Pour Bry voir AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 49. Pour Champigny voir AM Champigny. Boîte 013298.
- <sup>84</sup> Depuis un décret impérial de 1810, relatif aux manufactures et ateliers répandant une odeur insalubre ou incommodante, revu par la loi de 1917, les établissements industriels sont classés en plusieurs catégories ; ceux de 1<sup>re</sup> catégorie doivent être implantés loin des habitations. L'autorisation pour l'implantation de ceux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégories doit être délivrée par le préfet et non par un document municipal, l'autorité locale n'ayant pas compétence non plus pour interdire l'implantation d'un établissement non classé.
- <sup>85</sup> Devant l'importance grandissante de l'automobile, un modifiantif de 1933 tolère désormais les annexes ou garages en alignement sur la rue, à condition qu'ils aient moins de 4 m de façade et 2,75 m de hauteur et qu'ils ne servent jamais ni à l'habitation ni au commerce.
- <sup>86</sup> Le PARP, succédant au plan Prost élaboré en 1934-35, est le premier document opposable au tiers. Modifié après la Seconde Guerre mondiale, il prend le nom de PAGOD (plan d'aménagement et d'organisation de la région parisienne) avant d'être de nouveau révisé sous le nom de SDAURP (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne) puis de SDRIF (schéma directeur de la région Ile-de-France).
- <sup>87</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 49.
- <sup>88</sup> AM Champigny, boîte 13286.
- <sup>89</sup> Archives de Paris. Pérotin 10444/59/1 article 12 et Pérotin 10444/60/1 articles 22 à 24. Ces archives concernent les associations des lotissements de la rue de la Gaité (dit aussi lotissement des Lyonnais), du quartier de Polangis, du parc de Cœuilly, des Perroquets, de la rue Nouvelle, de la rue de l'Avenir, du Château, de l'avenue Léon prolongée, du Village parisien, de la rue des Panoramas, des rues Destouches et de la Liberté, de la rue Bardy, des rues de Colmar et de Strasbourg (dit aussi lotissement du Plateau de Champigny), des avenues Claire, Méline et du rond-point de l'Etoile, du Tremblay-Verrou, de la rue des Marronniers, de Paris-Champigny, des rues Rose et René, de la rue du Printemps, de l'Avenir de Cœuilly, de la rue Martelet. Certains des dossiers contiennent un plan du lotissement.
- <sup>90</sup> Bry-sur-Marne, musée. Tract, non daté, conservé dans les archives de Jean Roblin. Monsieur Loje démissionnaire du conseil municipal en 1946.
- <sup>91</sup> La mairie de Champigny conserve le plateau de marbre de la table du café du Croissant à Paris sur laquelle Jaurès fut assassiné le 31 juillet 1914 (cl. MH le 03/10/1988).
- <sup>92</sup> Julien Heulot, architecte diplômé du gouvernement (ADG), reprend au début des années 1920 le cabinet d'Emile Carré, lui-même installé à La Varenne et dont on croise le nom à maintes reprises dans les dossiers de permis de construire.
- <sup>93</sup> Deschamps Thomas. *Plages en ville, baignades en Marne*. Paris : Johnet, 2003. (coll. du syndicat Marne Vive). p. 70-71.
- <sup>94</sup> La Fondation Le Corbusier conserve une correspondance et les esquisses du projet. Madame de Salle, qui dirige le dispensaire de Bagnolet, demande à l'architecte début 1929 d'étudier un projet pour l'église qu'elle se propose d'élever au Tremblay. Après de premières esquisses et devant certaines critiques l'accusant de contradiction entre son idéologie moderniste et les institutions bourgeois pour lesquelles il travaille, Le Corbusier renonce à construire l'église. A madame de Salle, il s'explique en précisant qu'il ne pourrait avec le béton que moderniser le culte catholique et ses traditions et qu'il ne veut pas provoquer une polémique trop violente. Il conclut en lui demandant de plutôt faire appel à lui pour « faire bénéficier de [ses] recherches par les avantages de la loi Loucheur, les malheureux mal logés » car il est ici « au diapason ». Devant la modestie de la chapelle réalisée sur une parcelle fort exiguë, on peut se demander si ce renoncement ne comportait pas une part de diplomatie.
- <sup>95</sup> du nom du banquier américain d'origine française donateur de la fondation (1861-1944).
- <sup>96</sup> AD Val-de-Marne. Dépôt de Bry 10 49. Notice jointe au plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la commune de 1929.
- <sup>97</sup> Société domiciliée Pavillon de l'Horloge au Parc de Saint-Maur et dont l'architecte, Emile Héault, est campinois. Voir AM Champigny Permis de construire.
- <sup>98</sup> Société dont l'architecte, W. Reneuve, est domicilié au parc de Cœuilly. Voir l'annuaire Sageret, 1925.
- <sup>99</sup> Annuaire Sageret, 1920.
- <sup>100</sup> 9, rue des Nations.
- <sup>101</sup> Les annuaires Sageret précisent même les jours et horaires d'ouverture de leur bureau, ce qui laisse penser que certains résident en fin de semaine et le lundi à Champigny et demeurent la semaine à Paris.
- <sup>102</sup> Les maîtres d'œuvre sont Henri Bodecher, Robert Genemont, Julien Heulot et Yves Thibault.
- <sup>103</sup> Les architectes chefs de groupes sont Henri Delacroix, M. Deloge, Noël Le Maresquier et Clément Tambuté. Les architectes d'opération sont R. Auchapt, C. Berson et P.-P. Heckly.
- <sup>104</sup> Les architectes du projet général sont André Remondet, André Malizard, J.-A. Bertrand pour les logements et Julien Heulot pour le centre commercial. Voir notamment pour le projet de rénovation urbaine : [Exposition. Paris, pavillon de l'Arsenal, 2006] ; Bertrand Lemoine (dir.). *Paris en Ile-de-France, histoires communes*. Paris : Picard, 2006. p. 208-213.
- <sup>105</sup> Les Castors constituent un mouvement d'auto-construction coopérative né après la Seconde Guerre mondiale. Les membres se regroupaient afin de bénéficier de conseils techniques et d'intéressantes conditions d'achat des matériaux ; surtout ils mutualisaient leurs heures de main d'œuvre en construisant en groupe. Les associations de Castors existent toujours mais leurs membres bâtissent désormais à titre individuel.
- <sup>106</sup> Il était compétent, au nom de l'Etat, pour délivrer les permis de construire jusqu'à la loi de décentralisation de 1983. Après cette date, lorsqu'une commune dispose d'un POS approuvé depuis plus de 6 mois, le maire a pleine autorité pour accorder ces autorisations.
- <sup>107</sup> En 1966, le projet a été revu à la baisse. Il n'est « plus » prévu que 2 600 logements (70% de HLM locatifs et 30% des immeubles à Loyer Normal locatifs) dont 100 pavillons. « La position exceptionnelle des coteaux du bord de Marne a dicté le parti du plan de masse. Des bâtiments de différentes formes et hauteurs structurent le cœur de la composition constitué par la grande place. Celle-ci est dominée par un ensemble de tours dont la plus haute atteint 30 niveaux. » indiquent les architectes, Badani, Roux-Dorlut et Mestoudjian, dans le dossier d'accord préalable élaboré par l'OPHLM de la Ville de Paris en 1966 (bibliothèque de l'IAURIF).
- <sup>108</sup> Zone à Urbaniser en Priorité, dispositif créé en 1958 afin de répondre à la pénurie de logements en encadrant et planifiant d'importantes opérations.
- <sup>109</sup> Milza, Pierre ; Blanc-Chaleard, Marie-Claude. *Le Nogent des Italiens*. Paris : Autrement, 1995. (Français d'ailleurs, peuple d'ici).
- <sup>110</sup> AM, Champigny. Voir un plan d'assainissement dressé sur la feuille de cadastre qui localise bien les différentes zones du bidonville.
- <sup>111</sup> *Atlas du Val-de-Marne*. [Créteil] : Préfecture, 1973. p. 23.
- <sup>112</sup> La Fédération Sportive et Gymnique du Travail est née en 1934 de la dynamique unitaire du Front Populaire ; la Fédération Sportive du Travail (communiste) fusionna avec l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail (socialiste).
- <sup>113</sup> Les bas-reliefs en céramique vernissée, œuvres d'André Plisson, qui ornaient les façades de cette dernière, ont malencontreusement été détruits lors d'un ravalement tout récent.
- <sup>114</sup> Le district a été remplacé par le Conseil régional d'Ile-de-France en 1976.
- <sup>115</sup> Bry-sur-Marne conserve l'intégralité des attributions d'une collectivité locale autonome en matière d'urbanisme.
- <sup>116</sup> Le dispositif de ZAD (Zone d'Aménagement Différé), créé en 1962, permet d'éviter la flambée des prix du foncier lors de l'annonce d'aménagements futurs. Le prix du terrain est fixé en référence avec celui qu'il avait un an avant la création de la zone.
- <sup>117</sup> Les ZAC (Zones d'Aménagements Concertés) ont été créées en 1967 après le constat d'échec des ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité). Ce dispositif organise une concertation entre l'Etat, les collectivités locales, les organismes aménageurs et les propriétaires locaux pour les grands projets d'urbanisme opérationnels. Elles visent également à insérer dans ces projets davantage de zones d'activités ou d'équipements. Enfin, pour alléger les charges de la collectivité, les constructeurs privés sont obligés de participer au financement des équipements publics.
- <sup>118</sup> Le POS a également été créé en 1967. Dans un premier temps, l'Etat et la commune élaboreront conjointement ce document réglementaire qui formalisait les règles d'utilisation du territoire ; la commune disposait désormais d'un droit de regard sur ses aménagements. Après la loi de décentralisation de 1983, le POS ne relevait plus que de la compétence municipale.
- <sup>119</sup> Charles Deutch et René Bonnet produisirent dans leurs ateliers campinois, entre 1936 et 1964, les célèbres « voitures bleues de Champigny ». Voir : <http://dbrb.free.fr/>.
- <sup>120</sup> Le contrat de ville est un contrat passé entre l'Etat et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concrètes et concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, logement...) et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine. Un contrat de ville dure sept ans, toute la durée d'un plan.
- <sup>121</sup> Le grand projet de ville est un projet global de développement social et urbain qui vise à réinsérer un ou plusieurs quartiers dans leur agglomération. Il permet la mise en œuvre d'opérations lourdes de réqualification urbaine. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des habitants, de marquer en profondeur et de manière durable, la transformation d'image et de perception du quartier et de redonner une valeur économique à ces territoires.
- <sup>122</sup> Afin de renforcer l'attractivité économique de ces zones par le maintien, la création et le développement d'activités et d'emplois tout en réservant une partie des emplois créés aux habitants des quartiers, les ZFU bénéficient de mesures fiscales et sociales dérogatoires.
- <sup>123</sup> L'ANRU est un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui réunit l'Etat, l'Union d'Économie Sociale du Logement (UESL) gestionnaire du 1% logement, l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), des représentants des communes, des EPCI, des départements et des régions ainsi que des personnalités qualifiées.
- <sup>124</sup> L'ANRU a été créée dans le but de simplifier et d'accélérer les démarches des collectivités locales et des organismes d'HLM désireux de mettre en œuvre des projets de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires. Au lieu de s'adresser comme auparavant à divers organismes financiers et administratifs, l'Agence devient leur interlocuteur unique et leur offre, de plus, la garantie de ses financements.
- <sup>125</sup> Preuve que le problème ne date pas d'hier, un premier projet élaboré par Julien Heulot en 1941 est conservé aux archives municipales qui s'intitule « plan d'aménagement du centre-ville après les démolitions des îlots insalubres ». Boîte 13289.
- <sup>126</sup> Depuis la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) de 2000, le PLU a vocation à remplacer le POS. Le PLU est davantage un document de planification urbaine ; c'est l'aménagement futur de la commune qui est envisagé à travers un véritable projet urbain cohérent.

## Bibliographie et sources

### Sources

ARCHIVES MUNICIPALES DE CHAMPIGNY. Au moment de l'étude, les archives ne comportaient pas de cotes et n'étaient pas inventoriées.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE, notamment la série 3P (cadastres), la série Fi (fonds iconographiques), les dépôts des communes (dépôt des archives de Bry et dépôt du musée de Champigny) et D 45 Z (fonds Mentiennes).

BAUDOIN, Jean. *Documentation descriptive, historique et statistique devant servir à la rédaction d'une histoire de Champigny de 1947 à 1987*. Ville de Champigny, 1987.

CHARENTON, Benoît. *La vie et l'œuvre de Léopold Bellan (1857-1936). Un philanthrope sous la III<sup>e</sup> République*. Thèse de l'école des Chartes, 2003.

CAUE 94. *Inventaire du patrimoine architectural et urbain de Champigny-sur-Marne*. 2005.

DEFIEZ, Pascal. *Champigny-sur-Marne. Eléments du paysage d'une commune de la banlieue*. Mémoire de fin d'études. Ecole d'architecture de Paris-Belleville, 1988.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL-DE-MARNE, arrondissement urbain nord. *Surveillance et pathologie des ouvrages d'art ; les ponts sur la Marne ; la Marne dans l'arrondissement de Nogent-sur-Marne*. 1981.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE, Service des Monuments historiques. *Dossiers de recensement*.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE. Service de l'Archéologie. *Rapports de fouilles*.

MUSEE DE BRY-SUR-MARNE. Archives personnelles de Jean Roblin concernant ses recherches sur Bry et Champigny. Ces archives comprennent également les notes et recherches de Henry Gaillot sur Champigny.

MUSEE DE L'ILE-DE-FRANCE (SCEAUX), centre de documentation.

MUSEE D'ORSAY (PARIS), centre de documentation.

VAL-DE-MARNE. Carte archéologique.

### Revues

BULLETINS MUNICIPAUX de Bry-sur-Marne et de Champigny-sur-Marne.

### Articles et ouvrages

*La Bataille de Champigny. 30 novembre – 2 décembre 1870. Panorama national*. In : *Le monde illustré*. 26<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> spécial 1336, 4 novembre 1882.

*La Bataille de Champigny (journée du 2 décembre 1870) par MM. Alph. De Neuville et Édouard Detaille. Récit de la bataille – explication du panorama – plan du panorama – développement du panorama*. Paris : Panorama national, 1882.

BRY-SUR-MARNE. *Bry-sur-Marne*. Saint-Cyr-Sur-Loire : A. Sutton, 2006. (Mémoire en images).

BROSSARD, Eric. *Champigny et les Campinois dans la guerre de 1870-71 : Histoire et mémoire*. In : 3<sup>e</sup> colloque des bords de Marne, Actes. *La guerre de 1870*. [s.l.] : Communauté d'agglomération de la vallée de la Marne, 2005.

BROSSARD, Eric (dir.). *Chronique de Champigny-sur-Marne. Un village au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Champigny-sur-Marne : Société d'histoire de Champigny-sur-Marne, 1999. (Les dossiers ; 2)

CARRIERE, Bruno, COLLARDEY, Bernard. *L'aventure de la Grande Ceinture*. Paris : La Vie du Rail, 1992.

CLIO 94. Bulletin du comité de liaison des sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne.

• Belle, Véronique. *Les monuments aux morts des guerres de 1870 et 1914-1918 dans le Val-de-Marne*. In n<sup>o</sup> 17, 1999.

• Berche, Claire. *Le théâtre antique de la Nature de Champigny revisité*. In : n<sup>o</sup> 18, 2000.

• Brossard, Eric. *La Bataille de Champigny : la mémoire à l'épreuve du temps*. In : n<sup>o</sup> 14, 1996.

• Brossard, Eric. *Champigny dans la guerre de 1870-1871, de l'occupation à la reconstruction*. In : n<sup>o</sup> 17, 1999.

• Brossard, Eric, Grassart, Denise. *Albert Thomas, un campinois à la statut internationale*. In : n<sup>o</sup> 18, 2000.

• Brossard, Eric. *Parcs, jardins et espaces verts à Champigny du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*. In : n<sup>o</sup> 20, 2002.

• Brossard, Eric. *La lutte des classes ; croissance urbaine et politique scolaire à Champigny 1950-1975*. In : n<sup>o</sup> 23, 2005.

• Delaive F. *Du canotage à la « vie sur l'eau » dans les boucles de la Marne*. In : n<sup>o</sup> 16, 1998.

• Roby J., Arbona J. *L'hôpital Saint-Camille et Bry-sur-Marne*. In : n<sup>o</sup> 21, 2003.

DUPRAT André. *Mon combat pour le progrès du sport campinois*. Champigny-sur-Marne, imp. SEIP, 1981.

[EXPOSITION. Bry-sur-Marne, Hôtel Malestroit. 2001]. *Louis Daguerre, le magicien de l'image : 1851-2001, 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Louis Daguerre*. [Bry-sur-Marne] : [Ville de Bry-sur-Marne], 2001.

FINANCE de, Laurence (Réd.), HERVIER, Dominique (Dir.). *Un patrimoine de lumière. Les verrières de la petite couronne de 1830 à 2000*. Paris : Monum, Ed. du patrimoine, 2003. (Cahiers du patrimoine ; 67).

INVENTAIRE GENERAL..., région Ile-de-France. Dominique Hervier (dir.) ; Véronique Belle (réd.) ; Christian Décamps (photogr.). *D'ombre, de bronze et de marbre, sculptures en Val-de-Marne, 1800-1940*. Nantes : Victor Stanne, 1999. (Images du patrimoine ; 191).

INVENTAIRE GENERAL..., région Ile-de-France. Dominique Hervier (dir.) ; Isabelle Duhamel (réd.) ; Stéphane Asseline (photogr.). *Nogent et Le Perreux, l'eldorado en bord de Marne*. Paris : APPIF, 2005. (Images du patrimoine ; 237).

INTERNET. Sites du Conseil général, des communes, de l'INSEE et de différentes institutions.

*Julien Heulot, réalisations architecturales*. Strasbourg : Edari, [vers 1930].

LABARRE, Roland. *Les origines de Bry-sur-Marne*. In : *Bulletin de la société historique de Nogent-le-Perreux*. 2001, n<sup>o</sup> 10, p. 3-10.

LE BAS, Antoine (Réd.), HERVIER, Dominique (Dir.). *Architectures du sport. Val-de-Marne – Hauts-de-Seine*. Paris : APPIF ; éd. Connivence, 1991. (Cahiers de l'inventaire ; 23).

LEBEUF, Abbé. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris. 1754-58*. Réédition Paris : Lib. de Féchoz et Letouzey, 1883. Tome IV (p. 467-474 pour Champigny et p. 630-635 pour Bry)

LENIAUD, Jean-Michel. *Charles Garnier*. Paris : Monum, 2003.

MENTIENNE, Adrien. *Histoire de Bry-sur-Marne des temps préhistorique au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Honoré Champion, 1916.

MORLET, Jean. *Champigny, hier, aujourd'hui*. Paris : Messidor ; Temps Actuels, 1981.

*Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Région parisienne*. Paris : Ed. du CNRS, 1974.

*Le patrimoine des communes du Val-de-Marne*. Charenton-Le-Pont : Flohic, 1993. (Le patrimoine des communes de France).

RIOUSSET, Michel. *Les Bords de Marne : du Second Empire à nos jours*. Dammarie-les-Lys : Amateis, 1984.

ROBLIN, Jean. *Comme le lierre à l'arbre. Bry-sur-Marne* : Office culturel, 1976.

ROBLIN, Jean. *Bry-sur-Marne en cartes postales anciennes*. Zaltbommel, Pays-Bas : Bibliothèque Européenne, 1975.

ROBLIN, Jean. *Champigny-sur-Marne en cartes postales anciennes*. Zaltbommel, Pays-Bas : Bibliothèque Européenne, 1974.

ROBLIN, Jean. *Dictionnaire des rues et lieux-dits de Bry-sur-Marne. Val-de-Marne*. Bry-sur-Marne : Bry-sur-Marne, [198].

ROBLIN, Jean. *Cœuilly, Champigny. Images d'hier et d'aujourd'hui*. Champigny-sur-Marne : Société historique de Villiers-sur-Marne, s.d.

ROUSSEL, Jules. *Guide du musée communal*. Champigny-sur-Marne, 1947. 2<sup>e</sup> éd.

SEINE, Direction des Affaires départementales. BOURNON, Fernand (réd.). *Etat des communes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. ... Notice historique et renseignements administratifs*. Montévrain : Impr. typographique de l'école d'Alembert. Bry-sur-Marne, 1901. - *Champigny-sur-Marne*, 1905.

SEINE. *Inauguration de l'hospice Favier, Bry-sur-Marne, le samedi 4 février 1899*. Paris : Imp. municipale, 1899.

SELLIER, Henri. *Une cité pour tous*. Paris : éd. du Linteau, 1998. (Différents textes réunis par Bernard Marrey).

VOLOVITCH-TAVARES, Marie-Christine. *Portugais à Champigny, le temps des baraques*. Paris : Autrement, 1995. (Français d'ailleurs, peuple d'ici).

WERQUIN, Ann-Caroll. *La rue est un jardin (Champigny, cité-jardins)*. In : Agnès Bataillon, Gwenaëlle Ruellan, Patrick Urbain, Catherine Virassamy. *Jardins en banlieue. Les jardins dans la fabrication du territoire en Val-de-Marne*. Grâne : Créaphis ; CAUE94, 2003.

### Abréviations utilisées

AD	Archives départementales
AM	Archives municipales
AN	Archives nationales
DPLG	Diplômé par le gouvernement
HBM	Habitation à bon marché
HLM	habitation à loyer modéré
INA	Institut national de l'audiovisuel
LOGECO	logements économiques et familiaux
MM	Musée municipal
OPAC	Office public d'aménagement et de construction
OPHLM	office public d'habitations à loyer modéré
ORTF	Organisme de radio et télédiffusion de France
PLA	Prêt locatif aidé
PLS	Prêt locatif social
POS	Plan d'occupation des sols
SFP	Société française de production
SHDV	Service historique de la défense, Vincennes
SRU (loi)	Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains
ZAC	Zone d'aménagements concertés
ZAD	Zone d'aménagements différés
ZUP	Zone à urbaniser en priorité

## Index des concepteurs et des entrepreneurs

### A

Albertella, J. (actif en 1954), architecte - p. 108  
 Alquié, Augustin (1819- ?), ingénieur - p. 43  
 Auchapt, R. (actif dans les années 1960), architecte - p. 80, note n° 103

### B

Badani, Daniel (1914-2006), architecte - note n° 107  
 Baudet, L. (active en 1955), entreprise de bâtiment - p. 68  
 Bayard de La Vingtrie, ?, constructeur de ponts - p. 43  
 Bellom, Armand-Marie (1828-1906), ingénieur - p. 43  
 Benard, Vincent (actif en 1980), paysagiste - p. 52  
 Berson, C. (actif dans les années 1960), architecte - note n° 103  
 Bertrand, J.-A. (actif dans les années 1960), architecte - note n° 104  
 Bezault, Paul (actif vers 1930), architecte - p. 62  
 Billard, Lucien (1893-1973), architecte - p. 93  
 Bivort, Ch. (actif en 1953), architecte - p. 109  
 Bodecher, Henri (actif en 1960), architecte - note n° 102  
 Borrio, Charles (actif en 1923), entrepreneur de bâtiments - p. 95  
 Bourniquel, Joseph (actif vers 1910), architecte, p. 24  
 Boussard, Jean-Marie (1844-1923), architecte - p. 101  
 Brunner, R., (actif vers 1950), peintre verrier - p. 68  
 Burette, Francis (né en 1930), sculpteur - p. 95

### C

Cadenat, Gaston (actif dans l'entre-deux-guerres), sculpteur - p. 45  
 Carles, ? (actif en 1972), architecte - p. 22  
 Carré, Emile (actif vers 1900), architecte - p. 24, note n° 92  
 Carrière, Florence (active en 2005), paysagiste - p. 52  
 Cazeneuve ? (actif en 1956), architecte - p. 120  
 Chaponet, H. (actif vers 1900), architecte - p. 24  
 Chaussivert, J. (actif en 1913), entrepreneur de bâtiments - p. 84  
 Chemetov, Paul (né en 1928), architecte - p. 74, 73, 122  
 Chéret, Maurice, orfèvre, atelier d'art liturgique - p. 66  
 Chiaradia, Enrico (italien, 1851-1901), sculpteur - 4<sup>e</sup> de couv.  
 Cibot, R. (actif en 1954), architecte - p. 108  
 Coignet, entreprise de bâtiments - p. 57  
 Colas, ? (actif vers 1934), dessinateur d'art liturgique - p. 66  
 Cottage français, entreprise de bâtiments - p. 24

### D

Daguerre, Jacques-Louis (1787-1851), peintre-décorateur - p. 10, 12, 23, 66, note n° 35  
 Dalbin, Jean-Michel (actif vers 1975), sculpteur - p. 95  
 Daquin, Jean-Michel (actif en 1997), architecte - p. 123  
 Dastugue, Marcel (1881-1970), architecte - p. 109  
 David, Jacques-Louis (1748-1825), peintre - p. 75  
 Delacroix, Henri (actif en 1965), architecte - note n° 103  
 Delange, frères (actifs en 1928), peintres verriers - p. 68  
 Deloge, ? (actif en 1965), architecte - note n° 103  
 Delormoz, Paul-Joseph (1895-1980), peintre - p. 64  
 Deroche, Jean (actif vers 1965), architecte - p. 83  
 Detaille, Edouard (1848-1912), peintre - p. 12  
 Doublot, R. (actif en 1930), architecte - p. 76  
 Domenc, Paul (1906-1979), architecte - p. 45  
 Ducerf, ? (actif en 1879), architecte - p. 73, 76  
 Dupan, entrepreneur de travaux publics (actif en 1843) - p. 43  
 Duprat, Pierre (actif en 1968), architecte - p. 115  
 Duval, Georges (actif vers 1900), architecte - note n° 63

### F

Fernandez-Heraud, Odile (active vers 1970), architecte - p. 85  
 Fernandez-Heraud, Christian (actif vers 1970), architecte - p. 114  
 Ferrière, Olivier (actif en 1997), architecte - p. 123  
 Feuillas, Michel (actif en 1954), architecte - p. 120  
 Fonquerne, Marcel (1873- ?), sculpteur - 4<sup>e</sup> de couv.  
 Fontanarosa, Lucien (1912-1975), peintre - p. 65

Franque, François II (1710-1793), architecte - p. 10, 38  
 Freiman, Philippe (actif en 2005), architecte - p. 81  
 Fromonot, ? (actif en 1933), architecte - p. 83

### G

Garnier, Charles (1825-1898), architecte - p. 101  
 Garnier, ? (actif en 1869), entrepreneur de transports - p. 13  
 Gaudin, Pierre (1912-1974), peintre verrier - p. 69  
 Gauthier, Théophile (1811-1872), homme de lettres - p. 75  
 Gentil et Bourdet (actifs à partir de 1905), fabricants de céramique - p. 88  
 Genemont, Robert (actif en 1960), architecte - note n° 102  
 Gillet, Lucien (actif vers 1900), architecte - p. 101  
 Gizard, Robert (?-1968), architecte - p. 114  
 Gourmelon, Didier (actif en 1995), architecte - p. 110  
 Grands travaux de l'Est, société de BTP - p. 121  
 Grifo, Ignace (actif en 1996), architecte - p. 123  
 Guillemin, ? (actif en 1864), entrepreneur de bâtiments - p. 73

### H

Heckly, P.-P. (actif dans les années 1960), architecte - note n° 103  
 Henrard, Roger (1900-1975), photographe - p. 19  
 Herault Emile, père (1851-1911), architecte - p. 24, 76, 100, note n° 97  
 Herault Emile, fils (actif en 1900), architecte - p. 24, 100  
 Heulot, Julien (?-1967), architecte - p. 22, 74, 79, 80, 83, 87, 90, 91, 95, 103, 114, 117, 121, note n° 92, n° 102, n° 104, n° 124  
 Hoööt, A.-L. (actif vers 1900), architecte - p. 24  
 Huidobro, Borja (né en 1936), architecte - p. 74

### J

Jacotey, Michel (actif en 1993), architecte - p. 110  
 Jousset, Emile (actif vers 1900), architecte - p. 24

### K

Kalisz, Jacques (1926-2002), architecte - p. 122  
 Kientzy ? (actif en 1869), entrepreneur de transports - p. 13

### L

Laborde, Pierre (actif vers 1960), architecte - p. 57  
 Le Breton, J. (actif en 1952), dessinateur/cartonnier - p. 68  
 Le Corbusier, Charles-Edouard Jeanneret (1887-1965), architecte - p. 22, note n° 94  
 Lefebure, Gilles (actif vers 2000), architecte - p. 81, 87  
 Legrand, Henri (actif en 1912), architecte - p. 76  
 Le Maresquier, Noël (actif en 1965), architecte - note n° 103  
 Lequeux, Jacques (1846-1907), architecte - p. 92  
 Lerout, ? (actif en 1878), architecte - p. 70  
 Loire, Gabriel (1906-1996), maître verrier - p. 66  
 Lunel, Claude (actif vers 1970), architecte - p. 83

### M

Magnat et Reboul (actifs vers 1925), fabricants de céramique - p. 90  
 Majorelle, Louis (1859-1923), ébéniste décorateur - p. 86  
 Malizard, André (actif vers 1960), architecte - note n° 104  
 Martelet, Pierre-Joseph-Emile (1805-1876), ingénieur - p. 13  
 Meige, P. (actif en 1955), architecte - p. 56  
 Meri-Vincent, ? (actif en 1835), architecte - note n° 14  
 Mestoudjian, Karnik Ivan (actif en 1982), architecte - p. 122, note n° 107  
 Mitzui ? (japonais, actif en 1982), plasticien - p. 122  
 Montifroy, André (actif en 1962), architecte - p. 120  
 Moryusef, Prospero (actif en 1982), architecte - p. 122  
 Mourzelas, Henri (1881- ?), architecte - p. 76  
 Muckensturm, Georges (actif en 1973), architecte - p. 115

### N

Naissant, Claude (1801-1879), architecte - p. 73  
 Netter, entreprise de bâtiments - p. 24  
 Neuville de, Alphonse (1835-1885), peintre - p. 12

### P

Parent, Claude (né en 1923), architecte - p. 110  
 Pelletier, Paul (1884-1958), architecte - p. 79, 119, 120  
 Peray ? (actif en 1956), architecte - p. 120  
 Petit, Théo (actif en 1913), architecte - p. 84  
 Peiffer, Auguste-Joseph (1832-1886), sculpteur - p. 94  
 Peyre, Raphaël-Charles (1872-1949), sculpteur - p. 94  
 Pignollet, Louis (1869-1946), peintre - p. 16  
 Pissaro, Camille (1830-1903), peintre - p. 15  
 Pivain, G. et C° (actif entre 1895 et 1920), peintre verrier - p. 102  
 Plisson, André (actif vers 1970), peintre-céramiste - p. 27, note n° 113  
 Plisson, Charles-Pierre (actif vers 1865), architecte - note n° 27

### Q

Quertinmont, Jean-Louis (actif vers 2000), architecte - p. 81, 87  
 Quillery, entreprise de BTP - p. 83

### R

Raquin, Octave (1873- ?), architecte - p. 86  
 Remondet, André (actif vers 1960), architecte - note n° 104  
 Reneuve, W. (actif vers 1925), architecte - note n° 97  
 Rioult, Louis-Edouard (1790-1855), peintre - p. 75  
 Rivière, Alfred (actif en 1878), architecte - p. 70  
 Rossi et Pagani (actifs en 1883), entrepreneurs de bâtiments - p. 70  
 Rousset, Ildefonse (actif en 1866), photographe - p. 11, 15, 42  
 Roux-Dorlut, Pierre (1919- ?), architecte - note n° 107

### S

Schwartz-Haumont, ateliers, constructeur de ponts - p. 45  
 Schenardi, Pierre (1914- ?) entrepreneur de bâtiments - p. 115  
 Seguin, Marc (1786-1875), ingénieur - p. 43  
 Seguin, Jules (1796-1868), constructeur de ponts - p. 43  
 Séré de Rivières, Raymond-Adolphe (1815-1895), ingénieur et militaire - p. 14  
 Simonet, Jules (actif en 1879), architecte - p. 73, 76  
 Solère, S. (actif en 1982), architecte - p. 122

### T

Tambuté, Clément (actif en 1965), architecte - note n° 103  
 Teissière, Arthur-Pierre (1884-1943), architecte - p. 79, 119  
 Thibault, Yves (actif en 1960), architecte - note n° 102  
 Thionnet (active vers 1900), entreprise de bâtiments - p. 112  
 Tremd ?, (allemand, actif en 1910), architecte - p. 70  
 Troy de, François (1645-1730), peintre - p. 10, 75

### V

Varnier, Guy (actif vers 1960), architecte - p. 63  
 Vaudremer, Joseph (1829-1914), architecte - p. 70  
 Venner, Charles (actif vers 1930), architecte - p. 62  
 Vidál, Henri (1895-1955), architecte - p. 22, 62  
 Vieux, Juste (1847-1933), architecte - p. 53  
 Vieux, René (1881- ?), architecte - p. 53  
 Vincent, André (actif en 1936), architecte - p. 93  
 Vincent, Gérard (né en 1930), sculpteur - p. 80  
 Vinant, G. (actif en 1913) entrepreneur de bâtiments - p. 84  
 Voyatzis, Christine (active en 1993), architecte - p. 110



Le centre-ville de Bry depuis les toits de l'institut médico-pédagogique et professionnel Léopold-Bellan.

#### Légendes des vignettes de la 4<sup>e</sup> de couverture

De gauche à droite :

*La Résurrection*, réalisé vers 1886 par le sculpteur italien Enrico Chiaradia, pour le monument funéraire de Joseph Favier, cimetière de Bry.  
 Bungalows du terrain de camping du Pré-aux-Vaches, Champigny.  
 Buste d'Albert Thomas réalisé en 1935 par le sculpteur campinois Marcel Fonquergne, groupe scolaire Albert-Thomas, Champigny.  
 Villa, 24 bis quai Victor-Hugo, Champigny.  
*Ange ivre*, hall de la mairie de Champigny.

#### Crédit photographique

© Inventaire général. Cl. ou reproduction S. Asseline (sauf C. Décamps pour les (b et c) p. 36, (b) p. 38, (a) p. 40, (d) p. 43, (c) p. 47, (d) p. 53, (d) p. 66, (b, d, e et f) p. 70-71, (a et b) p. 72-73, (a) p. 76, (a) p. 84, (a) p. 98 et L. Kruszyk pour (b) p. 46, (e) p. 53, (d et f) p. 77, (c) p. 104, (b) p. 108, (d) p. 109) ADAGP et :  
 p. 6 © musée Carnavalet, Paris.  
 p. 8 © Val-de-Marne, Archives départementales.  
 (a) p. 16 © Champigny, archives municipales.  
 p. 22 © Fondation Le Corbusier.  
 (e) p. 41, (e) p. 43, © Ministère de la Culture. Médiathèque du Patrimoine. Archives photographiques.  
 (c et d) p. 51 © Direction régionale de l'Équipement d'Île-de-France.

#### Textes

Isabelle Duhamel sauf Laurence de Finance pour les pages 66, 68 et 69.

#### Cartographie

Diane Bétored, Stéphane Asseline et Isabelle Duhamel

#### Charte graphique

A. Dejean de La Bâtie, Paris

#### Maquette

Les auteurs et Lieux Dits, Lyon

#### Photogravure

Lieux Dits, Lyon

#### Impression

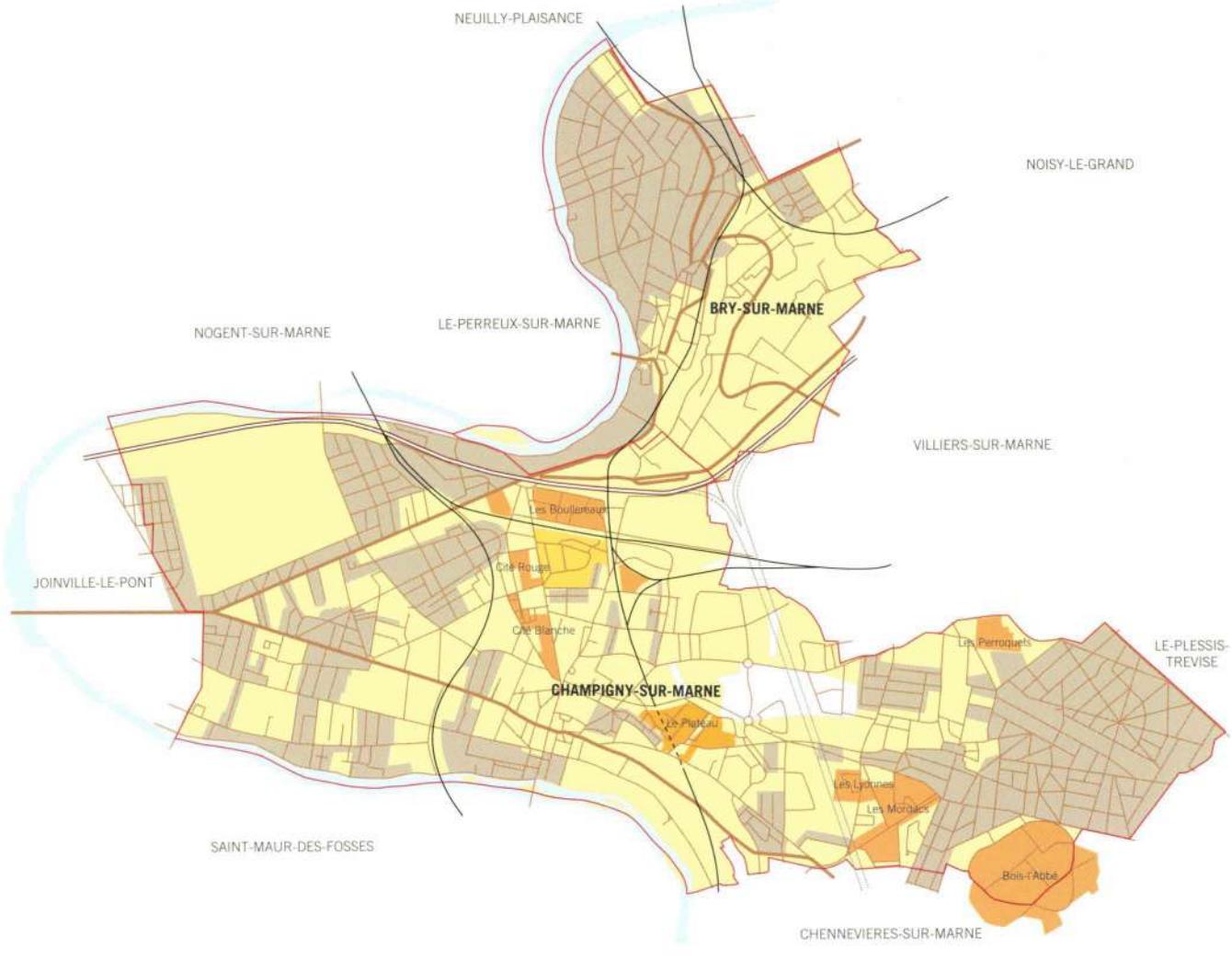
Chirat, Saint-Just-la-Pendue





Bry et Champigny vers 1810 d'après les plans cadastraux napoléoniens

- bâti
- voies
- limites communales en 1810



Le territoire au XX<sup>e</sup> siècle

- limites communales
- lotissements avant le Deuxième Guerre mondiale
- principales opérations de logements sociaux des années 1950-1970
- cité-jardin
- implantation du bidonville
- réserves pour l'autoroute A 87

500m N A

Bry et Champigny, situées dans des boucles de la Marne à quelques kilomètres de Paris, semblent aujourd'hui un territoire en pleine transformation. En réalité, les deux communes connaissent des mutations continues depuis près de 150 ans. Moins connues que Joinville-le-Pont ou Nogent-sur-Marne pour leurs guinguettes ou que Saint-Maur-des-Fossés pour sa villégiature bourgeoise, Bry et Champigny affichent mille et une facettes bien plus variées que l'image que l'on peut en avoir.

Viticulture, villégiature, guerre de 1870, construction des grands réseaux desservant la capitale, lotissement pavillonnaire des terres, relogement de l'après-guerre, densification urbaine, etc. : chaque coin de rue, chaque quartier, recèle des éléments qui retracent cette histoire mouvementée et qui permettent de comprendre la réalité contrastée d'aujourd'hui. Grâce, notamment, à sa riche iconographie, l'ouvrage présente la synthèse d'un siècle et demi d'évolutions territoriales. Il emmène le lecteur à la découverte des éléments patrimoniaux ou architecturaux les plus révélateurs de ces villages agricoles devenus aujourd'hui des villes de banlieue.

Cette lecture interprétative du paysage urbain permet à chaque habitant une meilleure compréhension de son environnement et apporte une contribution à la vaste histoire de la métropole parisienne.



LieuxDits  
Editions

L'INVENTAIRE  
DU PATRIMOINE  
ARTISTIQUE  
DE LA FRANCE

*L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine artistique de la France. Les Images du patrimoine présentent une sélection des plus beaux monuments et œuvres de la région.*

Prix : 25 €

ISBN 978-2-914528-41-2



9 782914 528412